48897/B

SOCIÉTÉ MONTYON
ET FRANKLIN

Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b29328822_0004

SOCIÉTÉ

MONTYON ET FRANKLIN.

Imprimé chez Paúl Renouard, rue Garancière, n. 5.

JEAN KLEBERG,

(l'Homme de la Roche de Lyon.)

PORTRAITS ET HISTOIRE

DES

HOMMES UTILES,

Hommes et Femmes

DE TOUS PAYS ET DE TOUTES CONDITIONS,

QUI ONT ACQUIS DES DROITS A LA RECONNAISSANCE PUBLIQUE
PAR DES TRAITS DE DÉVOUMENT, DE CHARITÉ; PAR DES FONDATIONS PHILANTROPIQUES,
PAR DES TRAVAUX, DES TENTATIVES, DES PERFECTIONNEMENS, DES DÉCOUVERTES
UTILES A L'HUMANITÉ, etc.

Publiés et Propagés

PAR ET POUR LA

SOCIÉTÉ MONTYON ET FRANKLIN.

COLLECTION DE CINQUANTE PORTRAITS.

1839—1840.

A PARIS,

AU BUREAU DE LA SOCIÉTÉ MONTYON ET FRANKLIN,

ET DU LIVRE D'HONNEUR,

RUE DU POT-DE-FER-SAINT-SULPICE, N. 20.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

AVERTISSEMENT.

Voici la septième Année du Recueil des HOMMES UTILES, paraissant, pour la première fois, en un seul numéro ou demi-volume.

Pendant les quatre premières années de la Fondation (1833-1836), formant une première série de *Cent Portraits*, les collections comprenaient, chaque année, environ six feuilles de texte : le demi-volume de 1839 contient presque dix-huit feuilles d'impression. Encore l'abondance des matières nous a-t-elle forcés de réserver pour le prochain demi-volume, l'Appendice relatif à plusieurs traits remarquables de Bienfaisance et de Dévoûment en France et chez les Étrangers.

Les Années 1837 et 1838, comprenant la première moitié d'une seconde série de *Cent Portraits*, forment un volume avec Titre et Table particulière. Les années 1839 et 1840, qui doivent compléter cette seconde série, pourront être, selon le désir du plus grand nombre de Souscripteurs, également réunies en un volume, dont nous donnons dès à présent le Titre, auquel sera jointe une double Table, celle des deux années, 1839-1840, et celle de la Collection complète.

Observation pour la reliure.

Cette page devra être supprimée pour la reliure du volume complet de 1839-1840.

ANNUAIRE

DE BIEN PUBLIC.

VINGT-CINQ PORTRAITS ET NOTICES.

1839.

UN BIENFAITEUR

DE LA VILLE DE LYON.

Le Peuple des Villes, celui des grandes Villes surtout, n'a que trop souvent donné des preuves d'ingratitude envers ses Bienfaiteurs! En trois siècles, je ne trouve pas chez les Français deux exemples comme celui du Peuple de Lyon et de son HOMME DE LA ROCHE!

JEAN KLEBERG,

L'HOMME DE LA ROCHE DE LYON.

Un poète contemporain (1) a tracé le tableau de l'entrée de la Ville de Lyon, telle qu'elle se présente au voyageur arrivant de Paris.

« Nous aperçûmes, tout-à-coup, en franchissant un coude de la Saône, la rivale de Paris, assise sur sa colline comme sur un trône, le front paré de sa double couronne antique et moderne.... Lyon, la Vice-Reine de la France..... L'entrée de la Ville est à-la-fois grandiose et pittoresque.... Le rocher de *Pierre-Scize* (2) apparaît, adossé à la Ville comme un rempart; il était surmonté autrefois d'un château qui servait de prison d'état. Un jeune sculpteur de Lyon, Legendre-Hérald, avait eu l'idée de tailler ce rocher immense, et de lui donner la forme d'un *Lion colossal*, armes de la

(1) M. ALEXANDRE DUMAS : Impressions de Voyages.

(2) *Petra Scissa*, nom dont l'origine est romaine, Agrippa ayant fait couper ce rocher lorsqu'il construisit quatre voies militaires.

Ville. Il voulait consacrer cinq ou six ans de sa vie à ce travail: sa demande ne fut pas comprise, à ce qu'il paraît..... Aujourd'hui ce travail deviendrait plus difficile, et plus tard impossible; car *Pierre-Scize* servant de carrière à la Ville tout entière qui vient y puiser ses ponts, ses théâtres et ses palais, au lieu du Lion, ne présenterait bientôt plus que sa caverne..... A peine a-t-on dépassé Pierre-Scize, qu'on aperçoit un autre rocher dont les souvenirs sont plus doux : celui-là est surmonté, non pas d'une prison d'état, mais de la statue d'un homme tenant une bourse à la main! C'est un monument que la reconnaissance lyonnaise a élevé à la mémoire du *Bon Allemand,* Bienfaiteur de Lyon au seizième siècle. La statue que l'on y voit en ce moment a été restaurée et inaugurée, le 24 juin 1820, après avoir été promenée dans toute la Ville, au son des tambours et des trompettes, par les habitans de Bourgneuf. Un accident rend l'installation d'une nouvelle statue nécessaire!... Lorsque je passai à Lyon (1835), L'HOMME DE LA ROCHE n'avait déjà plus de tête!... »

Surnommé, pour sa bienfaisance, le *Bon Allemand*, pendant sa vie, et, *L'Homme de la Roche de Lyon,* après sa mort, Jean KLEBERG est mentionné aussi, dans les Chroniques lyonnaises, sous le nom de FLEBERG ou FLEBERGE. L'histoire de cet Ami du Peuple n'est pas entièrement exempte d'incertitudes et d'obscurités. Les traditions qui le concernent exigeraient peut-être une discussion critique dont nous croyons devoir nous abstenir et nous dispenser, ne fût-ce que par respect pour un collaborateur qui n'est plus (1), mais dont

(1) Une sorte de fatalité a paru s'attacher à ce Portrait et à l'insertion de cette Notice dans notre Recueil. M. le Docteur OZANAM, Doyen des Médecins de l'Hôtel-Dieu de Lyon, avait adressé à M. LE BRETON, Editeur, ce portrait de JEAN KLEBERG, ancienne gravure sur bois assez mauvaise, mais authentique, avec des Notes biographiques. Ces deux vénérables vieillards, MM. OZANAM et LE BRETON témoignaient le plus vif intérêt pour la mémoire du Bienfaiteur lyonnais. Un de nos amis, jeune peintre d'un bel avenir, DURUPT, Elève de GROS, auteur de plusieurs tableaux sur des sujets nationaux : *Clodoald, Duguesclin, Jeanne d'Arc*, etc., avait composé de verve le portrait historique de L'HOMME DE LA ROCHE, alliant scrupuleusement la ressemblance à la vérité du costume. Enfin, le jeune graveur, DESHAUVENTS, qui a exécuté pour notre collection les portraits de Henri IV et de Sully, etc., avait aussi commencé celui de JEAN KLEBERG. Une mort prématurée nous enleva ce jeune artiste! Les deux vieillards l'ont suivi de près; le peintre a été frappé le dernier : il avait trente-quatre ans (7 avril 1838). Nous étions cinq pour élever ce monument : en peu de mois, quatre ont succombé! Qu'il me soit permis de leur consacrer quelques lignes! Vieillards et jeunes gens, ils m'avaient assisté avec tant de

le souvenir sera conservé avec honneur et dont l'autorité ne sera pas contestée à Lyon, en fait d'Histoire municipale.

Jean KLEBERG était né à Nuremberg, en 1485, d'une famille de négocians. Après avoir reçu quelques notions des lettres, nécessaires pour le négoce, le jeune Kleberg, robuste et vigoureux, doué d'un caractère aventureux et hardi, fit choix d'un genre de commerce qui, de son temps, lorsqu'on réussissait, portait grands honneurs et profit. Ce commerce n'était rien moins que la guerre au service des princes étrangers assez riches pour acheter chefs et soldats de ces bandes ou compagnies franches levées dans les contrées populeuses et pauvres. Ce fut à la tête d'une de ces bandes de Lansquenets (*Landsknecht*), levée et équipée à ses frais, que le capitaine Kleberg partit pour aller chercher fortune de l'autre côté du Rhin. Le Roi François Ier le prit à sa solde avec sa bande. Kleberg et ses Allemands combattirent en Italie, sous le drapeau français, dans plusieurs journées mémorables. Au désastre de Pavie, Kleberg fit des prodiges de bravoure pour défendre le Roi qui lui dut la vie, si l'on en croit les Chroniques lyonnaises.

François Ier étant tombé, malgré les efforts de Kleberg, au pouvoir de ses ennemis, le capitaine de Lansquenets, par une générosité bien méritoire dans un chef de bande mercenaire, se montra plus dévoué au Roi que la plupart des courtisans les plus favorisés. Il ne voulut point se séparer de son maître captif; il vint à Madrid partager sa prison. A presque trois cents ans d'intervalle, Jean Kleberg précédait Drouot qui se montrera comme lui fidèle au malheur et qui sera aussi le Bienfaiteur des Pauvres.

On vit après la délivrance du Roi que le dévoûment de Jean Kleberg avait été pur de tout calcul. Il ne suivit même pas la carrière militaire

zèle et d'ardeur dans la poursuite de cette œuvre, dont la durée, depuis sept ans, pour notre époque d'égoïsme, a toujours semblé un problème! La mémoire du bon Docteur OZANAM sera protégée contre l'oubli par l'illustration de son fils dans la carrière littéraire. Une place a été réservée dans notre Recueil, cette année, au vénérable Professeur LE BRETON qui en était bien digne...! Et toi, jeune DURUPT, si cruellement ravi avant le temps, reçois de ton ami un dernier tribut de douleur! Tu promettais à l'Histoire de France un peintre de talent et de cœur! Un jour nos Musées nationaux réclameront de ta famille ton *Duguesclin*, cette page si vraie, si effrayante, des guerres civiles espagnoles et de l'intervention au XIVème siècle! Ils réclameront ta *Jeanne d'Arc*, ce tableau d'une simplicité énergique et d'une si touchante inspiration! Enfin, il y avait sans doute aussi une fatalité pour le jeune talent quand il s'est voué à ce noble et triste sujet de *Jeanne d'Arc!...*

et retourna aux premiers travaux dont ses parens lui avaient donné l'exemple. La vie active et la discipline des camps ont été quelquefois une bonne école du négociant. Les historiens rapportent que le capitaine Kleberg se rendit à Berne en Suisse et fonda en cette ville une maison de commerce. A quel genre de commerce se livra-t-il ? On ne le dit pas. Ce commerce fut-il heureux ? On le présume, puisque le droit de bourgeoisie de Berne fut conféré à cet étranger. On retrouve, peu de temps après, le capitaine Jean Kleberg, de retour en France. Il est Bourgeois de Lyon, en l'année 1532. Il s'occupe toujours de négoce et, suivant une locution de nos temps, il fait la banque. Le Roi ne le charge plus de lui procurer des levées d'hommes : c'est de l'argent qu'il lui demande. Jean Kleberg négocie des emprunts : ce n'est pas pour de tels offices, avouons-le qu'il été jugé digne de figurer dans notre Recueil.

Vers ce même temps, la charité des Lyonnais fondait, au moyen de quêtes et de dons volontaires, une *Aumône générale,* qui est devenue un des plus riches et des plus beaux Hospices de l'Europe. Kleberg fut un des premiers fondateurs de cette Œuvre de Bienfaisance. Son aumône fut une somme de Cinq cents livres tournois de cette époque, équivalant à quinze cents francs d'aujourd'hui. Dans les douze années qui suivirent, les dons de Kleberg à l'Hospice ne s'élevèrent pas à moins de soixante mille francs de notre monnaie actuelle. Ce n'était pas de la Bienfaisance posthume.

Kleberg habitait le quartier de Bourgneuf, le plus pauvre de la Ville. Les occasions d'exercer sa bienfaisance étaient fréquentes : il ne les évitait point. Il secourait les indigens, mais en même temps il les exhortait aux bonnes mœurs. Il donnait des dots aux filles pauvres et honnêtes : c'était un genre de bienfaits qui n'a été imité depuis que, dans de grandes circonstances, par des gouvernemens qui avaient intérêt à rechercher la popularité.

Peu de temps après son arrivée à Lyon, Jean Kleberg s'était donné une compagne digne de lui dans PELONE DE BONSIR, dame de Chaillouvres, au pays de Dombes, native de Tournay en Flandre, femme d'une beauté remarquable. L'épouse du *Bon Allemand* fut appelée la *Belle Allemande*. Ce fut elle qui fit bâtir, sur le bord de la Saône, une maison de plaisance avec un Belvéder que l'on appelle encore aujourd'hui la *Tour de la Belle Allemande*. Quelques traditions donnent à ce nom une origine bien différente. Cette tour aurait servi de prison à une victime de la jalousie : mais sur ce point, comme sur le reste, nous

avons adopté l'opinion du Biographe dont l'autorité nous semble la plus respectable. Rien n'autorise à soupçonner le Bon Allemand d'avoir été un de ces Bienfaiteurs par ostentation, dont les actes publics s'accordent peu avec leur conduite privée.

Actif et laborieux autant que généreux et humain, Jean Kleberg devint assez riche pour être possesseur à-la-fois de quatre terres seigneuriales, entre lesquelles on remarque celles du Chatelard et de Villeneuve-en-Dombes. Lui fera-t-on un crime de s'être rendu acquéreur de ces domaines, qui avaient appartenu au Connétable de Bourbon et qui avaient été confisqués au profit de la couronne après la défection de ce prince? Ce serait mal connaître l'esprit du temps; ce serait oublier aussi que Jean Kleberg avait été captif à Madrid.

Il n'est pas douteux que Kleberg ne fut regardé comme Français en sa double qualité de dévoué serviteur du Roi et de Bienfaiteur de la Ville de Lyon.

En 1544, il fut appelé par le vœu des habitans aux fonctions d'Echevin. Sa modestie lui fit refuser d'abord cet honneur, en alléguant pour motifs son âge et les soins que réclamait la jeunesse de son fils; enfin, les affaires importantes dont la confiance du Roi le chargeait. Les vives instances de ses concitoyens triomphèrent de sa résistance, et le nom de Kleberg ou Fleberg se lit sur les registres des Echevins de Lyon, à la date de cette année.

On a vu précédemment de quelle nature étaient les affaires importantes dont le Roi avait chargé son ancien compagnon d'armes et de captivité. François Ier correspondait avec Kleberg directement. Une de ces lettres royales a été conservée : c'est un monument curieux de l'époque où le rival de Charles-Quint était réduit à marchander personnellement un emprunt avec les Bourgeois d'une des Villes de son royaume, en subissant gaîment la condition humiliante que les prêteurs lui imposaient, comme à un père dissipateur, de leur faire donner la caution de son fils.

Nous transcrivons cette lettre d'après la copie que nous en possédons de la main du Docteur Ozanam.

« Au sieur JEHAN KLEBERGE, mon Valet de Chambre ordinaire.

« Seigneur Jehan Kleberge, j'ay receu vostre lettre du 5 de ce moys et par icelle veu le debvoir et diligence que vous avez faict et faictes

pour le faict des emprunts que je veulx faire à Lion, dont je vous say très bon gré. Et voyant ainsy que vous me mandez que les marchands n'y veulent entendre que mon fils le Dauphin ne s'y oblige comme moy, j'en seray content, et desjà mon dict fils l'a ainsy accordé. Dont vous pouvez advertir les marchands afin qu'ils tiennent leur argent prest.

« Sur ce, seigneur Jehan Kleberge, je prie Dieu qu'il vous ayt en sa garde.

« Escript à Paris, le 11e jour de mars 1545.

« FRANÇOIS. »

Les marchands de Lyon qui se trouvaient ainsi avertis de tenir leur argent prêt avaient plus d'un motif pour désirer bonne caution de leur créance. Le Roi, François Ier, alors âgé de cinquante ans, ne survécut pas long-temps à cet emprunt, et mourut victime de son incontinence à cinquante-deux ans (31 mars 1547).

Jean Kleberg était mort avant son Roi, le 6 septembre 1546, à l'âge de soixante-deux ans. Les Chroniques ne nous apprennent rien de plus, ni sur sa veuve, ni sur son fils : il est constaté seulement que la presque totalité des biens de Jean Kleberg passa, par substitution, à l'Hôpital de la Charité de Lyon.

Les regrets que cette mort du *Bon Allemand* excita parmi le Peuple de la Ville de Lyon et de ses faubourgs ne se bornèrent pas à de vaines lamentations. Les pauvres ouvriers qui pleuraient en lui un Ami voulurent honorer sa mémoire. Une statue colossale, grossièrement sculptée en bois, fut érigée par eux en l'honneur de ce vieux capitaine des armées d'Italie, qui s'était montré aussi bienfaisant dans la paix qu'il avait été brave à la guerre.

Le piédestal, choisi pour cette statue, fut le rocher où gisent encore les débris de ce monument bizarre et respectable, de cette Œuvre du Peuple, qui déjà plusieurs fois est tombée, comme aujourd'hui, de vétusté, mais que le Peuple ne manque jamais de relever, en la restaurant à sa manière. Le costume primitivement adopté avait été celui du Lansquenet, fantassin allemand de la première moitié du seizième siècle. L'*Homme de la Roche* était représenté tenant une pique de la main droite et de la gauche une bourse, emblème non point d'avidité mais de libéralité bienfaisante.

Etait-ce le choix le plus judicieux de représenter ainsi cet homme de bien en homme de guerre prêt à combattre ?..... Le peintre, notre ami, en avait jugé autrement : il a mieux aimé peindre Jean Kleberg avec le costume de ville d'un guerrier en temps de paix, tel qu'il devait se montrer aux habitans de Lyon.

Enfin, il a été question, tout récemment encore, nous a-t-on dit, de relever de ses ruines le colosse de l'*Homme de la Roche*. Cet acte de justice ferait honneur aux Lyonnais; mais on ne saurait trop leur conseiller deux choses : la première de ne pas ôter à ce monument son caractère d'OEuvre du Peuple; la seconde de ne pas donner au Lansquenet de Pavie l'armure et l'aspect d'un soldat romain !

Quoi qu'il en soit, les débris des dernières statues de l'*Homme de la Roche* avaient droit encore aux respects et à la reconnaissance des habitans de Lyon, qui peut-être leur sont redevables de belles fondations même contemporaines !

Oserait-on affirmer qu'en se rappelant ses vives impressions d'enfance, un Lyonnais (1) que la guerre avait illustré et enrichi dans l'Orient n'avait point gardé souvenir de l'*Homme de la Roche*, et qu'il n'a pas voulu rivaliser avec lui ?

Ainsi, le Fondateur de cette utile École de *La Martinière* serait pour les Lyonnais le Jean Kleberg de notre siècle !

Lyonnais, vous devez donc à JEAN KLEBERG, une nouvelle statue de bois, comme vous devez au général CLAUDE MARTIN une statue de bronze ou de marbre !

A. Jarry de Mancy.

(1) Le Général CLAUDE MARTIN : voir le Recueil des HOMMES UTILES, An 1835.

MATHIEU MOLÉ

MATHIEU MOLÉ.

Il y a plus de charme à écrire la vie privée d'un grand homme que son histoire : on aime à se reposer de l'admiration causée par le héros. L'on se console à-la-fois par le spectacle de ses vertus et par celui de ses faiblesses ; on croit vivre dans sa familiarité, tandis qu'on l'observe de si près. Mais, s'il arrive que l'écrivain descende de celui dont il s'efforce de consacrer la gloire ; si les vertus qu'il peint forment son héritage et lui imposent ainsi de grandes obligations ; enfin, s'il ne peut louer sans qu'il s'humilie : son entreprise alors montre plus de piété qu'elle ne lui promet de douceur, et l'on doit supposer qu'il y a été conduit par le désir d'acquitter une dette plutôt que par l'idée d'amuser son loisir. J'ai donc besoin ici d'une double indulgence ; je souhaite qu'en lisant cet écrit on ne songe qu'au sentiment qui l'a dicté. Sous ce rapport, l'exemple que j'y donne ne sera pas indigne qu'on l'imite ; il pourra servir à ranimer le culte négligé des aïeux : car pendant que Troie était en flammes, peu de gens ont imité le pieux Enée. Pour moi, moins heureux que lui, je n'ai pu sauver mon père, mais je ne me suis jamais séparé de mes dieux domestiques ! (1)

MOLÉ (Mathieu) naquit en 1584 ; il était fils d'Edouard Molé, Procureur-Général au Parlement de Paris pendant la Ligue, dont Henri IV récompensa l'intrépidité et les services par une place de *Président à Mortier* au même Parlement. On n'a point de détails sur les progrès de sa première jeunesse, mais on connaît les circonstances et les exem-

(1) Voir la note, pages 43 et 44.

ples qui concoururent à la former. Les fureurs de la Ligue environnèrent son enfance; de grandes actions, de grands caractères occupèrent ses premiers regards. Il voyait son père exposer chaque jour sa vie et il apprenait de lui à pratiquer ce courage austère qui se contente de mépriser la mort. Dans sa famille, il était entouré des habitudes qui accompagnent une fortune médiocre, et de cette gravité singulière dont l'excès était peut-être un fruit du malheur des temps. A cette époque, la sagesse, la modération même, n'étaient point exemptes d'enthousiasme : les vertus se montraient aussi exaltées que la dépravation était profonde. C'est ainsi que l'on peut s'expliquer d'avance le contraste que nous aurons lieu d'observer entre le caractère de Mathieu Molé et celui des autres personnages célèbres avec lesquels il a vécu. On trouve entre eux et lui autant de différence, et, si j'ose le dire, de disproportion qu'entre la *Ligue* et la *Fronde*. Nous verrons même que son esprit, préoccupé des impressions qu'il avait reçues et accoutumé de bonne heure à de trop grandes choses, eut quelquefois de la peine à se plier à la petitesse des circonstances et à descendre à la subtilité des intrigues qu'il devait surmonter.

Cependant les troubles civils et les dangers au milieu desquels il vivait n'empêchèrent pas Edouard Molé de donner à son fils l'éducation la plus forte et la plus complète. Tandis que, par son exemple, il lui enseignait à ne pas s'abandonner au malheur et à se préserver de cette sorte de résignation dans laquelle il entre toujours plus de mollesse que de courage, il s'appliquait à orner et à cultiver son esprit. Mathieu Molé, au sortir de ses études possédait les langues grecque et latine, était jurisconsulte éclairé, et paraissait déjà particulièrement versé dans les matières de l'église. Le Parlement le reçut dans son sein aussitôt que son âge le lui permit. Quatre ans après, il devint Président d'une chambre des requêtes, et enfin, au mois de novembre 1614, Edouard Molé ayant résigné la Présidence à mortier entre les mains de Nicolas de Bellièvre, alors Procureur-général, le Roi donna à son fils la charge de ce dernier. Ainsi, Mathieu Molé avait moins de trente ans lorsque Louis XIII lui confia les fonctions peut-être les plus délicates et les plus importantes de la magistrature. Le Cardinal de Richelieu, qui dictait les choix de son maître, savait juger les hommes indépendamment des données ordinaires de l'âge ou de l'expérience. Aucune affection personnelle ne put le faire songer à Molé ; jamais il n'avait favorisé sa famille, et il connaissait assez son caractère pour prévoir l'embarras qu'il pourrait lui causer un jour. Mais ce génie

élevé faisait servir au bien de sa patrie jusqu'à ses passions et à ses défauts. Il avait trop de fierté pour craindre personne, et il aimait trop la gloire pour ne pas se plaire à de tels choix. Son attente fut bien remplie et le public ne tarda pas à rendre hommage à son discernement.

On s'étonnait de voir dans un aussi jeune homme une gravité si naturelle, une raison si exercée, une fermeté si sage. On eût loué son intégrité et la pureté de ses mœurs, si ces vertus avaient pu être remarquées dans un magistrat. Il épousa à-peu-près dans ce temps mademoiselle de Nicolaï, fille du Premier Président de la Chambre des Comptes, et il en eut bientôt plusieurs enfans. C'est au milieu de sa nouvelle famille que s'écoulaient ses plus doux loisirs. Cependant il avait contracté en entrant dans le monde des liaisons qu'on ne lui vit rompre que lorsque une longue expérience lui en eût appris le danger. L'imagination vive de Mathieu Molé ne pouvait échapper au charme des solitudes de Port-Royal. Son esprit naturellement contemplatif aimait à méditer parmi ces pieux solitaires: il y goûtait, dans une profonde paix, le souvenir des orages qui avaient environné son enfance, et il se laissait entraîner par une morale qui lui paraissait réunir la pureté à l'orthodoxie.

L'Abbé de Saint-Cyran, surtout, avait su lui inspirer une vénération particulière. Ce maître de Jansenius était alors l'oracle de Port-Royal, et l'on pourrait le citer comme le dernier chef de secte connu dont la personne ait excité un véritable enthousiasme. Une science profonde, une dialectique pressante, des austérités incroyables, une imagination tout à-la-fois grave et ardente, le rendaient réellement propre à prendre de l'empire sur les esprits faits eux-mêmes pour dominer. A Dieu ne plaise, cependant, que je veuille décrier ici les leçons de Port-Royal, puisqu'elles ne firent que développer les grandes qualités de celui dont je dois tant aimer la gloire ! Si j'osais me permettre une comparaison profane, en parlant de ces saints personnages, je dirais seulement qu'ils voulaient élever tous les hommes comme Achille le fut par le Centaure. Les faibles y succombaient, tandis que les forts devenaient entre leurs mains prodigieusement forts. Leur secret, aujourd'hui qu'on l'ignore, effraie d'autant plus qu'on en admire davantage les résultats. On se demande où prenaient leur charme et leur puissance ces hommes pour lesquels il fallait tout quitter, dont les plus grands personnages préféraient la société aux premières dignités, aux plus importantes fonctions; devant lesquels les plus grandes dames allaient pleurer leurs fautes ; qui fixaient la langue ; qui composaient

les meilleurs livres pour la jeunesse ; dont on ne cessera d'admirer les écrits ; qui possédaient le raisonnement avec la plaisanterie ; qui savaient plaire autant que dominer ; qui imprimaient enfin à ceux qu'ils formaient un caractère tellement ineffaçable que, dans la vie de Mathieu Molé, on reconnaît leur disciple, comme on le retrouve dans Pascal en lisant ses écrits ?...

Mais le Cardinal de Richelieu, soit qu'il redoutât l'influence toujours croissante de l'Abbé de Saint-Cyran, soit qu'il voulût faire cesser le scandale occasioné par quelques-uns de ses écrits, le fit renfermer au château de Vincennes. A peine l'ordre qu'il en avait donné fut-il exécuté qu'il vit arriver chez lui le Procureur-Général pour lui représenter qu'on avait trop légèrement soupçonné la foi d'un si grand défenseur de l'église, et que, dans le moment même où on l'avait arrêté, il travaillait à un ouvrage commencé depuis long-temps, et destiné à réfuter les *Ministres* sur le dogme de la présence réelle. Le Cardinal répondit froidement : « que Saint-Cyran pourrait continuer ce travail en prison. » Molé ne s'en tint pas là ; partout Richelieu le trouvait sur ses pas. Enfin, un jour qu'à Saint-Germain il s'en voyait solliciter plus vivement que jamais, il lui saisit le bras avec impatience en s'écriant : « Monsieur Molé est un honnête homme, mais il est un peu entier. » Affligé, et non rebuté, Mathieu Molé demanda au Cardinal la liberté de son ami, en offrant d'être sa caution. Non-seulement il éprouva un refus, mais on commença à instruire le procès de Saint-Cyran, comme hérétique et faux docteur. Molé se hâta de lui faire dire d'avoir grand soin de parapher toutes les pages de son interrogatoire, et de tirer des lignes depuis le haut des marges jusqu'en bas : « car, ajouta-t-il, il a affaire à d'étranges gens. » On se doute bien que ce propos, rapporté au Ministre, n'attira point au Procureur-Général son affection. Une circonstance plus importante ne tarda pas à le lui rendre tout-à-fait contraire.

La Reine-Mère, Marie de Médicis, ne pouvant plus supporter le joug du Cardinal de Richelieu, crut pouvoir renverser son propre ouvrage, en se mettant à la tête des ennemis de celui qu'elle avait élevé. Deux ministres, des généraux, deux Reines, toute la France, conspirèrent avec le Roi lui-même, dont ils avaient la parole, contre un premier ministre qu'ils détestaient. Les conjurés ne se crurent obligés ni à beaucoup de ménagemens ni à un grand secret. Tous les yeux voyaient se former l'orage, et chacun calculait le moment où il devait éclater. Mais tant de chances de succès ne firent que des dupes de ceux qui s'y confièrent, et l'on appela *Journée des Dupes* celle où, par sa pré-

sence d'esprit et son audace, Richelieu triompha de la France et du Roi. Mathieu Molé, dont l'esprit était enclin à l'ironie, et qui haïssait le despotisme du Cardinal, ne doutait pas de sa chute, et il avait lancé contre lui quelques-uns de ces traits qu'on ne pardonne pas. Il était d'ailleurs le parent et l'ami du Maréchal et du Garde-des-Sceaux De Marillac. Richelieu le fit comprendre dans la liste de leurs complices. Un arrêt du conseil l'interdit de ses fonctions, et lui ordonna de comparaître en personne. D'abord, il essaya de faire quelque résistance. Son substitut, Franchot, fit des remontrances à la Chambre des Vacations; mais l'opposition de M. de Bellièvre, qui présidait, les rendit vaines. Il partit pour Fontainebleau, où était la cour. Aussitôt qu'il parut dans le conseil, les préventions s'évanouirent, et il ne recueillit de tous côtés que des marques de déférence et d'estime. « Sa gravité naturelle (dit Talon qui ne l'aimait pas), dont il ne rabattit rien dans cette circonstance, lui fit obtenir sur-le-champ arrêt de décharge. » Et il vint reprendre ses fonctions.

C'est vers cette époque qu'on eut lieu d'observer le changement qui s'opéra dans ses manières. Son extérieur sévère, qui éloignait quelquefois, ne faisait plus qu'en imposer. On le voyait attacher moins de prix à conserver toutes les formes de ses vertus ; son langage surtout avait changé de caractère, et il paraissait plus occupé du bien qu'il pouvait faire que des principes qu'il devait professer. La jeunesse vertueuse mûrit tard : il ne faut pas s'étonner si Mathieu Molé ne connut pas de bonne heure cette modération qui rend toutes les vertus utiles. Lorsqu'il la posséda, il n'eut plus rien à recevoir de l'expérience ou du temps : le Cardinal de Richelieu semblait l'attendre. Quoiqu'il eût été quelquefois l'objet de ses railleries, et qu'il ne l'eût pas toujours trouvé docile à ses volontés, il l'avait compté parmi les hommes qui devaient ajouter à la grandeur de la France, et par conséquent à sa propre gloire. Aussi, dès qu'il l'en crut digne, il le nomma *Premier Président* (1640). Le même jour, Molé perdit sa femme, qui le laissait père de dix enfans. Le chagrin qu'il en eut le força à suspendre l'exercice de ses nouvelles fonctions. Puis, il trouva dans ces fonctions mêmes un remède contre sa douleur. La mort du Cardinal de Richelieu, arrivée deux ans après, vint lui rendre l'espoir de faire sortir de prison l'Abbé de Saint-Cyran. Il s'empressa de demander sa liberté au Roi, qui la lui accorda, en ajoutant qu'il attendrait quelques mois, afin de ne point paraître réparer une injustice de son ministre. Au sortir de Vincennes, Saint-Cyran courut chez son ami, qui le reçut avec une tendresse mêlée de respect.

Il lui annonça qu'il allait travailler sans relâche à son grand ouvrage. Aussitôt, Mathieu Molé offrit de subvenir aux frais de copie et d'impression, et Saint-Cyran, accepta mille écus pour cet objet. Depuis plusieurs années, Molé n'était plus que l'ami de Saint-Cyran. Il aimait sa personne, il admirait ses vertus, mais il avait cessé de partager toute sa doctrine. Il s'était même éloigné de Port-Royal comme d'un séjour dont il redoutait la séduction, et l'on peut dire que c'est l'exemple de l'avocat Le Maître qui lui avait appris à la craindre. Le Maître, disciple aussi de l'Abbé de Saint-Cyran, passait parmi les solitaires tous les loisirs que lui laissaient ses fonctions. Ayant été très jeune reçu avocat, il avait acquis par son éloquence une telle réputation que le Cardinal de Richelieu voulut signaler au public cette belle espérance de la magistrature. Il lui donna à l'âge de vingt-huit ans le brevet et la pension de conseiller d'état. Tout d'un coup, Le Maître prend la résolution de vendre ses biens pour les distribuer aux pauvres, de se démettre de ses emplois pour se précipiter dans la retraite, et Saint-Cyran se chargea d'aller apprendre à Molé qu'il a perdu l'un de ses émules. Le Procureur-Général ne put recevoir cette nouvelle sans émotion; il s'écria : « mais de quoi vivra-t-il? » L'Abbé de Saint-Cyran, enfonçant fièrement son chapeau qu'il avait toujours sur sa tête, et le regardant fixement d'un air sévère : « Et moi, lui répondit-il, de quoi ai-je vécu depuis vingt ans que je suis à Paris? » De ce moment, Mathieu Molé ne regarda plus comme sans danger des sentimens qui pouvaient devenir si contraires aux intérêts de la société. Mais son amitié et sa vénération pour la personne de l'Abbé de Saint-Cyran n'en furent jamais altérées, et lorsque, plusieurs années après, Saint-Cyran devint encore suspect à la Régente, Molé voulut en répondre, comme il en avait répondu au feu Roi.

Louis XIII suivit de près son ministre dans la tombe. Avant de mourir, il avait fait enregistrer au Parlement une déclaration qui renfermait ses dernières volontés, et que Mathieu Molé avait rédigée tout entière. Cette déclaration, en laissant la Régence à la Reine, nomma un Conseil souverain, qui avait pour chef le Prince de Condé, et dont elle ne pouvait changer les membres. Mais Louis XIII mort, son testament fut cassé par le Parlement, qui rendit à Anne d'Autriche l'autorité de son titre. Aussitôt les exilés revinrent, et les prisons s'ouvrirent : Richelieu avait rendu désormais impossibles les désordres que le règne de Henri IV avait seulement fait oublier. Le don de ce génie était la force, et c'est toujours l'ordre que la force produit. Aussi, dans la monarchie française, avait-il mis chaque chose à sa place, comme dans l'Europe il avait

replacé chaque état à son rang. Par lui, cette haute noblesse, rivale de son maître, ne forma plus que sa cour. Les grands, aspirant tous à la faveur du prince, se la disputaient entre eux; au lieu d'entretenir des partis dans la nation, ils formaient des cabales autour de lui, lorsque la minorité de Louis XIV vint ouvrir un nouveau champ à d'anciennes espérances, et ranimer toutes les ambitions.

L'agitation fut d'autant plus vive qu'on avait été plus long-temps contenu. Les mœurs, de sérieuses et réservées qu'elles étaient, devinrent tout d'un coup libres et légères : le génie de Mazarin semblait répandre autour de lui l'intrigue, comme celui de Richelieu inspirait les complots. Les hommes paraissaient livrés, avec l'Etat, au gouvernement des femmes. A la place de la Chevalerie, de cette ancienne religion de l'honneur et de l'amour, on ne voyait partout que le plaisir et le courage. La nation avait tellement changé de physionomie et d'aspect qu'on eût dit qu'il s'était écoulé plus d'un siècle depuis la fin de la *Ligue*. Un seul homme retraçait le souvenir et les caractères de cette grande époque : Mathieu Molé, né sous Henri III, et formé par les leçons d'Edouard Molé son père, avait conservé au milieu de cette génération brillante, frivole et licencieuse, ces mœurs graves, ce tour d'esprit et de langage que donne le spectacle des grands évènemens, joint à l'expérience du malheur. D'ailleurs, les convenances rigoureuses qui accompagnaient alors la profession de la magistrature en faisaient comme un sanctuaire où le souffle du siècle ne pénétrait pas. Nous avons vu que c'était à Port-Royal qu'il allait chercher les délassemens de sa jeunesse, dans ces asiles, où semblait respirer encore le génie de la *Ligue pacifiée*. Il resta donc étranger au mouvement général jusqu'à ce que, ce mouvement gagnant sa compagnie, il se trouva malgré lui placé sur la scène, et fut forcé d'y jouer un des rôles les plus importans.

Les dépenses de la guerre d'Espagne et les prodigalités de la Cour avaient épuisé le trésor. La Reine, ou plutôt son ministre, dans le besoin qu'ils avaient d'argent, eurent l'imprudence de s'attaquer aux grandes compagnies, et de vouloir faire peser sur elles les édits bursaux. Aussitôt, le Grand Conseil, la Cour des Aides, la Chambre des Comptes, portèrent leurs plaintes au Parlement, et lui demandèrent de les protéger contre la Cour. Le 13 mai 1648, on rendit le fameux *Arrêt d'Union*, portant que deux Conseillers de chaque Chambre du Parlement seraient chargés de conférer avec les députés des autres compagnies, et qu'ils feraient leur rapport aux chambres assemblées, qui ordonneraient ensuite ce qui conviendrait. Les réunions eurent lieu dans la

Chambre de Saint-Louis, malgré les efforts de la Régente pour les empêcher. Enhardis par le succès de leur résistance, les députés s'immiscèrent bientôt dans les affaires de l'état. L'opinion favorisait leurs entreprises ; la faiblesse d'Anne d'Autriche et les hésitations de Mazarin les encourageaient. Le Parlement s'imagina qu'il allait gouverner. Pour modérateur, il n'avait que son chef, tandis qu'il était secrètement poussé par les hommes les plus considérables dans l'Etat. Tout au commencement de la Régence, il s'était formé autour de la Reine une cabale qu'on appelait des *Importans*, à cause de l'espèce de morgue qu'ils tiraient de leur crédit, et que portait au dernier point son chef, le Duc de Beaufort. Elle s'était long-temps disputé, avec le Cardinal Mazarin, l'empire que ce dernier conserva sur l'esprit de la Régente. Du fond des exils où ils étaient dispersés, les Importans excitaient le Parlement, imploraient son appui et lui offraient leurs services. La gravité des magistrats ne put résister au plaisir de compter de tels cliens. Ils s'entendaient appeler *Pères de la Patrie* par les princes, la noblesse et le peuple. Tous les prenaient pour arbitres, et chacun leur confiait son destin. La foule des jeunes conseillers, charmée d'abandonner l'aridité de ses études et la monotonie de ses fonctions, se livra avec passion à une vie oisive et agitée, qui flattait à-la-fois sa paresse et son ambition. Déjà, ces beaux jours de la Régence chantés par nos poètes étaient écoulés. Le Parlement devint le foyer de toutes les intrigues. Le petit nombre de ceux qui y soutenaient le parti de la cour reçut le nom de *Mazarins*. Leurs adversaires prirent celui de *Frondeurs,* et dans cette guerre de sobriquets et d'épigrammes, où l'on fit tant d'usage du ridicule, Mathieu Molé était appelé la *Grande-Barbe,* à cause de la longue barbe qu'il portait.

Les disputes du Jansénisme se mêlaient à tous ces mouvemens. Le livre du jésuite Ayreau et celui du docteur Arnauld partagaient alors les évêques de la France. Le Recteur de l'Université ayant rendu plainte contre le premier au Parlement, celui-ci le condamna ; mais le Chancelier Séguier, qui protégeait les Jésuites, fit mander la compagnie par la Reine, et lui dit en son nom qu'elle n'avait point à se mêler de cette affaire, qu'il avait été défendu aux Jésuites d'enseigner la doctrine du père Ayreau, et qu'Arnauld serait envoyé à Rome pour y faire examiner son livre. Mathieu Molé, jaloux défenseur des privilèges de l'église de France, répondit : « que sans doute on n'ignorait pas l'obligation imposée aux Papes par les Concordats de donner aux Français des juges en France, et que, quoique M. Arnauld se

rendît à Rome par l'ordre de la Reine, et non sur un mandement du Pape, le saint-siège pourrait bien arguer de cet exemple et en abuser un jour. » Le zèle du Premier Président était encore échauffé dans cette circonstance par son amitié pour M. Arnauld et l'admiration qu'il ressentait pour ses ouvrages.

Cependant les assemblées de la Chambre de Saint-Louis continuaient. Le Premier Président avait tenu tête pendant trois jours aux clameurs des Enquêtes, qui furent plusieurs fois sur le point d'en venir aux voies de fait contre sa personne. La conduite de la cour ne l'embarrassait pas moins. Sans constance dans ses résolutions, sans suite dans ses projets, Anne d'Autriche manquait sans cesse à ceux qui voulaient la servir. Elle portait le caprice de son sexe dans la violence, et si quelquefois elle commençait à sévir, bientôt elle abandonnait tout, comme épouvantée de ce qu'elle avait entrepris. C'est ainsi qu'on la vit embarrassée de la personne du Président Barillon après qu'elle l'eût fait enlever, et se trouver trop heureuse que le Parlement le lui redemandât. Mathieu Molé qui portait la parole dans cette circonstance, dit : que l'ordre public ne permettait pas que, sur de simples soupçons, un officier du roi, ni qui que ce fût, pût être emprisonné autrement que par les voies publiques qui instruisent les juges de la vérité. »

Au lieu d'être secondé dans sa compagnie, le Premier Président n'y voyait personne à qui il pût se confier. La Reine ne le dédommageait pas de cet abandon, et loin d'apprécier ses lumières, elle le consultait rarement. Elle semblait s'en servir comme d'un bouclier, ou l'opposer comme un roc inébranlable (1) aux fureurs que son ministre avait excitées. Les magistrats capables d'être jaloux d'un rôle si pénible et si glorieux lui portaient une secrète envie. C'est à ce titre que De Mesmes et Talon étaient ses ennemis. Talon avait été son ami dans sa première jeunesse ; mais bientôt leurs opinions différentes les avaient divisés. Moins âgé et moins accessible aux leçons de l'expérience, Talon ne respirait que cet amour de l'indépendance et ces maximes républicaines dont Mathieu Molé avait connu de si bonne heure toute la vanité. D'ailleurs, la nature ne les avait pas formés l'un pour l'autre. La vertu de Talon était aussi exaltée que celle de Molé

(1) La devise de MATHIEU MOLÉ est représentée dans la belle gravure de son portrait en pied. Un rocher, au milieu d'une mer agitée par une tempête furieuse, est surmonté de ces mots : « STAT MOLE IMMOTUS. » (A. J. DE M.)

était solide. Il recherchait les sacrifices avec autant d'enthousiasme que Molé employait de modération à les attendre. Un seul mot les explique : Talon aimait par dessus tout la gloire; Molé lui préférait ses devoirs. Talon calomnia plus d'une fois dans son cœur celui qu'il avait aimé. Peut-être son esprit fut-il seul coupable ; car c'est la faiblesse des esprits supérieurs d'attribuer à l'intérêt les opinions qu'on ne partage pas. Au reste , Mathieu Molé fut le héros par excellence de l'amour de l'ordre et du devoir : c'est au maintien de l'ordre, au parfait accomplissement de ses devoirs qu'il dévoua modestement sa vie. On y voit ces vertus dédaignées du vulgaire le conduire presque à son insu à une renommée éclatante, et valoir à celui qui ne croyait être que juste et sage d'être comparé par ses ennemis aux hommes les plus brillans de son siècle , à Gustave , au grand Condé. Cependant , malgré l'injustice et l'envie dont il était entouré, Molé ne professait d'éloignement que pour la personne du Chancelier (1) ; mais il avait pour lui un mépris qu'il ne pouvait contenir : jamais il n'en supportait rien. Dans un lit de justice , le Chancelier l'ayant interrompu lorsqu'il parlait, il l'apostropha fièrement, en lui déclarant que nul n'avait le droit de l'interrompre lorsqu'il avait l'honneur d'adresser la parole au Roi. Fatigué cependant de tant d'épreuves, et sa santé étant altérée par le travail, il obtint un congé de la Reine pour aller prendre les eaux.

A son retour, il trouva l'agitation à son comble, et il reconnut les approches de la crise que l'on préparait. Les lits de justice se répétaient sans cesse et perdaient par là tout leur effet. Le peuple , en voyant les cours souveraines se réunir pour défendre ses intérêts , avait conçu les plus folles espérances. Il s'était flatté de voir disparaître tout d'un coup les impôts dont il se plaignait. De son côté, le Parlement se trouvait déconcerté par la faiblesse même d'Anne d'Autriche , qui lui accordait tout, tandis qu'il ne pouvait se contenter de rien. Engagé vis-à-vis du peuple , il y allait de sa sûreté de prolonger la querelle ; car il ne pouvait, avec quelque ombre de raison, demander à la Reine de réaliser le vain espoir de la multitude, et il n'était plus en son pouvoir d'apaiser ni de faire rentrer dans l'ordre les esprits qu'il avait soulevés. Cependant, personne n'acquittait les impôts, dans l'attente du parti que les compagnies devaient prendre, et les choses en vinrent au

(1) Charles de L'AUBESPINE , marquis de CHATEAUNEUF, né en 1580 et mort en 1653 , « *chargé d'années et d'intrigues* » a dit Madame de Motteville. (A. J. DE M.)

point que, faute de cent mille livres, l'armée de Flandre, après la bataille de Lens, ne put poursuivre ses succès; que l'armée d'Allemagne, commandée par Turenne, se débanda; que les Catalans voulurent se révolter parce que les Français, manquant d'argent, vivaient à discrétion sur leur territoire, et que le siège de Crémone fut levé.

Il ne fallait plus qu'une étincelle pour allumer l'incendie. Un chef parut, et la révolte éclata. Un homme singulier et qui sembla imprimer aux évènemens le caractère et la mesure de son génie, en prit alors ouvertement la conduite. Il avait en partage tous les dons de la fortune, et réunissait mille qualités brillantes que bornait toujours un défaut absolu de grandeur. Né dans un haut rang, il était doué en aventurier. Il portait l'habit d'un prêtre, et montrait l'audace d'un partisan. Galant auprès des femmes, dont il était aimé, malgré son extrême laideur, et dévot aux yeux du peuple dont il était respecté, malgré ses mœurs; esprit qui ne manqua que d'élévation pour aller au grand; ayant plus d'intrigue que de génie, d'entreprise que de vues; recherchant les embarras et même le péril, n'aimant de l'ambition que le jeu, croyant faire par ambition tout ce que lui inspirait son besoin d'émotion et sa passion pour le mouvement. Tel était ce fameux Coadjuteur de Paris, depuis Cardinal de Retz, noble ennemi de Mathieu Molé, et qui lui rend dans ses Mémoires une justice si généreuse. Il faut admirer l'art ou plutôt le dessein avec lequel la providence distribue les rôles, oppose les caractères pour les fins qu'elle se propose. Ici, la minorité de Louis XIV occasionait ces troubles; Mazarin en fournissait le prétexte, le Coadjuteur les excitait, et Mathieu Molé était appelé à les contenir. Placé à la tête d'une compagnie dans le sein de laquelle le Coadjuteur avait établi le foyer de ses intrigues, ces deux hommes se trouvaient dans une opposition constante, et ils étaient bien doués pour les personnages qu'ils avaient à remplir. Molé, avec sa haute stature, son visage noble et calme, sa façon grave, son langage concis et plein de dignité, en imposait autant que son adversaire pouvait séduire. Observateur aussi délié qu'un intrigant peut être habile, il pénétrait le mystère de toutes les intrigues avec autant de finesse que le Coadjuteur mettait d'art à les former. Cependant, sa pénétration surpassait de beaucoup son adresse, et, s'il savait tout expliquer, il était loin de savoir tout prévenir. L'élévation et la force dominaient dans son esprit comme dans son caractère, et le pouvoir qu'il prenait sur les hommes n'était pas assez accompagné de séduction. C'est ainsi qu'on le voyait chaque jour dompter la fureur du peuple par sa seule présence, ou arrêter

les entreprises de sa compagnie, sans qu'il pût jamais inspirer à l'un ou à l'autre un sentiment ou un projet. Le Coadjuteur redoutait surtout les effets de son éloquence, de laquelle il s'était senti lui-même quelquefois touché. Mathieu Molé était le seul homme de son temps qui dédaignât cette érudition et ces figures dont on faisait alors un si grand abus. Il parlait en peu de paroles, mais fortes et vives, qui ébranlaient l'imagination et saisissaient le cœur. Pour peu que le sujet le souffrît, il devenait pathétique, mêlant la patrie et l'honneur à tous ses discours. Une sorte d'incorrection ajoutait au naturel de ses tours, et il trouvait, en s'échauffant, des expressions si mâles et si vives, qu'elles devenaient pour ainsi dire inévitables, et que ceux qui l'entendaient étaient comme forcés de se rendre ou de rougir.

Le moment était venu où le Coadjuteur voulait que le Parlement portât les choses à l'extrême; mais la nouvelle de la bataille de Lens vint le contrarier dans ses projets. La Cour en prit autant de confiance qu'elle en aurait tiré d'avantages, si Mazarin avait su profiter de ces succès. Les factieux perdent toujours de leur pouvoir sur l'esprit des peuples lorsque l'armée triomphe. Les chefs de la Fronde, qui s'en aperçurent, dissimulèrent au lieu d'éclater; et Mazarin, qui les voyait calmes, les croyant vaincus, crut aussi qu'il ne lui restait qu'à punir. En conséquence il fait chanter un *Te Deum* à Notre-Dame (26 août 1648); le Roi, la Reine, le Parlement tout entier vont remercier Dieu de la victoire. A peine le Roi est-il sorti de l'église que des gardes se présentent avec l'ordre d'arrêter les présidens Blancménil, Charton, et le conseiller Broussel. Aussitôt, on court aux armes, on crie, on se précipite, tout est confondu. Le Coadjuteur est partout, conservant encore le pouvoir d'exciter après qu'il a perdu celui de contenir. Le Parlement se réunit dans le lieu de ses séances; une populace furieuse l'environne, et lui enjoint d'aller demander à la Reine la liberté des magistrats. Mathieu Molé était sur son siège, et présidait l'assemblée: sa figure n'annonçait aucune émotion. Il croit devoir se prêter au mouvement, dans l'espoir de le diriger, et part pour le Louvre à la tête de sa compagnie. Les barricades s'étaient renouvelées dans Paris comme pendant la Ligue. On en comptait douze cent soixante à dix heures du matin. Elles tombent toutes devant le Parlement, qui s'avance aux cris de *Vive le Coadjuteur! Point de Mazarin! Liberté à Broussel!* Arrivé au Louvre, le Premier Président peignit à la Reine, en termes énergiques, la situation de Paris. Elle l'interrompit, en disant: « Je sais qu'il y a du bruit dans la ville, mais vous m'en répondrez, Messieurs du

Parlement; vous, vos femmes et vos enfans. » En même temps, elle entra dans son cabinet; le Premier Président l'y suivit avec plusieurs magistrats, et comme il en sortait sans avoir rien obtenu, le Cardinal Mazarin vint lui annoncer qu'on rendrait les prisonniers si le Parlement voulait promettre de ne plus s'assembler. Mathieu Molé répliqua que le peuple croirait qu'ils avaient été forcés s'ils prenaient dans le palais de la Reine aucun engagement, et qu'ils allaient se retirer dans le lieu ordinaire de leurs séances pour en délibérer. Au retour du Parlement, les barricades s'ouvrirent encore; mais le peuple, morne et furieux, le menaçait par son silence, où semblaient déjà retentir des cris de mort. A peine le cortège touche-t-il à la troisième barricade que les hurlemens se font entendre. Cent soixante magistrats sont sur le point d'être massacrés. Cinq Présidens à Mortier, plus de vingt Conseillers, jettent dans la foule les marques de leur dignité, et cherchent leur salut dans la fuite. Alors un marchand de fer, nommé Raguenet, s'avance, et appuyant son pistolet sur le front du Premier Président : « Tourne, traître, lui dit-il, et si tu ne veux être massacré toi-même, ramène-nous Broussel, ou le Mazarin et le Chancelier en otage. » « Le Premier Président (dit le Cardinal de Retz), le plus intrépide homme à mon sens qui ait paru dans son siècle, demeura ferme et inébranlable. Il se donna le temps de rallier ce qu'il put de sa compagnie, il conserva toujours la dignité de la magistrature, et dans ses paroles et dans ses démarches. Il revint au Palais-Royal au petit pas, dans le feu des injures, des exécrations et des blasphèmes. Il était naturellement si hardi qu'il ne parlait jamais si bien que dans le péril. Il se surpassa lui-même dans cette circonstance, et il est certain qu'il toucha tout le monde, à la réserve de la Reine. » Enfin le Parlement promit de suspendre ses assemblées, et il sortit, ayant devant lui les carosses du Roi qui allaient chercher les prisonniers.

Cependant quelques jours après, Mazarin, qui n'était pas revenu de sa frayeur, fit sortir la Cour de Paris, pendant la nuit, et le Roi écrivit au Prévôt des Marchands qu'il abandonnait sa capitale, à cause des intelligences de quelques membres du Parlement avec les ennemis de l'Etat. En effet, les chefs de la Fronde avaient écrit au comte de Fuensendalgne pour s'assurer du secours de l'armée espagnole dans le cas où ils en auraient besoin. Le Parlement reçut des lettres-patentes qui le transféraient à Montargis; mais, au lieu d'obéir, il déclara le Cardinal perturbateur du repos public, et lui enjoignit de sortir dans huit jours du royaume. Les assemblées devenaient de plus en plus tumultueuses.

On voyait les généraux de la Fronde, tout couverts de poussière, venir siéger en armes parmi les magistrats. Sous le vêtement de ces derniers, on apercevait souvent une épée qui décelait leur crainte ou qui trahissait leurs desseins. Le Coadjuteur, suivi d'un cortège ressemblant à une armée, y traînait après lui une multitude qui s'obstinait à le considérer comme son pasteur. Il sembliat à son gré retenir ou exciter la tempête. Tous les jours, il essayait d'effrayer le Premier Président par les menaces du peuple qui remplissait les avenues du palais ; et tous les jours le sang-froid et l'intrépidité de ce dernier le déconcertaient davantage. « Si ce n'était pas un blasphème (écrit-il dans ses Mémoires) de dire qu'il y a quelqu'un dans notre siècle de plus brave que le grand Gustave et M. le Prince, je dirais que c'est M. Molé. » Le rôle de Mathieu Molé était extrêmement difficile. Obligé de ménager souvent sa compagnie pour conserver sur elle quelque pouvoir, il était réduit à composer sans cesse avec ses principes, afin de mieux servir, et l'Etat et la Cour ; tantôt écartant des poignards en paraissant ne pas les craindre, tantôt répondant aux invectives et aux injures par une raillerie fine qui en triomphait, tantôt en imposant par sa gravité, ou réveillant à propos les sentimens généreux par un mot heureux ou un trait d'éloquence. La gloire et la vertu ont sans doute un grand charme puisqu'il n'y a point d'époques si corrompues où l'on ne rencontre quelques hommes qui se dévouent à les servir. Peut-être aussi existe-t-il des esprits si profonds et si droits qu'ils sont nécessairement conduits par la vérité et la vertu ! Soit donc que Mathieu Molé fût passionné pour la vraie gloire, soit que son esprit habitât les hauteurs inaccessibles où l'on n'a plus que le ciel au-dessus de sa tête et le monde en spectacle à ses pieds : on le voit dans un temps où un prélat, des magistrats, s'abandonnaient d'autant plus impunément à leurs passions que le scandale était effacé par le désordre, choisir et mener une vie toute de sacrifices, sous le fer des assassins ; et, si l'on veut savoir où se reposait quelquefois cette vie si agitée, on trouve que les délassemens en étaient si purs que, pour en apprendre quelque chose, on est obligé d'interroger ses enfans. C'est parmi eux que Mathieu Molé épanchait son âme tout entière, et qu'il recevait enfin quelques consolations. L'aîné, M. de Champlatreux, qui avait été intendant de Champagne, et qui le fut dans la suite de l'armée du Prince de Condé, était alors conseiller au Parlement. Il partageait les dangers et les travaux de son père, et il en était digne. Il l'informait surtout avec soin de tout ce qui se passait dans sa compagnie ; car depuis quelque temps Molé ne la présidait pas. La Cour avait

fait des ouvertures d'accommodement aux principaux chefs de la Fronde et le Parlement avait envoyé des députés à Ruel pour traiter de la paix. Le Premier Président était à leur tête, et il conduisait la négociation, tandis que Mazarin s'appliquait à la traîner en longueur, lorsqu'on apprit que les Frondeurs, profitant de l'absence des députés, voulaient les faire révoquer, et dominaient absolument dans les assemblées. A cette nouvelle, Molé ne balança plus; il signa le traité, et courut où il croyait sa présence le plus nécessaire. Au lieu de changer la forme du gouvernement, comme s'en étaient flattés certains esprits; au lieu de satisfaire les prétentions personnelles des principaux Frondeurs, le traité, rédigé en vingt-et-un articles, obligeait le Parlement à se rendre à Saint-Germain pour la tenue d'un *Lit de Justice*, et le faisait renoncer aux assemblées de chambre, du moins pour l'année. Il accordait ensuite amnistie à ceux qui avaient pris les armes, et la Reine y faisait espérer qu'elle ramenerait bientôt le Roi à Paris.

Lorsque le Premier Président se rendit au palais pour la première fois, il trouva une telle affluence de bourgeois, de populace, de soldats, qu'il eut de la peine à arriver jusqu'au lieu de l'assemblée des Chambres. A son aspect, il se fit un profond silence. En entrant il prit la parole; à mesure qu'il avançait dans le compte qu'il avait à rendre, on voyait la consternation et la rage se peindre sur tous les visages. Mais, quand on entendit que Mazarin avait signé le traité, un cri général fit retentir la salle, et fut répété par le peuple dans toutes les enceintes du palais. Les Frondeurs accablaient Mathieu Molé de reproches et d'injures, lorsqu'un horrible bruit se faisant entendre aux portes de la grand'chambre, on vint dire que le peuple menaçait de les enfoncer, si on ne lui livrait sur l'heure le Premier Président. « Son visage, dit le Cardinal de Retz, fut le seul sur lequel il ne parut aucune altération à cette nouvelle. Au contraire, on y voyait quelque chose de surnaturel et de plus grand que la fermeté. Il prit les voix avec la même liberté d'esprit qu'il l'aurait fait dans les audiences ordinaires, et il prononça du même ton l'arrêt portant que les députés retourneraient à Ruel, pour traiter des prétentions des généraux, et pour obtenir que le Cardinal ne signât point le traité. La fureur du peuple ne faisant que s'irriter davantage, on proposa au Premier Président de sortir par les greffes et de se retirer ainsi chez lui sans être vu. « La Cour, répondit-il, ne se cache jamais. » Le Coadjuteur s'approcha pour le prier du moins de ne pas s'exposer qu'il n'eût eu le temps d'adoucir le peuple. « Eh! mon bon seigneur, lui répliqua Molé d'un air railleur, dites le bon mot. » Quoiqu'il me

témoignât par là, ajoute Gondi, qu'il me regardait comme l'auteur de la sédition, je ne me sentis pourtant en cette occasion touché d'aucun mouvement que de celui qui me fit admirer l'intrépidité de cet homme. Enfin, Mathieu Molé, ne voulant point attendre, sortit de la Grand'Chambre en s'appuyant sur le bras du Coadjuteur. Quand il parut, les cris et les menaces redoublèrent : pour lui, il avait l'air si calme, sa démarche était si paisible et si lente, qu'on eût dit qu'il se promenait seul avec le Coadjuteur. Un bourgeois lui appuya le bout de son mousqueton sur le front, en disant qu'il allait le tuer. Molé sans écarter cette arme et sans détourner la tête, lui dit froidement : « Quand vous m'aurez tué, il ne me faudra que six pieds de terre. » Arrivé chez lui, il se hâta d'écrire à la Reine le résultat de l'assemblée, puis il s'occupa pendant plusieurs jours de voir en particulier les plus ardens de sa compagnie, afin de les adoucir. Ses efforts furent couronnés d'un plein succès ; car, dès le lendemain, le Parlement déclara qu'il acceptait le traité, en se réservant de faire des remontrances sur certains articles, et en demandant des conférences pour régler les intérêts des généraux.

De tous les Frondeurs, le plus mécontent était sans doute le Coadjuteur. Il était le seul qu'on ne put satisfaire, parce qu'il ne souhaitait que la prolongation des troubles, et qu'il n'aimait que la faction. Aussi mettait-il tout en œuvre pour conserver son influence, et en ressaisir la portion qui semblait prête à lui échapper. Le Jeudi-Saint, le Parlement s'étant assemblé pour vérifier le traité de paix, on le vit affecter de prolonger la cérémonie des saintes huiles, qui le retenait à Notre-Dame. Le peuple, inquiet de ne point le voir paraître, le demandait à grands cris, et le Duc de Bouillon lui fit dire publiquement de venir au plus tôt apaiser la sédition par sa présence. Enfin, il arriva. Le Premier Président, en le voyant entrer, lui dit assez haut : « M. le Coadjuteur vient de faire des huiles qui ne sont pas sans salpêtre. »

La fortune semblait se plaire à opposer sans cesse l'un à l'autre ces deux hommes de mœurs et de caractères si différens. Une petite circonstance vint encore le prouver davantage. Madame de Chevreuse, dont le Coadjuteur était fort amoureux, étant revenue sans permission de Bruxelles où elle avait été exilée, reçut l'ordre de sortir de Paris sous vingt-quatre heures. Le Coadjuteur crut avoir besoin, pour la retenir, du Premier Président, et, pour cela, il résolut de lui persuader que l'ordre donné à madame de Chevreuse était une violation manifeste des dernières déclarations sur les lettres de cachet. Il alla d'abord trouver le Duc de Beaufort, pour l'envoyer porter à Molé de premières

paroles au nom du parti ; mais le Duc ne voulut jamais se charger de sa commission, et Gondi se vit forcé de la faire lui-même. Il se rendit donc chez Molé, et aussitôt il lui représenta avec beaucoup de chaleur le danger qu'il y aurait pour la Cour à violer aussi promptement les conditions de la paix, lorsque celui-ci, se hâtant de l'interrompre : « C'est assez, mon bon seigneur, lui dit-il ; vous ne voulez pas qu'elle parte, elle ne partira pas ; » puis, s'approchant de son oreille : « elle a les yeux très beaux. » Gondi, déconcerté, se retira, mais la Duchesse ne partit point.

Cependant, la tranquillité paraissait s'affermir tous les jours. Les chefs de la Fronde, à l'exception du Coadjuteur et du Duc de Beaufort, retournaient à la Cour, et l'on voyait partout les Royalistes et les Frondeurs réunis et confondus. Peu de momens suffirent pour réunir des hommes qui renonçaient à des intrigues plutôt qu'à des partis, qui avaient suivi leurs intérêts plutôt que leurs passions, et qui, au lieu d'opinions, n'avaient eu que des maîtresses. Le génie de Gondi triompha pourtant de cette tendance générale au repos. Il ne se méprit point sur l'indolence et la légèreté qui semblaient affecter tous les esprits. La nature du sien ne le rendant capable d'aucune suite, il n'en exigeait pas de ceux qu'il voulait remuer, et il leur communiquait d'autant mieux tout son mouvement. Il jeta d'abord les yeux sur le Prince de Condé, et à l'aide de la Duchesse de Longueville, il essaya de le brouiller avec la Reine. Mais ce jeune prince paraissant hésiter, et annonçant surtout alors qu'il ne pousserait pas les choses à l'extrême, le Coadjuteur le laissa s'entourer de *Petits-Maîtres*, tandis qu'il s'occupa de renouer les assemblées de Chambres dont il ne pouvait se passer. Depuis long-temps, les rentes de l'Hôtel-de-Ville ne se payaient pas, et les rentiers irrités, avaient nommé douze syndics, pour veiller à la conservation de leurs intérêts. Le Premier Président s'était opposé de tout son pouvoir à cette élection en soutenant que l'assemblée dont elle émanait était illégale, et le peuple avait pris quelque intérêt à ce débat. C'était plus qu'il n'en fallait à Gondi pour agir. Il fait nommer parmi les syndics le célèbre Joly, sa créature dévouée ; il lui ordonne de se faire au bras une blessure, et il aposte un autre de ses gens pour tirer sur Joly un coup de fusil quand il passerait dans la rue. Aussitôt, on répand dans Paris que le Cardinal Mazarin doit faire assassiner tous les syndics. Molé voit se précipiter à l'audience la jeunesse des Enquêtes et une multitude de rentiers. On crie qu'il faut à l'heure même assembler les Chambres. Il répond qu'il s'agit d'une affaire criminelle ordi-

naire, et qu'elle doit s'instruire selon les formes accoutumées. On le menace ; il résiste, et la discussion est remise au lendemain. Mais un incident changea dans la journée la face des choses, et fit prendre une autre direction au mouvement. Soit hasard, soit dessein, plusieurs coups de feu atteignirent la voiture vide du Prince de Condé, et plusieurs balles la traversèrent. A l'instant, des particuliers déposent qu'ils ont entendu dire qu'on veut assassiner le Prince et la *Grande-Barbe*, et que les auteurs du complot sont le Duc de Beaufort et le Coadjuteur. La Fronde, déconcertée, voit Paris en entier se tourner contre elle, et le nom de *Frondeur* devenir le synonyme d'*Assassin*. La Duchesse de Montbazon, Madame de Chevreuse, tremblantes, conseillent à leurs amans la fuite. Gondi rendu à son génie, et souriant aux embarras qui l'environnent, entraîne le Duc de Beaufort au Parlement. Ils trouvent les chambres assemblées, et ils entendent murmurer autour d'eux les mots de *Conjuration d'Amboise*. Le Premier Président déclare qu'étant parties, ils ne peuvent rester juges, et qu'en conséquence ils doivent se retirer. Le Coadjuteur réplique hardiment qu'ils sont prêts à le faire si le Prince de Condé et le Premier Président qui sont parties comme eux se retirent aussi. Condé reste, en faisant valoir sa qualité de Prince du sang. Pour Molé, quoiqu'il déclare ne se plaindre de personne et vouloir écarter de cette affaire tout ce qui le concerne, on exige qu'il se retire au greffe pendant qu'on délibérera sur la récusation présentée contre lui. Ici, sa constance vint échouer contre l'injustice : c'est la faiblesse des grandes âmes de ne savoir point la supporter. Il vit avec douleur une jeunesse factieuse se venger de l'ascendant que ses vertus lui avaient donné sur elle. Il quitte son siège ; mais, tandis qu'il en descend, ses ennemis aperçoivent enfin dans ses yeux quelques larmes. La pluralité de quatre-vingt-dix-huit voix contre soixante-deux décida qu'il resterait juge ; et le Cardinal de Retz avoue dans ses Mémoires que cette décision était juste, même dans les formes du palais. Le lendemain, lorsqu'il ouvrit l'assemblée, on remarquait encore en lui un reste de tristesse, qui se mêlait à sa gravité. Mais à peine était-on assis que le Président La Grange demanda qu'on mît en liberté un nommé Bélot arrêté sans qu'il eût été lancé contre lui de décret. Molé représenta que l'arrestation de cet homme avait été commandée par les circonstances, et qu'on en attendait des révélations importantes. Aussitôt, un certain Daurat, conseiller, s'écria qu'il s'étonnait qu'un homme pour l'exclusion duquel il y avait eu soixante-deux voix osât ainsi violer les formes de la justice à la vue du soleil. A ces mots, Molé saisissant sa barbe (geste qui lui devenait fa-

milier lorsqu'il était vivement emu), se leva en déclarant qu'il laissait sa place à celui qu'on en croirait le plus digne. Son mouvement faillit être le signal du carnage. En un instant, les deux partis furent rangés autour de leurs chefs, et se menacèrent. « Si le moindre laquais, dit le Cardinal de Retz, eût alors tiré l'épée dans le palais, Paris était confondu. »

Le soir même, Daurat ayant été faire ses excuses au Premier Président, celui-ci le reçut avec douceur et lui dit qu'il ne se souvenait plus qu'il l'eût offensé.

Cependant, le Prince de Condé affectait toujours la même indépendance, et ses dédains semblaient annoncer qu'il se croyait plus fort que tous les partis. Il exerçait à la Cour, et sur la Reine, un despotisme qu'elle ne pouvait plus supporter. Le Coadjuteur lui ayant fait quelques avances, il le repoussa avec mépris. Bientôt sa perte fut conjurée, et la Reine et la Fronde s'entendirent pour s'en débarrasser entièrement. Sa sécurité était si grande, qu'il se livra lui-même aux pièges qu'on lui tendait; et, le 18 janvier 1650, il se vit arrêter, par ordre de la Reine, avec le Prince de Conti et le Duc de Longueville. Aussitôt, la Princesse douairière de Condé implora la protection du Parlement et se hâta d'intéresser l'orgueil de la compagnie en lui adressant une humble requête, tandis que la Princesse, sa belle-fille, se rendait secrètement à Bordeaux, suivie de son jeune fils, et soulevait une partie de la Guyenne, aidée des partisans du Prince. Mathieu Molé avait pour Condé un attachement et un goût particulier : il en avait aussi reçu des marques d'estime. L'intérêt qu'il témoigna à la mère des Princes fut si marqué que, lorsqu'elle vint demander au Parlement de rester à Paris, malgré son exil, un conseiller s'écria « que le Premier Président n'avait qu'à la prendre chez lui. » Mais ce fut lorsque le Parlement en corps alla demander à la Reine la liberté des Princes que, s'abandonnant aux mouvemens de son cœur, Molé mit peut-être ses sentimens à la place des convenances dans le discours qu'il prononça.

« Sire, dit-il, nous ne doutons pas que V. M. ne connaisse l'état de la France. Elle sait ce que sont devenues tant de conquêtes, prix du sang et de la fortune de ses sujets. Elle sait combien de villes reprises, tant en Italie qu'en Catalogne, combien d'hostilités exercées au sein même de ses états. Elle a vu l'armée ennemie, perçant au cœur de son royaume, y forcer des places, et, aux yeux de l'armée française, répandre parmi ses peuples l'oppression et le malheur. Tels sont les fruits de cette politique infortunée à laquelle on doit attribuer encore nos divisions, nos

guerres civiles, le déchet de l'autorité royale, et les inquiétudes auxquelles VV. MM. ont été livrées sans qu'on puisse en prévoir la fin. Au retour de son voyage de Normandie, de Guyenne et de Bourgogne, les peuples, et cette compagnie elle-même, ne présentèrent à V. M. que des visages satisfaits. Le respect, Sire, captive les esprits de la plupart des hommes, et la soumission due à vos ordres ôta la liberté d'examiner la cause de nos troubles et de prédire ce que l'on prévoyait. Votre Parlement, s'accuserait aujourd'hui de son silence, s'il n'avait espéré alors que les auteurs de tant de conseils malheureux reculeraient d'eux-mêmes à la vue du désordre, et qu'à-la-fois l'autorité royale et les captifs illustres rentreraient incessamment dans tous leurs droits. Mais, en voyant se prolonger ignominieusement, au milieu du royaume, cette captivité des Princes de votre sang, dans un lieu où leur vie est en péril, oui, je le répète, où leur vie est en péril, votre Parlement, chargé de veiller à ce que la République ne reçoive aucun dommage, a redouté le jugement de la postérité, s'il refusait son intercession à ces princes infortunés. Il a craint que les pierres qui les enferment n'élevassent la voix, et que cette voix, entendue de toutes les provinces, n'excitât la France entière à travailler à leur soulagement. Quoi ! Sire, tant d'actions illustres, tant de batailles gagnées, ne fléchiront-elles pas V. M. et ne répondent-elles pas à tous les soupçons? S'il s'agissait d'un secret d'état, nous attendrions dans le silence que le temps vînt nous apprendre ce qu'il ne serait plus dangereux de publier. Mais les lettres de cachet, adressées aux compagnies, en voulant accuser les prisonniers, montrent assez leur innocence. Sire, les Princes de votre sang sont les conseillers-nés de la Cour, les étais véritables de l'Etat, les membres les plus précieux de la monarchie, et V. M., elle-même, ne peut frapper sur eux sans que le contre-coup ne retombe sur sa propre personne.»

Ce discours déplut à tous ceux qui l'entendirent. Le Duc d'Orléans fut blessé de voir représenter le Prince de Condé comme le plus ferme appui de la régence; Mazarin fut outré de la manière dont, sans y être nommé, il avait été peint. La Reine n'en fut pas moins choquée, et Louis XIV, alors âgé de treize ans, dit à sa mère que, sans la crainte de lui déplaire, il aurait chassé ou fait taire le Premier Président. Le public seul applaudit à ce discours, bien plus qu'il ne l'avait jamais fait aux plus belles actions de celui qui l'avait tenu.

Les princes n'obtinrent pas encore leur liberté, quoiqu'elle fût réclamée par tous les partis. Les chefs de la Fronde, et surtout le Coadjuteur, témoignaient pour eux un intérêt qui n'avait d'autre but que de se

concilier la faveur du peuple et de s'assurer du Parlement. Molé demandait seulement qu'on ménageât les formes et que l'on ne sortît point, envers la Cour, des bornes de la soumission et du respect. Ce fut chez lui que l'on minuta la requête en faveur des prisonniers. « Voilà, disait-il, en la dressant lui-même, ce qui s'appelle servir les princes en gens de bien, et non comme des factieux. » Il ne tarda pas à reconnaître combien il s'était trompé, et il eut occasion de se rappeler avec tristesse que le malheur des conditions élevées est d'avoir à se défendre des sentimens auxquels les autres hommes ne sauraient trop se confier. Son amitié pour Condé l'avait aveuglé sur ces mêmes intrigues qu'il avait jusque-là si bien pénétrées. La *Grande* et la *Petite Fronde* réunies s'emparèrent à son insu de l'esprit des magistrats, et les dérobèrent à son influence. On jeta le masque; et, ne gardant plus aucune mesure, on voulut exiger de la Reine de renvoyer Mazarin en même temps qu'elle rendrait la liberté aux Princes. Anne d'Autriche, isolée dans sa cour, crut qu'elle ne pouvait conserver son ministre, puisque Molé ne savait plus la défendre. Elle fit sortir le Cardinal de Paris, et se disposa à le suivre secrètement avec le Roi, son fils; mais Gondi, averti des préparatifs de sa fuite, vole au milieu de la nuit chez Gaston, tandis que mademoiselle de Chevreuse va sonner l'alarme chez tous les chefs du parti. En un instant, une multitude armée environne le Palais royal, et y tient la Reine et le Roi enfermés. Le Coadjuteur lui-même était inquiet de la manière dont le Parlement prendrait un tel attentat. Déjà ses créatures en assiégaient toutes les avenues, et avant le jour, il s'y rendit avec La Mothe et Beaufort. Sept heures sonnaient; ils espéraient arriver les premiers, lorsqu'en entrant dans la Grand'Chambre, ils aperçurent, à la lueur de la lampe qui éclairait la vaste enceinte, le Premier Président sur son siège qui appelait les affaires ordinaires. « Il montrait, dit le Coadjuteur, par son visage et par ses manières, qu'il avait de plus grandes pensées dans l'esprit. La tristesse paraissait dans ses yeux, mais cette sorte de tristesse qui touche et qui émeut, parce qu'elle n'a rien de l'abattement. » Monsieur arriva à neuf heures, et dit à la compagnie que les lettres de cachet pour la liberté des princes seraient expédiées dans deux heures. Mathieu Molé, poussant un profond soupir, s'écria : « Monsieur le Prince est en liberté, et le Roi, le Roi notre maître, est prisonnier....! » La Fronde avait ce jour-là pour elle le second personnage du royaume, et le Premier Président ne put rien pour la Cour, les princes revinrent, tandis que Mazarin se retira chez l'Electeur de Cologne. Condé triomphait plus puissant et plus exigeant

que jamais : il changea le ministère à son gré. Chavigny, sa créature dévouée, y entra, et la Reine crut obtenir beaucoup en remettant à Molé les sceaux qu'on l'obligeait d'ôter à Châteauneuf.

Le Duc d'Orléans n'avait point été consulté pour ces changemens, et tous les jours il voyait diminuer son crédit. Il jura pourtant qu'il ne laisserait pas les sceaux dans les mains d'un homme qui avait osé les recevoir sans son agrément, et il tint conseil avec les principaux chefs de la Fronde pour aviser aux moyens de les lui enlever. Le Coadjuteur voulait que ce fût à main armée, et Gaston, trop faible même pour la violence, ne put y consentir. Instruits de ce qui se passait, les nouveaux ministres, amis et collègues de Molé, l'abandonnèrent, et se rendirent chez la Reine pour lui demander de le sacrifier. Il en coûtait à Anne d'Autriche d'éloigner de son conseil et de sa personne le seul homme sur la vertu duquel elle pût compter. Elle prit la résolution généreuse de le consulter lui-même sur le parti qu'elle devait prendre. Molé, voyant son trouble, et connaissant mieux qu'elle la nécessité où elle se trouvait, ne la laissa pas achever; et saisissant la clef des sceaux, qu'il portait suspendue à son cou, il la lui présenta. Touchée de son mouvement, la Reine lui offre le chapeau de cardinal, mais il le refuse. Elle veut lui donner une place de secrétaire d'état pour son fils : elle est encore refusée. «J'accorde, s'écria-t-elle, sur l'heure, à votre fils la survivance de la charge de Premier Président. » Ici Mathieu Molé répond gravement « que M. de Champlatreux n'a point encore assez servi l'Etat pour mériter cet honneur. » Enfin, elle le prie d'accepter cent mille écus. Tout en lui exprimant sa profonde reconnaissance, il déclare respectueusement qu'il ne les recevra point. Le plaisir de refuser tant de grâces pouvait bien leur être préféré; mais Mathieu Molé ne songeait pas plus au dédommagement qu'il n'avait cru faire de sacrifices. On le vit se renfermer dans les fonctions de Premier Président, sans qu'il parût se souvenir d'en avoir jamais rempli d'autres. Peut-être avait-il l'orgueil de croire que la place la plus difficile était toujours celle qu'il méritait le mieux. Aujourd'hui, il la remplissait encore, car il allait avoir à combattre les entreprises de Condé, comme il avait eu à lutter contre les intrigues du Coadjuteur. Ce dernier, écrasé par l'ascendant du prince, s'était rapproché de la Régente et se bornait à la servir. Condé, au contraire, élevait si haut ses prétentions que ses ennemis l'accusaient de penser à la couronne. Cependant, le bruit s'étant répandu qu'on voulait l'arrêter une seconde fois, il se retira à Saint-Maur, en adressant une lettre au Parlement. Molé déclara qu'on

ne pouvait la lire sans avoir pris les ordres de la Reine. « D'ailleurs il convient, dit-il, d'agir avec d'autant plus de circonspection que si la retraite et la lettre de M. le Prince devenaient le signal de la guerre civile...» A ces mots, le Prince de Conti s'écrie en menaçant le Premier Président, « qu'il a offensé son frère. — Nul, répond M. le Premier Président, n'a le droit de m'interrompre ni de me blâmer dans la place que j'occupe. » Conti réplique qu'il n'a pu entendre accuser son frère de vouloir renouveler la guerre civile. — Telles n'ont point été mes paroles (reprend Molé avec chaleur), et elles n'auraient pas encore donné à Votre Altesse le droit de m'interrompre... Au reste, il n'est que trop vrai que la retraite des princes du sang de la Cour, et les lettres écrites par eux au Parlement, ont souvent causé la guerre civile : témoin celles allumées par le père, l'aïeul et le bisaïeul de M. le Prince de Conti. » Conti intimidé, fit ses excuses à la compagnie, et le Premier Président reprit son premier discours, en se servant des mêmes termes et de la même hypothèse, avec un sang-froid et une présence d'esprit qui étonnèrent tous les témoins.

Le prince de Condé restait à Saint-Maur, et déclarait qu'il ne reviendrait pas à la Cour avant que la Reine eût renvoyé les sous-ministres Servien, Le Tellier et Lyonne. A la fin, elle s'y détermina, mais en annonçant qu'elle allait rappeler Châteauneuf, La Vieuville et Molé. Condé répondit qu'il ne consentirait jamais à de pareils choix, et que sans doute, aucun de ceux qu'ils concernaient n'oserait se passer de son consentement. Toutes les fois qu'il paraissait au Parlement, Molé le conjurait de se laisser toucher par les malheurs de l'État, et ne cessait de lui rappeler ses devoirs envers son Roi et sa patrie ; mais il demeurait inflexible. Un jour même, suivi de sa petite armée, il eut l'air de disputer le terrain au Roi qu'il rencontra au cours, Le Premier Président l'apercevant ensuite, lui dit, « que c'était avec peine qu'il le voyait venir prendre sa place avant de s'être présenté chez le Roi ; que ses ennemis l'accusaient de vouloir élever autel contre autel. » Condé piqué répartit « que le Premier Président avait son intérêt à tenir ce langage. — Je n'en ai aucun, répliqua Molé, et je veux bien le dire, quoique je ne doive rendre compte de mes actions qu'au Roi. » De là, peignant les malheurs de l'Etat, et la situation de la famille royale, il apostropha le prince. « Est-il possible, Monsieur, que vous n'ayez pas vous-même frémi d'une sainte horreur en faisant réflexion sur ce qui s'est passé au cours ? » Condé ému, répondit qu'il en avait été au désespoir ; mais il ne changea rien à sa conduite.

Les choses en étaient venues au point qu'une crise était inévitable; les partis semblaient la désirer et la craindre également. La Reine était sans pouvoir, et même sans ministres; Condé entre le triomphe et la prison; Gondi au moment de perdre toute son influence, ou de dominer entièrement la Reine. Le Parlement, tout occupé de factions, avait cessé de rendre la justice. L'enceinte du palais n'offrait plus que l'aspect d'un camp. Chaque jour les deux partis s'y rendaient les armes à la main. Ils insultaient le Premier Président, l'appelaient *Mazarin*, et paraissaient prêts à l'égorger jusqu'à ce qu'ils fussent en sa présence; lorsque la séance du 21 août 1651 vint décider la querelle en ajoutant encore à la gloire de Molé. La Reine devait envoyer ce jour-là sa réponse aux mémoires justificatifs du Prince. Au point du jour, le Coadjuteur s'était emparé, avec les siens, de toutes les avenues du palais. Condé arriva quelques instans après, accompagné de tout son parti. En passant devant le Coadjuteur, il le mesura des yeux; Gondi répondit par des menaces. Au même instant, quatre mille épées se tirèrent et allaient se croiser sous les voûtes du palais, lorsque le Premier Président, se précipitant entre le Coadjuteur et Condé, les conjura au nom de Saint Louis, de ne pas ensanglanter le temple de la justice. A la vue de Molé suppliant, les combattans s'arrêtèrent, et Condé, le premier, donna ordre à ses gens d'évacuer le palais. Gondi imita son exemple, mais, comme il sortait du parquet, le Duc de La Rochefoucauld lui prit la tête entre les deux portes, et cria aux partisans du prince de le tuer. M. de Champlatreux, qui se trouvait parmi ces derniers, accourut au bruit et poussant rudement M. de La Rochefoucauld, il dégagea le Coadjuteur, en déclarant qu'un pareil assassinat ne se commettrait jamais en sa présence.

« En rentrant dans la Grand'Chambre (dit le Cardinal de Retz), j'annonçai à M. le Premier Président que je devais la vie à M. son fils qui avait fait dans cette circonstance tout ce que la générosité la plus haute peut produire. En effet, il était, en tout ce qui n'était pas contraire à la conduite et aux maximes de M. son père, attaché à M. le Prince jusqu'à la passion. Il était persuadé, quoique à tort, que j'avais eu part dans toutes les séditions vingt fois faites contre son père pendant le siège de Paris. Rien ne l'obligeait de prendre plus de part au péril où j'étais que Messieurs du Parlement, qui demeuraient si paisiblement en leurs places. Il s'intéressa dans ma conservation jusqu'au point de se compromettre avec son parti. Il y a peu d'actions plus belles, et j'en conserverai la mémoire avec tendresse jusqu'au tombeau. »

Cette séance du 21 août parut ouvrir les yeux de la Reine. Mais, passant de la timidité à la violence, elle voulut, dès le soir même, défendre au Prince de Condé et au Coadjuteur de paraître désormais au Parlement. Molé se rendit aussitôt auprès d'elle, et il lui fit sentir qu'elle ne pouvait confondre une des plus belles prérogatives qu'un prince du sang tînt de sa naissance avec une faveur que les Coadjuteurs de Paris tenaient du Parlement. Au reste, Madame (ajouta-t-il), mon devoir peut seul m'inspirer cette réflexion; car la manière dont M. le Coadjuteur a reçu le *petit* service que mon fils a *essayé* de lui rendre ce matin m'a touché si sensiblement qu'il m'en coûte beaucoup d'insister sur une chose qui pourra bien ne pas lui être agréable. » La Reine se rendit à la justesse de ces représentations. Le Premier Président courut chez Gondi, et lui raconta naïvement ce qui s'était passé chez la Reine et ce qu'il y avait dit. Gondi le remercia de l'avoir ainsi tiré avec honneur d'un très mauvais pas. « Il est sage (reprit Molé) de le penser et encore plus honnête de le dire. » En même temps, ils s'embrassèrent en se jurant amitié. « Je la tiendrai (s'écrie Gondi dans ses Mémoires); je la tiendrai à toute sa famille avec tendresse et reconnaissance. » Peu de jours après, le Roi alla déclarer sa majorité au Parlement, et Châteauneuf, La Vieuville et Molé furent rappelés au ministère. En apprenant que ce dernier rentrait au conseil, Condé déclara qu'il ne paraîtrait plus à la Cour, et il partit pour la Guyenne.

Quelques jours après que Molé eut reçu pour la seconde fois les sceaux, la Reine se retira avec le Roi à Bourges, et il resta à Paris, réunissant et exerçant à-la-fois les fonctions de Garde-des-Sceaux et de Premier Président. Sa position alors devint plus pénible qu'elle ne l'avait jamais été. Les chefs de parti le ménageaient et même le respectaient; mais le peuple reportait sur lui toutes ses fureurs. Sa porte était sans cesse assiégée d'une multitude irritée qui demandait le retour de la Cour, et la diminution des impôts. Un jour qu'il travaillait avec le Maréchal de Schomberg, on vint lui dire que le peuple allait enfoncer sa porte, et demandait sa tête. Le Maréchal lui proposa de faire dissiper l'attroupement par les Suisses qui l'accompagnaient : « Non, Monsieur le Maréchal, lui répondit-il en souriant, laissez-moi terminer seul cette affaire, car j'ai toujours pensé que la maison d'un Premier Président doit être ouverte à tout le monde. » En effet, dès qu'il parut, l'émotion s'apaisa et le peuple ne tarda pas à se retirer.

Mathieu Molé reçut, vers ce temps, l'ordre de se rendre à Bourges, pour y exercer ses fonctions auprès du Roi. Quoique né très fort, il com-

mençait à sentir le besoin du repos. Il s'éloigna sans peine de Paris, et de ces scènes tumultueuses, auxquelles son âge le rendait moins propre; mais la nouvelle de son départ répandit partout l'effroi. Ce fut le dernier hommage de tous les partis à l'homme juste dont la seule présence les avait préservés tant de fois de la colère du peuple. Le Duc d'Orléans le conjura de rester. Le Maréchal de Lhospital, gouverneur de Paris, Chavigny, le Coadjuteur, voulurent l'entretenir séparément. Talon le vit le dernier. « Je remarquai (dit-il), pour la première fois, dans son âme, un grand fonds de tristesse et de dégoût. » En effet, Mathieu Molé savait que Talon ne l'aimait pas, et il s'épancha devant lui, ce qui est le comble de l'amertume. « Depuis sept mois (dit-il), le peuple ne cesse de demander ma mort; chaque soir on vient me dire que je périrai le lendemain, et la Cour me traite moins comme un serviteur qui lui est agréable que comme un homme qui lui est nécessaire. Une simple lettre de cachet m'ordonne de me rendre à Bourges, sans qu'aucun avis du Secrétaire d'état s'y trouve joint, sans qu'on se mette en peine de me faire connaître la situation présente. Au reste, je porterai à la Cour le même esprit dont vous m'avez toujours vu animé dans la Grand'-Chambre; je ferai tous mes efforts pour empêcher le retour du Cardinal; je dirai la vérité: après quoi il faudra obéir au Roi. »

Mathieu Molé tint cette parole jusqu'à son dernier jour, car il mourut Garde-des-Sceaux. Pendant les trois années qu'il vécut encore, sa vie, pour être moins agitée, n'en fut pas moins utile. Il prit de l'autorité dans le conseil, et ne cessa d'y rendre des services importans.

La mort vint le surprendre au milieu de ses travaux, ou plutôt, elle ne le surprit point. Mais il avait soixante-douze ans, et il travaillait encore.

Né avec une imagination vive et un esprit contemplatif, il n'avait pas même consulté son naturel dans le choix de ses vertus. Sa vie, toute dévouée au bien public, ne présente pas le moindre retour vers ses premiers penchans. Le magistrat avait remplacé l'homme, et ses facultés s'étaient réglées sur ses devoirs. Au terme de sa carrière, on ne vit point se réveiller en lui ces regrets si ordinaires aux vieillards. Il n'éprouva pas le besoin d'aller goûter dans la retraite le souvenir de ses sacrifices.

Il ignora cette sorte de rêverie des derniers jours que produisent les illusions détruites, et qui consolent de tout ce qui échappe par le plaisir d'en être détrompé.

Exempt d'infirmités et de mélancolie, comme un ouvrier robuste vers la fin de sa tâche, il s'endormit (3 janvier 1656).

Ici donc, ô grand homme! je termine ton éloge avec ta vie : il ne m'est permis de te louer qu'en racontant tes actions. Dès l'âge le plus tendre, je m'appliquai à te connaître, et je portai le poids de tes exemples! Aujourd'hui, je mets ma gloire à consacrer par cet écrit ma vénération pour tes vertus. Avec quel pieux empressement n'ai-je pas recueilli les moindres particularités de ton histoire! Peut-être, hélas! t'ai-je plus connu que celui de tes enfans auquel je dois le jour! Car, ne crains pas, ô mon père, que je t'oublie, lorsque ma faible main tente d'élever ce monument à l'honneur de notre nom. J'ai le droit de révéler l'excellence ignorée de ta vie. Tu fus juste parmi les justes, et le crime, en te prenant pour victime, s'est montré équitable envers toi! Si du séjour que tu habites, tes regards s'abaissent encore sur la terrre, puisses-tu les reposer sur un fils que tu trouves digne de toi! Puissent tes regards le soutenir dans sa carrière, et quand il en atteindra le terme, lui voir rendre avec honneur un nom que tu lui as transmis!.... (1)

Le Comte MOLÉ,

Pair de France, Président du Conseil des Ministres.

(1) Parce que la permission nous a été gracieusement accordée de reproduire cet écrit, il y aurait plus de gratitude que de discrétion de notre part, à nous prévaloir de cette faveur pour entreprendre l'éloge du noble auteur, en lui faisant application de plusieurs passages de cette Notice même.

Permettons-nous seulement une réflexion que l'objet de notre fondation nous inspire. Depuis sept ans, chaque fois que nous avons fait notre choix d'HOMMES UTILES qui aient donné de grands exemples et dont la mémoire soit justement honorée, nous avons aimé à retrouver dans leurs descendans cette belle hérédité du talent et du caractère qui avaient rendu leurs noms illustres. Dans une époque telle que la nôtre, après tant de révolutions, les hommes de cœur et de talens, héritiers de beaux noms historiques, sont en plus petit nombre et ne méritent pas moins de confiance que les hommes nouveaux de capacité la mieux éprouvée!.... Les MOLÉ, les BROGLIE, sont rares!.... On est heureux d'avoir

à publier que, par un sentiment d'honneur national, les Français sont portés généralement à respecter ces illustrations héréditaires dont il reste déjà si peu de représentans dans l'histoire de notre pays !

La filiation des MOLÉ s'établit de la manière suivante, d'après la série des portraits de famille conservés au château de Champlatreux : I°. EDOUARD MOLÉ, Procureur-général pendant la Ligue et Président à Mortier ; mort en 1614. — II°. MATHIEU MOLÉ, fils du précédent ; m. 1656. — III°. JEAN-EDOUARD MOLÉ, de Champlatreux, fils du précédent ; Président à Mortier ; m. 1682. — IV°. JEAN-BAPTISTE-MATHIEU MOLÉ, fils du précédent ; Président à Mortier ; m. 1711. — V°. MATHIEU-FRANÇOIS MOLÉ, fils du précédent ; Premier Président du Parlement de Paris ; mort en 1793. — VI°. EDOUARD-FRANÇOIS-MATHIEU MOLÉ, fils du précédent ; Président à Mortier ; mort sur l'échafaud révolutionnaire, en 1794. — VII°. Son fils LOUIS-MATHIEU MOLÉ, le Pair de France et Président du Conseil des Ministres, était alors dans sa quatorzième année : il fut élevé à la rude école du malheur et ne dut son instruction qu'à lui-même. La Notice que nous venons de reproduire sans additions ni changement, fut un des premiers essais de sa jeunesse.

A. JARRY DE MANCY,

FONDATEUR

De la Société Montyon et Franklin (Hommes utiles)

ET DU

LIVRE D'HONNEUR DES CENT VILLES DE FRANCE.

(5 janvier 1839.)

ROLLIN.

CHARLES ROLLIN.

« Hommes célèbres et si dignement célèbres, puisque vous l'êtes surtout pour avoir été *Utiles ;* vous qui fûtes, de siècle en siècle, les instituteurs de la génération naissante, les maîtres et les modèles à-la-fois de la saine littérature, de la pure morale et de la vraie religion qui en est la sanction et le soutien ; ombres des Gerson, des Dumoulin, des Duval, des Rollin, des Hersan, des Coffin, des Grenan, des Le Beau, et de tant d'autres qui ont attaché leur nom à des monumens à jamais précieux pour les amis des lettres et des mœurs, vous ne rejetterez pas l'hommage que je vous adresse au milieu d'eux. »

Ce tribut de vénération payé à la mémoire de Rollin parmi tant d'autres noms si dignes d'être associés au sien, se trouve dans un des discours par lesquels La Harpe a fait précéder les diverses parties de son cours de littérature. Aucun début ne nous a paru mieux convenir à cette notice, puisque l'on y trouve la pensée de notre ouvrage, cette pensée d'*Utilité* qui seule peut y assigner une place aux noms illustres.

ROLLIN (Charles) naquit à Paris, le 30 janvier 1661 : il était le second fils d'un coutelier de cette ville. Destiné de bonne heure à la profession paternelle, il n'eût probablement jamais quitté, comme il le disait lui-même, l'*antre des Cyclopes pour le Parnasse*, si un vénérable Bénédictin des Blancs-Manteaux, frappé des heureuses dispositions de cet aimable et pieux enfant qui servait quelquefois sa messe n'eût obtenu pour lui une bourse au Collège des *Dix-huit*, dont les élèves suivaient les cours publics du Collège du Plessis. Les progrès du jeune boursier furent rapides, ses succès brillans. « Quel instituteur il promet à l'enfance, celui qui simple enfant lui-même, est appelé *Divin* par ses maîtres ; titre autant mérité par l'inaltérable douceur de

ses mœurs que par la supériorité de ses talens (1). » Tout révèle en lui l'homme qui croît pour la jeunesse et pour cette Université dont il fera la gloire en se rendant l'interprète de ces doctrines auprès des races à venir.

Curieux de connaître l'heureux et modeste vainqueur de leurs fils, d'éminens personnages s'empressèrent de leur donner pour compagnon de plaisirs, les jours de congé, celui qui ne trouvait pas d'émule dans la classe. « Devant l'humble boutique de sa mère, dit un biographe (2), s'arrêtait souvent le carrosse d'un ministre du grand Roi, du successeur de Colbert, M. Le Pelletier, dont les enfans, camarades de Rollin, venaient le prendre ou le ramener, et où souvent Rollin, à la grande surprise de sa mère, montait et se plaçait sans façon le premier, quand il les avait vaincus dans les compositions du collège. Rollin conserva toute sa vie pour le protecteur de sa jeunesse un respect tendre, et une reconnaissance qu'il croyait ne pouvoir jamais assez acquitter. Il fut l'ami constant des fils de ce ministre, surveilla l'éducation de leurs enfans et s'attacha de plus en plus à cette respectable famille, par ce sentiment aimable qui se nourrit des souvenirs de l'enfance, et qui s'étend à tout le reste de la vie. »

Après avoir achevé ses humanités et sa philosophie, au collège du Plessis, Rollin se consacra pendant trois années à l'étude de la Théologie en Sorbonne, et sans être engagé dans les ordres, il était clerc tonsuré et portait l'habit ecclésiastique : il avait alors vingt-deux ans. Le docte et vertueux Hersan voulait avoir son élève de prédilection pour successeur dans sa chaire de Rhétorique au Collège du Plessis : Rollin se refusa à l'éclat de ce début; l'on fut obligé de faire violence à sa modestie, pour qu'il acceptât la chaire de seconde (1683). Quatre ans après il passa à celle de rhétorique et, dès 1688, sur une nouvelle démission d'Hersan, il cumula ces fonctions avec celles de professeur d'éloquence au Collège Royal. Ainsi, dès l'âge de vingt-sept ans, Rollin se trouva porté comme malgré lui à l'apogée de la carrière de l'enseignement. L'influence de son exemple et de ses leçons dans le Collège fut grande. Notre vieille Université lui dut plus d'une réforme salutaire : il donna à l'étude de la langue française la place que des hommes de routine s'obstinaient à lui refuser; il introduisit la règle de faire apprendre par cœur aux

(1) M. Aug. Trognon, *Eloge de Rollin.*

(2) M. Patin, dans le *Plutarque Français.*

écoliers les plus beaux morceaux de nos meilleurs auteurs; il ranima l'étude du grec, qui languissait négligée; enfin, pour les solennités de Collège, il substitua des exercices académiques aux représentations théâtrales. Après avoir pendant dix années accompli tous les devoirs du professorat, Rollin sentit, sinon le besoin du repos, du moins celui de se décharger d'une partie de ses travaux classiques pour se livrer entièrement à l'étude. Il résigna sa chaire du Plessis, et ne retint de ses fonctions publiques que la chaire d'éloquence au Collège royal ; encore ne l'exerçait-il alors qu'à titre de survivance et sans aucun émolument. Il avait sept cents livres de rentes et ce modique revenu lui suffisait. Mais il ne goûta pas long-temps les charmes de son studieux loisir. Nommé Recteur à la fin de l'année 1694 et continué deux ans de suite, il s'acquitta avec une consciencieuse exactitude de toutes les obligations de sa place. Il remit en vigueur le statut salutaire qui enjoignait au Recteur de faire la visite des Collèges ; il rétablit la discipline, redressa plusieurs abus et convertit en loi l'usage où l'on était dans les classes de faire précéder la leçon par la lecture, et par une courte explication de quelques versets de l'Écriture sainte.

« Maintenir le rang, les hommes, les droits de l'Université ; la défendre des entreprises des corporations rivales ; concilier les prétentions opposées des compagnies de diverse origine dont elle se composait, rappeler chacun à son devoir et accorder avec le soin de l'utilité publique de justes égards pour les personnes ; savoir braver au besoin les malignes interprétations, les soupçons offensans, le mécontentement, la haine : tous ces devoirs, tous ces dangers de la charge qui lui était commise ; Rollin ne se les dissimulait pas. Il les a plus d'une fois rappelés dans des discours par lesquels, aux divers renouvellemens de son autorité, il renouvelait ses engagemens : ils contiennent comme l'histoire morale de son Rectorat (1). » Soutenu par le sentiment du devoir, il triompha de sa modestie naturelle au point d'engager avec des personnages puissans, pour la défense de certaines prérogatives honorifiques, des luttes, qui n'étaient pas toujours sans danger et qui lui ont valu à lui, qui, simple particulier n'eût disputé le pas à qui que ce fût, une mention de l'auteur du *Traité des Préséances*. (2)

A la fin de son Rectorat et lorsqu'il surveillait les études des neveux du Cardinal de Noailles, il fut appelé par le Parlement à la place de

(1) M. Patin, *Plutarque Français*.

(2) *Ibid.*

Coadjuteur à la principalité du Collège de Beauvais. Rollin, après avoir long-temps hésité, accepta en 1699 un emploi qu'il remplit pendant treize années avec le plus éclatant succès. « Il fallait, dit un moderne (1), qu'il passât ainsi par toutes ces fonctions diverses dont le but est toujours le même, pour apprendre à connaître sous toutes ses faces ce grand art de l'éducation, où il y a tant de choses à savoir, et où il est si dangereux de rien ignorer. » Le premier soin de Rollin fut de séparer le Collège de Beauvais de l'administration rivale et des désordres communs d'un Collège limitrophe, le Collège de Presles, auquel on l'avait réuni au grand détriment de la discipline et des études. Cette séparation obtenue, il restait à la couronner par l'établissement d'un mur de clôture et de quelques constructions pour lesquelles les fonds manquaient. « Ici reparaît dans l'histoire de Rollin comme sa Providence assidue, son vieux professeur Hersan, qui donne de sa bourse deux mille écus pour un objet qui ne l'intéressait en rien, sinon par l'affection qu'il portait au nouveau principal et par l'amour du bien public. Voilà comment ces maîtres admirables plaçaient leurs économies (2) ! » Rollin n'épargna pas non plus les sacrifices pécuniaires pour attacher à son Collège des universitaires vraiment dignes de le seconder, un Guérin, un Coffin, un Heuzet (3), enfin un Crévier, enfant d'artisan comme lui, dont il cultiva généreusement, en souvenir des secours donnés à sa jeunesse et dans la même espérance, les dispositions naissantes. Pour connaître la manière dont il gouverna le Collège de Beauvais, il faut lire le *Traité des Études*, dans lequel, selon le témoignage de Crevier, Rollin s'est peint lui-même sans le vouloir en traçant le portrait d'un excellent principal, « si ce n'est peut-être qu'il a mieux fait qu'il n'a dit. »

Une vie si pure et si utilement employée ne devait pas être à l'abri de la persécution. L'amitié de Rollin pour quelques solitaires de Port-Royal dispersés par l'exil ; plusieurs écrits où il défendait avec simplicité leurs doctrines, qu'il croyait celles de la vérité, avaient excité depuis long-temps contre lui des préventions redoutables (4). En 1712, il reçut l'ordre de quitter le Collège de Beauvais. Il avait alors atteint

(1) M. Aug. Trognon, *Eloge de Rollin.*

(2) M. Patin, *ibid.*

(3) Guérin, né en 1711, mort en 1782, fut Recteur de l'Université.... Coffin (voyez HOMMES UTILES, 1838)... Heuzet, auteur du *Selectæ e profanis Scriptoribus Historiæ.*

(4) M. Noël Inspecteur-général des Études, *Biographie universelle*, t. XXXVIII, p. 481.

sa cinquantième année, et la manière utile dont il employa ce loisir forcé trompa les espérances de ses ennemis et de ses envieux en jetant les fondemens de sa renommée qui ne périra point. Il s'occupa d'abord de préparer une édition classique de Quintilien, la seule qui soit encore aujourd'hui répandue dans les Collèges. Le Rhéteur romain qu'il expliquait au Collège-Royal lui plaisait par sa solidité, son agrément et l'instruction morale mêlée à tous ses préceptes. Rollin en retrancha tous les détails peu propres à former des orateurs et des hommes de bien; mit des sommaires raisonnés à la tête de chaque chapitre, accompagna le texte de petites notices, et au commencement de 1715 publia cette édition, avec une préface élégamment écrite en latin et qui par le fond des pensées est un excellent morceau de littérature et de critique.

Cependant Rollin fixa de nouveau le choix du corps enseignant pour être élevé aux premières dignités universitaires. En 1717, la Nation de France l'élut pour son procureur. Les procureurs des Nations dont se composait la Faculté des Arts formaient avec les doyens des trois autres Facultés le Conseil du Recteur. Deux ans après, il fut désigné pour être l'organe de la reconnaissance de l'Université, à l'occasion de l'instruction gratuite que venait d'accorder le jeune Roi Louis XV, ou plutôt le Régent Philippe d'Orléans, en abandonnant à l'Université une part considérable dans les revenus des postes (1). La harangue publique que Rollin prononça offrait le tableau du plan d'éducation suivi dans les établissemens de l'Université. Cette esquisse parut au corps enseignant si flatteuse, si vraie, que par une délibération expresse, il fut invité à donner dans un ouvrage spécial, les développemens que n'avait pu comporter la rapidité d'un discours. C'est à cette circonstance glorieuse pour Rollin que l'on doit le *Traité des Etudes*. Réélu recteur en 1720, pour réviser les statuts de l'Université, il s'occupait de procéder à cette réforme lorsque l'expression indiscrète de ses opinions jansénistes qu'il laissa échapper dans un discours d'apparât, mit le gouvernement dans le cas de lui demander sa démission. Il lui fallut désormais se réduire à ne plus servir l'éducation de la jeunesse que de la plume. « Ne l'en plaignons pas trop, puisque ses écrits, dénoûment d'une vie si active

(1) Rollin a célébré encore ce bienfait dans une digression à propos des postes et relais institués par Cyrus. Ces digressions qui ne sont permises qu'à un instituteur, et Rollin, en s'élevant au rang d'historien, ne voulait pas être autre chose, donnent un caractère inimitable à ses utiles écrits.

et si utile, lui ont fait une sorte de Rectorat bien autrement important que celui qui lui échappait (1). » L'ouvrage que la confiance de l'Université lui avait comme imposé, le *Traité des Etudes*, parut de 1726 à 1728.

Quel immense trésor de raison et de lumières est renfermé dans ce livre où Rollin a déposé tous les résultats de sa longue et savante expérience ! Admirable éducation, qui, telle qu'il l'avait conçue, pourvoyait à tout, sanctifiait la science par la morale et la morale elle-même par la religion ! Régulier dans son ensemble, ce corps complet de doctrine, embrasse l'antiquité tout entière avec ses orateurs et ses sages, épurée par les dogmes du christianisme et enrichie des idées d'une civilisation nouvelle. Avec quel plaisir on suit l'auteur au sein de la vie intérieure du Collège, au milieu de tous ces détails d'une discipline domestique, où il n'y a que de petites choses, mais qui toutes concourent à l'œuvre la plus grande et la plus importante de la vie humaine ! Quel charme indéfinissable dans cette naïve éloquence du cœur qui anime les leçons du bon Recteur, dans cet heureux mélange de gravité et de douceur, d'austérité et de grâce ! La poétique antiquité eût cru reconnaître la sagesse aux cheveux blancs de Nestor, et le Christianisme y retrouve l'auguste pureté des traditions évangéliques. En un mot, comme l'a dit un des panégyristes de Rollin, « il a là plus qu'un bon livre : c'est une des meilleures actions d'une vie qui n'en compte que de bonnes. » (2)

Au surplus, il suffit de citer les dernières lignes du *Traité des Etudes*, pour mettre à même d'apprécier dans son auteur le *Véritable Saint de l'Enseignement*, selon l'heureuse expression de M. Villemain. « Me voici, dit Rollin, arrivé à la fin de mon ouvrage. Je ne crois l'avoir entrepris que dans des vues de bien public, pour être de quelque secours, si je le pouvais, aux jeunes gens et à ceux qu'on charge de leur éducation. Je n'ai point cherché à y rien dire qui pût faire la moindre peine à aucun de mes confrères, ni à qui que ce soit. Si pourtant cela était arrivé contre mon dessein, et sans que je m'en fusse aperçu, je les prie de ne pas me l'imputer, et d'interpréter en bonne part ce qui me sera échappé sans mauvaise intention. Après cet avertissement, il ne me reste qu'à prier celui qui est le maître unique des hommes ; de qui vient toute lumière et tout don excellent ; qui dispense les talens comme il lui plaît ;

(1) M. Patin, *ibid.*

(2) *Eloge de Rollin*, par M. Trognon, à qui j'emprunte d'ailleurs plus d'un trait pour caractériser le *Traité des Etudes*.

à qui seul appartient de parler au cœur aussi bien qu'à l'esprit; de le prier, dis-je, qu'il veuille répandre sa bénédiction, sur cet ouvrage, sur son auteur, sur les enfans, sur les pères, les mères, les maîtres, les domestiques; en un mot sur tous ceux qui sont employés à l'éducation de la jeunesse.... »

N'en doutons pas, le ciel a répandu sa bénédiction sur l'œuvre de Rollin. Son *Traité des Etudes* a porté ses fruits aussi bien sous le rapport littéraire que sous celui de la morale. Dans ce livre, il a renversé, « l'échafaudage des anciennes rhétoriques, et tout cet étalage de procédés oratoires que le génie grec lui-même avait trop réduit en système et qui était devenu la plus fausse et la plus puérile de toutes les sciences. A ces règles arbitraires qu'on l'accusa de négliger, il substituait l'intelligence et la vive admiration des grands modèles; il ramenait l'art au bon sens et aux expériences du génie (1). » L'élève de Rollin jeté dans la foule naissante du Collège « y grandit sous la loi d'une vigilante discipline, sous la garde de la religion, partout présente à son jeune cœur, et mêlée à ses études par l'imagination et l'éloquence; il étudie avec une ardeur salutaire les modèles de grâce et de sublime que l'on met sous ses yeux; il est à-la-fois instruit et candide; et la préoccupation même du savoir prolonge son innocence. Il n'a pas, comme on le dit, appris seulement des mots, mais toutes les vérités intellectuelles, toutes les nuances morales que renferme la perfection du langage. Il a étudié dans le travail de la traduction la méthode pour penser. Il a recueilli, ainsi que le voulait Rollin, mille notions de philosophie, d'histoire, de sciences naturelles, qui sont comme la matière de l'art d'écrire et de penser. De plus, encore enfant par le cœur, il a commencé la vie d'homme par un noviciat de travail assidu. Il a fait avec zèle et persévérance son état d'étudiant, comme il remplira plus tard quelque devoir public : c'est qu'il est élevé pour la société et non pas hors d'elle comme l'Emile de Rousseau, et il apprend, dès le jeune âge, à quel prix elle donne son estime. Ces maximes d'éducation, Rollin les avait puisées dans son expérience, et dans le commerce de quelques amis vertueux. Son *Traité des Etudes* est une continuation de l'enseignement de Port-Royal. Seulement son âme affectueuse adoucit l'austérité de l'ancienne école janséniste et rend la même pureté plus aimable. Il emprunte aussi à cette grande école, sur laquelle Pascal a jeté sa lumière, un goût de

(1) M. Villemain, *Cours de Littérature française.*

sciences et de recherches qui devait étendre l'instruction de la jeunesse. » (1)

Monument de raison et de goût comme ouvrage didactique, le *Traité des Etudes* est encore un des livres les mieux écrits de notre langue après les livres de génie ; mérite d'autant plus étonnant que, jusqu'à cette époque Rollin n'avait jamais écrit qu'en latin pour le public. L'Université ne s'exprimait que dans la langue de Cicéron. C'était pour être utile que Rollin à plus de soixante ans, s'était risqué à composer dans la nôtre. Le bonheur de ce début tardif causa une surprise qui peut nous surprendre aujourd'hui (2). « *Vous parlez le français comme si c'était votre langue naturelle,* » écrivait à Rollin le Chancelier d'Aguesseau son ami.

« Cet ouvrage, disait encore, dans la vie de Rollin, un judicieux écrivain trop tôt enlevé à notre nouvelle Université (3), a été suivi de beaucoup d'autres du même genre ; et il est toujours le modèle. C'est la règle de tous ceux qui voudront apprendre ou enseigner. C'est l'ouvrage d'une critique saine où la raison éclaire et confirme les jugemens du goût. C'est le dépôt respectable de toutes les traditions qui ont fait fleurir les études françaises ; et toujours l'autorité de l'expérience y justifie le respect des traditions. »

Cependant le *Traité des Etudes* ne fut pas à l'abri de la critique. Ce livre qui ouvrait la voie à un progrès raisonnable, choqua même par là certains esprits pédans et routiniers, armés des règles subtiles d'Aristote. Gibert professeur estimé du collège Mazarin, publia, en 1727, contre le *Traité des Etudes* des *Observations*, contenues dans un volume in-12, de plus de 500 pages. Il traitait Rollin de novateur, qui foulait aux pieds toutes les règles de la rhétorique, d'homme présomptueux qui voulait s'ériger en censeur de ses confrères. Rollin répondit en peu de mots. La critique de Gibert est oubliée, et le livre critiqué a triomphé des censures et du temps. Mais cette attaque quoique vive laissa si peu d'aigreur dans l'âme du bon Recteur, qu'en 1740 Gibert ayant encouru la disgrâce du Gouvernement, Rollin lui écrivit dans son exil, pour lui offrir sa bourse et celle de son ami Coffin.

(1) M. Villemain, *ibid.*

(2) M. Patin, *ibid.*

(3) M. Gueneau de Mussy, dans la notice sur Rollin, en tête de l'édition du *Traité des Études*, qu'il publia en société avec M. Rendu, et sous les auspices de M. de Fontanes, Grand-Maître de l'Université impériale.

Rollin dans son premier ouvrage avait enseigné la manière d'étudier l'histoire. Elle devint ensuite l'objet de ses travaux. A soixante-sept ans il entreprit d'écrire l'*Histoire Ancienne*. La tâche était vaste et de bien longue haleine pour un septuagénaire. Rollin se mit à l'œuvre avec une ardeur et une assiduité que lui-même comparait à celle d'un ouvrier qui attend sa subsistance du travail de sa journée. Les deux premiers volumes parurent en 1730. Les autres suivirent au nombre de onze jusqu'en 1738 où tout était terminé. Peu de livres ont obtenu une réputation plus prompte et plus étendue. Rollin, en mettant à contribution tous les auteurs de l'antiquité et même les modernes pour en former un corps d'ouvrage, a en quelque sorte popularisé l'histoire de l'antiquité; il l'a rendue attrayante pour tous les lecteurs par la pureté et la noblesse de son style. Lui-même ne cachait pas ses emprunts; il ne songeait qu'à l'utilité du public, et son ouvrage est, au jugement de Voltaire : « la meilleure compilation qu'on ait faite en aucune langue, parce que les compilateurs sont rarement éloquens, et que Rollin l'était (1). » Voilà pour la forme de l'ouvrage; mais pour le fond, si l'on peut reprocher à Rollin d'avoir souvent manqué de critique et de s'être montré trop crédule, son livre est de tous les ouvrages connus celui qui donne l'idée la plus vraie de l'antiquité, à-peu-près comme madame Dacier fait mieux sentir Homère que ne le font des traducteurs plus exacts et plus éloquens (2). Il y a au fond de ses récits je ne sais quel charme indéfinissable qui touche à la longue et qui touche profondément : c'est un parfum délicieux de vertus et de sainteté chrétienne. Ici surtout l'histoire peut être dite la mère des bons conseils (3). Sous ce rapport Rollin avait trouvé dans Montesquieu un digne appréciateur : « Un honnête homme, dit-il, a par ses ouvrages enchanté le public. « C'est le cœur qui parle au cœur : on sent une secrète satisfaction d'en- « tendre parler la vertu : c'est l'*Abeille* de la France. » Dès 1732, Voltaire avait placé le bon Recteur dans le *Temple du Goût*, et rendu hommage à l'aisance et à l'attrait de son langage, dans ces vers si souvent cités :

Non loin de là, Rollin dictait
Quelques leçons à la jeunesse;
Et quoique en robe on l'écoutait....

(1) *Siècle de Louis XIV.*

(2) M. Villemain, *ibid.*

(3) M. Aug. Trognon, *ibid.*

C'est à la jeunesse que Rollin destinait ses ouvrages; content d'être utile, il n'aspirait point à la renommée, et cependant la gloire est venue le chercher. « Des mains de l'adolescence, ses écrits ont passé dans celles de l'âge mûr. Du sein de la retraite, elles se sont répandues dans le monde. Quel charme les recommandait? La bonté... C'est elle qui fait leur éloquence, et cette éloquence vaut bien celle du génie... Sa manière n'est point d'emprunt; la bonté lui tient lieu d'originalité. Alors même qu'il ressemble, il n'imite pas. Imite-t-on la bonté? » (1)

La publication de l'*Histoire Ancienne* rendit européen le nom du modeste habitant de la rue Saint-Etienne. Plusieurs princes entrèrent en relation avec lui. Le Prince Royal de Prusse, depuis le Grand-Frédéric, l'honora de ses suffrages les plus flatteurs. Rien de plus intéressant que de lire leur correspondance qui commença au 1er janvier 1737, et qui finit au mois d'octobre 1740. « Monsieur, dit le Prince, dans une de ses lettres, vous vous êtes si bien dépeint dans vos ouvrages, peut-être sans le savoir, que je vous connais aussi intimement que si j'avais eu la satisfaction de vous fréquenter long-temps. Je respecte en vous, Monsieur, le caractère d'un homme de probité, d'un homme intègre, et qui, rempli d'amour pour le genre humain, ne borne pas ses travaux à enseigner mais à former les mœurs des personnes de tout âge... La vertu dépeinte avec les vives et belles couleurs dont vous composez son coloris, trouve des attraits pour chacun; et vous assurez son triomphe en diffamant le vice jusque sous l'appareil de la grandeur du rang et de la splendide magnificence. C'est là votre ouvrage, et c'est, sans contredit, par quoi vous égalez votre réputation à celle des souverains et des monarques. » A ce témoignage si flatteur, Rollin réplique par une lettre (20 février), où la louange pour un Prince protecteur des lettres, n'a rien qui sente la flatterie; c'est le noble langage d'un esprit nourri de la lecture de libres écrits des anciens. « Il est rare, dit-il, de trouver des Princes qui « aient un goût si déclaré pour tout ce qui regarde les belles-lettres et « les sciences. Outre le plaisir qu'elles vous causent, Monseigneur (et « en est-il un plus solide?), elles vous rendent avec usure une partie de « l'honneur que vous leur faites, en vous attirant l'estime et l'admira- « tion de tous ceux qui apprennent avec quelle ardeur et quel succès « vous vous y appliquez. La naissance fait les Princes, mais le mérite « seul fait les grands Princes (4 mai). » Du 14 mai, lettres encore plus

(1) M. Berville, *Eloge de Rollin*.

affectueuses du Prince pour remercier Rollin de l'envoi des dixième et onzième volumes de l'*Histoire Ancienne*. « S'il est certain, dit-il, que les génies heureux, ces hommes que le ciel a doués de talens d'une manière si distinguée sont obligés de les employer pour l'utilité publique, il n'en est pas moins sûr que le public et chaque individu en particulier doit reconnaître les peines et les recherches de ceux qui travaillent pour lui. Je m'acquitte de ce devoir, et je vous paie avec un peu de fumée; le plaisir très réel que je dois à vos soins et à vos peines. » Puis après avoir souhaité de longs jours à Rollin, il ajoute par une allusion confidentielle à ses propres affaires. « Dans mes complaintes au ciel des injustices qui m'affligent, il y entrera tout un article de ce qu'il ne vous a pas fait immortel. »

Ces lettres ne font pas moins d'honneur au Prince qu'au grand littérateur qui les recevait. Frédéric, à chaque nouveau volume qu'il reçoit, remercie Rollin en termes de plus en plus flatteurs. « Je souhaite de « tout mon cœur, dit-il, dans la lettre du 4 septembre 1738, que le « Thucydide de notre siècle puisse voir prolonger le fil de ses jours « comme ceux du roi Ezéchias. Un sage historien est un phénix bien « rare, et ce que je ne puis souhaiter de mieux aux grands hommes de « ce siècle, c'est que, dans les âges futurs, ils trouvent des Rollins pour « écrire leur histoire. » A propos de son *Histoire Romaine*, le jeune Frédéric faisant allusion au grand âge de l'historien, lui disait encore : « Vous nous ferez croire tout ce que l'antiquité a feint du chant harmo- « nieux des cygnes avant leur mort » (15 octobre 1739).

A l'avènement de Frédéric, Rollin lui écrivit pour le féliciter de voir les lettres et les sciences monter en quelque sorte sur le trône; puis, avec une liberté respectueuse, il lui rappelait l'obligation de faire le bonheur des peuples que la Providence lui avaient confiés et priait Dieu de le rendre un Roi selon son cœur (17 juin 1740). Frédéric lui répondit :« J'ai trouvé dans votre lettre les conseils d'un sage, la tendresse d'une nourrice, et l'empressement d'un ami : je vous assure, mon cher, mon vénérable Rollin, que je vous en ai une sincère obligation, et que les marques d'amitié que vous me témoignez me sont plus agréables que tous les complimens souvent faux et insipides que je ne dois qu'à mon rang » (17 juillet). Dans une autre lettre, le Roi de Prusse adresse à son vertueux correspondant ce compliment flatteur : « J'attends votre nouveau volume avec impatience. Je suis persuadé que vos ouvrages ne se démentiront jamais, et que Monsieur le Cardinal (Fleury), Monsieur Fontenelle et Monsieur Rollin ne radoteront de leur vie : c'est une vé-

rité qui commence à recevoir une évidence géométrique ; je suis du moins orthodoxe sur cet article, et plein d'estime et d'amitié pour vous. » Trop noblement candide pour apercevoir la légère teinte d'ironie qui perçait dans ces paroles, Rollin ne voyait que ce qu'elles pouvaient avoir d'obligeant ; et, tendrement ému de ce qu'il appelait l'amitié du Roi, il l'en remerciait avec effusion de cœur : « Les Rois, lui écrivait-il, ne se « piquent pas d'ordinaire d'avoir des amis, et il est rare qu'ils en aient « de véritables. Votre Majesté n'en use pas ainsi. Elle descend du trône « jusqu'à son serviteur, et par là trouve moyen de se mettre de ni- « veau avec lui, pour en faire son ami. Oui, Sire, je le serai toute la « vie. Mais c'est trop peu pour moi ; que me reste-t-il encore à vivre ? « Je souhaite l'être pendant toute l'éternité : cet unique vœu dit beau- « coup de choses. » Que la pieuse candeur de cette expression est touchante ! et combien cette naïve conviction des vérités éternelles est supérieure à ce langage de scepticisme et d'incrédulité qu'un autre correspondant (1) était dès-lors en possession de faire goûter à Frédéric.

Rollin, âgé de soixante-seize ans pouvait se croire quitte envers le public ; mais il s'imposa la tâche laborieuse d'ajouter à son *Histoire Ancienne* une *Histoire Romaine*. Convaincu que sa vocation était marquée par la bénédiction qui avait accompagné jusque-là ses travaux, il se mit à l'œuvre avec un redoublement de zèle, se hâtant comme pour prendre l'avance sur la mort. Il publia en trois années cinq volumes, laissa le sixième et le septième prêts à paraître, le huitième achevé et le neuvième fort avancé. Crévier eut peu de chose à faire pour conduire cette histoire au terme qui s'était fixé l'auteur, c'est-à-dire jusqu'à la bataille d'Actium. On a jugé cette histoire généralement inférieure à la précédente. J'oserai dire que cette différence n'est pas aussi marquée qu'on l'a prétendu. Il y a peut-être moins de charme ; cela tient au sujet, mais la composition est plus méthodique et plus concise que celle de l'*Histoire Ancienne*. (2)

« Rollin, dit un de ses panégyristes (3) fut heureux... Il demanda peu de chose à l'opinion et rien à la fortune. Il trouva sa félicité dans cette vertu dont la religion fait un devoir à tous les hommes dans la modération. » Avec le revenu le plus borné (il avait environ mille écus

(1) Voltaire.

(2) L'auteur des *Trois Siècles de la Littérature française* (l'abbé Sabathier de Castres) comparant les deux histoires de Rollin, a dit que dans l'*Histoire Romaine* il est plus judicieux, moins diffus et plus animé.

(3) M. Berville, *ibid.*

de rente ou par ses pensions), « il se disait plus riche que le roi, et sa richesse il la dépensait royalement en bienfaits. Chaque mois, il donnait régulièrement cent livres, sans compter les libéralités extraordinaires. Un jour il s'aperçut qu'il possédait mille écus d'argent comptant, mais par une abondante distribution de secours, il y eut mis bientôt bon ordre » (1). Le distributeur ordinaire de ses aumônes, était son fidèle Dupont qui le servit pendant quarante-trois ans, et qu'il traitait moins en domestique qu'en ami. Dans une lettre à ce dévoué serviteur, Rollin a peint son âme tout entière. « L'amour des pauvres et de la pau-« vreté... me fait songer aux pauvres que la cherté du pain doit faire souf-« frir beaucoup. Il faut doubler la distribution ordinaire pour le mois « passé et pour celui-ci; et même tripler, si vous le jugez nécessaire. « Ne craignez point de m'appauvrir en donnant trop! C'est placer mon « argent à gros intérêt... » Non-seulement Rollin se refusa à toutes les occasions d'augmenter son revenu en refusant les bénéfices qui lui furent offerts par le Cardinal Fleury, mais il repoussa toujours l'honorable tribut qu'il pouvait retirer de la publication de ses ouvrages. « Propre sur ses habits et sur sa personne, mais plus par habitude et par raison que par la moindre recherche, il avait encore à la fin de sa vie les mêmes meubles qu'il s'était fait faire en devenant professeur, et retiré dans le quartier de Paris le plus éloigné, il y occupait une maison si petite, qu'elle avait peine à contenir les étrangers qui venaient le consulter de toutes parts (2). » Lui-même nous a donné la description de cette demeure qu'il occupa pendant près d'un demi-siècle. Il écrivait en 1697 à M. Le Pelletier, le protecteur de sa jeunesse devenu son ami : « Je commence à sentir et à aimer plus que jamais la douceur de la vie rustique, depuis que j'ai un petit jardin qui me tient lieu de maison de campagne... Je n'ai point de longues allées à perte de vue, mais deux petites seulement, dont l'une me donne de l'ombre sous un berceau assez propre, et l'autre exposée au midi, me fournit du soleil pendant une bonne partie de la journée et me fournit beaucoup de fruit pour la saison. Un petit espalier couvert de cinq abricotiers et de dix pêchers fait tout mon fruitier. Je n'ai point de ruches à miel, mais j'ai le plaisir tous les jours de voir les abeilles voltiger sur les fleurs de mes arbres, et, attachées à leur proie, s'enrichir du suc qu'elles en tirent sans me faire aucun tort. Ma joie n'est pourtant pas sans inquiétude, et la tendresse que j'ai pour mon petit

(1) M. Patin, *ibid.*

(2) M. Noël, *Biographie universelle.*

espalier et pour mes œillets me fait craindre pour eux le froid de la nuit que je ne sentirais pas sans cela. » Plusieurs fois j'ai visité avec respect cet asile du savoir et de la vertu qu'avaient depuis acquis les Doctrinaires (rue Neuve-Saint-Etienne, n° 14). On y lit encore au-dessus d'une porte intérieure ce distique que Rollin y avait fait placer :

Ante alias dilecta domus, quâ ruris urbis,
Incola tranquillus meque Deoque fruor.

Le jardin est inculte, et la maison mal tenue est occupée par un nourrisseur de bestiaux.

Sensible aux beautés de la nature comme toutes les âmes vertueuses et candides, Rollin passait assez régulièrement ses étés à la campagne soit dans les terres de MM. Lepelletier à Villeneuve et à Fleury, soit à Colombe chez MM. d'Asfeld. A Paris les plus honorables invitations venaient le chercher au sein de sa retraite ; il s'y prêtait avec une complaisance qui avait son principe dans son amour pour la jeunesse. Plus d'un grand le consulta sur le choix d'un précepteur. Le bonheur qu'il trouvait à exercer cette sorte d'influence le porta même dans sa vieillesse à répondre aux empressemens du monde plus qu'il n'eût convenu à ses goûts de retraite et à sa vie occupée. Mais il préférait aux brillantes réunions, la table des bourgeois zélés pour l'éducation de leurs enfans, où il trouvait toujours l'occasion de *remplir son œuvre. Ce sont là*, ajoutait-il, *mes Ducs et Pairs*. Son dévoûment alla quelquefois jusqu'à se charger, toujours gratuitement, des modestes fonctions de répétiteur ; et pour qu'aucune des formes sous lesquelles peut se donner l'instruction, ne lui fût étrangère, il fit à une certaine époque, le *Catéchisme* aux petits enfans dans l'église Saint-Etienne-du-Mont, sa paroisse. Les liaisons intimes de Rollin avec le parti janséniste firent que l'autorité s'alarma de cet humble enseignement. « Le Cardinal de Noailles, archevêque de Paris, qui avait de l'amitié pour Rollin crut devoir lui conseiller de ne pas continuer ces instructions.

« C'était alors le temps des miracles du Diacre Paris : des hommes graves des magistrats, des savans y croyaient ou affectaient d'y croire. Rollin partagea cette crédulité de conscience ou de parti (1). » Toujours il avait professé les doctrines jansénistes ; il était lié avec le P. Quesnel,

(1) M. Villemain, *ibid.*

l'âme du parti ; il avait pris part aux querelles théologiques sur la bulle *Unigenitus*, et traduit en latin plusieurs écrits relatifs à ces tristes débats.

On accusait Rollin de diriger par ses conseils beaucoup de personnes du parti ; enfin, en 1732, il fut dénoncé comme prêtant les caves de sa maison, que les délateurs appelaient des *Souterrains*, à l'impression clandestine des *Nouvelles ecclésiastiques*. La recherche faite avec beaucoup de soin et de solennité par le lieutenant de police ne servit qu'à mettre en évidence l'innocence de Rollin qui, justement offensé, se plaignit au premier ministre sur le ton d'un honnête homme qui croit mériter qu'on se fie à sa parole.

Quelle dignité calme et imposante dans le passage d'une de ses lettres adressées alors au Cardinal Fleury. « Je croyais, Monseigneur, que l'ouvrage (1) que j'ai entrepris, qui doit certainement occuper un homme tout entier, me servirait d'apologie auprès de Votre Eminence. En effet, j'écarte avec une sévère rigidité tout ce qui peut m'en distraire ; je ne fais ma cour à personne ; je n'importune point les puissans ; je ne sollicite point de grâces, vous le savez, Monseigneur ; il n'y a point de place quelque lucrative ou honorable qu'elle puisse être, qui soit capable de me tenter. Il n'est pas nécessaire de m'en fermer la porte, je m'en exclus moi-même pour vaquer sans partage à un travail qu'il me semble que la Providence m'a imposé.» Le Cardinal se le tint pour dit, et laissa Rollin tranquille sans persécution ni grâce de cour. On louait, on reconnaissait ses services ; mais on ne permettait pas à l'Académie française de se l'associer ; on lui refusait, à lui le plus ancien des professeurs royaux, la place d'Inspecteur au Collège de France. Loin de chercher à ramener à lui le pouvoir par aucune concession humiliante, on le vit, en 1739, à l'âge de soixante-dix-huit ans, sortir de sa retraite pour se joindre à la minorité des membres de la Faculté des Arts qui protestaient contre une rétractation arrachée à leurs confrères de leur appel au futur concile. Rollin fut dès-lors exclus des assemblées de l'Université. Il mourut deux ans après, le 14 septembre 1741, âgé de plus de quatre-vingts ans. L'Université, en corps, assista à ses funérailles ; mais il fut interdit de faire entendre son éloge. Rollin avait été admis à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en 1701. Le Secrétaire perpétuel, De Boze, ne put obtenir de faire son éloge, que sous la condition

(1) Son *Histoire Ancienne*.

expresse de ne louer en lui que l'homme de lettres ; et cette permission, comme il le dit lui-même, fut *une affaire d'état.*

Louis XVI a vengé la mémoire de Rollin, en ordonnant que sa statue fût placée parmi celles des grands hommes qui ont honoré la France ; enfin, l'Académie française, en mettant son éloge au concours, en 1818 (1), s'est en quelque sorte dédommagée de n'avoir point possédé parmi ses membres ce docte bienfaiteur de la jeunesse. Mais quel panégyrique vaudra jamais ces paroles de Racine près d'expirer : « La mort a pour « moi moins d'amertume, monsieur Rollin élevera mon fils. » (2)

Ch. Du Rozoir.

(1) Le prix a été remporté par M. Berville ; et, circonstance assez remarquable, le beau-père de ce Lauréat, feu M. Andrieux qui occupa au Collège de France la chaire de Rollin, avait quelques années auparavant publié une notice sur ce grand homme.

(2) Il m'est impossible de ne pas citer cet Eloge de Rollin par un contemporain qui était peu sujet à l'enthousiasme : « On ne peut lire les écrits de M. Rollin, disait l'abbé Desfontaines, sans se sentir porté à devenir vertueux. Je n'ai jamais eu le bonheur que de voir deux fois ce grand homme, une fois chez moi, une autre fois au Collège de Beauvais. Je puis dire que jamais la vue et l'entretien de qui que ce soit ne m'a fait une si vive impression. Je crus voir en lui tous les grands hommes ensemble de la littérature ancienne et moderne. Je vis un savant agréable, orné de toutes les fleurs et dépouillé de toutes les épines de l'érudition ; un bel esprit, et qui, familier avec tous les beaux esprits d'Athènes et de Rome savait encore penser lui-même.... Enfin, on peut dire que c'était cette vertu visible et palpable dont Cicéron parle dans ses *Offices*, et qu'il suppose nécessairement devoir attirer tous les respects des hommages.

Les *Œuvres* de Rollin, traduites en plusieurs langues étrangères, ont eu chez nous un grand nombre d'éditions. La plus complète est celle qu'a donnée M. Letronne avec des notes (30 vol. in-8, 1822). Cet éditeur a eu l'heureuse idée de ne pas omettre les *Lettres de Rollin*, dont MM. Villemain et Patin ont tiré un si heureux parti, l'un dans une de ses leçons d'éloquence, l'autre dans une Biographie de Rollin que nous avons souvent citée dans le cours de cet article.

C.TE DE CAYLUS.

DEUX BIENFAITEURS

DES JEUNES ARTISTES AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Un de nos vœux serait que les Architectes chargés de construire et d'orner les édifices destinés à des services publics, prissent le soin de s'enquérir si les établissemens qui leur sont confiés ont eu, à diverses époques, des Bienfaiteurs dont la mémoire doive être conservée! A ce titre, nous espérons que dans le magnifique Palais, encore inachevé, de l'Ecole Royale des Beaux-Arts de Paris, une place sera réservée, au moins pour l'inscription des noms du COMTE DE CAYLUS et du Peintre DE LATOUR, Bienfaiteurs des jeunes Artistes en faveur desquels ils avaient fondé, de leurs deniers, des Concours d'Emulation avec des Prix qui se distribuent encore de nos jours! Ces fondations ne sont pas les seuls titres qui recommandent à la reconnaissance publique, le grand seigneur ami des arts, et l'artiste qui fit un bel emploi d'une fortune acquise par le travail et le talent!

LE COMTE DE CAYLUS.

Anne-Claude-Philippe de Thubieres, de Grimoard, de Pestels, de Levis, Comte de CAYLUS, Marquis de Sternay, Baron de Bransac, né le 31 octobre 1692, était fils de Jean-Anne, Comte de Caylus, Menin du Grand-Dauphin, Lieutenant-Général des armées du Roi (Louis XIV), et de Marthe-Marguerite-Hippolyte Le Valois, Marquise de Villette.

On a remarqué avant nous (1) que cette longue énumération de titres

(1) Dans la *Galerie française*, in-fol., 1771.

nobiliaires, en y joignant la qualification assez bizarre de *Conseiller-d'Honneur-né* du Parlement de Toulouse, semblerait annoncer tout autre personnage qu'un littérateur et un artiste, un auteur d'écrits légers et badins, en même temps érudit profond et antiquaire zélé jusqu'à l'enthousiasme; enfin un des graveurs les plus féconds d'une époque où la pratique des beaux-arts n'était pas encore admise au rang des plaisirs qu'un homme de naissance pût se donner publiquement sans trop paraître déroger. Or, la noblesse des Caylus remonte au douzième siècle, et la Comtesse épouse du Menin, descendait du fameux D'Aubigné le compagnon de Henri IV.

Agé de douze ans seulement quand il perdit son père (1704), le jeune Comte n'avait eu le temps de recevoir de la tendresse paternelle que d'utiles avis soutenus d'excellens exemples pour tous les exercices du corps, qui développent la force et l'adresse, et qui étaient regardés encore en ce temps-là comme la partie essentielle, comme la base de l'éducation d'un gentilhomme accompli.

Madame de Caylus, avec le malheur d'être veuve, eut au moins pleine liberté de prodiguer à son fils d'autres soins que ceux d'une éducation toute physique : elle cultiva son cœur et son esprit, en bonne mère bien digne de remplir les délicates fonctions d'institutrice. Nièce et pupille de Madame de Maintenon et l'une de ses premières élèves à Saint-Cyr, elle s'était fait remarquer, dans cette maison, par un esprit également agréable et solide. Elle jouait, à quatorze ans, tous les rôles d'Esther, sous les yeux de Racine, et à la satisfaction de l'auteur. Ce fut pour elle que le grand poète composa le Prologue de cette tragédie; enfin c'est Madame de Caylus qui laissa, en manuscrit, sous le titre de « *Souvenirs* » ce piquant Recueil d'Anecdotes dont Voltaire s'est fait l'éditeur.

Ses études finies, à dix-sept ans, le Comte de Caylus commença son noviciat militaire dans la Maison du Roi, simple Mousquetaire comme fit dans la suite La Tour-d'Auvergne qui appartint peu de temps à ce corps. Les Mousquetaires de Louis XIV, comme ceux de Louis XV à Fontenoy, ne cédaient à personne le premier rang dans les postes les plus périlleux. Dès sa première campagne, le jeune Comte donna des preuves multipliées d'une bravoure dont sa mère était effrayée, mais dont Madame de Maintenon était fière. Il n'y a pas lieu d'être étonné que le Roi eût entendu parler de l'intrépidité du jeune Mousquetaire qui eut l'insigne honneur de s'entendre louer, devant toute la cour, par le Roi lui-même. Un guidon de gendarmerie, et bientôt, le grade de Mestre-de-Camp (Colonel), ne parurent même pas des faveurs après un si beau

début. A la tête du régiment des Dragons de son nom, Caylus se distingua en Catalogne. Il avait dix-neuf ans : c'était en 1711. Deux ans après, sous le Maréchal de Villars, il prit part au siège de Fribourg (1713). L'attaque du chemin couvert y fut très meurtrière. L'intrépide Caylus y courut les plus grands dangers. La paix de Rastadt fut pour lui le terme d'une carrière déjà si brillante.

Bien jeune encore, mais éprouvé déjà par une vie de fatigues et de périls, le Comte de Caylus, à vingt-deux ans, avait en horreur l'oisiveté. Il part pour l'Italie et la parcourt tout entière. Arrivé en Sicile, il apprend que l'on fait à Malte de grands préparatifs de guerre, que le Turc menace cette île, et que les Chevaliers s'y rendent de toutes parts. Caylus ne peut résister au désir de partager leur gloire : il offre son épée au Grand-Maître, mais l'on sut bientôt que les armemens du Sultan ne menaçaient que les Vénitiens. Un gentihomme français eût trouvé peu d'honneur à se faire tuer pour ces marchands, et d'ailleurs, après une année de courses dans toute l'Italie, le Comte de Caylus, de retour en France, n'était plus le même homme. Une révolution s'était opérée en lui : la métamorphose était complète. l'Italie, patrie des beaux-arts, lui avait révélé qu'il était né pour eux. Cédant à son irrésistible vocation, il renonce à la carrière des armes. Les monumens de l'antiquité sont devenus pour lui l'objet d'une insatiable curiosité. Il saisit avidement l'occasion qui se présente à lui de faire un voyage dans le Levant et à Constantinople. Il part, en 1716, accompagnant le Marquis de Bonnac, nommé ambassadeur de France en Turquie.

Un délai de quelques jours les retint à Smyrne. Caylus en profita pour visiter Ephèse et ses ruines fameuses. Des brigands, commandés par un chef redoutable, infestaient alors toute la Natolie, et deux d'entre eux étaient venus à Smyrne où la police était assez mal faite pour savoir leur arrivée dans la ville, sans oser les punir. Caylus se présente hardiment aux deux voleurs et leur propose de le conduire aux ruines, sous la promesse d'une récompense qu'ils ne recevront que lorsqu'ils l'auront ramené! Cette offre est acceptée. Le Comte se dépouille de tout ce qui pouvait tenter l'avidité, et vêtu d'une simple toile, il marche avec son interprète au milieu de ses guides que l'intérêt a rendus fidèles, et qui le conduisent devant Caracayali, leur chef. Instruit des motifs qui ont fait prendre à cet aventureux étranger une si étrange résolution, le brigand se pique à son tour d'être un amateur éclairé, il indique au voyageur d'autres ruines qui n'ont pas été explorées, et il lui fait donner pour lui, pour l'interprète et ses guides, d'ex-

cellens chevaux arabes qui les transportent rapidement sur les lieux désignés. Caylus revint passer la nuit dans l'espèce de forteresse qui servait de retraite à Caracayali, et le lendemain, rentrant à Smyrne, il trouva tous les Francs émerveillés de son audace, et le félicitant de son heureuse expédition.

Il ne resta que deux mois à Constantinople. Le Sultan, Mustapha II, était retenu à Andrinople par la guerre de Hongrie. Le Sultan avait apporté la peste à Andrinople : Caylus vint y braver ce fléau; puis traversant le détroit des Dardanelles, il visita « *les Champs où fut Troie.* » Son dessein était de parcourir une grande partie de l'Asie ; il avait résolu d'aller jusqu'à la Chine; mais sa mère le rappelait. La tendresse du fils retint la curiosité de l'Antiquaire. Il aborda à Marseille, le 27 février 1717. Depuis il n'a quitté la France que pour aller deux fois à Londres.

La Comtesse de Caylus mourut en 1729, âgée de cinquante-sept ans. Son fils devenu libre, n'en fut pas moins sédentaire; mais son repos était une activité continuelle. Il se livra presque en même temps à tous les arts. La Musique, le Dessin, la Gravure surtout, remplissaient les momens qu'il ne donnait pas à la société, et ces momens valaient les journées d'un autre. Peu de graveurs ont laissé un œuvre aussi étendu que le sien.

Il écrivit aussi, mais comme sa mère, quelquefois par souvenir, toujours sans prétention. Les premiers essais qui lui échappèrent furent de ces bagatelles qui peuvent amuser quand on les lit très sérieusement et qu'on ne les juge pas de même. Il jeta aussi dans le public des *Contes orientaux,* des *Féeries*, jusqu'à des *Romans de Chevalerie;* en un mot des Contes sous toutes les formes connues, car les Contes moraux n'étaient pas encore nés. Quelques-unes de ces brochures se composaient dans des soupers dont les convives avaient fait leurs preuves dans la littérature. Le Comte , au milieu de « *Ces Messieurs* » (c'était le nom qu'ils avaient adopté), étincelait d'une gaîté toujours égale : c'était le grave Fréret qui le secondait dans la rédaction de ces plaisanteries devenues des livres.Il n'eût manqué au Comte de Caylus que d'avoir fait des vers : il en fit aussi; mais sans « *les montrer aux gens*, » du moins sous son nom. *La Fausse Prévention,* comédie en trois actes et en vers libres, jouée en 1750, était en partie du Comte de Caylus, qui la donna comme l'ouvrage d'un homme de lettres de ses amis.

A juger le Comte de Caylus au milieu de ces occupations, eût-on pu croire qu'il ne devait finir sa carrière qu'après avoir composé sept

volumes sur les Antiquités, et plus de cinquante morceaux particuliers, sur des matières importantes. Mais il aimait les Arts au moins autant que les plaisirs : quand il fallut faire un choix entre ces deux penchans, ce fut sans peine qu'il se décida pour le plus utile. En 1731, il avait été reçu membre de l'Académie royale de Peinture et Sculpture; celle des Inscriptions et Belles-Lettres se l'associa de même en 1742. C'était avec le titre d'Honoraire qu'il entrait dans ces deux compagnies : il en remplit tous les devoirs en Académicien.

Lorsque l'Académie de Peinture forma le dessein d'écrire la vie de ceux de ses membres qui, depuis Lebrun, avaient eu la place de Premier Peintre du Roi, le Comte de Caylus s'empressa de concourir à cette entreprise et d'en partager l'exécution. Telle fut l'origne de ses Eloges de Mignard et de Le Moyne, que l'Académie fit imprimer en 1752. Quelque temps auparavant il avait composé une Vie de Wateau, et depuis il avait consacré un Eloge pareil à la mémoire de Bouchardon, ce grand artiste dont il fut quelquefois le bienfaiteur et toujours l'ami.

L'instruction des Elèves et les progrès de l'Art furent encore le but de cet ouvrage où le Comte de Caylus a recueilli les sujets de tableaux que peuvent offrir les anciens poèmes. Bouchardon lisait l'*Iliade* devant lui, dans une traduction fort ancienne et assez mauvaise, mais où le génie du poète parlait encore assez à l'artiste pour lui faire jeter le livre, et les yeux pleins de feu, s'écrier : « Quand je lis Homère, ses personnages ont quinze pieds et la Nature s'agrandit pour moi ! » Le Comte fut frappé de cette expression du génie, et, quelques années après, il fit paraître ses *Tableaux tirés de l'Iliade et de l'Odyssée,* auxquels il joignit les sujets que Virgile put lui fournir, quoique ce poète, plus élégant que sublime, lui parut moins propre à enflammer les Peintres. Un semblable travail sur l'*Histoire d'Hercule* offrit encore plus de cent sujets.

Tandis qu'il éclairait les Arts par des écrits, il excitait par des bienfaits l'émulation des Artistes. C'est le Comte de Caylus qui a fondé les Prix de la *Tête d'Expression* (1), que l'Académie royale de Peinture, et depuis l'Ecole royale des Beaux-Arts de Paris, ont distribués et distri-

(1) L'adoption de cette fondation par l'ancienne Académie de Peinture est du 9 février 1760. Le procès-verbal de cette délibération est rédigé en XVIII articles et suivi d'un Réglement en XIV articles. On y voit que la rente perpétuelle constituée par le Donateur était de 200 livres, mais que 100 livres seulement étaient affectées au Prix, le surplus etant dépensé pour les modèles et en frais divers. Le capital donné par le Comte de Caylus a été dissipé par la Révolution, mais le Gouvernement a continué et adopté cette fonda-

buent encore à leurs Elèves. Il avait le projet d'en fonder d'autres pour l'Anatomie, et pour la Perspective. Suivant les temps, c'est encore être utile que d'avoir émis la pensée d'un perfectionnement, même sans avoir pu l'obtenir. S'il ne fit point ces autres fondations, il décerna généreusement des récompenses aux Elèves.

La place qu'il remplissait dans l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ne fut pas moins utile à la Compagnie et au public. D'anciens *Fabliaux* qu'il trouva dans la Bibliothèque du Roi, et surtout dans celle de Saint-Germain-des-Prés, lui fournirent l'idée d'un Mémoire sur ce genre de *Conte* dont la France a donné le modèle à l'Italie. Il conféra, d'âge en âge, les textes d'un grand nombre d'auteurs français en ce genre, et se crut en état d'indiquer les secours que ces anciens Fabliaux ont donnés à Rabelais, à Lafontaine, à Molière lui-même. Mais ces discussions littéraires n'étaient, pour ainsi dire, que les délassemens du Comte de Caylus.

Toujours occupé des progrès des Arts, son principal objet fut de réunir les lumières que les anciens nous ont laissées sur les procédés les plus essentiels dans cette partie. L'Architecture, la Peinture, la Sculpture, furent successivement l'objet de ses Mémoires, et comme l'histoire des Artistes est liée nécessairement à celle des Arts, il fit connaître les hommes célèbres dont les auteurs nous ont transmis les noms : travail difficile et d'autant plus précieux que les anciens ne se sont point assujétis sur tous ces objets à des définitions précises.

L'Histoire naturelle de Pline fut presque toujours le guide du Comte de Caylus. Quelques lignes de ce livre, regardées jusqu'à lui comme une énigme, lui donnèrent l'idée de faire revivre, après onze cents ans, la *Peinture encaustique*. Le 12 novembre 1754, il exposa, dans la séance publique de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, un tableau peint sur bois par Vien, suivant le procédé indiqué par Pline : c'était la copie d'un buste antique de Minerve.

Peu avant cette découverte, l'Académie avait reçu du Comte de Caylus une preuve durable de son amour pour les Arts. Jusqu'en 1754, cette

tion. Les Elèves de Peinture et Sculpture étant admis à ce Concours, il arrivait souvent que la modique somme de 100 francs fût partagée entre deux Concurrens, Peintre et Sculpteur. Tout récemment on a décidé que le Prix de 100 francs serait doublé en cas de partage et d'égalité de mérite entre deux Concurrens, l'un Peintre et l'autre Sculpteur. Cette décision de l'autorité ne mérite que des éloges, et sérieusement pourrait-on trouver le moindre inconvénient à ces encouragemens pécuniaires honorés par un Concours ? — Voir la note, p. 74.

Compagnie n'avait eu qu'un Prix à offrir, et le Comte voyait à regret qu'il en manquait un pour étendre la connaissance du *Costume* trop souvent oublié par le génie. Il s'empressa de pourvoir à ce besoin des jeunes Artistes; mais il voulut que le sujet du nouveau Prix par lui fondé fût consacré entièrement aux *Usages des Anciens Peuples,* à leurs Arts, enfin aux Monumens de toute espèce dont l'explication pût répandre quelque jour sur ces matières. Une autre loi de la Fondation fut que la pièce couronnée serait bonne et que le vainqueur n'aurait pas le seul mérite d'avoir fait moins mal que ses rivaux.

Toujours secondé par la Chimie, le Comte de Caylus trouva, en 1759, la manière d'incorporer la couleur dans le marbre et d'en fixer le trait. On attribuait ce secret aux Anciens, et ce fut ce qui engagea le Comte à le rechercher; enfin, c'est le Comte de Caylus qui apprit à la France qu'elle recélait dans le Bourbonnais des marbres aussi beaux que ceux des Pyrénées, et ce qui achève l'éloge de la découverte, c'est que l'inventeur n'était plus lorsque les papiers publics l'ont célébrée.

Un autre genre de découvertes, dont il s'occupait aussi, et qui a fait naître une grande partie de ses Mémoires, ce fut le rétablissement de quelques anciens monumens, dont il reste des traces souvent mal indiquées dans des auteurs qui, pour la plupart, n'étaient point Artistes. Le Comte de Caylus avait un coup-d'œil sûr pour cette sorte de travail, et cherchant quelquefois sur les médailles des accessoires oubliés dans les descriptions, il est parvenu à retracer, par la gravure, des ouvrages long-temps perdus pour nos yeux. Il a fait connaître de cette manière le Bouclier d'Hercule, décrit par Hésiode, celui d'Énée, le Bûcher d'Ephestion, le Tombeau de Mausole, le Théâtre fameux du questeur romain Curion, etc.

Toutes ces occupations ne remplissaient pas encore la vie du Comte de Caylus. Il rassemblait lui-même avec le plus grand soin les Antiquités qui guidaient son travail. Mais il aimait de préférence ce qui lui venait de l'ancienne Egypte, et sous ce rapport, on peut le regarder comme un des précurseurs de notre Institut d'Egypte et de ses glorieux travaux.

Être Antiquaire et ne l'être que pour soi, ce serait ressembler à ce fanatique d'Horticulture qui écrasa un ognon du plus grand prix pour rendre unique la fleur qu'il possédait. Le Comte de Caylus était si loin de cette manie de propriété et de jouissance exclusives, qu'il ouvrait son cabinet à tous les amateurs et à presque tous les curieux. On eût dit qu'il le régissait en leur nom. Lorsque l'espace lui manquait, il en-

voyait sa collection au dépôt des Antiques du Roi : elle s'est ainsi renouvelée deux fois pendant sa vie.

Il fit plus : pour partager en quelque sorte avec l'Univers les trésors qu'il avait rassemblés, il les fit graver tous et en donna lui-même une description savante, ornée de plus de huit cents planches (*Recueil d'Antiquités Egyptiennes, Etrusques*, etc., 1752 et suiv., in-4, 7 vol.) On y trouve, outre les morceaux que possédait l'auteur, quelques monumens dont il avait pris connaissance, en particulier ces restes de monumens des Romains ou des Gaulois qui sont dispersés dans nos provinces. Il en avait fait lever les plans à grands frais.

Aucune dépense ne lui coûtait lorsqu'il s'agissait d'enrichir les Arts. Vers 1756, il vit les enfans d'un artisan jouer dans la boutique de leur père avec des dessins coloriés qui n'étaient rien moins que de précieux fragmens copiés d'après des peintures antiques par le célèbre Bartoli, de Pérouse. Le Comte interroge l'artisan, qui déclare avoir encore d'autres dessins pareils dans son grenier. Le Comte généreusement voulut en donner un louis par pièce. C'était pour en offrir la collection au Cabinet du Roi; mais avant de l'y déposer, le Comte voulut donner au public une idée de la méthode des Peintres anciens pour composer et pour colorier. Il grava ou fit graver tous ces dessins au simple trait, en donna des exemplaires aux amateurs qui s'engagèrent à les faire colorier, et en déposa les originaux au Cabinet du Roi, à la condition qu'ils seraient communiqués aux amateurs ! Il fit les mêmes dépenses pour la fameuse *Mosaïque* de Palestrine. Son *Traité des Pierres gravées* est de 1750 : Bouchardon et Mariette prirent part à cet ouvrage !

La renommée du Comte de Caylus était devenue européenne. L'Infant de Parme le fit consulter lorsqu'on entreprit les fouilles de Velleia; l'Académie de Gœttingue lui envoya des lettres de Membre honoraire sans qu'il les eût demandées. On s'empressait de lui dédier des ouvrages dans toutes les langues. Son commerce, brigué par ceux qui voulaient paraître savans, honorait également ceux qui l'étaient. « Une lettre du Comte de Caylus était un brevet d'Antiquaire. » (1)

Un des hommages qui le flattèrent le plus lui vint de l'Angleterre.

Au mois de juin 1764, le Comte de Caylus, étant malade et alité, un graveur étranger vient déposer chez lui cinq figures égyptiennes, avec un bas-relief antique en marbre trouvé au Caire. Ces objets précieux étaient accompagnés d'un billet sans signature, écrit en anglais, portant en

(1) Eloge du Comte de Caylus, par LE BEAU.

substance que : « Un Anglais, Ami de la Liberté et Citoyen du Monde, desire placer quelques Antiquités égyptiennes dans le Cabinet du Comte de Caylus. » Le Comte chercha par mille moyens à connaître le nom du donateur : tout fut tenté, rien ne réussit, pas même l'insertion dans les journaux de Londres des remercîmens du Comte avec une demande de renseignemens sur l'histoire de ces monumens. Les renseignemens furent donnés, mais l'Ami de la Liberté se déroba toujours à la reconnaissance. On ne sut qu'après la mort du Comte de Caylus le nom de Thomas Holles, Membre de la Société royale et de celle des Antiquaires, de qui était venu le présent.

Au milieu de tous ces honneurs, les seuls que le Comte de Caylus ait desirés, il sentit tout-à-coup ses forces l'abandonner. Au mois de juillet, il fut atteint d'une maladie grave, mais sans interrompre ses études. Quand il se crut rétabli, il reprit toutes ses occupations et s'empressa de visiter ses amis, c'est-à-dire les Savans et les Artistes. Mais, bientôt un abattement universel le condamna de nouveau à garder le lit. Il s'en arrachait pour aller à l'Académie : on l'y vit dix jours avant sa mort. Il acheva d'expirer, le 5 septembre 1765.

En mourant, il donna ordre de transporter pour la troisième fois son Cabinet dans celui du Roi. La veille de sa mort, il recommandait à Mariette la description des *Antiquités romaines* qui décorent le Midi de la France, ouvrage commencé par Colbert, et que le Comte de Caylus voulait dédier à la mémoire de ce grand et utile Ministre. Les dessins que Mignard l'architecte en avait faits étaient tombés entre ses mains, et il s'occupait alors à les faire vérifier sur les lieux.

Le tombeau du Comte de Caylus, placé dans une des chapelles de Saint-Germain-l'Auxerrois, fut digne d'un Antiquaire. Ce monument était un ancien cénotaphe, du plus beau porphyre, avec quelques ornemens dans le goût égyptien. Depuis le moment où le Comte l'avait acquis, il l'avait destiné à sa propre sépulture. Il l'avait fait dresser dans son jardin, où il le considérait souvent d'un œil tranquille et le montrait à ses amis. Il en a donné la description dans le tome VII de ses *Antiquités :* ce tome a paru après sa mort.

Le Comte de Caylus portait dans la société la franchise militaire : sa politesse n'était que vraie. Avec un respect inaltérable pour son prince, il eut toujours un éloignement invincible pour la Cour. Né indépendant et enjoué, il n'en fut pas moins assidu à l'étude; il se prêtait aux discussions les plus minutieuses, et sa vivacité n'a jamais nui qu'à la correction de son style. Son cœur valait encore mieux que son esprit : on l'

vu souvent se déclarer pour des amis dans la disgrâce! Les gens de lettres ne rampaient point devant lui, parce qu'il l'était lui-même et qu'il l'était assez pour être modeste devant eux. Dans ses Mémoires, il a toujours nommé les Savans qui le secondaient, et ce n'était pas sûrement par vanité qu'il a écrit : « Je sais par moi-même ce qu'il en coûte à un amateur qui ne s'est pas dévoué dès l'enfance à ces professions, pour être prodigieusement inférieur à tout homme de l'Art. »

Protecteur des Artistes, il aimait à faire éclore le talent. Un jour, il vit sur le bord d'un fossé un rustre qui dormait d'un profond sommeil. Près de cet homme était un enfant de onze ans qui, d'un œil attentif, considérait son caractère de tête et son habillement pittoresque. Le Comte s'approche de l'enfant et lui demande à quoi il pense? « Monsieur, si je savais dessiner je voudrais faire cet homme. — Essaie toujours, mon enfant, voilà du papier et un crayon! » L'enfant encouragé se met à dessiner de son mieux : le Comte l'embrasse et devient son protecteur.

Dans ces promenades que le Comte de Caylus faisait presque toujours seul, il s'amusait quelquefois à demander la monnaie d'un écu à des pauvres qu'il chargeait d'aller changer cette pièce d'argent. Quand ils étaient partis, il se cachait pour jouir de l'embarras où ils se trouvaient à leur retour. Peu après, il se montrait, louait le pauvre de son exactitude et le récompensait en doublant la somme. Il disait à ses amis : « Il m'est arrivé de perdre mon écu, mais je regrettais surtout de n'avoir pas été dans le cas d'en donner un second. »

Le Comte de Caylus avait une simplicité de caractère et une candeur dont les exemples ont été rares. Cette simplicité se faisait remarquer jusque sur son extérieur : jamais homme de son rang ne s'était montré plus ennemi du luxe, au moins pour lui-même. Son costume était si modeste que s'étant un jour arrêté devant une boutique sur laquelle un peintre d'enseignes peignait un Saint François, cet ouvrier le prit pour un de ses camarades, lui demanda son avis, dont il fut si satisfait qu'il finit par lui mettre le pinceau à la main en le priant de retoucher lui-même le personnage. Caylus monte à l'échelle, et ayant réussi au gré du peintre, celui-ci veut absolument l'entraîner au cabaret voisin, quand il voit le carrosse du Comte s'avancer et son domestique ouvrir la portière. Il reste stupéfait. Caylus, lui donnant la main, lui dit : « Au revoir, camarade, ce sera pour la première fois que nous nous rencontrerons. »

DE LA TOUR.

On peut affirmer que nos plus grands peintres, depuis ce temps, n'ont pas fait une aussi bonne rencontre !

DE LA TOUR.

DE LA TOUR (Maurice-Quentin), né à Saint-Quentin, en 1704, ne peut être compté parmi les grands Peintres français : il ne fut que *Peintre de Portraits,* mais dans le genre qu'il adopta, dans la peinture au pastel, il n'a pas été surpassé.

Enfant de la Province, comme beaucoup d'autres artistes éminens avant et après lui, La Tour donna le bon exemple, un peu dédaigné de nos jours (1), de ne pas oublier quelles difficultés accueillent, à leur début, les jeunes artistes sans fortune. Souvent la nécessité a relégué dans la condition secondaire de Peintre de Portraits tel artiste qui aurait pu s'illustrer comme Peintre d'Histoire. Plus rarement, on a vu, au contraire, des Peintres d'Histoire d'un beau talent se faire Peintres de Portraits ! Encore faut-il reconnaître que l'avidité du gain n'est pas toujours la seule explication qui se puisse donner de cette métamorphose : cette peinture a tant de charmes dans le succès. Les bons portraits sont rares, dans tous les temps ! Mais quand l'artiste une fois a conquis la faveur publique, il n'a plus à se défier que des flatteurs.

La Tour, peintre consciencieux, avait plus à cœur de faire bien que de faire vite. Les encouragemens qu'il offrit aux jeunes Elèves pour les engager à prendre l'étude de l'Anatomie comme base de leurs travaux, prouvent comment il se rendait compte des difficultés de son art. Il travaillait avec lenteur, parce que, jaloux de rendre la nature avec fidélité, il n'était jamais satisfait de la perfection de son ouvrage. Ses portraits cependant semblent faits avec facilité et se distinguent par leur expression vraie et sentie. C'était surtout la physionomie et le caractère de ses modèles que La Tour s'efforçait de rendre, et il savait donner à ses portraits la ressemblance qui devrait être toujours et pour tous le premier mérite en ce genre ! On doit estimer cet artiste qui, dans l'époque de la peinture maniérée, cherchait avant tout la vérité, au risque de ne pas toujours contenter ses modèles ! La Tour qui fut le peintre de Jean-Jacques n'était disposé à flatter personne, soit en peinture, soit en paroles.

(1) Voir la note, page 74.

On aimait son originalité : on lui pardonnait sa franchise picarde, ses réparties, ses manières brusques ; mais on racontait de lui force anecdotes vraies ou fausses. Jamais La Tour ne sut jouer le rôle de courtisan même au château.

Mandé pour faire le portrait de la Marquise de Pompadour, il avait répondu : « Dites à Madame que je ne vais pas peindre en ville. » Un de ses amis lui fit observer que le procédé n'était pas très honnête : il promit de se rendre à la Cour au jour fixé, mais à condition que la séance ne serait interrompue par personne. Arrivé chez la favorite, il réitère ses conventions et demande la liberté de se mettre à son aise : elle lui est accordée. Alors, il détache les boucles de ses escarpins, ses jarretières, son col ; il ôte sa perruque qu'il accroche à une girandole ; il tire de sa poche son petit bonnet de taffetas et le met sur sa tête. Dans ce déshabillé pittoresque, l'artiste se met à l'ouvrage : mais à peine a-t-il commencé le portrait que Louis XV entre dans l'appartement. La Tour dit, en ôtant son bonnet : « Vous aviez promis, Madame, que votre porte serait fermée ! » Le Roi rit du reproche et du costume de l'artiste, et, l'engageant à continuer. « Obéir à Votre Majesté m'est impossible, répliqua le peintre ; quand Madame sera seule, je reviendrai. » Aussitôt il se lève, emporte sa perruque, ses jarretières, et va s'habiller dans une autre pièce, en répétant plusieurs fois : « Je n'aime pas à être interrompu. » La favorite céda au caprice du peintre et son portrait fut achevé.

Quand Louis XV, voulant être peint par La Tour, l'appela à Versailles, le Roi choisit pour donner séance un donjon où la lumière éclatait de toutes parts. « Ah ! s'écria La Tour, que veut-on que je fasse dans cette lanterne, quand pour peindre, il ne faut qu'un passage à la lumière ? — J'ai choisi ce lieu exprès à l'écart, répondit Louis XV, pour n'être pas dérangé. — Je ne savais pas, Sire, répliqua La Tour, qu'un Roi de France ne fût pas maître chez lui ! » Bientôt l'artiste s'enhardit jusqu'à parler au Roi de politique, d'armées, de flottes. Il venait de hasarder ces mots : « Au fait, Sire, nous n'avons point de marine ! — Ah ! Monsieur La Tour, dit le Roi en l'interrompant avec bonté, — et Vernet !

Auteur de plusieurs portraits qui sont restés célèbres et qui ont été gravés (Louis, Dauphin de France, et Charles, Prince de Galles ; les Maréchaux de Lowendal et de Saxe ; Restout, peintre, et Réné Frémin, sculpteur ; son propre portrait, avec le petit bonnet, dont il existe deux peintures de l'auteur, etc.), La Tour fut reçu membre de l'Académie sur le portrait de Restout, en 1746.

C'est au commencement du règne de Louis XVI, que La Tour à l'imitation du Comte de Caylus voulut donner aux jeunes artistes, Elèves de l'Académie, un témoignage de son amour pour les arts et le progrès. Ce ne fut point une fondation posthume que celle des trois Prix pour lesquels une somme de *Dix Mille Livres* fut déposée par La Tour entre les mains de Guillaume Coustou, Recteur et Trésorier de l'Académie. L'acte de donation, passé devant notaire, dans la salle du Louvre où se tenaient les assemblées de l'Académie de Peinture, a été conservé. Le produit annuel du capital placé à quatre pour cent, était de quatre cents livres. Trois Prix devaient être institués, savoir : Prix d'Anatomie pour les Elèves peintres et sculpteurs; Prix de Perspective et d'Architecture; enfin, Prix de Peinture, Tête et Mains d'après nature, sous trois aspects différens. (1)

Aux deux Prix d'Anatomie et de Perspective était attachée une somme de 400 livres pour chaque Prix; celui de Peinture était de 800 livres. Deux de ces Prix sur trois devaient être décernés en trois ans (1,200 livres), mais le prix de Peinture devait être décerné au moins tous les trois ans. Cette fondation de deux Prix d'Anatomie et de Perspective est remarquable (2) : ce vœu de Caylus et de La Tour n'a pas été réalisé. La donation est du 25 mai 1776. Les Concours ne furent ouverts qu'à dater

(1) La liste complète des Elèves qui ont remporté ces prix, depuis l'an 1784, est conservée dans les archives de l'Ecole royale des Beaux-Arts. On y remarque : Lethierre 1785; Fabre, 1787; Garnier et Girodet, Prix partagé, 1788; Gros, 1791; Guérin, 1796; Ingres, deux demi-Prix, 1800 et 1801; Blondel, 1803; Heim, 1804; Paguiès, 1813; Léon Cogniet, 1815; Champmartin, 1820, etc., etc.

(2) Voici la transcription littérale des deux articles concernant ces Prix :

Art. 3. CONCOURS D'ANATOMIE. Les Elèves pourront s'y préparer en dessinant d'abord l'*Ecorché* qui est dans l'Académie, sous plusieurs aspects; ensuite, ils dessineront ou modéleront une figure d'après nature, qui ait quelque action; enfin ils dessineront ou modéleront cette figure pour la seconde fois sous ces deux différens aspects, comme si elle était écorchée, c'est-à-dire qu'ils y traceront tous les muscles visibles dans leurs fonctions avec les contractions et extensions exigées par l'attitude et, à ces figures, ils mettront les noms des muscles, soit sur les figures mêmes, soit par lettres de renvoi.

Art. 4. CONCOURS DE PERSPECTIVE et D'ARCHITECTURE, sur un programme d'une composition d'Architecture peu compliquée. Les Élèves dessineront au trait le plan et l'élévation géométrale de ce programme proposé. Ils en dessineront ensuite le plan et l'élévation perspective, en traçant en lignes ponctuées celles qui auront servi à leur opération, pour faire connaître leur manière d'opérer. Ils finiront par faire un dessin ombré de leur élévation perspective. Le Professeur de Perspective les interrogera, si on le juge nécessaire, sur la manière dont ils ont procédé et sur la Perspective en général. Le Prix sera accordé à celui qui paraîtra le plus instruit et qui aura le mieux composé et dessiné son morceau,

de 1784 et seulement pour le Prix de Peinture qui fut décerné tous les ans, au moyen du Concours dit du *Torse* ou de la *Demi-Figure* peinte d'après nature avec les mains, etc. Il consista en une somme de 300 livres, les frais du Concours absorbant le surplus. Les plus célèbres peintres contemporains ont fait leurs débuts par ces Concours et se trouvaient heureux, dans leur jeunesse, d'obtenir ces Prix ou demi-Prix.

Les fonds de la donation ayant été dissipés, le Concours de la *Demi-Figure* peinte a été maintenu aux frais de l'Etat, sous la République, l'Empire et la Restauration. Le Prix est encore de 300 francs.

Riche et honoré à Paris, La Tour n'avait point oublié Saint-Quentin, sa ville natale. Il y fonda une Ecole gratuite de Dessin et revint y mourir, le 17 février 1788, âgé de plus de quatre-vingt-quatre ans. Sur la fin de sa vie, ses facultés s'étaient affaiblies, sans qu'il parût s'en apercevoir, et, comme beaucoup de vieillards, poussant à l'extrême une pensée vraie, sous prétexte que dans les portraits tout doit être sacrifié aux têtes, il gâta plusieurs de ses ouvrages qu'il voulut retoucher. Enfin, à ses derniers momens, on le fit passer pour fou (1) : il est vrai qu'il venait de fonder encore, au capital de dix mille livres, un prix qui devait être décerné par l'Académie d'Amiens, chaque année, à la plus belle action ou à la découverte la plus utile dans les arts.

A. Jarry de Mancy.

(1) Un Professeur de l'Ecole royale des Beaux-Arts de Paris, prenant exemple de CAYLUS et de LA TOUR, dont il ne possède malheureusement ni la puissance, ni la richesse, avait offert une partie de son traitement, pendant cinq ans au moins, pour subvenir aux frais des deux Prix d'un Concours à fonder pour l'étude du COSTUME HISTORIQUE, en faveur des Elèves Peintres et Sculpteurs. Cette proposition ne fut point agréée. Le Professeur avait exprimé l'espoir qu'après cinq années ou, s'il le fallait, dix années d'épreuves dont les frais auraient été prélevés sur son traitement, cette fondation provisoire, dont l'utilité se serait trouvée bien constatée, aurait été sans doute adoptée par le Gouvernement. Un Ministre, ami des arts, M. de Gasparin, se montra disposé à instituer ce Concours. Les bonnes intentions du Ministre furent également repoussées, par cette déclaration « qu'il n'y aurait ni *Utilité*, ni *Convenance*, à exciter l'émulation des jeunes artistes par des récompenses pécuniaires... » Oh ! CAYLUS et LA TOUR, pardonnez ! Si cette déclaration pouvait paraître dirigée contre vous, la reconnaissance publique en ferait justice !

COCHIN (JACQUES DENIS)

UN BIENFAITEUR

DE LA VILLE DE PARIS.

Lorsque sur l'entrée d'un édifice consacré à la *Bienfaisance publique* le nom du Fondateur n'a pas été omis, trop souvent encore le passant ne s'arrête point à lire cette inscription qui d'ailleurs ne lui rappellerait peut-être que des notions confuses, de vagues souvenirs!

Il ne dépendra pas de nous que les noms de ces Vrais Amis de l'*Humanité* ne puissent enfin devenir populaires : notre mission est de faire mieux connaître l'histoire de leurs bienfaits. Nous avons, dès la première année de notre Recueil, donné place au portrait de la Fondatrice de l'*Hôpital Necker :* le Fondateur de l'*Hôpital Cochin* n'est pas moins digne de nos hommages!

COCHIN (JEAN-DENIS).

Jean-Denis COCHIN, Fondateur de l'Hôpital qui porte son nom, naquit à Paris, le premier janvier 1726, dans le voisinage de l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, dont il devait être curé pendant les vingt-sept dernières années de sa vie.

Accueilli dans son enfance par le supérieur-général des Chartreux avec lequel il avait des relations de famille, il manifesta dès-lors une vocation prononcée pour l'état ecclésiastique.

Elevé au séminaire de Saint-Magloire par les Pères Oratoriens, il y obtint de nombreux succès et fut reçu Docteur de Sorbonne avec distinction.

Modeste et bienfaisant par caractère, il dévoua ses premières années à l'instruction religieuse des pauvres; il remplit avec talent les fonctions de prêtre-catéchiste dans plusieurs paroisses de Paris, et

notamment à Saint-Benoît, à Saint-Méry, et à Saint-Etienne-du-Mont.

Il acquit dans cette longue pratique de la mission difficile d'enseigner, une facilité gracieuse à disserter sur toutes les matières de foi et de morale. Cette facilité devint un talent de douce et communicative persuasion et bientôt sa réputation comme auteur de prônes et d'homélies se répandit dans la capitale : elle lui procura un auditoire qui venait chercher avec avidité, dans le quartier le plus pauvre et le plus reculé de la Ville de Paris, les instructions et les consolations d'un évangélique interprète des livres saints.

Il s'étonnait souvent de la réputation qui l'entourait, parce qu'il l'avait acquise sans la rechercher, et savait en user sans vouloir en aucun temps s'en attribuer le mérite.

Appelé le 31 décembre 1756 (à l'âge de trente ans), à la cure de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, il conserva ce modeste emploi jusqu'à l'époque de sa mort.

C'est pendant l'exercice de ce pieux ministère, qu'il faut étudier Jean-Denis Cochin, pour apprécier l'activité de son esprit et la générosité de son cœur.

Possesseur d'un très modique patrimoine (quinze cents livres de revenu), il parvint à restaurer les Ecoles de sa paroisse, et à fonder sur le territoire de sa cure un Hôpital et un Hospice réunis dans un même bâtiment.

Le faubourg Saint-Jacques était habité en grande partie, à cette époque, par les ouvriers qui travaillaient aux carrières voisines. Ce quartier dont la population se trouvait exposée à un grand nombre d'accidens, ne possédait aucune infirmerie et l'on était obligé de transporter les pauvres malades et les blessés à une très grande distance, au centre de Paris dans les salles de l'Hôtel-Dieu. La sollicitude du bon curé pour ses paroissiens remédia à cet état de choses. Faisant devancer le précepte par l'exemple, il aliéna tout ce qu'il possédait et en fit emploi dans l'acquisition du terrain et dans les premières constructions de l'Hôpital, qu'il fonda sous le titre d'Hospice de la Paroisse Saint-Jacques, se souvenant de la parole du Seigneur (Evang. Saint Luc, Chap. XIV, vers. 33), « Quiconque ne renonce pas à tout ce qu'il possède, ne peut être mon disciple.»

La fondation de l'Hôpital, la restauration des Ecoles, et un grand nombre d'œuvres charitables qui ont occupé l'existence de ce vigilant pasteur n'auraient pas trouvé une suffisante dotation dans les ressources de sa fortune personnelle, mais la charité publique lui vint en aide toutes les fois qu'il l'invoqua.

Pour la construction de l'Hôpital, en particulier, plusieurs familles et notamment M. Gilbert-de-Voisins, l'aidèrent en mettant à sa disposition les sommes nécessaires pour élever une portion des bâtimens.

La première pierre fut posée par deux Pauvres de la Paroisse, élus en assemblée de charité, comme étant les plus dignes d'être distingués par leur misère et leurs vertus.

M. Viel, architecte, ami du Fondateur, fit les plans et surveilla gratuitement tous les travaux de cet édifice. En moins de trois ans, il fut construit, meublé, doté de quinze mille livres de rente (juillet 1782).

Dès l'année suivante (3 juin 1783), le Fondateur n'existait plus: alors les sources de richesses s'arrêtèrent.

Ce fut surtout en instituant, dans sa paroisse, des assemblées de charité, que l'abbé Cochin sut provoquer la bienfaisance envers ses paroissiens et envers son Hôpital: il faisait des quêtes à la suite de ces assemblées et le résultat de ces quêtes était souvent égal aux dépenses qu'il indiquait et proposait comme étant nécessaires.

De riches cliens le pressaient d'accepter leurs offrandes. « Venez à l'assemblée de charité, disait-il: ce qu'on reçoit dans l'intérêt de tous, doit être reçu publiquement. »

Ce ne sont toutefois ni le prédicateur, ni le fondateur d'hospice, qu'il faut principalement honorer dans la mémoire de Jean-Denis Cochin: c'est surtout le caractère du prêtre évangélique, du pasteur dévoué à son troupeau, qu'il faut respecter en étudiant l'ensemble de sa vie. Il prêchait pour instruire ses paroissiens, bâtissait pour soulager leurs misères: toutes ses actions avaient pour but l'amélioration de leur bien-être et de leur moralité.

Sa charité ne se démentait en aucune occasion: elle éclatait au contraire dans les circonstances difficiles.

En 1761, sévissait à Paris une contagion meurtrière de cette maladie, si heureusement neutralisée depuis par l'inoculation de la vaccine. Le curé Cochin n'avait pas été atteint par ce fléau et on lui proposait de déléguer le soin des malades variolés à ceux de ses vicaires qui avaient déjà subi cette maladie. « Nullement, répondit-il, que diriez-vous d'un soldat qui demanderait son congé en temps de guerre? »

Instruire et servir, composaient sa devise: ces deux mots résument sa vie tout entière.

Il a laissé par écrit de nombreuses notes dont, après sa mort, ont été composés plusieurs ouvrages estimables que nous ferons connaître.

non-seulement par leur titre, mais par une sommaire indication de leur utilité.

Le premier et le plus complet est intitulé : *Prônes* ou *Instructions familières sur les Epîtres et Evangiles des Dimanches et principales Fêtes de l'année* (3 vol. in-12).

Cet ouvrage qui a eu trois éditions devrait être placé dans la bibliothèque de tous les curés des campagnes et des petites villes. Il leur fournirait pour chaque dimanche des instructions simples, usuelles, persuasives, qu'on peut relire continuellement avec profit lorsqu'on veut conformer la morale de sa vie aux préceptes du Christianisme.

Le second est intitulé : *Explications sur toutes les Parties du Saint Sacrifice de la Messe* (un vol. grand in-12).

Ce volume est très recherché pour l'usage des maisons d'éducation et des écoles : il contient un grand nombre de documens historiques et de traditions ecclésiastiques sur l'origine des cérémonies qui précèdent, composent et accompagnent l'acte public du culte catholique, célébré chaque jour dans les paroisses sous le nom de Messe. Le récit et l'analyse de ces cérémonies sont faits de manière à exciter dans les lecteurs des sentimens de respect et de piété, à l'occasion de chacune des prières et cérémonies de cet office quotidien.

A la suite de ces deux ouvrages, un troisième a été publié sous le titre de : *Grandeur de Jésus-Christ dans ses Exemples, ses Miracles et ses Mystères* (2 vol. in-12).

Il y a dans cette publication des choses inachevées et des instructions qui ressemblent sous plusieurs rapports aux Prônes et Homélies publiés en 1786.

Enfin trois petits volumes : 1° *Exercices de Retraite entre l'Ascension et la Pentecôte.* — 2° *Paraphrase de la Prose :* Dies Iræ. — 3° *Œuvres spirituelles*, — complètent la série des œuvres de notre tuteur.

Dans le premier de ces livres se trouvent plusieurs dissertations sur les Dons du Saint-Esprit. Dans le second, de touchantes allocutions sur la nécessité de convertir sa vie et de la conformer aux préceptes divins. Dans le troisième, quelques conférences tenues dans les assemblées de charité et quelques paraphrases sur les textes des sermons de Jésus-Christ et de l'Oraison dominicale, tels qu'on les lit et retrouve dans le texte de l'Evangile.

Aucun de ces divers ouvrages n'avait été destiné à la publicité par son auteur. Il mourut en 1783, et la plus ancienne des éditions date de

1786 : ce furent les héritiers du curé de Saint-Jacques qui jugèrent convenable de perpétuer la durée des instructions de leur vénérable parent en les livrant à l'impression.

Le prix de ces manuscrits fut versé dans la caisse de l'Hospice Saint-Jacques, afin d'attester qu'aucune intention de spéculation n'avait présidé à cette publication.

Nous nous arrêterions à cette dernière circonstance pour louer la famille du curé Cochin, si elle avait besoin de nos éloges ; mais Paris et la France savent que chacun de ses membres est inscrit depuis longtemps au nombre des Amis de l'Humanité.

FAMILLE COCHIN.

Claude-Denis COCHIN, père du curé, avait été promu par l'élection de ses pairs à tous les emplois gratuits et charitables que pouvait conférer la Bourgeoisie de Paris (1) pendant le siècle dernier.

Claude-Denis COCHIN, fils du précédent fut appelé aux mêmes fonctions purement honorifiques et les exerça avec la même simplicité, avec le même dévoûment.

Jacques-Denis COCHIN, un des Maires de la Ville de Paris, se signala par sa bienfaisance.

Jean-Denis-Marie COCHIN, qui a été Maire du XIIe Arrondissement

(1) Nous avons eu sous les yeux le billet d'invitation au convoi de CLAUDE-DENIS COCHIN père du curé de Saint-Jacques. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en déroulant ici la série des dignités bourgeoises et pacifiques dont l'élection avait entouré ce Doyen des habitans de Paris.

« Vous êtes prié d'assister aux service, convoi et enterrement de sire CLAUDE-DENIS « COCHIN, Ecuyer, Doyen des anciens Echevins, Doyen des anciens Juges-Consuls de « Paris, Doyen de la Compagnie des Quarante Porteurs de la Châsse de Sainte-Geneviève, « Doyen des grands Messagers-Jurés de l'Université de Paris, Doyen des Commissaires des « Pauvres de Paris, Doyen des Marguilliers de la Paroisse de Saint-Benoist et ancien Rece- « veur général de l'Hôpital général ; décédé dans sa 89e année, en sa maison, rue du « Faubourg-Saint-Jacques, qui se feront samedi 19 août 1786, à neuf heures du matin, « en l'église paroissiale de Saint-Jacques-du-Haut-Pas sa paroisse, et aussi au transport en « l'église collégiale et paroissiale de Saint-Benoist, lieu de sa sépulture. » La FAMILLE COCHIN qui figurait honorablement parmi l'ancienne bourgeoisie de Paris, avait un caveau funéraire dans cette église de Saint-Benoît, convertie aujourd'hui en théâtre.

de Paris, après son père, et déjà deux fois Député du Département de la Seine, s'est élevé à un rang distingué parmi les réformateurs de l'Instruction primaire en France, en créant la première *Salle-d'Asile-Modèle*, et en l'instituant comme première division d'un grand établissement d'Instruction primaire qu'il a fondé en 1827 sous le nom de *Maison-complète*, établissement que le gouvernement a perpétué par une Ordonnance royale du 22 mars 1831 (Bulletin des Lois), sous le nom de *Maison-Cochin*.

Nous abrégerons l'énumération des services rendus par cette famille pour ne pas essayer de reconnaître par des éloges un genre de services que rien d'humain ne saurait rémunérer. Nous dirons seulement que cette série d'hommes respectables a donné parmi nous de grands exemples de civisme, de désintéressement, et qu'elle s'est publiquement conformée, depuis deux siècles, à cette maxime de l'Evangile qui ordonne de « mépriser les biens périssables et de savoir se créer des trésors à l'abri de la rouille et des vers. » (Evang. Saint Mathieu, Chap. VI, vers. 19.)

Henri COCHIN, le célèbre avocat (1687-1747), était de la même famille, mais non de la même branche que celle du Fondateur de l'Hôpital. Toutefois nous avons cru devoir le nommer avec les autres membres de la famille, et comme appartenant aux *Hommes utiles*, tant sous le rapport du talent que sous celui de la vertu!

A. Jarry de Mancy.

A. PETIT et CORVISART.

DEUX BIENFAITEURS

DE PARIS ET D'ORLÉANS.

Nous avons cru devoir, dans ce Recueil, présenter ensemble deux hommes qui ont rendu aux sciences médicales et, par les sciences médicales, à l'humanité d'éminens services. PETIT et CORVISART méritent une place honorable parmi les *Hommes Utiles*, car ils n'ont pas voulu restreindre leur mission à servir seulement la génération qui les vit naître : leur bienfaisante sollicitude s'est occupée aussi de la génération qui devait les suivre. Nous les avons réunis, parce qu'ils sont pour ainsi dire, comme la suite l'un de l'autre : sans doute, un des plus grands bienfaits de Petit, est de nous avoir donné Corvisart. L'artiste dans le dessin de ce groupe, a représenté sur le premier plan notre contemporain, l'illustre Médecin de Napoléon. L'ordre chronologique doit être rétabli pour les Notices : le Maître doit passer avant l'Élève.

PETIT (ANTOINE).

Antoine PETIT fut un de ces hommes que la nécessité, cette rude maîtresse, accueillit dès le berceau; et qu'elle fit grand, parce qu'elle ne l'a pas étouffé !

Son aïeul était notaire à Mariembourg, petite ville du Hainault français; il mourut sans fortune, et laissa deux fils en bas âge. Sa veuve épousa le clerc de l'étude qui fut assez barbare pour mettre les deux enfans à l'hôpital. Cet homme dur, par un calcul d'avarice, reprit, bientôt après, l'aîné chez lui et l'ayant mis au courant de la pratique,

en fit son unique clerc. A sa mort, ce jeune homme lui succéda dans sa charge. Moins bien traité par la fortune, l'autre se fit tailleur, entreprit son tour de France et vint se fixer à Orléans. Il avait épousé dans ses voyages une demoiselle Masson : Antoine Petit fut le seul enfant issu, en 1718, de ce mariage. Quoique, dans l'humble état qu'il avait embrassé, son père fût demeuré pauvre, le jeune Petit fit de bonnes études, se destina au sortir du Collège, à la Chirurgie, et commença ses études médicales à Orléans. Quelques années après, il vint à Paris pour acquérir de plus amples connaissances. Plein d'ardeur et d'aptitude pour le travail, il sut profiter des ressources que présentait la capitale; il étudia à-la-fois, l'Anatomie, la Médecine, la Chirurgie, l'Art des Accouchemens, etc. Il fit des progrès si rapides dans ces diverses branches d'une même science, que bientôt d'élève il passa maître, et se livra avec succès au professorat particulier. Trop pauvre pour payer ses frais d'admission, montant alors à plus de six mille francs, soit à la Faculté de Médecine, soit au Collège de Chirurgie, il végétait dans une position des plus précaires, quand la Faculté, pour s'attacher par un bienfait un sujet d'élite, lui fit remise de ses frais de licence. Petit fut donc reçu, en 1746, Docteur-Régent par charité : circonstances qu'il n'oublia jamais. Dès-lors il fit tout marcher de front, l'exercice de la Médecine, celui de la Chirurgie, l'enseignement de ces deux sciences ainsi que celui de l'Anatomie et de l'Art des accouchemens. Bien que Médecin, et Médecin Docteur-Régent, on le vit pratiquer avec succès les opérations les plus hardies de la Chirurgie. Il voulait prouver par son exemple qu'un Médecin doit se mettre en état, par ses études, de pratiquer toutes les opérations qu'il peut juger convenables. La justesse de son tact dans le diagnostic des maladies organiques passait pour prodigieuse. Sa réputation s'étendit à un tel point, que son cabinet ne se désemplissait point; et comme à un autre Boerhaave, on venait à lui de toutes les parties de l'Europe. Ce cabinet de consultation était située dans la rue, alors fort étroite et obscure de Saint-Victor, près du Jardin des Plantes !... Une telle affluence de cliens dans une pareille rue, surprendrait aujourd'hui que l'on est réputé Docteur sans autorité et malhabile, si l'on n'habite point dans le *Westend Parisien*, et que tel semble reprouvé de Dieu et des malades s'il réside dans la grande ville hors des trois arrondissemens occidentaux. Mais Antoine Petit commandait à la fortune et à la renommée, et ne leur sacrifiait ni ses goûts ni le choix de son domicile.

Ce fut sa haute et seule réputation de grand praticien qui lui ouvrit l'entrée de l'Académie des Sciences (comme de nos jours au Docteur

Double), sans que Petit ait beaucoup écrit avant ou après son admission dans cette savante compagnie. Il avait donné une édition commentée de l'*Anatomie chirurgicale* de Palfin, qui lui attira depuis bien des querelles, et avait présenté en outre à l'Académie des Sciences deux Mémoires de peu de valeur scientifique, sur un cas d'Anévrisme, et sur les Ligamens de l'*Utérus*. A la mort de Ferrein, la chaire d'Anatomie au Jardin du Roi (1), étant devenue vacante, Petit l'obtint et contribua puissamment à en augmenter l'éclat. L'Anatomie qu'il y professait ne l'empêchait pas de mêler à ses leçons des notions étendues sur les accouchemens, et des considérations toujours justes et profondes sur les points les plus importans de la Médecine interne. La clarté de ses raisonnemens, le charme de sa diction, sa facilité et son abondance, attiraient à ses cours une affluence inouïe d'auditeurs, et l'on y voyait même les personnes les plus étrangères à la Médecine. Nous verrons bientôt que ce fut par l'effet puissant des belles leçons d'Antoine Petit que se révéla le génie médical d'un jeune clerc de procureur qui devait être un jour le Médecin CORVISART.

Epuisé par un si rude travail, absorbé par une nombreuse clientelle, Petit avait besoin de repos, sous peine de succomber peut-être à sa tâche pénible. Il fit deux parts de son temps : il consacra trois jours de la semaine à ses occupations médicales; il passait les quatre autres dans une jolie maison de campagne, qu'il avait à Fontenay-aux-Roses. Ce que Petit ne se permit qu'à regret et après tant d'années d'exercice et de professorat, tous nos jeunes docteurs le font aujourd'hui, à peine avancés dans la pratique. Il est de mauvais ton, actuellement, d'être chez soi plus de deux jours par semaine; bientôt les médecins les mieux famés seront ceux qu'on ne rencontre jamais pendant la belle saison et qui la passent aux eaux ou à la campagne. Nos pères travaillaient plus que nous ; ils ne se reposaient qu'après avoir parcouru les trois quarts du chemin; mais aussi ce repos était-il doux et pur, car il était légitimement acquis.

Cependant, Petit voulut aussi se démettre de sa chaire d'Anatomie du Jardin des Plantes, en faveur d'un de ses élèves les plus distingués. Mais Buffon, alors sur-intendant de l'établissement, protégeait Antoine Portal, ce médecin de l'autre siècle qui a fait une incursion un peu prolongée dans celui-ci. Petit ne pouvait souffrir Portal et son humeur gasconne. Dans ce conflit, Petit eut le chagrin de voir Vicq-d'Azyr, son

(1) Aujourd'hui le Museum d'Histoire naturelle.

protégé, repoussé de cette chaire, et Portal nommé son adjoint, ce qui emportait la survivance.

Cependant, Antoine Petit avait honorablement acquis une fortune considérable, ayant appris, à mesure que la vogue venait, à exiger du riche ce qu'il ne voulait pas même accepter du pauvre.

Célibataire et sans enfant, nonobstant l'insolente prétention du poète Desforges à cet égard, Petit voulut rendre à la science une partie de la fortune qu'il avait reçue d'elle. Il fonda à la Faculté de Médecine de Paris deux chaires, l'une d'Anatomie, l'autre de Chirurgie (1). Il se réserva la nomination des candidats pour la première investiture, avec la condition fort raisonnable, que nous nous proposons d'imiter dans une fondation de ce genre, dont les bases premières sont jetées (2), que les titulaires n'exerceraient leur fonction que pendant dix années, pour céder ensuite leur place à de plus jeunes confrères (3). Il nomma Leclerc pour l'Anatomie ; ce choix fit peu de bruit et n'eut aucun éclat ; mais la nomination de Corvisart qu'il pourvut de la chaire de Chirurgie eut un grand retentissement.

Cependant le séjour de Fontenay-aux-Roses était devenu insupportable à Petit depuis que sa mère y avait rendu le dernier soupir; nous allons voir que la douleur, loin de l'endurcir, le portait à la bienfaisance. Petit se souvint alors d'Orléans, sa ville natale, de l'éducation qu'elle lui avait donnée aux jours de sa pauvreté : sa reconnaissance s'y manifesta d'une manière splendide. Au moyen d'une fondation de cent vingt mille livres, il y créa un établissement philantropique de la plus haute importance. Il voulut que quatre Médecins et deux Chirurgiens, appointés sur ces fonds, donnassent dans une maison par lui bâtie à cet effet, des consultations gratuites aux pauvres de la ville et à ceux de la campagne, chaque jour de marché. Il voulut en outre que, dans un pays un peu trop ami des procès, deux Avocats et un Procureur, aussi appointés, assistassent gratuitement de leur ministère et cherchassent surtout à concilier les pauvres cliens qui viendraient réclamer leurs conseils.

Fils d'un honnête tailleur, Petit ne rougissait pas de son humble ori-

(1) Il voulait, ce qui était fort sage, que les Médecins fussent Anatomistes et Chirurgiens, bon gré, malgré; préludant par cette disposition, à la réunion irrévocable de ces deux branches de la science du corps humain.

(2) Dispensaire pour les maladies des yeux en faveur des ouvriers indigens de la partie nord-est de Paris, fondé par nous en 1835.

(3) L'opinion qu'il en devrait être ainsi des chaires les plus importantes a été soutenue par un Médecin distingué, le Docteur CAFFE, dans une thèse remarquable.

gine. Bouvard, son rival en science, homme rude et plein d'aigreur, comprit assez peu ces nobles sentimens, pour y trouver un sujet de basses plaisanteries. Il disait et imprimait que Petit avait les idées *mal cousues,* que son style était mal *brodé,* et autres pauvretés de la sorte. Ainsi l'on croyait naguère faire de l'esprit en disant de notre bon baron Boyer que son style sentait la *savonnette,* que l'Empereur avait bien su changer en bonnes armoiries. Petit, comme Boyer, méprisa ces attaques; il eut le mérite de rappeler sa modeste origine par un legs de piété et d'honorable modestie. Il ordonna que la garde de la maison de secours fondée par lui, fût toujours confiée, en mémoire de son père, à un pauvre Tailleur de la ville d'Orléans.

C'est l'ensemble de cette conduite généreuse qui place Antoine Petit parmi les Bienfaiteurs de l'Humanité. Il eût pu être un praticien fameux et recherché à la cour comme à la ville; être appelé au chevet du Dauphin; assister Mirabeau sur son lit de mort: s'il n'eût été reconnaissant envers sa ville natale; s'il n'eût honoré son berceau placé près de l'établi du Tailleur; si sa bienfaisance enfin n'eût égalé son mérite scientifique, il n'eût pas mérité la place qu'il occupe avec tant de droit dans ce Recueil.

Dégoûté de Fontenay-aux-Roses, avons-nous dit, Petit s'était retiré à Olivet, charmant village baigné par la Loire et le Loiret. Mais il n'oublia pas Fontenay: il voulut que le simple officier de santé du village eût pour ainsi dire sa maison curiale, comme le pasteur du lieu, et que tous ses successeurs eussent le même avantage; il voulut qu'un jeune confrère, ou bien un vieux Docteur retiré à la campagne dans une belle habitation, donnât gratuitement des soins aux pauvres du village.

Antoine Petit mourut le 21 octobre 1794, à Olivet, dans ce calme et cette paix que procure le souvenir d'une vie bien remplie.

La fondation de Petit à Orléans fut entraînée, comme tant d'autres, dans le torrent révolutionnaire et les fonds dissipés. Ce n'est qu'en 1836 que MM. Lacroix fils et Lepage conçurent le projet de faire revivre cet établissement philantropique; ils y ont réuni le bureau central de vaccination, et remplissent, aidés de quelques confrères, avec un zèle digne des plus grands éloges, leurs fonctions entièrement gratuites. Ainsi animés par les mêmes sentimens, unis entre eux par les liens sacrés de la bienfaisance, les hommes vraiment utiles à leurs semblables, forment une vaste association morale, qui reprend et continue l'œuvre qu'un de ses membres a laissée inachevée, ou que des évènemens déplorables avaient interrompue!

CORVISART.

CORVISART-DESMARETS (Jean-Nicolas), un des plus grands Médecins qui aient illustré la fin du dix-huitième et le commencement du dix-neuvième siècle, naquit à Dricourt, près de Vouziers, aujourd'hui Arrondissement du Département des Ardennes, dans l'ancienne Champagne. Son père était Avocat et Procureur au Parlement de Paris. Cette compagnie ayant été plusieurs fois exilée sous le règne de Louis XV, il se retira à la campagne, mais il revint bientôt à Paris avec son fils, et le plaça au Collège de Sainte-Barbe. Si le hasard de la naissance a fait de Corvisart un Champenois, le siège de son éducation ayant été la capitale de la France, ce serait, selon nous, de là que devrait dater sa naissance, et il en devrait être ainsi de tout homme illustre. Le jeune Corvisart montrait de la rectitude dans les idées, et surtout une adresse particulière pour les exercices du corps, qui devaient lui donner cette belle prestance que nous lui avons connue. Mais il a soin de dire lui-même quelque part, qu'il ne fut pas un phœnix de collège, et d'après son exemple, il pose en règle, qu'on ne peut rien préjuger absolument d'un homme avant vingt-cinq ans.

Cependant le père de Corvisart, réintégré dans ses fonctions, espérait que son fils embrasserait sa profession ; il en fut autrement, car une vocation très prononcée l'attira bientôt vers la Médecine. Le jeune Corvisart fuyait souvent l'étude enfumée de son père, et désertait le temple de Thémis pour les antres peu attrayans où se formaient alors les disciples d'Hérophyle et de Galien. C'était à la dérobée, et sur le temps enlevé à la pratique judiciaire, qu'il courait avec avidité aux leçons de Desault, et surtout à celles d'Antoine Petit : c'était au cours de ce dernier que s'était révélée sa vocation pour la Médecine. Le jeune Corvisart entendit cet illustre professeur : dès-lors plus de doute, il sera lui-même physiologiste et grand médecin. Son père, réduit à une position des plus précaires, par suite d'un goût poussé à l'excès pour les tableaux, ne pouvait plus suffire à l'entretien de son fils, qui d'ailleurs avait trompé ses espérances en abandonnant le barreau ; il se montre sévère envers lui..... Que va faire le jeune étudiant Pour dérober tous ses secrets à la Médecine, où peut-on être mieux qu'à l'hôpital ! Il se réfugie à l'hôpital, et là, en se rendant utile, en

se montrant empressé dans l'emploi de néophyte médecin, il obtient une sorte d'indépendance. Il faut si peu quand on est jeune, quand on aime le travail..... Un mauvais lit, la ration d'hôpital partagée avec un camarade: combien en ai-je connus, qui après avoir savouré ainsi le pain de la salle de garde, se sont élevés bien haut à leur tour!

A cette époque, deux maîtres se partageaient le sceptre de l'enseignement. Desault relevait la Chirurgie française, en agrandissait le domaine et attirait la foule à l'Hôtel-Dieu; Desbois de Rochefort jetait comme Médecin un éclat tout nouveau à l'Hôpital de la Charité, et commençait à tracer une large ligne de démarcation entre la Médecine des XVIe et XVIIe siècles et celle de la nouvelle École moderne. Ces deux célébrités jugèrent le jeune Corvisart, l'apprécièrent à sa valeur et cherchèrent chacune à l'attirer dans leur sphère d'activité. Cependant Corvisart, jugeant que là où les problèmes sont plus complexes, là il y a plus de mérite et de gloire à s'engager, se décida pour la pathologie interne, la Médecine proprement dite; mais il ne négligea pas de faire ample provision de connaissances chirurgicales et même obstétricales ou d'Art des Accouchemens. Bientôt il prit ses grades et fut reçu Docteur-Régent à la Faculté de Paris en 1782. Il entra en pratique par la clientelle des pauvres de la paroisse de Saint-Sulpice, étant alors lui-même, comme il le disait, un Médecin pauvre.

La femme du célèbre Necker, la mère de Madame de Staël, fondait vers la même époque l'Hospice qui depuis a porté son nom. Corvisart, comme le plus digne d'être à la tête de cet établissement, lui est présenté. Tout allait se conclure favorablement pour le jeune docteur, quand la Fondatrice lui témoigna son étonnement et son regret de ce qu'il ne portait pas la perruque, cette perruque à trois rangs de marteaux, alors partie intégrante du costume d'un Médecin, et dont Portal nous a conservé jusqu'en ces derniers temps le seul et dernier type. Corvisart qui se trouvait assez beau tel qu'il était refusa de s'affubler de la chevelure d'emprunt, préférant conserver la sienne, et rompit net. Bientôt cet échec, capable de perdre un homme sous l'ancien régime, fut réparé. Desbois de Rochefort, l'ami et le maître de Corvisart, fut enlevé par une mort prématurée. Le Père supérieur des Religieux de la Charité n'eut pas de scrupule touchant la perruque; il offrit à Corvisart l'honneur de remplacer l'ami qu'il avait perdu. Ce fut en 1788, à cette époque où grondait déjà sourdement l'orage qui allait éclater sur la France, que Corvisart fonda cette Clinique interne qu'il dirigea à l'Hopital de la Charité pendant vingt ans.

Dès-lors, Corvisart vit sa carrière s'agrandir de plus en plus : il la parcourut à pas de géant. A la visite des malades et dans les leçons de clinique qui la suivaient, il donnait les aperçus les plus lumineux sur la cause, le siège, les symptômes des maladies, et son coup-d'œil d'aigle n'était jamais démenti par les révélations de l'amphithéâtre. Ce fut comme professeur à la nouvelle Faculté de Médecine, réinstituée en 1795, sous le nom d'*Ecole de Santé*, que Corvisart dirigea cet enseignement. Au Collège de France, d'abord comme suppléant, puis comme titulaire lui-même, il commentait, devant un public d'Elèves et de Maîtres, dans la chaire de Médecine dogmatique, les *Aphorismes* de Stoll, dont il était à-la-fois le traducteur et l'interprète (1797). Il paraît que, dans la réorganisation de la Faculté, Corvisart avait échangé le titre de la chaire de Chirurgie qu'il avait occupée dans l'ancienne Faculté, lors de la Fondation d'Antoine Petit, contre le titre de professeur de Clinique interne, car depuis il ne fut plus question de Corvisart autrement que comme Médecin.

Le Premier Consul allait cependant franchir le peu de marches qui le séparaient encore de ce trône impérial qui devait crouler plus tard sous son poids : il entraînait sur ces marches si glissantes toutes les illustrations de l'époque, et Corvisart comptait parmi elles. Il fut appelé à la Malmaison pour donner son avis sur la santé du Premier Consul, et Bonaparte qui ne se trompait jamais dans ses jugemens, eut bientôt deviné tout le génie de Corvisart : il lui conféra, ainsi qu'à Barthez, le titre, sans analogue de nos jours, de *Médecin du Gouvernement*. Plus tard, il fut nommé Médecin de l'Empereur, qui le chargea en cette qualité de composer le service médical de sa maison impériale, fonctions que Corvisart remplit toujours avec un sentiment exquis de justice. L'empereur le savait bien, et quand il était sollicité en sens contraire de son Premier Médecin, il finissait par dire de Corvisart : « Que voulez-vous? Il n'en est pas de plus habile, ni de plus honnête ; c'est dommage qu'il soit un peu brusque.

Ce fut à cette époque, vers la fin du Consulat, que fut placée dans le parvis de l'Hôtel-Dieu, par ses soins et d'après l'idée que Corvisart en avait donnée au Premier Consul, cette pierre tumulaire à la gloire de Desault et de Bichat, que nous saluons chaque jour avec respect. (1)

Corvisart se montra toujours d'un désintéressement irréprochable, et voulut que ses proches, et son frère lui-même fussent comme lui à

(1) Voyez HOMMES UTILES, 1838, 6e année, Notice sur DESAULT et BICHAT.

l'abri de toute inculpation de cupidité. Il les défendait contre les faveurs du chef de l'Etat; mais tout intègre qu'il fut, Corvisart ne pouvait manquer d'amasser une honnête fortune, au milieu de cette cour brillante où les millions se prodiguaient si facilement. Cette fortune lui devint bientôt nécessaire. En effet, nous le voyons, dès 1807, donner le bon exemple, si rare aujourd'hui, de ces démissions opportunes, au moyen desquelles un homme illustre se retire de la scène où brilla son génie, avant le déclin inévitable de ce génie même. Il résigna successivement sa chaire de Clinique à la Faculté de Médecine et celle du Collège de France. Dans les dernières années, il n'exerçait plus la Médecine que pour ses amis : c'est ainsi que le trouva la catastrophe de 1814. Corvisart, par un sentiment parfait des convenances, crut alors devoir se retirer tout-à-fait à la campagne. Il embellit les loisirs de sa retraite par la lecture de ses auteurs favoris, Virgile, Horace, Molière, et surtout le malin Arouet, dont les sarcasmes plaisaient à son humeur quelque peu satirique. Ce fut dans cette retraite qu'il ressentit la première atteinte d'une maladie à laquelle il savait être destiné par une disposition héréditaire. Il succomba des suites d'une troisième attaque d'apoplexie, le 18 septembre 1821, fort peu de temps après que la nouvelle de la mort de Napoléon (5 mai 1821) eut été apportée en Europe.

Corvisart avait trouvé le premier dans Stoll, son auteur favori, des indications sur une méthode pour reconnaître les maladies de poitrine, au moyen de la percussion. Cette méthode avait d'abord été mise en pratique par un Médecin de Vienne, Awenbrugger, et reposait sur ce principe, qu'une cavité, si elle ne contient ni solides aussi compactes que ses parois, ni liquides qui la remplissent, doit rendre un son plus ou moins retentissant. Corvisart féconda cette méthode de diagnostic, rectifia, augmenta par son expérience ce qu'elle avait d'inexact, d'incomplet, et finit par se la rendre propre, sans pourtant s'en attribuer la découverte, ce qui lui eût été facile, tant la méthode d'Awenbrugger était passée inaperçue parmi nous. Ainsi Corvisart compléta Awenbrugger, comme Laennec plus tard, en appliquant l'oreille armée ou non d'instrumens acoustiques aux parois de la poitrine ou à la région précordiale pour les maladies du cœur, compléta Corvisart; comme le Docteur Piorry, de nos jours, en appliquant la percussion et le stéthoscope aux parois du ventre, compléta enfin pour le diagnostic des maladies des cavités, Awenbrugger, Corvisart et Laennec.

Nous ne parlerons pas des ouvrages de Corvisart : il appartenait à cette époque, où tout sortait du chaos; où il fallait créer des hommes

avant que de faire des livres. Les élèves de Corvisart ont été ses œuvres : les Cayol, les Husson, les Marc, les Double, le représentent aujourd'hui parmi nous. Corvisart créa pour ainsi dire la séméiotique des maladies du cœur ; Bertin et Bouillaud l'ont perfectionnée depuis. Corvisart écrivit sur la Méthode d'Awenbrugger, traduisit les Aphorismes de Stoll, sur le développement desquels roulait son enseignement au Collège de France. Cependant, malgré ces titres à la reconnaissance de la Médecine, comme science et comme profession, Corvisart ne serait pas encore à nos yeux un *Homme utile,* dans le sens que nous avons consacré à ce mot, s'il n'avait fondé une médaille d'or du prix de quatre cents francs pour être décernée annuellement à celui des Elèves de l'Ecole pratique qui aurait puisé et recueilli dans les Cliniques de la Faculté le meilleur précis d'observations médicales. Aussi, chaque fois que, dans la séance annuelle, le *Prix Corvisart* est décerné, le public savant qui assiste à cette cérémonie se plaît à présager un brillant avenir dans le jeune lauréat : on croirait voir le grand praticien présenter lui-même son successeur.

Puisse-t-on dire un jour d'un autre Corvisart, né de cette institution : *Uno avulso, non deficit alter.*

Dr Al. Bourjot,

Professeur au Collège Bourbon.

BERNT ANKER.

UN BIENFAITEUR

DE CHRISTIANIA ET DE LA NORVÈGE.

Bernt ANKER, de Christiania, fut à-la-fois le JACQUES COEUR, le MOLIÈRE et le MONTYON de la Norvège.

Il est remarquable qu'au mois de mai 1833, Paris faisait appel, par la Société Montyon et Franklin, aux Villes étrangères comme aux Villes françaises, les invitant à ne point laisser dans l'oubli les noms de leurs Bienfaiteurs : or, c'était dans la même année, dans le même mois, presque le même jour, que la Ville de Christiania consacrait une Notice à la mémoire de Bernt Anker. (1)

Autre singularité : la Notice que nous allons publier, traduite librement du norvégien, est l'œuvre d'un ISLANDAIS, le premier et le seul étudiant de cette nation que l'Université de France ait eu pour élève depuis le temps de Philippe-Auguste (2). Hâtons-nous de déclarer que notre jeune collaborateur, en nous livrant son manuscrit, a reçu de

(1) Cette notice, sans nom d'auteur, est insérée dans le Recueil mensuel intitulé : l'ABEILLE ou *Lectures variées*, publié en norvégien, à Christiania, in-12, 4e volume, an 1833, cahier du mois d'avril, paraissant dans les premiers jours de mai. Nous sommes redevables de la communication de ce document à l'obligeance de l'honorable M. HERLOFSEN, Consul de Suède et Norvège à la résidence de Fécamp (Seine-Inférieure).

(2) SNORRI-STURLUSON, né en 1178, un des plus illustres chefs Islandais, un des créateurs de la Langue et de la Littérature nationale d'Islande, était venu, selon les traditions, étudier à l'Université de Paris, sous Philippe-Auguste. Les descendans de Snorri-Sturluson tiennent un rang distingué parmi les Islandais. La famille de M. GUDMUNDUR SIVERTSEN est de ce nombre.

nous l'assurance que la curiosité, chez les Français, est toujours accompagnée de bienveillance et d'indulgence pour les étrangers. Encore, par modestie, se serait-il absolument refusé à signer cette Notice, s' l n'eût pas cru donner une marque publique de son empressement à témoigner sa gratitude pour « l'*Hospitalité qui lui a été promise.* »

Sa patrie l'a confié sans crainte au Président de notre expédition, sur la foi de l'*Honneur français !*

A. Jarry de Mancy.

BERNT ANKER.

Bernt ANKER naquit à Christiania, capitale de la Norvège, le 22 novembre 1746, de Christian Anker et de Catherine Elieson. Négociant habile et opulent, Christian Anker n'épargna ni les soins, ni la dépense pour faire donner à ses trois fils, Bernt, Pierre et Jess, une brillante et solide éducation. Le précepteur des fils du marchand de Christiania fut un des plus illustres savans de la Norvège, le Conseiller de Justice Christian Hee Hvas qui voyagea avec ses élèves pendant plusieurs années.

Bernt Anker, à Copenhague, se fit remarquer parmi les Elèves de l'Université, et, dans tous les pays qu'il visita, il rechercha, obtint et conserva l'amitié des savans et des littérateurs les plus distingués. Ce fut à Naples qu'il reçut la triste nouvelle de la mort de son père (1765). Sa mère le pressait de revenir, pour l'aider dans la direction de sa maison de commerce : il avait dix-neuf ans. Si le retour de Bernt Anker fut encore différé et n'eut lieu qu'en 1767, au moins refusa-t-il des fonctions qui flattaient ses goûts, mais qui l'auraient long-temps retenu loin de sa patrie. Le Comte de Bernstorff, premier ministre du Roi de Danemark, proposait à Bernt Anker l'emploi de Secrétaire de la Légation danoise à Paris. Nul doute que les talens variés et les avantages personnels de Bernt Anker ne lui eussent ouvert une carrière brillante dans la diplomatie : ce fut un sacrifice qu'il s'imposa par amour pour sa mère et dans l'intérêt de sa famille.

De retour à Christiania, Bernt Anker, durant seize années (1767-1783), continua avec habilité et succès les grandes opérations que son père avait commencées; mais quand la crise produite par le traité de Versailles (1783) menaça de ruine complète les plus grands établissemens du commerce européen, Bernt Anker, dans la prévision des désastres qui allaient éclater, réalisa les valeurs dont la gestion lui avait été confiée. Il régla tous les comptes et fit le partage avec ses co-héritiers, ne voulant dorénavant risquer rien qui ne fût sa propriété. Ce fut alors qu'il fonda, en son propre nom, la nouvelle maison de commerce qu'il devait bientôt élever à un si haut degré de prospérité.

L'exportation des bois de la Norvège, entre les mains de Bernt Anker, prit un rapide essor. Ce commerce, tout à l'avantage du pays, fut une source de richesses pour l'heureux spéculateur, dont les relations avec toutes les places de l'Europe devinrent si considérables qu'il se vit, en peu d'années, possesseur de quarante vaisseaux à la mer. La navigation norvégienne reçut par lui de grandes améliorations. Il eut l'honneur d'armer et d'expédier, sous le pavillon national, pour les Indes-Orientales, le premier navire norvégien, chargé de denrées norvégiennes, qui ait paru dans ces lointaines contrées.

Le génie utile de Bernt Anker ne pouvait pas s'arrêter à la superficie du sol natal. Par lui, l'exploitation des mines de la Norvège ne fut ni moins agrandie ni moins perfectionnée que celle de ses forêts.

Les travaux des mines d'or et de cuivre d'Eidsvold, de la mine de cuivre de Stukkenbroks-Minde, dans le Nummedal, furent habilement dirigés par Bernt Anker. Il ne lui fallut qu'une année pour organiser l'exploitation des mines de fer de Hakkedal qui donnèrent du travail à toute la population pauvre des environs et qui enrichirent un assez grand nombre de familles. En ce genre, la plus belle création d'Anker fut celle des mines de Mosse dont les produits abondans furent amenés par la persévérance et l'habileté d'Anker à un tel degré de perfection que les canons en fer par lui fournis à la marine royale de Danemark lui méritèrent, pour la qualité supérieure et la sûreté des pièces, des félicitations officielles (26 janvier 1799).

Les spéculations de l'armateur et les travaux du directeur des mines n'absorbèrent pas le génie actif et fécond de Bernt Anker si complètement qu'il ne trouvât du temps encore pour cultiver les sciences, les lettres et les beaux-arts.

Il écrivait le Latin avec une élégante pureté. Il publia, dans cette langue, un Mémoire sur Hermann Kolbjornsen et une Lettre à l'Acadé-

mie des Sciences de Stockholm dont il fut élu membre (31 mai 1794). Il parlait et écrivait avec une égale facilité le Français et l'Anglais. Il composa, dans la première de ces deux langues, et publia, en 1796, le poème intitulé : *Les Adieux d'un Aîné à M. et Mad. de M...* Ce fut aussi la langue française qu'il choisit, sans doute comme la plus familière aux hommes d'état et de finances, quand il publia son projet d'une *Banque nationale* dont il demandait la fondation à Christiania : cette lettre est fort remarquable. L'Anglais William Coxe, dans son *Voyage en Norvège*, fait l'éloge de Bernt Anker qui parlait Anglais, dit le voyageur, aussi bien qu'un lettré de Londres. Bernt Anker avait conservé un vif souvenir du bon accueil qu'il avait reçu chez les Anglais. Reçu membre de la Société royale de Londres sur la présentation du savant Solander, Suédois, ancien compagnon du Capitaine Cook, Bernt Anker racontait souvent qu'il n'avait pu se rendre maître de son émotion quand on lui fit signer son nom sur ce même livre où Newton avait inscrit le sien.

Mais ce n'était pas pour lui seul que Bernt Anker aimait la science et se plaisait à la cultiver. Sans doute, ce fut un spectacle singulier, mais digne d'admiration et de respect, et sans exemple en tout autre pays, que de voir cet armateur si occupé et cet opulent spéculateur, ouvrir à Christiania publiquement une série de leçons gratuites sur la *Philosophie*. Ce fut un cours de deux années, et une troisième année fut consacrée à des leçons sur la Littérature et sur les Beaux-Arts, éloquentes improvisations recueillies avidement par un nombreux auditoire. Bernt Anker était orateur : les deux discours qu'il publia, le premier sur le poète Tullin, et le second sur Conrad Clausen, ont obtenu des éloges du célèbre Suhm.

Pour que la réunion de tous les talens dans un seul homme fût complète, le marchand de bois et le maître de forges, le philosophe, orateur, publiciste, professeur, fut, en même temps, poète dramatique distingué. Parmi les pièces de théâtre, composées par Bernt Anker, une des plus intéressantes fut le drame du *Major André*, et ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que l'auteur jouait lui-même dans cette pièce, avec tant d'expression et de vérité que son talent d'acteur ajoutait encore au mérite de ce drame. L'histoire théâtrale, dans le Nord, offre peu d'exemples d'un aussi grand succès! Ce drame, avec un prologue, fut représenté par l'auteur et une société choisie de Christiania, en 1788, en présence du prince héréditaire

Bernt Anker était riche ; il était honoré, applaudi, envié sans doute ; il était passionné, puisqu'il était éloquent; sensible, puisqu'il était poète, et cependant il fut heureux !

Il avait épousé, par amour, la jeune veuve du négociant Martin Leuch, née Mathéa Collett, tendre et douce compagne dont les vertus firent le bonheur de son époux. L'opulence de cet heureux couple était sanctifiée, en quelque sorte, par l'emploi qu'il savait en faire. L'élégance et l'amabilité de l'épouse d'Anker la rendaient agréable aux riches ; sa charité inépuisable la rendait chère aux indigens. En cela, comme en toutes choses, son cœur sympathisait avec les nobles penchans de son époux. Ils n'eurent point d'enfans : la bienfaisance leur fit supporter cette privation avec moins d'amertume.

Dès l'an 1778, Bernt Anker et sa femme, alors âgée de vingt-et-un ans, avaient fondé à Christiania une maison de Charité, où l'on élevait à leurs frais six garçons et autant de filles de classes pauvres, destinés à être placés comme domestiques chez des familles honnêtes, ou bien à exercer des métiers dont l'apprentissage se faisait aux dépens de la fondation et sous l'active surveillance du Bienfaiteur et de la Bienfaitrice.

Si l'on trouvait dans un des garçons des dispositions heureuses, le Bienfaiteur n'hésitait jamais à leur faire donner de l'instruction. Des hommes de mérite ont été produits par cette institution !

Le gouvernement s'honora en accordant à Bernt Anker toutes les distinctions que méritaient ses bienfaits en tous genres et ses exemples qu'il donnait. Conseiller de Justice (1767), d'État (1774), de Conférence (1790), il fut élevé (1778) au rang de Noble Danois, avec ses deux frères Jess et Pierre (ce dernier fut plus tard Ministre d'Etat), et ses deux cousins, le général Anker et le Conseiller d'Etat Karsten Anker. Il reçut la clef d'or de Chambellan, à l'occasion du mariage du Prince Royal (S. M. Frédéric VI aujourd'hui régnant), et il fut décoré, en 1804, de l'étoile du Dannebrog.

Mais en 1801, il avait perdu son épouse chérie! Les témoignages de la douleur publique ne purent le consoler de cette perte: bientôt sa santé s'affaiblit. Dans un voyage qu'il fit à Copenhague, le 20 avril 1805, au moment même où il s'apprêtait à recevoir chez lui nombreuse compagnie, il se sentit frappé soudainement, et le lendemain, il avait cessé de vivre (21 avril 1805).

La nouvelle de cette mort répandit la douleur et la consternation dans Christiania et dans le Sud de la Norvège, où les établissemens de Bernt Anker procuraient du travail à une population de vingt mille âmes.

Mais leur Bienfaiteur avait voulu continuer de l'être encore au-delà du tombeau! Par son testament, daté du 19 décembre 1801, année de la mort de sa femme, après un assez grand nombre de legs à ses parens, et après avoir fait hommage de sa collection de tableaux, gravures et statues à la Princesse Royale, Bernt Anker ordonnait que le reste de sa fortune, évalué à plusieurs millions, fût administré, en son nom, par une commission qu'il instituait et conformément aux statuts rédigés par lui. Les opérations de la Maison Bernt Anker et les travaux de ses vastes établissemens devaient être continués, comme si le chef eût été encore présent: les bénfiéces devaient être annuellement répartis entre les Pauvres, les Veuves de citoyens honorables et les Étudians peu fortunés.

Tel fut le *Fidéicommis* de Bernt Anker, exemple mémorable qui a précédé de dix ans les fondations du Français Montyon! Cependant la crise commerciale et financière de 1807 à 1814; la dépréciation des mines et des bois, par la cessation du blocus continuel; la concurrence des bois du Canada; un grand incendie qui dévora des approvisionnemens considérables; enfin la décadence inévitable d'une maison que le génie d'Anker n'animait plus, firent en peu d'années disparaître les millions du Fidéicommis! Mais la mémoire de Bernt Anker survivra, même à ses *Bienfaits d'outre-tombe*, et son nom ne doit-il pas être honoré par les gens de bien du Midi comme par ceux du Nord?

SIVERTSEN (*Gudmundur*),

de Reykiavik (Islande).

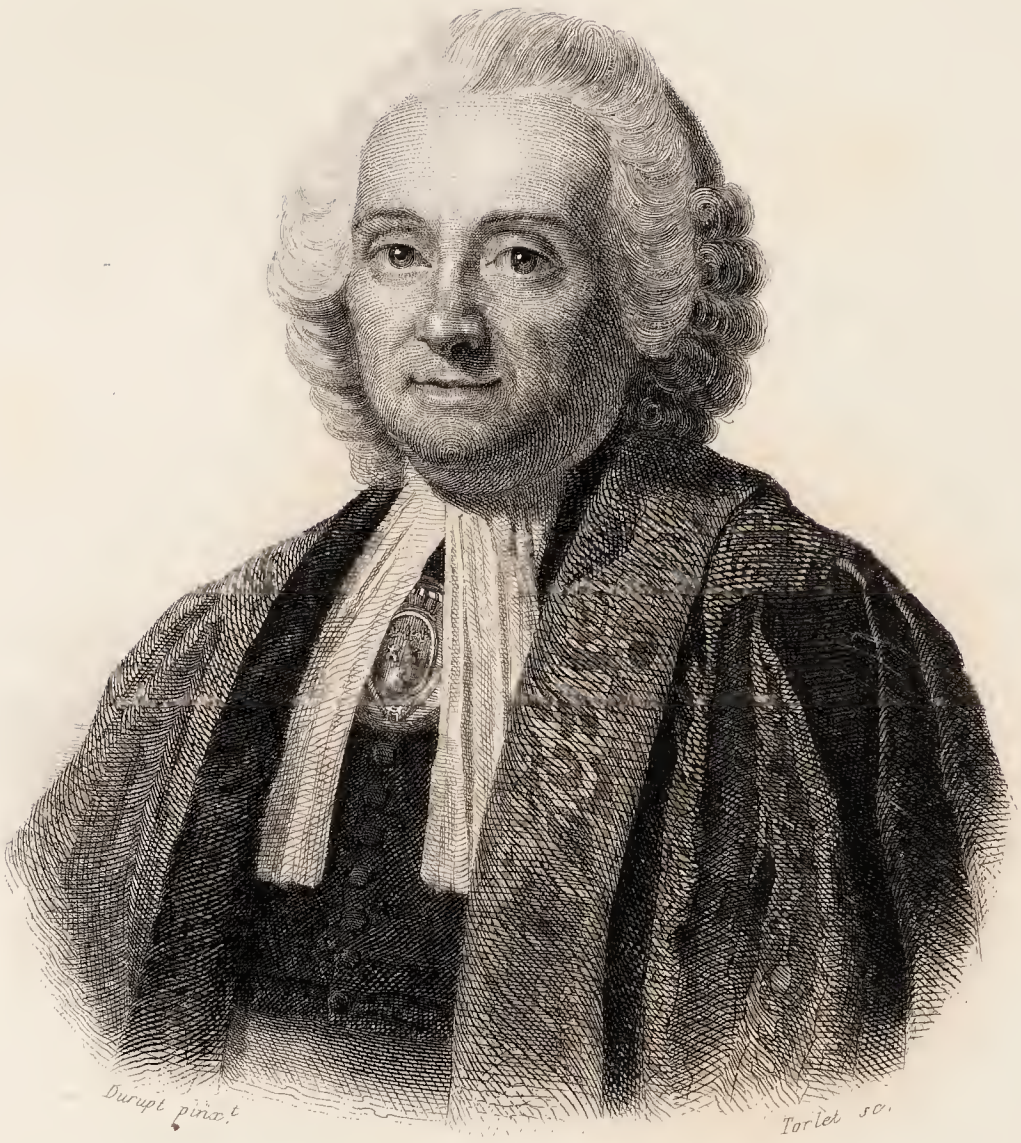

BENOIT DE LAGRANDIÈRE.

UN BIENFAITEUR

DE LA VILLE DE TOURS.

Aujourd'hui que la centralisation parlementaire ou administrative attire inévitablement à Paris, soit temporairement, soit à demeure, tous les hommes éminens de toutes les parties de la France, et que les Départemens reçoivent ainsi de la métropole l'impulsion qu'ils doivent suivre en toutes choses, il y aurait de l'ingratitude et de l'imprudence à négliger le souvenir de ces hommes qui, dans une époque toute différente et plus difficile, isolés du centre, privés de tout lien commun qui les unit entre eux, ont soutenu de longues luttes pour le *Bien public*. Honneur à ces courageux citoyens qui accomplirent leur noble mission sans hésiter, au milieu des obstacles que l'ignorance ou l'intérêt privé opposèrent à leur patriotisme. Un Maire de la Ville de Tours, vers la fin du dernier siècle, mérite d'occuper une place parmi ces hommes dignes de mémoire, et c'est un hommage que nous entreprendrons de lui décerner, avec d'autant plus de joie que l'amour du bien public est héréditaire dans cette famille : de nos jours encore deux petits-fils (1) de ce magistrat marchent glorieusement sur ses traces en se dévouant à la défense des grands intérêts du Pays.

BENOIT DE LAGRANDIERE.

BENOIT DE LAGRANDIÈRE (Etienne-Jacques-Christophe), né à Tours, le 24 juillet 1733, fit ses études au collège de cette ville, et s'y distingua par son heureuse facilité, par son amour pour l'étude, et par

(1) M. Alexandre GOUIN, Député de Tours, a attaché honorablement son nom à la

sa conduite exemplaire. Sa famille, le destinant, au barreau l'envoya à Orléans où il fit son droit sous le célèbre Pothier (1). Il s'y montra digne en tout d'un pareil maître et y préluda, par de brillans succès, à la belle et pure renommée qu'il devait acquérir plus tard. Le jeune Lagrandière obtint pendant plusieurs années consécutives la Médaille d'honneur que Pothier avait instituée pour celui de ses élèves qui aurait le mieux subi ses examens.

A peine reçu avocat, le brillant disciple de Pothier revint à Tours, où l'attendaient de nouveaux succès. Le crédit dont jouissait sa famille et plus encore son mérite personnel, lui valurent successivement les charges d'Assesseur à la Maréchaussée, de Conseiller au Présidial et de Procureur du Roi aux Eaux-et-Forêts. M. De Lagrandière remplit ces fonctions avec tant de zèle et de talent que le gouvernement crut devoir reconnaître ses services en le nommant Avocat-général au Parlement de sa province : son père y fut nommé en même temps Conseiller. Mais, par une déférence extrême et par un sentiment de délicatesse, M. de Lagrandière refusa la faveur que l'on venait de lui accorder en disant qu'il ne voulait pas accepter dans une Compagnie une position supérieure à celle que son père y occupait. Ce trait de respect filial fait déjà connaître le beau caractère de M. De Lagrandière.

Depuis son entrée dans les fonctions publiques, M. De Lagrandière ne s'était pas contenté de remplir strictement ses devoirs de magistrat : il employait encore ses heures de loisir à faire le bien, à consoler les malheureux et à remédier autant qu'il le pouvait aux maux des classes pauvres de la Touraine. Dès ses plus jeunes ans, il avait voué à sa ville natale un attachement qui ne se démentit jamais : il s'appliqua avec un zèle religieux à connaître tous les besoins de son pays, n'attendant plus que l'occasion de mettre en pratique ses généreuses théories.

En 1778, le suffrage de ses concitoyens l'appela aux fonctions de Maire de la Ville, fonctions que son père et son beau-père avaient aussi dignement remplies. M. De Lagrandière était enfin au comble de ses vœux ; il allait pouvoir réaliser tous ses beaux rêves de bienfaisance, tous ses projets d'améliorations. Malgré le zèle et la bonne administration de ses prédécesseurs, il y avait encore beaucoup à faire, de nombreux obsta-

grande question des Rentes, et M. Frédéric GOUIN, frère du Député, Substitut du Procureur du Roi à Paris, s'est fait remarquer par son talent et son courage en poursuivant le scandaleux agiotage des *Mines de Saint-Bérain*, etc.

(2) Voir HOMMES UTILES, 1837.

cles à surmonter, bien des susceptibilités à ménager. Il aborda franchement son œuvre; mais quelles que fussent les entraves qu'il pensait rencontrer, il ne s'attendait pas à voir, au bout de sa noble carrière, les haines populaires soulevées contre lui, sa conduite calomniée, ses intentions méconnues; et à côté des témoignages de reconnaissance des hommes éclairés, des hommes assez lâches ou assez ignorans pour dénoncer au peuple comme son ennemi celui dont tous les vœux tendaient au bonheur de ses semblables.

Tours, depuis la fin du seizième siècle, était privé des foires franches, accordées dans l'origine par un édit de François Ier. M. De Lagrandière comprit toute l'influence que leur rétablissement aurait sur l'extension du commerce et toute l'importance qu'en pourrait retirer la Ville de Tours. Il entreprit de faire autoriser par le gouvernement la réouverture de ces foires. Il eut à lutter en cette occasion contre de puissans adversaires, les fermiers généraux, qui voyaient dans la réalisation de ce projet, une atteinte portée à leurs privilèges. Ses efforts furent couronnés d'un plein succès, et, dès l'année 1780, il obtint un arrêté ordonnant qu'une foire franche aurait lieu à Tours, tous les six mois. Cinq ans s'étaient à peine écoulés, que la Ville de Tours ressentait déjà les heureux effets de cette institution, comme en témoigne le journal de Touraine du 3 avril 1785. (1)

Ce premier succès, obtenu en faveur d'une localité, fut bientôt suivi d'une amélioration d'un intérêt plus général. Les fermiers généraux étaient parvenus à persuader au ministre des finances, que les lois fiscales qui régissaient alors la France exigeaient, sur certains points, diverses modifications. Le gouvernement, en cédant à leur demande, s'était flatté d'adoucir certaines dispositions trop rigoureuses. M. De Lagrandière, dans un mémoire adressé au ministre, signala les nom-

(1) Nous trouvons dans le même numéro de ce journal un quatrain en l'honneur de M. De Lagrandière, qui sans montrer un grand talent poétique dans son auteur, nous prouve au moins qu'il appréciait dignement ce bon magistrat :

Si Diogène eût pu voir
Le Maire qui nous gouverne,
Sans peine on doit concevoir
Qu'il eût éteint sa lanterne.

Il n'est pas inutile d'ajouter que, vers ce temps, les Lanternes ou Réverbères de la Ville de Tours ont été pour la Mairie M. De Lagrandière un grave sujet de luttes municipales, comme on le verra dans la suite de cette Notice.

breux abus qui allaient nécessairement résulter des dispositions nouvelles; il prouva que les fermiers généraux, en faisant leurs réclamations, n'avaient été mus que par leur intérêt personnel. Ses observations furent écoutées et l'on rapporta une mesure contraire aux intérêts de la nation.

Ce fut à cette même époque que les entrepreneurs des messageries obtinrent le privilège exclusif de transporter toutes les marchandises en transit. Un tel monopole porta un coup funeste à un grand nombre de négocians qui se trouvaient ainsi frustrés de l'exploitation de cette branche d'industrie; de plus, on livrait aux fermiers des messageries le secret des transactions commerciales. Les négocians s'alarmèrent d'une telle mesure: M. De Lagrandière fut prié d'en faire ressortir les inconvéniens. Un Mémoire fut rédigé par lui et mis sous les yeux de M. de Colonia et de M. Couturier, premier commis des finances. Frappés de la justesse de ses observations, ces fonctionnaires se hâtèrent d'obtempérer à sa demande, et l'édit fut révoqué bientôt après.

Tous les avantages qu'il remportait ainsi en faveur de ces concitoyens et de son pays, loin d'éteindre le zèle de cet infatigable magistrat, ne firent que le stimuler à entreprendre de plus difficiles et de plus importantes améliorations. Depuis plus d'un demi-siècle le commerce des vins était entravé par plusieurs édits qui défendaient aux nombreux propriétaires des vignobles riverains de la Loire d'expédier par ce fleuve les vins destinés aux colonies. Privés ainsi de leur plus important débouché, les vignobles de cette province étaient dans un état de souffrance qui ne pouvait manquer, en se prolongeant, de porter les plus graves atteintes à cette branche de culture si importante. M. De Lagrandière démontra au gouvernement combien un tel état de choses était préjudiciable aux véritables intérêts du commerce. Après une année entière de démarches et de sollicitations, il parvint à faire rendre un édit qui accordait une liberté entière à la navigation sur la Loire et ses affluens.

Plein d'activité, en même temps que de persévérance, M. De Lagrandière poursuivait plusieurs améliorations à-la-fois. Tandis qu'il se voyait forcé de guerroyer avec les agens des administrations pour faire lever les barrières qui arrêtaient l'écoulement des produits du sol de la Touraine, il s'occupait en outre de créer sur divers points de la province de nouvelles voies de communication. Par ses soins, on ouvrit la grande route de Vendôme à Tours, et l'on projeta le rétablissement d'un ancien canal qui réunissait autrefois le Cher et la Loire au-dessus de cette ville.

Ce furent aussi ses conseils qui déterminèrent les régisseurs des Poudres-et-Salpêtres à faire construire le moulin à poudre de Ripault qui est encore de nos jours un des plus importans que nous possédions.

Comme on le voit, l'utile influence du Maire de Tours ne se restreignit pas dans les bornes étroites d'une seule ville. C'était un patriotisme profond et éclairé qui l'enflammait de zèle. Sa ville natale, comme de raison, obtint une large part dans ses bienfaits. Les places publiques, les rues, les marchés, les édifices, furent restaurés, embellis. Le collège où il avait obtenu ses premiers triomphes devint l'objet de ses sollicitudes. Cet établissement ne soutenait plus, depuis plusieurs années, sa vieille réputation; il fut complètement réorganisé par celui qui avait été le premier au collège avant d'être le premier dans sa ville.

Toujours préoccupé du sort de la classe laborieuse et des moyens d'améliorer sa position, il institua des Prix destinés à être décernés aux ouvriers qui auraient montré le plus d'habileté dans leur profession. Il fonda encore une Ecole gratuite de Dessin. Cette dernière institution fut de la plus grande utilité pour les fabricans de soieries de Tours qui jusqu'alors avaient été obligés de recourir à leurs confrères de Paris pour se procurer les dessins nécessaires à la confection de leurs étoffes. La belle renommée du Maire de Tours parvint jusqu'au trône de Louis XVI. Le vertueux monarque, voulant donner à cet homme de bien une marque d'estime, lui accorda une pension de quinze cents livres sur sa cassette. L'année suivante, ce prince lui conféra des lettres de noblesse avec une devise qui honorait autant le roi que le sujet : *Vir amator Civitatis.* Tout ce que la Touraine comptait de gens éclairés applaudit à ce témoignage solennel rendu au dévoûment d'un de ses premiers magistrats.

Nous voici arrivés au plus curieux et peut-être au plus intéressant épisode de la carrière de M. De Lagrandière : nous voulons parler de ses discussions avec le Chapitre de l'Eglise métropolitaine de Tours relativement à l'éclairage de cette ville. Nous avons sous les yeux les pièces authentiques touchant cette discussion. C'était en 1787 : Tours ne jouissait pas encore de l'éclairage public, et le Maire, aidé du Conseil municipal avait tenté vainement d'y introduire cette amélioration. M. De Lagrandière éleva la voix jusqu'aux ministres afin d'obtenir l'établissement d'un léger impôt qui pût subvenir aux frais des réverbères. Ce fut alors que l'on vit un assez grand nombre de citoyens, poussés par les Chanoines et le Chapitre de la cathédrale, se déchaîner contre l'honorable magistrat qui prenait si bien à cœur les intérêts du peuple. On vit

des hommes, recommandables sous d'autres rapports, avancer que l'établissement de l'éclairage public n'était pas nécessaire dans une grande ville; qu'on s'en était passé jusqu'alors et que les bonnes mœurs n'en avaient pas souffert. Il faut avoir lu comme nous les diverses pièces de cette discussion pour savoir tout ce que l'ignorance ou la mauvaise foi peuvent entasser d'argumens contre le patriotisme et la loyauté d'un magistrat. Les Chanoines publièrent un Mémoire qui est des plus curieux comme monument de l'esprit du temps. La quatrième partie de ce Mémoire porte ce titre qu'il nous est permis aujourd'hui de trouver au moins bizarre : *Inutilité de l'Illumination de Nuit.* Croirait-on qu'un des argumens de ces ennemis des lumières, soit dit sans jeu de mots, était que la Ville de Tours avait compté autrefois jusqu'à cent vingt mille habitans et que, cette population se trouvant réduite alors à vingt mille âmes, la plupart des faubourgs et certains quartiers de la Ville étaient presque déserts. Singulière raison, en vérité, pour ne point faire éclairer les rues !

Enfin, après bien des tracasseries, des calomnies, et même, suivant la tradition, des fureurs poussées jusqu'à des menaces de mort, le parti de la saine raison l'emporta, et un arrêt du Conseil d'Etat ordonna l'illumination, déboutant « les Chapitres de Saint-Gatien et de Saint-Martin, les Syndics et Adjoints des Fabricans et Marchands Merciers, etc., de leur opposition à ladite illumination. »

Ce fut cette même année que le gouvernement convoqua pour la première fois l'assemblée des Notables. Louis XVI n'oublia pas le Maire de Tours. M. De Lagrandière, quoique noble de fraîche date, fut appelé à siéger à Versailles. Il prouva qu'il savait à-la-fois mieux parler et agir avec plus de convenance que beaucoup de nobles de plus antique race. Peu d'hommes étaient sans doute aussi dignes que lui d'avertir ce gouvernement à la veille de recevoir le choc violent qui devait le renverser. Dès les premières séances, M. De Lagrandière fut cité comme l'un des membres les plus remarquables de cette réunion. Il prit fréquemment la parole sur les questions les plus importantes, et principalement sur celle de la réforme financière qui préoccupait alors si vivement les esprits. Il demanda que tous les citoyens concourussent aux charges publiques, seul moyen de payer la dette dont l'extinction paraissait si difficile dans une époque étrangère encore aux grandes questions du crédit public. Mais il n'était pas donné à l'Assemblée des Notables, en raison de sa composition, de commencer les vastes réformes que la Constituante entreprit plus tard.

Pendant les deux sessions de 1787 et 1788, M. De Lagrandière prouva combien il sentait l'importance des devoirs qui lui étaient imposés. Il sut s'affranchir à-la-fois de l'influence des partis et de celle du pouvoir; il n'eut jamais en vue que les intérêts du pays, et on le vit, toujours libre, toujours impartial, combattre ou soutenir tour-à-tour les mesures proposées par le gouvernement, selon qu'elles lui paraissaient bonnes ou nuisibles.

M. De Lagrandière retourna dans ses foyers après la dissolution de l'Assemblée des Notables. La Ville de Tours qu'il avait laissée, grâce à ses soins, si calme et si prospère, était bien changée à son retour. Le peuple excité par des pamphlets incendiaires, exaspéré par la cherté du pain, avait pris une attitude factieuse qui présageait bien des malheurs. Cet état de choses affligea le bon Maire : trois émeutes violentes éclatèrent successivement. M. De Lagrandière, au péril de sa vie plusieurs fois menacée, parvint à en arrêter les suites funestes. Par ses efforts et sa prévoyance, la ville reçut de nombreux approvisionnemens. Il fit venir de l'étranger des blés qui purent être livrés à bas prix par suite des sacrifices que s'imposa la classe aisée de Tours entraînée par l'exemple de son chef. Quand les Etats-Généraux furent convoqués, un grand nombre de citoyens jetèrent les yeux sur M. De Lagrandière et voulurent lui confier le mandat de député; mais sa mauvaise santé ne lui permit pas d'accepter cette mission.

A partir du mois de juillet 1789, M. De Lagrandière cessa d'être mêlé aux affaires publiques, mais il n'en continua pas moins de se rendre utile à ses anciens administrés. Sa bienfaisance était inépuisable. Quoiqu'il eût peu de fortune et que sa famille fût nombreuse, il donna à l'Hospice de Tours un capital de vingt mille francs et six mille francs aux pauvres de la Commune de Vouvray.

Le 14 brumaire de l'an XI (5 novembre 1802), le Conseil municipal de Tours lui vota une adresse de remercîmens. On y lit ce passage, honorable et précieux témoignage pour cet homme si dévoué et si généreux.

« Vos ancêtres ont contribué à doter cet Hospice (celui de la Charité); vous avez vous-même long-temps travaillé à sa prospérité comme Maire de Tours; vous voulez encore concourir au maintien de cet établissement utile. Cet acte de bienfaisance ne nous a pas étonnés. Nous nous rappelons tous les jours les longs services que vous avez rendus à notre Commune, et vos concitoyens n'attendent de vous que des actes qui peuvent honorer l'humanité. »

Le Conseil municipal, pendant sa Mairie, lui avait déjà voté deux adresses : la première pour obtenir de lui qu'il fît don de son portrait à la municipalité, et pour offrir une bourse de cent vingt jetons à son épouse ; la seconde pour vaincre sa modestie et lui demander de nouveau qu'il se laissât peindre, afin que l'on pût placer son portrait dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

Malgré une conduite aussi pure, des témoignages aussi solennels, M. De Lagrandière dénoncé au Tribunal révolutionnaire, fut tout-à-coup arraché à sa famille et jeté dans une prison à Châteauroux. Ce fut sans doute à cette époque qu'il écrivit le : « *Tableau de ma Conduite depuis* 1789, » que nous avons manuscrit sous les yeux. C'est la plus belle profession de foi d'honnête homme qu'on puisse lire. Heureusement la chute de Robespierre vint le rendre à la liberté. Depuis ce moment jusqu'au 18 décembre 1805, époque à laquelle sa famille eut la douleur de le perdre, il vécut dans la retraite, environné de l'estime générale.

L'esquisse rapide que nous venons de tracer suffira, nous l'espérons, pour faire apprécier le beau caractère de cet homme de bien. Ses vertus, son dévoûment, sa loyauté, le firent adorer de ses concitoyens qui l'avaient unanimement surnommé : *Bienfaiteur de la Ville de Tours.*

A. Jarry de Mancy.

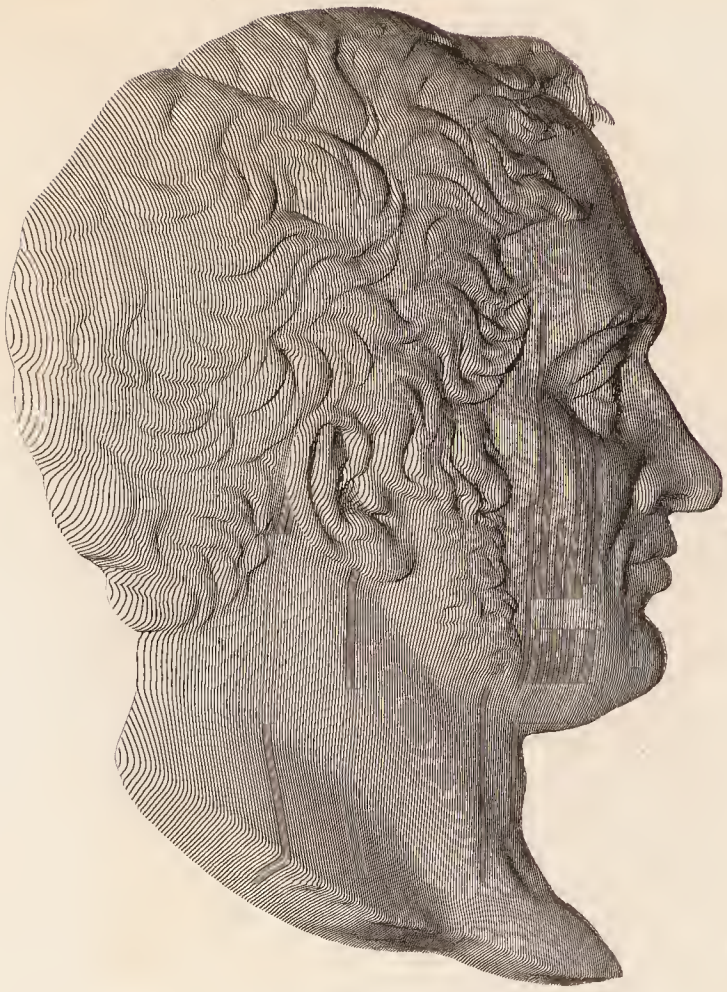

ED. ADAM (DE ROUEN.)

UN BIENFAITEUR

DU MIDI DE LA FRANCE.

Dans nos Départemens du Midi, dans ces contrées, où sous l'influence d'un beau climat et avec des mœurs qui n'ont pas encore perdu toute leur candeur primitive, les imaginations sont plus ardentes, et le cœur plus facile à émouvoir que dans le Nord, on s'attend à trouver chez les habitans un enthousiasme plus vif et cependant non moins durable, des sentimens de reconnaissance plus profonds et plus expressifs à-la-fois, pour l'homme qui les sert de son génie et de sa bienfaisance. Sous ce point de vue, le Midi de la France devrait couvrir ses places publiques de statues, car les hommes de mérite n'y ont pas été rares. Mais, hélas! s'ils ont beaucoup semé sur cette terre qu'ils croyaient sans doute plus fertile, souvent ils n'y ont recueilli, comme ailleurs, que dédain, ingratitude, et presque toujours la misère pour eux et leurs enfans. Qu'on ne taxe pas ces reproches de fausseté ou tout au moins d'exagération; ils sont malheureusement de la plus rigoureuse vérité, comme l'a déjà laissé entrevoir la biographie de l'infortuné JEAN ALTHEN. Celle d'EDOUARD ADAM, que nous allons tâcher d'esquisser, achevera de porter cette triste conviction dans l'esprit de nos lecteurs.

Méridional lui-même, l'auteur de cette Notice n'ose point accuser encore ses compatriotes d'égoïsme et d'ingratitude; il ne demande pas mieux que d'attribuer les faits qu'il va raconter à des circonstances indépendantes de leur volonté. Déjà, dans certaines localités, quelques noms honorables sont tirés de l'oubli qui les avait long-temps enveloppés. Puisse cet exemple trouver de généreux imitateurs! Puisse notre voix être entendue des populations du Midi! Puissent les dépositaires du pouvoir qui se trouvent à la tête de l'administration de ces contrées,

comprendre enfin qu'il y a non-seulement justice, mais intérêt à honorer par des témoignages publics la mémoire des *Hommes Utiles,* quand on n'est plus à temps de les récompenser vivans. S'il est vrai, comme l'a dit un écrivain anglais : « que c'est le sort commun de l'*Inventeur* de ne pas être heureux, et que parmi les hommes qui ont enrichi leurs pays par des découvertes utiles, bien peu ont recueilli le fruit de leurs travaux ; » que cette loi fatale ne les poursuive pas au-delà de la tombe, et qu'à défaut d'une fortune qu'ils n'ont pu acquérir, ils lèguent au moins à leurs enfans l'héritage d'une gloire incontestée.

EDOUARD ADAM.

ADAM (Edouard-Jean) naquit à Rouen, le 11 octobre 1768, d'une famille honorablement connue dans le commerce. Le jeune Adam destiné à la même carrière que son père, l'eût parcourue aussi paisiblement que lui et avec le même succès, sans les perturbations que vinrent apporter dans les opérations commerciales les orages révolutionnaires. Forcé de quitter sa ville natale, il vint s'établir à Nîmes, vers l'année 1799. Ainsi, il fallut un concours de calamités publiques, dont le Mid de la France n'avait pas moins souffert que le Nord, pour amener Edouard Adam dans la contrée que son génie et sa persévérance devaient enrichir d'une industrie pour ainsi dire nouvelle!

A cette époque les propriétaires des nombreux vignobles du Midi de la France se livraient presque exclusivement, comme de nos jours, à la fabrication de l'Alcool et des Eaux-de-vie. Les vins y sont généralement épais et trop spiritueux pour qu'on puisse en tirer un autre parti. Mais les découvertes de la chimie n'avaient pas encore donné à l'industrie cette impulsion qui l'a conduite si haut. La distillation, comme toutes les autres opérations chimiques perfectionnées plus tard, était encore dans son enfance, et les appareils qui servaient à la fabrication des Esprits et des Eaux-de-vie étaient imparfaits sous tous les rapports. En 1780, Chaptal lui-même, l'illustre Chaptal, voulut affranchir cette industrie des entraves qui s'opposaient à son développement. Il perfectionna les *Alambics ;* mais ils étaient bien loin encore de satisfaire à toutes les conditions d'économie du temps et du combustible, de perfec-

tion des produits, et de sûreté. « Quelque perfectionné que fût cet appareil, dit M. J. Girardin dans son excellente Notice sur Edouard Adam, il présentait encore bien des inconvéniens; les chaudières étaient souvent brûlées, et l'Eau-de-vie y contractait toujours une saveur désagréable. On ne pouvait opérer plus de deux distillations en vingt-quatre heures. Aussi était-on obligé d'augmenter le nombre des foyers et des chaudières, lorsqu'on avait une grande quantité de vin à distiller. Il ne fallait pas moins de six distillations consécutives pour enlever au produit obtenu et qui n'était que de l'Eau-de-vie *Preuve de Hollande* (1), la plus grande partie de l'eau qui l'affaiblissait, afin de l'amener à l'état de *Trois-Six* ». (2)

Ajoutons que dans l'appareil de Chaptal, l'alambic où se vaporisait l'Alcool étant soumis à l'action immédiate du feu, il arrivait que le liquide s'enflammait parfois et causait des accidens déplorables. Aussi cette industrie dépérissait-elle insensiblement, et les Eaux-de-vie de France ne pouvaient-elles soutenir la concurrence contre les produits étrangers.

Il était donné au génie d'Édouard Adam de changer cet état de choses. Aimant les recherches scientifiques, doué d'un esprit observateur, il s'empresse de saisir, dès son arrivée à Nîmes, les occasions de satisfaire ses nobles goûts d'étude. Solimani occupait alors une chaire de chimie dans cette ville: Edouard Adam suivait ses cours avec ardeur. Il y puisa ces premières notions de la science qui devaient l'amener à son importante découverte. Un jour du mois d'août 1800, s'amusant à recueillir dans un réservoir rempli d'eau froide la vapeur qui s'échappait d'un Eolipyle, il observe que le liquide s'échauffant peu-à-peu entre bientôt en l'ébullition. Jusque-là, c'était au hasard seul qu'il était redevable de la découverte de l'échauffement des liquides par la condensation des vapeurs, découverte que le comte de Rumfort faisait en même temps que lui. Mais Adam ne se contente pas de cette facile gloire; son esprit pénétrant et vif cherche aussitôt une application utile

(1) On regardait jadis l'Eau-de-vie comme étant de bon aloi, et au titre convenable, lorsque, après l'avoir fortement agitée dans un vase qui n'en était pas entièrement rempli, elle faisait la *Perle*, c'est-à-dire qu'une suite non interrompue de petites bulles venaient se ranger sur la paroi intérieure du vase, à la surface du liquide. On appelait alors cela: *Preuve de Hollande*. Ce nom s'est conservé à l'Eau-de-vie marquant 19 degrés à l'aréomètre.

(2) C'est-à-dire de l'Alcool dont trois volumes, mêlés à trois volumes d'eau, produisent six volumes d'Eau-de-vie.

de ce phénomène. Dans le mois d'octobre, il imagine de distiller à la vapeur le marc de raisin. L'expérience dépasse ses prévisions, et le problème si long-temps poursuivi, « *d'Extraire du Vin toutes ses parties spiritueuses par une seule et même Opération,* » se trouve enfin résolu.

Adam poursuit avec ardeur ses recherches et ses essais. Rien ne lui coûte; il a entrevu la possibilité de régénérer une industrie mourante, de contribuer puissamment à la prospérité d'une contrée malheureuse. Il se rend à Montpellier, et se présente le 29 mars 1801 devant une commission rassemblée dans cette ville et présidée par le Préfet du Département de l'Hérault. Un appareil a été construit par lui, qui résout toutes les difficultés regardées jusqu'alors comme insurmontables. « Des propriétaires, des membres de l'académie, et surtout des brûleurs, dit un de ses biographes (1), étaient accourus en foule pour assister à cette curieuse expérience. Le succès de son opération fut si prompt, si remarquable, que plusieurs brûleurs prétendirent qu'Adam avait mêlé de l'Eau-de-vie dans le vin dont il s'était servi. Adam réclame alors un nouvel essai, en exigeant que le vin soit fourni par les incrédules eux-mêmes. Le résultat de cette seconde expérience confirme la bonne foi de l'opérateur, car il est tel que celui de la première. » Par une seule opération, Adam obtint le même Alcool qui exigeait auparavant six distillations au moins. La commission déclare que, outre les avantages relatifs à la nature des produits, supérieurs à ceux que l'on obtenait antérieurement, il en était un qui méritait une grande considération. Il est puisé, dit-elle, dans l'économie du temps, du combustible et de la main-d'œuvre, puisque dans une seule chauffe, par un seul appareil qui n'exige pas plus de bras, on obtient ce que les procédés anciens n'obtiennent que par plusieurs opérations.

Adam, après cet éclatant témoignage, demande et obtient, le 29 mai 1801, un brevet d'invention de quinze ans : « *pour un Procédé à l'aide duquel on retire du Vin, par une seule chaude, la totalité de l'Alcool qu'il contient.* » Muni de ce brevet qui semble lui promettre une fructueuse et juste exploitation de son procédé, il construit de magnifiques appareils sur une vaste échelle et avec les modifications reconnues nécessaires par l'expérience.

(1) Ceux qui voudront avoir une description complète et judicieuse des appareils inventés par Adam, pourront consulter la Notice de M. J. GIRARDIN, Professeur de Chimie à l'École municipale de Rouen, chez Legrand, éditeur.

Le gouvernement espagnol, jaloux d'attirer auprès de lui un homme d'un mérite aussi distingué, et de profiter de sa belle découverte, lui fait des offres magnifiques et lui envoie même un commissaire pour l'engager à passer en Espagne. Mais son patriotisme fait taire son ambition; il refuse : ses travaux appartiennent à son pays. Hélas! combien celui-ci lui a peu tenu compte de son noble désintéressement!

S'étant associé quelques riches capitalistes du Midi, Edouard Adam monte bientôt dans vingt brûleries des Départemens de l'Hérault, du Gard, du Var, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, vingt de ces appareils dont l'établissement coûta plus d'un million (1). Mais le généreux Rouennais n'est pas satisfait encore. Ces appareils trop dispendieux ne peuvent pas être acquis par tous les petits brûleurs qui forment une grande majorité dans cette industrie. Il veut, en outre, rendre son *Alambic* propre à-la-fois à la fabrication de l'Alcool et à celle de l'Eau-de-vie. En peu de temps ces deux problèmes sont résolus, et des appareils, simplifiés et moins coûteux, sont livrés aux distillateurs.

Il est maintenant reconnu par tous les hommes impartiaux qui ont étudié les grandes questions d'économie industrielle, que dans la situation où se trouvaient placés nos Départemens méridionaux par le blocus des ports, l'adoption des procédés d'Edouard Adam pouvait seule les sauver d'une ruine presque certaine (2), ou tout au moins d'une crise des plus fatales. Par la perfection de l'appareil, le produit de la récolte fut augmenté d'un sixième. Une épargne de temps telle que l'on distille seize à dix-huit fois plus vite qu'avec l'ancien alambic; une économie de combustible qui est de deux tiers pour l'Eau-de-vie, et de sept

(1) Chacun de ces appareils distillait facilement 1,600 veltes (122 hectolitres, 60 litres) de Vin en vingt-quatre heures, en quatre distillations successives qui donnaient immédiatement 232 à 240 veltes (17 à 18 hectolitres) d'Esprit *Trois-six*. Par l'ancienne méthode, il fallait soumettre le Vin à 6 ou 7 distillations successives et, avec ce procédé, l'année ne suffisait pas toujours pour « *brûler* » toute la récolte. On en perdait quelquefois un dixième. Par le procédé d'Adam la récolte se brûle en trois mois, et le produit total est d'un sixième plus considérable que par l'ancienne méthode.

(2) Les Anglais bloquant les ports, nos Départemens du Midi, ne pouvaient exporter leurs produits par la voie de mer. La hausse des *Eaux-de-Vie* en avait diminué la consommation dans les contrées du Nord où déjà on les remplaçait en partie par la distillation des grains. Il restait la ressource de fabriquer des *Esprits* d'un transport moins dispendieux, mais cette fabrication elle-même, avant Edouard Adam, était longue, coûteuse et souvent dangereuse. Les propriétaires des vignes du Midi ne pouvaient donc plus se défaire de leurs récoltes.

huitième pour les Esprits *Trois-Six;* une telle facilité qu'un seul homme suffit pour conduire le travail que nécessite le nouvel appareil : tous ces avantages permirent aux fabricans de livrer leurs Eaux-de-vie à des prix beaucoup plus bas. Les propriétaires doublèrent et triplèrent leurs plantations, et la consommation s'augmenta du double. Ainsi nous fûmes tout-à-coup délivrés de l'impôt que nous payions à l'étranger pour l'importation des *Trois-Six;* et le fisc y gagna chaque année plusieurs millions par les droits que lui paya le sixième de produit obtenu en plus sur la récolte.

Qui se douterait maintenant, après des services aussi grands, des résultats aussi précieux, que celui à qui le Midi était, pour ainsi dire, redevable de son existence, bien loin de recevoir la juste récompense de ses recherches et de ses fatigues, se verrait tout-à-coup dépouillé de sa découverte et même traité d'ignorant plagiaire. Edouard Adam, dit M. Duportal, dans un de ses Mémoires, a éprouvé ce qu'éprouvent toujours les hommes qui entreprennent de perfectionner les Arts. Il est resté sans imitateurs, tant que ses recherches laborieuses n'ont pas offert de résultats avantageux; mais à peine eût-on connu la révolution salutaire qu'opéraient ses travaux dans les distillations des vins, qu'une foule d'appareils, plus ou moins semblables aux siens furent établis, de manière que l'auteur de cette mémorable révolution, loin d'en retirer le bénéfice qu'il devait en attendre, n'y a trouvé que la douleur de voir moissonner par mille individus le champ qu'il avait si laborieusement ensemencé.

La cupidité, la jalousie et la calomnie s'acharnèrent à-la-fois sur l'infortuné Edouard Adam. Tandis qu'un grand nombre de brûleurs, violant les lois qui consacrent la plus sainte des propriétés, celle de l'inventeur, établissent des appareils calqués plus ou moins exactement sur les siens, quelques savans indignes de ce nom l'accusent d'avoir pillé dans de vieux traités d'alchimie ses prétendues inventions. Adam s'adresse en vain aux tribunaux: ses ennemis sont puissans et ne reculent devant aucun moyen pourvu qu'ils arrivent à leur fin! Bien plus, on le dénonce aux populations méridionales comme un homme avide, qui n'est venu dans le pays que pour satisfaire sa cupidité, et ruiner à son profit les petites fabriques d'où le peuple tirait sa subsistance. On fait un être odieux et nuisible de celui dont tout le crime est d'avoir payé l'hospitalité qu'il reçut dans ces contrées par la plus précieuse des découvertes. Plus d'une fois sa vie est en danger; et lorsque la *Justice*, contrainte par l'évidence, confisque à son profit une des ma-

chines contrefaites sur les siennes, une troupe d'hommes armés vient l'enlever, malgré les scellés, en poussant des cris de mort contre le Bienfaiteur de cette ingrate contrée.

Une persécution si violente, de si révoltantes injustices portèrent bientôt leur fruit. Hélas! Edouard Adam en espérait d'autres sur cette terre fécondée par son génie.

Ruiné par vingt procès, presque dans la misère, il tomba bientôt malade. Les chagrins l'avaient miné lentement; quelques jours après, le 11 novembre 1807, il avait cessé d'exister, laissant deux orphelins : un fils de douze ans et une fille âgée de six semaines. Sa veuve se vit forcée de répudier sa succession qui présentait un déficit de quatre cent mille francs; déficit dans lequel on ne pouvait rien constater qui ne fût honorable pour Edouard Adam, qui avait en outre dépensé plus d'un million pour l'établissement de vingt grandes distilleries. Ses frères tentèrent en vain de recommencer la lutte; ils trouvèrent les mêmes adversaires, aussi obstinés, aussi implacables. Ils renoncèrent alors à l'héritage d'Adam, persuadés qu'on ne regarderait pas comme une tache laissée à sa mémoire une insolvabilité qui témoignait seulement de l'acharnement de ses ennemis.

Après la mort de son frère, M. Frédéric Adam, son digne associé obtint du gouvernement impérial, par ses pressantes sollicitations, une pension viagère de douze cents francs pour les deux orphelins d'Edouard, pension qui se trouva bientôt réduite de moitié : presque une aumône (1) au fils d'un homme qui, par ses travaux persévérans, a ravivé l'industrie d'une des plus belles contrées de la France!

Oh! lorsqu'un de ces hommes, qui sont les apôtres de l'humanité, sont près d'entrer dans cette carrière des bienfaits publics, si une prescience momentanée leur laissait apercevoir dans l'avenir tous les obstacles qu'ils auront à franchir, toutes les persécutions dont ils seront l'objet, peut-être refuseraient-ils d'accepter un rôle aussi pénible. Heureusement qu'ils trouvent dans la pureté de leur conscience, et dans l'intime satisfaction d'avoir fait le bien, la plus douce des récompenses; la seule peut-être qui soit digne de leurs œuvres. Cette pensée est consolante. A moins d'admettre l'empire affreux d'une aveugle fatalité, et de rejeter ainsi toute providence intelligente et juste, ne faut-il pas

(1) Peu de temps après cet acte tardif de reconnaissance, la fille d'EDOUARD ADAM mourut, en sorte que la munificence nationale s'est bornée et se borne encore aujourd'hui à la pension de 600 fr. que l'on fait à GONSALVE ADAM!

croire que, parmi tous les maux qu'ils éprouvent, Dieu a ménagé quelques joies à ces cœurs généreux, à ces *Martyrs du Bien public*, qui passent au milieu de nous incompris ou calomniés!

Nous apprenons que la Ville de Rouen a décidé qu'une table de marbre sera scellée sur le fronton de la maison où est né Edouard Adam. Ce tribut de reconnaissance est d'autant plus digne d'être proposé pour exemple, que la Ville de Rouen n'a profité que très indirectement des travaux de son illustre Citoyen.

La Ville de Montpellier n'a pas accordé seulement à Edouard Adam une simple pierre tumulaire! Espérons que le Conseil général de l'Hérault se souviendra quelque jour de ce Bienfaiteur. Si les honneurs qu'il reçoit dans sa ville natale sont dus à un juste sentiment d'orgueil, c'est à la reconnaissance qu'il les devra dans la contrée dont il a relevé l'industrie. Nous avons vu Marseille honorer par une inscription la mémoire de l'intrépide chevalier ROSE et de ses compagnons; par un buste, celle d'un Préfet vertueux, M. de VILLENEUVE; Aix a élevé sur sa place publique une statue à son bon Roi RENÉ, et un monument dans sa Bibliothèque au généreux Marquis DE MÉJANES; Avignon a réparé autant qu'il a pu l'injuste oubli qui pesait sur son Bienfaiteur, JEAN ALTHEN; Béziers vient d'inaugurer avec éclat le monument consacré à la mémoire de RIQUET, et dû au talent de notre grand statuaire DAVID d'Angers!

La Ville de Montpellier seule voudra-t-elle rester en arrière dans cet élan général de la *Reconnaissance publique?*

ALBERT-MAURIN,

de Marseille.

BRÉMONTIER.

UN BIENFAITEUR

DES DÉPARTEMENS MARITIMES DE FRANCE.

L'histoire des *Bienfaiteurs de l'Humanité* est presque toujours le récit des luttes qu'ils ont eu à soutenir sur leur route. Inventer, réformer, perfectionner, sont de rudes missions pour ceux à qui la Providence les a départies. Mais une pensée profondément religieuse les soutient : au bout de la carrière, ils croient apercevoir le bien-être universel de leurs semblables, et cette image, sans cesse présente à leur esprit, les pousse au devant des périls et des souffrances. Apôtres de la vérité, martyrs de la science ou de l'industrie, si un jugement inique vient contrister leur âme et condamner leurs spéculations chéries, le front courbé sous l'empire de la force, ils s'écrient encore avec Galilée : « *E pur si muove!* »

Grâces soient donc rendues à l'écrivain vraiment utile (1) qui a conçu la pensée de réunir les biographies des *Hommes bienfaisans!* Ce parallèle permet sans doute de compter les oppositions, de mesurer les résistances; mais il apprend aussi que le germe péniblement déposé dans le sein de la société reçoit tôt ou tard son développement, et que du moins la mémoire des bons citoyens qui se sont sacrifiés pour leur pays, ne sera pas privée du tribut de la reconnaissance publique, seule récompense digne des grands cœurs.

BRÉMONTIER, dont nous essayons d'esquisser la vie laborieuse, féconde en résultats utiles, a subi la loi commune. Il a eu à combattre les

(1) J'accepte avec joie, pour notre Société, ce témoignage d'approbation qui nous est publiquement accordé par un des hommes dont le suffrage est à mes yeux le plus honorable. Les habitants de Bordeaux ont apprécié la loyauté et le noble caractère de notre

hommes et les évènemens ; des catastrophes publiques ont traversé ses projets. Quand le succès eut couronné ses efforts, l'envie dénigra ses œuvres, nia ses découvertes, repoussa leur application. Il ne se vengea que par de nouveaux succès, que par une invincible persévérance dans les voies d'amélioration qu'il s'était tracées. Nous constaterons les résistances : nous nous abstiendrons d'en scruter les causes et d'en signaler les moteurs. Ce Recueil n'est pas destiné à reproduire le tableau des passions honteuses et malveillantes. Si l'on ne peut les soustraire absolument aux regards, que ce soit sans aucune application blessante, et seulement pour mieux faire ressortir les sacrifices auxquels se soumet l'homme vertueux !

BRÉMONTIER.

Né à Quevilly, près Rouen, le 30 juillet 1738, BRÉMONTIER (Nicolas-Thomas) manifesta dès le premier âge son aptitude pour les sciences d'observation. Entré jeune à l'Ecole des Ponts-et-Chaussées, sous Perronet (1) il fut successivement professeur de mathématiques à l'Ecole d'Artillerie de la Marine à Toulon, sous-ingénieur à Périgueux, puis à Bordeaux et à Caen. Durant son séjour dans la Généralité de Guyenne, son attention se porta sur tous les objets d'utilité publique. Il avait rédigé des Mémoires sur les moyens de dessécher les marais de Bordeaux et de nettoyer son port ; mais ses regards s'étaient plus particulièrement fixés sur les *Dunes* et déjà il avait conçu la possibilité d'opposer une barrière à ces énormes montagnes de sables mobiles.

Après avoir parcouru la Bretagne et travaillé au canal de jonction de la Rance à la Vilaine, après avoir payé son tribut à la province de Normandie qui lui avait donné le jour, il revint avec transport dans la capitale de la Guyenne où l'administration le rappelait comme Ingénieur en chef, à la demande de l'Intendant et du Parlement. Ces deux autorités si souvent divisées, notamment sur la matière des Ponts-et-Chaussées, avaient pour la première fois uni leurs vœux en faveur de Brémontier,

collaborateur et ami, BILLAUDEL, naguère le digne successeur de BRÉMONTIER comme Ingénieur en chef de la Gironde, le continuateur de son œuvre, l'imitateur de son patriotique dévoûment et le généreux défenseur de sa mémoire ! (A. Jarry de Mancy.)

(1) Voyez HOMMES UTILES, 1838, 6e année de la Collection.

tant son caractère conciliant et ses manières prévenantes savaient captiver tous les cœurs.

Le voilà donc rendu à ses méditations favorites! La Providence qui le destinait à une grande amélioration sociale, le retint désormais sur le théâtre où devait s'exercer son génie. Malgré la tourmente révolutionnaire, Brémontier, pendant plus de vingt-cinq années consécutives, a pu se livrer à des recherches longues et difficiles, tenter l'application de ses procédés, et en développer les résultats, sous la protection d'un Roi bon et malheureux, d'un Empereur éclairé et puissant. Dès l'an 1780, il avait publié un Mémoire dans lequel il démontrait l'infaillible succès de la vaste entreprise qui garantira toutes les propriétés situées entre l'embouchure de l'Adour et de la Gironde.

L'industrie humaine déploie particulièrement toutes ses ressources lorsqu'elle lutte contre la puissance de la mer. Le navire qui traverse l'Océan avec le secours d'une voile ou de la vapeur est assurément une des inventions les plus dignes de notre admiration. Mais la mer exerce sur ses côtes une action destructive que l'homme a bien de la peine à maîtriser. Alors s'engage un combat terrible, dans lequel un être faible mais patient, arrête ou suspend l'invasion de l'élément qui menace sa terre natale. On connaît les ouvrages ingénieux et hardis par lesquels le Hollandais maintient ses limites maritimes. Mais tandis que d'un côté les flots cherchent à faire irruption sur les terrains protégés par des digues, ailleurs la mer vomit incessamment des sables déliés et mobiles que le vent transporte, qui s'élèvent en monticules, qui s'amoncèlent et inondent de leurs couches arides les cultures et les habitations. En aucun lieu cette action n'est aussi puissante que dans le Golfe de Gascogne. C'est surtout dans les Départemens de la Gironde et des Landes que ces Dunes atteignent un développement et une rapidité qui livrent le pays à la plus triste dévastation. La tradition et les chroniques établissent qu'une multitude de ports découpaient cette côte et ouvraient un accès facile aux navigateurs. Toutes ces anses ont été remplies et nivelées; des villes ont disparu sous les montagnes de sable; des forêts ont été englouties. Les rivières et les ruisseaux retenus par ces barrières ont formé de vastes marais et des lacs profonds qui devaient être comblés à leur tour par le progrès des sables. La population sans cesse repoussée, privée de sa navigation et de sa pêche, atteinte par le refoulement des eaux, décimée par les maladies, dépouillée enfin, par une force irrésistible, de ses propriétés et de ses cultures, devenait de plus en plus rare sur cette côte malheureuse.

Ce spectacle avait ému profondément Brémontier. D'autres en avaient gémi comme lui; quelques-uns même avaient pensé que ces sables mobiles n'étaient pas impropres à la végétation. Mais comment assurer les semences en leur place, et protéger les tiges naissantes contre l'action des vents? Nul ne s'en était occupé; personne n'avait mis en pratique un mode certain de plantation : c'est notre ingénieur qui seul l'a proposé, et qui, le premier, en a fait l'application sur une vaste échelle dans des localités diverses. On lui doit à-la-fois l'invention du procédé, et (chose rare!) tous les perfectionnemens qui en ont rendu l'usage aussi simple qu'il est économique. La démonstration de cette vérité nous entraînerait dans de trop longs développemens. Pour prouver l'ignorance dans laquelle on était sur ce sujet, il suffit de citer, outre les prix proposés, vers 1780, par les Sociétés savantes de Caen et de Harlem, les délibérations de la Commission des Dunes séant à Bordeaux et de la Sociéte centrale d'Agriculture à Paris. Enfin, ce qui parle encore plus éloquemment en faveur de l'inventeur, ce sont les lieux protégés, ce sont les populations sauvées chez qui le sentiment de la reconnaissance est héréditaire; ce sont les collaborateurs de Brémontier dont plusieurs vivent encore pour déposer de ses nombreuses tentatives et de la sagacité qui a présidé au choix des procédés; ce sont enfin les milliers d'ouvriers dont les voix répètent en le bénissant le nom du Bienfaiteur de la contrée!

L'œuvre de Brémontier la plus mémorable peut-être, fut la conservation de l'église de Mimizan. Autrefois ville importante, Mimizan avait eu un port considérable en des temps reculés et s'était accru, dans le moyen-âge, par la fondation d'une maison religieuse. Cette ville avait disparu sous les sables qui l'avaient littéralement « *traversée* ». L'église était atteinte par la Dune la plus avancée; déjà le portail était envahi et fermé aux habitans réfugiés dans les forêts de l'intérieur. Il avait fallu abattre la façade du saint édifice et la reculer de plusieurs pieds pour rétablir le service du culte. On comptait le nombre de mois, de jours, au bout desquels le sanctuaire serait surmonté par les sables, comme nous verrons plus loin l'église et la ville de Soulac, vers la pointe de Grave. Brémontier arrive comme un sauveur; il obtient quelques secours du Gouvernement; il console et rallie la population dispersée, lui communique sa confiance : elle se met à l'œuvre sous sa direction. Des palissades en branches clayonnées, des semis d'arbres verts couvrent et fixent la Dune. Désormais l'effort des vents est contenu, l'église est conservée, ombragée par les arbres qui la couvrent d'une verdure perpétuelle; le prêtre n'a jamais abandonné sa demeure, et son espoir est

justifié par l'évènement miraculeux dû à notre Ingénieur. Bientôt la sécurité des anciens habitans est telle qu'on les voit élever au pied même de la Dune de vastes édifices. Ils viennent repeupler un désert, et se mettent sous la protection du monticule qui avait englouti sur son passage une ville entière.

Le succès de Brémontier à Mimizan, s'est reproduit à La Teste qui voyait s'avancer une chaîne tout entière de Dunes, et ne pouvait fuir un péril inévitable. Aujourd'hui, de belles forêts s'offrent aux regards satisfaits de l'habitant de La Teste : le bassin d'Arcachon qui alimente Bordeaux et deux Départemens des produits de la pêche, ne sera plus envahi, comblé, obstrué dans ses passes par les amas de sables qu'y jetaient les vents. Les bourgs de Leige, de Lacanau, de Hourtins, ne sont plus menacés de la submersion par l'interruption des canaux qui versent leurs eaux dans le bassin d'Arcachon.

A la pointe de Grave, une autre ville avait été anéantie : l'Eglise de l'ancien Soulac avait trouvé son tombeau sous les Dunes ; puis ses voûtes découvertes par la marche des montagnes sablonneuses qui roulent comme de grandes ondes, avaient laissé poindre leurs ogives. Ce spectacle était horrible pour les habitans du bourg du Verdon. Le même sort leur était prochainement réservé, lorsque la main de Brémontier vint à leur secours. Le Verdon est encore sauvé : de riches plaines couvertes de céréales, des marais salans d'un grand produit, des bois, des vignobles précieux, sont mis en sûreté! Les navigateurs ne sont plus trompés par les formes changeantes de la côte ; les balises et les phares prennent une position fixe et immuable : en un mot, la culture, la vie, les progrès s'établissent là où régnaient la désolation et le désespoir.

Vers la partie centrale de la courbe qui s'étend de la Tour de Cordouan à la baie de Saint-Jean-de-Luz, les Dunes présentent une série de chaînes qui a près de deux lieues d'épaisseur. L'homme a été chassé de ces terrains et à peine les vallées qu'on appelle *Lettes* offrent-elles une herbe courte et rare que broutent quelques troupeaux de vaches et de chevaux sauvages. Sur la côte inhospitalière, la tempête pousse trop souvent des navires dont la perte est certaine. Si quelques hommes de l'équipage parviennent sur de frêles débris à se soustraire à la fureur des flots, ils se trouvent en face d'un épouvantable front de montagnes sablonneuses, sans culture, sans végétaux, sans aucune sorte d'abri, et dans les hivers rigoureux comme ceux qui ont sévi en 1820 et en 1830, de malheureux naufragés ont été trouvés morts de faim,

de froid, et de fatigue, leurs membres demi rongés par les bêtes sauvages et par les oiseaux de proie qui règnent dans ces affreuses solitudes.

Par les soins de Brémontier, il n'y aura plus à déplorer de si cruelles catastrophes. Pour montrer toute la puissance de ses procédés de fixation, il les a portés au milieu même de ce dédale de monticules enchâssés les uns dans les autres. Au nord des étangs de Lacanau et de Carcans qui ont plusieurs lieues de longueur, est situé, sur le bord des eaux, le village d'Hourtins. Autrefois de vastes forêts faisaient partie de sa richesse territoriale : on y exploitait la résine qui découle du pin maritime, et telle était l'étendue de ses bois qu'on y chassait le chevreuil et le sanglier. Aujourd'hui, à peine quelques arbres séculaires montrent encore les extrémités noircies de leurs rameaux sur la pente uniformément blanche des Dunes. Le village d'Hourtins allait être atteint par une masse de Dunes de deux lieues d'épaisseur : c'est là, que Brémontier a jeté les bases de son système de défense sur la côte elle-même. En un lieu qui n'était visité, comme nous l'avons dit, que par des animaux de proie, il fonde une colonie. Quelques broussailles ramassées dans les vallées sont la matière qui fixera les premières montagnes : elles sont arrêtées ; elles se montrent verdoyantes, les cabanes se multiplient, et en ce moment, sur plusieurs lieues de longueur, le marin, averti par les plantations, surveillé par les habitans, trouve un refuge assuré placé entre la terre et la mer pour protéger les habitans de ces deux élémens. (1)

Pour énumérer tous les services qu'a rendus à l'humanité le génie de Brémontier, il faudrait citer Saint-Léon, Cap-Breton, le Vieux Boucau, l'embouchure de l'Adour et les Dunes de la Charente-Inférieure et de la Vendée, qui ont reçu l'application du système protecteur. Mais les bornes de cette notice nous obligent à supprimer ces détails intéressans : il est temps de donner un aperçu rapide des procédés de l'inventeur, et des résultats généraux assurés par son génie, dans le passé et dans l'avenir.

Le sable (2) des Dunes est, nous le répétons, sec, aride, sans aucun ciment qui maintienne la stabilité de ses molécules et qui permette aux organes des racines de s'y fixer. Point d'humus pour la nourriture

(1) Cette colonie semblable à un *Oasis* est appelée *Le Flamand*.

(2) Brémontier définissait exactement le sol des Dunes par un mot pittoresque et naïf : Le sable de mes Dunes, disait-il est un pur sable d'écritoire !

des végétaux : ce sont des grains purement siliceux et indécomposables. A leur aspect, qui n'aurait traité de chimérique l'idée d'y faire croître des plantes et particulièrement des arbres à haute tige ?

Brémontier, pour première remarque, constata l'existence d'une couche d'humidité permanente à quelques pouces de profondeur sous la surface des Dunes. Ayant en outre, par ses expériences, reconnu avec d'autres naturalistes que l'humidité suffisait à la végétation, quand elle est contenue même dans du verre pilé ou autres matières inertes, il trouva dans ce phénomène le principe de ses plantations. Mais la plus grande difficulté était de fixer les sables pendant les premières années nécessaires à l'assiette de la plante et à la croissance de ses racines. On ne saurait dire à combien de milliers d'essais et d'expériences s'est livré cet infatigable philantrope !

Dans sa petite maison de campagne de Cambes, près Bordeaux, il était entouré d'une multitude de pots contenant des terres et des sables de toutes les espèces. Il y semait des graines de plantes herbacées et ligneuses ; il calculait la durée de leur germination ; il observait leurs progrès relatifs ; il pesait les quantités d'eau dont il les alimentait, et lorsqu'il avait saisi quelques résultats probables, il se hâtait d'en transporter la pratique dans ses travaux des Dunes. On ne pouvait douter que le Pin maritime n'eût une affection particulière pour le sable des Landes du Golfe de Gascogne, au milieu duquel il paraît être indigène : mais cet arbre est très délicat dans ses premières années. La protection que d'abord lui accorda Brémontier, consistait en des rangs de palissades formées par des piquets et des clayonnages. Les barrières opposées au vent régnant de l'Ouest, demandaient beaucoup de temps et de dépenses. On était obligé de les exhausser au fur et à mesure que le sable les surmontaient ; leur action protectrice étant très bornée, il fallait les multiplier à l'infini. Chaque monticule (et il en est qui ont jusqu'à cent cinquante pieds de hauteur et une base proportionnée) était ainsi couvert de petites haies demi circulaires, pareilles à la distribution des écailles d'un poisson.

Ce fut un grand progrès pour l'économie de l'entreprise que de coucher tout simplement sur le sol les rameaux des arbres abattus dans les forêts voisines : on les retenait avec un petit crochet de bois enfoncé dans le sable. La graine des Pins semés sous cette couverture germait et donnait lieu à une tige qui se trouvait bientôt abandonnée à l'agitation des vents, lorsque, au bout de quatre ou cinq années, les rameaux de la couverture étaient tombés en pourriture.

Un de ces hasards qui sont des traits de lumière pour l'homme de génie, vint compléter les procédés de plantation. Parmi les branches ramassées dans les forêts du voisinage, se trouvaient des rameaux de *Genêt* et d'*Ajonc* (1). Les graines de ces plantes tombées sur le sol, se mirent à croître parmi le Pin, le surmontèrent rapidement par leur végétation vigoureuse et toujours verdoyante, et cependant leur voisinage, au lieu d'être nuisible au développement du Pin, lui donnait un abri salutaire. On voit en effet avec surprise, sous des touffes de Genêts que le vent ou le froid ont desséchées d'un côté, les jeunes Pins prospérer comme de tendres poussins qui se réfugient sous l'aile de leur mère : qu'on nous passe cette comparaison qui rend fidèlement notre pensée et la relation des deux plantes. Cette curieuse harmonie fut saisie par l'habile Ingénieur.

Désormais, ses travaux sont assurés, et leur exécution devient facile et prompte. On mêle à la graine de Pin une certaine quantité de graines de Genêt et d'Ajonc. Ces semences sont répandues sur le sable mobile de la Dune ; par dessus, on couche des branches d'arbres, de broussailles ou d'arbustes qui contiennent le sol. Au bout de quatre à cinq ans, le Genêt a atteint la hauteur de un à deux mètres; ses touffes maintiennent le sable. Tandis que la couverture se réduit en poussière, le Pin, moins élevé d'abord, prend bientôt le dessus, et surmontant le Genêt, dresse sa tige verticale, vigoureuse, proportionnée à la profondeur et à la force du pivôt de la racine qui pénètre sans obstacle et perpendiculairement jusqu'à cinq et six mètres dans le sable. On comprend que le principal mérite du Pin et des deux arbustes auxiliaires (Genêt et Ajonc), consiste dans leur feuillage pérenne, également résistant l'hiver et l'été. Du reste, une fois le sol fixé par eux, tout autre arbre peut réussir dans ces sables naturellement pourvus d'une humidité favorable à la végétation.

Brémontier a semé et propagé dans les Dunes, les Chênes liège et blanc ; les diverses espèces d'arbres verts, l'Arbousier, le Tamarin, la Vigne, les Bruyères, les Graminées, etc.

Sur le bord de la mer, lorsque le vent trop vif ou trop salé tue tous les végétaux ligneux, une plante donnée par la nature est devenue pour Brémontier un moyen de fixation. C'est le Gourbet (*Arundo arenaria*) qui a une prédilection particulière pour le voisinage de l'Océan.

Lorsqu'à l'ombre de beaux arbres toujours verts on parcourt les en-

(1) *Spartium scoparium, Ulex europæus.*

virons de Mimizan, de La Teste et de Hourtins, on est touché d'un sentiment profond d'admiration et de reconnaissance pour l'homme qui par sa sagacité et son infatigable persévérance, a rendu à la culture des lieux déserts, a changé en terres productives un sol voyageur et dévastateur. Celui qui a disposé des destinées de la France pendant treize ans, l'homme de génie qui avait compris toutes les grandeurs et appelé au service du pays toutes les capacités, Napoléon accueillit et honora Brémontier; il fixa sur sa poitrine la noble devise : *Honneur et Patrie*. Il consacra enfin par un décret la continuation de ses travaux d'essais; et la Restauration, sur la proposition du digne M. Lainé, s'est associée à cette œuvre philantropique qui avait reçu ses premiers encouragemens du bon Louis XVI.

En ce moment, 17 à 18,000 hectares de Dunes semés par les procédés de Brémontier promettent de belles forêts à l'Etat (1) et des ressources en bois et en matières résineuses que les canaux et les chemins de fer mettront à la disposition de toutes les industries. Plus de 100,000 hectares peuvent être appelés au même état de fécondité: déjà les procédés de l'inventeur se sont propagés dans d'autres Départemens. La France, depuis 1791, a perdu 1,800,000 hectares de bois, comme le prouve la Statistique de nos forêts royales et communales. L'Etat a donc le plus grand intérêt à poursuivre la fixation des Dunes et à donner l'exemple aux particuliers et aux communes qui pourraient planter dans les Landes de Gascogne plus de 300 à 400,000 hectares.

Il nous est pénible de ne pouvoir terminer ici cette notice. Mais si le récit de quelques traits de la malveillance se rencontre malgré nous sous notre plume, il nous reste à mettre en opposition l'attitude noble et résignée d'un homme de cœur et de dévoûment. Tandis que Brémontier mûrissait ses études dans sa retraite de Cambes ou sur les terrains envahis par les Dunes, des ennemis qui ne lui pardonnaient pas ses succès, prétendaient lui ravir le mérite de l'invention et jusqu'à la direction des travaux : ils le poursuivaient avec acharnement auprès de l'admini-

(1) Les forêts plantées sur les Dunes du Département de la Gironde, par les soins ou d'après les procédés de l'Ingénieur BRÉMONTIER représentaient au mois de juin 1833, une superficie d'environ 4,000 hectares susceptibles d'être *éclaircis* et *aménagés*. Dans ce nombre ne sont pas comprises des superficies beaucoup plus étendues couvertes de jeunes semis. Le Ministre des Finances décida que les 4,000 hect. seraient remis à l'Administration des Forêts. Le transport des mains de l'Administration des Ponts-et-Chaussées dans celles de l'Administration des Eaux-et-Forêts eut lieu en vertu d'un procès-verbal, dressé en 1835. (A. Jarry de Mancy.)

stration supérieure, afin de le dépouiller de ses fonctions. Tandis qu'il allait à Paris porter les premiers pains de la résine extraite de ses plantations, et presser par l'évidence des résultats les secours du Gouvernement, les habitans même des Communes qu'il voulait sauver d'une ruine imminente, ravageaient ses semis et mettaient le feu aux forêts naissantes. Les dénonciations occultes, les violences ouvertes, n'ébranlèrent point son courage. La sérénité de son âme (1) ne fut point altérée par cette guerre sourde et acharnée. Il déplorait les faiblesses humaines, et les couvrait de son indulgence, pourvu que la chose publique n'en dût pas souffrir. Dans le cas contraire, il montrait une susceptibilité bien légitime, puisqu'elle prenait sa source dans sa philantropie elle-même.

Ce bon et digne homme faisait le charme des familles qui s'honoraient de son amitié, et il ne dédaignait pas de leur consacrer quelques loisirs en cultivant la musique, cet art si propre à former et à serrer les liens de la vie intérieure.

Les habitudes de l'homme dans ses relations privées donnent la mesure de sa bonté, de sa véritable bienfaisance, et, pour l'humanité, l'exemple des vertus est un genre d'utilité encore plus profitable que

(1) On lit dans le *Dictionnaire des Travaux publics*, à l'article *Dune :* « La fixation des Dunes dans les Départemens des Landes et de la Gironde est due aux heureuses tentatives de feu Brémontier, Inspecteur-général des Ponts-et-Chaussées. Les travaux dont il a donné l'exemple et qu'il a suivis avec un talent rare, un zèle infatigable et une admirable persévérance, sont continués par le Gouvernement. Les justes éloges donnés à cet habile Ingénieur par les Sociétés savantes et la profonde reconnaissance des habitans de la côte du Golfe de Gascogne ont classé Brémontier parmi les bons citoyens qui ont bien mérité de la patrie.— Nous avons eu le bonheur de faire notre première campagne sous ses ordres. Les impressions de la jeunesse sont vives et durables. Aussi croyons-nous voir encore, dans sa personne, l'alliance du savoir et de la modestie, de la supériorité et de la candeur, de l'austérité pour lui et de l'indulgence pour les autres : heureux et rare assemblage de toutes les qualités et de toutes les vertus .... » L'auteur qui a fait de Brémontier cet éloge est M. TARBÉ DE VAUXCLAIRS, Pair de France, Conseiller d'État, Inspecteur-général des Ponts-et-Chaussées. En relisant attentivement cette note et en se pénétrant des sentimens qu'elle exprime, on aime à penser que l'admirateur sincère de Brémontier s'est trouvé doublement heureux de donner sa fille au neveu de cet homme illustre, de même nom et suivant la même carrière, M. BRÉMONTIER, Ingénieur en chef, Secrétaire du Conseil général des Ponts-et-Chaussées. C'est à l'obligeance de cet honorable Ingénieur que nous sommes redevables de la communication du beau portrait de Brémontier, représenté en pied, l'Océan et les Dunes formant le fond du tableau et le Bienfaiteur montrant, d'un air satisfait, la section d'un Pin maritime de ses plantations. Ce portrait ne serait-il pas digne de figurer au Musée de Versailles? (A. Jarry de Mancy.)

les perfectionnemens apportés dans les arts. Qu'importe en effet que les peuples soient plus riches, plus industrieux, plus en sûreté contre les besoins naturels et contre les intempéries, s'ils n'ont fait aucun progrès dans la morale, dans la science de bien vivre, dans l'échange des sentimens affectueux? Ces sentimens affectueux, Brémontier les possédait au plus haut degré: son commerce était rempli de charmes. On le recherchait, non pour ce qu'il était habile et savant, mais pour ce qu'il était d'humeur facile et gaie, d'un commerce sûr, d'un désintéressement à toute épreuve. Livré pendant plus d'un demi-siècle à la direction de grandes entreprises, il sut vivre de peu; il connut même la gêne et la supporta avec dignité en des jours funestes pour la France.

J'ai vu d'estimables employés qui pendant quarante ans avaient partagé sa fortune, son travail opiniâtre et jusqu'à sa détresse, et jamais je n'ai entendu sortir de leur bouche que des paroles de reconnaissance. Dans plusieurs maisons respectables de Bordeaux, on conserve encore le souvenir de Brémontier comme celui d'un ami généreux à qui l'on avait de nombreuses obligations. Lorsqu'en 1818, par les soins de M. de Tournon, préfet éclairé, et de M. Lainé, ministre vraiment patriote, un marbre (1) fut élevé à la mémoire de Brémontier dans les Dunes plantées

(1) Ce monument remarquable par sa simplicité est un cippe en marbre, orné d'une couronne de chêne, et portant cette inscription :

L'AN M. DCC. LXXXVI
SOUS
LES AUSPICES DE LOUIS XVI
N. BRÉMONTIER
INSP. GÉN. DES PONTS - ET - CH.
FIXA LE PREMIER LES DUNES
ET LES COUVRIT DE FORÊTS
EN MÉMOIRE DU BIENFAIT
LOUIS XVIII
CONTINUANT LES TRAVAUX
DE SON FRÈRE
ÉLEVA CE MONUMENT
ANT. LAINÉ
MINISTRE DE L'INTÉRIEUR
CAM. COMTE DE TOURNON
PRÉFET DE LA GIRONDE
M. DCCC. XVIII.

Dans le procès-verbal dressé, en 1835, pour le transport des plantations de BRÉMONTIER à l'Administration des Forêts, l'Ingénieur en chef de la Gironde a fait insérer une clause portant que le *Cippe* élevé sur la *Dune Brémontier* à la mémoire de cet Ingénieur, resterait sous la garde de l'Administration des Ponts-et-Chaussees. Et pour que les étrangers pussent

et fixées par son art et par ses soins, le vœu unanime du pays appelait depuis long-temps ce témoignage de la reconnaissance publique.

Nous n'avons décrit dans cette Notice qu'une partie des travaux de Brémontier : on lui doit aussi la construction d'un grand nombre de ponts, de routes, de digues dans la Généralité de Guyenne. Les savans et les Ingénieurs consulteront toujours avec fruit ses recherches *sur le Mouvement des Ondes* : elles guideront les praticiens qui s'occupent des ouvrages à la mer. Ce mémoire est rempli de faits que l'auteur avait recueillis, tantôt dans les voyages fréquens qu'il faisait sur la côte, tantôt dans les expériences ingénieuses qu'il avait préparées dans son cabinet, tantôt dans les ouvrages destinés à défendre la baie de Saint-Jean-de-Luz.

Brémontier toujours dominé par une pensée créatrice, est mort à Paris, le 16 août 1809, à l'âge de soixante-et-onze ans, avec le grade d'Inspecteur-général des Ponts-et-Chaussées, répétant à ses derniers momens qu'il recommandait surtout à ses successeurs la *Fixation des Dunes*.

Ces faits dispensent de tout éloge. Louer les *Hommes utiles*, c'est décrire avec simplicité leurs actions et leurs vertus.

Montaubois (Ardennes), le 30 juillet 1838.

BILLAUDEL (J.-B.-B.)
Membre de la Chambre des Députés.

le visiter sans se perdre au milieu des bois qui auraient caché et comme étouffé ce monument, l'on demanda et l'on obtint, non sans peine, qu'une place circulaire et des chemins larges fussent ménagés autour du monument et confiés à la surveillance des Ingénieurs des Ponts-et-Chaussées. Il eût été pénible de penser que l'envie, après avoir poursuivi Brémontier durant sa vie, eût pu mettre encore des obstacles après sa mort aux hommages que tout homme éclairé, parcourant le littoral du Golfe de Gascogne, sent le besoin de rendre à la mémoire d'un *Homme utile* sur le théâtre même de ses bienfaits, en présence des contrées qu'il a sauvées. (A. JARRY DE MANCY.)

F. ARMAND.

ARMAND (FÉLIX).

« Toutes les fois qu'un homme se met, suivant ses forces, en rapport avec le Créateur et qu'il produit une institution quelconque au nom de la Divinité ; quels que soient d'ailleurs sa faiblesse individuelle, son ignorance, sa pauvreté, l'obscurité de sa naissance, en un mot, son dénûment absolu de tous les moyens humains, il participe en quelque manière à la toute-puissance dont il s'est fait l'instrument ; il produit des œuvres dont la force et la durée étonnent la raison. » (1)

Ces paroles résument la vie entière de Félix ARMAND. Né à Quillan, petite ville du Haut-Languedoc, dans le diocèse d'Alet, le 20 août 1742, de parens catholiques, peu fortunés, mais distingués, dans une contrée pieuse alors, par cette égalité de mœurs, cette inviolabilité du devoir qui imprime tant de dignité même au foyer le plus humble, il fut envoyé de bonne heure à Perpignan, pour y cultiver les dispositions précoces que son père avait cru remarquer en lui. Là, durant ses études, il se lia d'amitié avec un enfant de son âge, Michel BRIAL (2), qui, doué comme lui de cette piété traditionnelle de famille, chaste gardienne du cœur dont elle développe les nobles instincts, manifestait déjà comme lui cette force de volonté qui devait faire de l'un, l'heureux continuateur des Bénédictins, ces grands maîtres de la science historique; de l'autre, le généreux émule des Vincent de Paul, des Fénélon....!

Leurs études terminées, les deux amis se séparèrent : Brial, pour aller

(1) J. DE MAISTRE, *Considérations sur la France.*

(2) Voir le Recueil des HOMMES UTILES, pour l'an 1835.

à Toulouse, chez les Oratoriens de la Daurade, où il commença ses mémorables travaux sur l'histoire nationale ; Armand, à Alet, dont l'école de théologie jetait alors un vif éclat, sous son évêque Charles de Lacropte de Chanterac.

Ses progrès dans cette nouvelle carrière furent d'autant plus rapides qu'il n'eut besoin que de consulter son cœur pour y trouver la magnifique vérité que la théologie proclame : Dieu et ses perfections infinies. Aussi franchit-il rapidement le sous-diaconat et le diaconat, et telle était son ardeur à conquérir son ordination définitive, que la voyant ajournée par la maladie de son évêque, il obtint un *dimissoire* pour aller la recevoir à Perpignan, des mains de l'Evêque d'Elne qui la lui conféra, le 28 mai 1768.

De Perpignan, il revint dans sa ville natale, où ses éclatans débuts dans la chaire et sa piété profonde fixèrent d'autant plus l'attention de son Evêque que l'Eglise avait plus que jamais besoin de jeunes apôtres pour combattre le *Philosophisme* qni envahissait déjà les classes moyennes.

Mais le jeune vicaire, effrayé peut-être du passager enivrement produit par ses débuts, s'éloigna de la chaire et du monde, et vécut dans la retraite et le recueillement. Une circonstance de cette vie solitaire fut particulièrement remarquée. Toutes ses promenades étaient constamment dirigées vers le même but : c'est ainsi qu'on le voyait remonter presque chaque jour, dans la belle saison, les bords de l'Aude jusqu'à l'étroit et profond défilé d'où il se précipite dans la vallée de Quillan , et là, immobile, durant de longues heures, en face des nombreux rochers qui défendent son entrée, interroger de l'œil leurs sombres détours.

Or, pour bien apprécier la pensée de Dieu qui poussait le jeune prêtre invinciblement vers ce point, il est indispensable de connaître non-seulement sa physionomie exacte, mais encore celle des lieux que l'on parcourt pour y arriver.

Quillan est situé au pied du versant nord des Pyrénées-Orientales, dans un étroit vallon, entouré en partie de pics coniques, dont les têtes se perdent dans les nues. Du nord-ouest au sud-est, le Quirbajou, montagne de près de deux lieues de développement, rivalisant en hauteur avec les pics qui lui font face, protège ses toits des vents de la Péninsule. De toutes parts, la vigne, le figuier, l'olivier tapissent les flancs de ses abruptes coteaux. Mais, au-delà du Quirbajou, sur les hauts plateaux qui s'échelonnent jusqu'aux Pyrénées, plus de végétation méridionale; le sapin à la blanche chevelure de lichen, le buis, la fougère,

quelques champs de sarrasin, de pauvres hameaux, une population inculte et misérable qui, pareille aux flots repoussés du trop-plein de la terre de France, reflue jusqu'au pied de la chaîne souveraine disputant les derniers lambeaux de terre végétale à ses neiges éternelles qui se découpent sous le bleu profond du ciel espagnol.

La ville, ainsi enclose de toutes parts, et par le Quirbajou et par les pics qui lui font face, on ne s'explique pas comment l'Aude dont les eaux turbulentes venant du sud, baignent ses murs en fuyant vers le nord, a pu se faire jour à travers cette formidable enceinte. Mais suivons Armand et le mystère va cesser.

Le Quirbajou qui se déploie à notre droite en partant de Quillan, s'efface lentement derrière les croupes intermédiaires, dont les versans se rapprochent tellement de la rivière, que les arbres qui la bordent mêlent, sur nos têtes, leur vigoureux feuillage aux maigres arbustes suspendus aux flancs des coteaux. Ici la route s'incline brusquement, les pentes s'évasent et la végétation dont elles se couronnent, mêlant son ombre à celle des grands arbres qui se multiplient autour de nous, nous dérobe le ciel.

Soudain un bruit sourd, rapide, foudroyant, ébranle le sol et domine le murmure des eaux qui, débouchant à notre droite d'un canal étroit percé dans la montagne, se précipitent échevelées et mugissantes sur les grands rouages d'une forge, mêlant leur poussière humide aux millions d'étincelles qui jaillissent à travers les fougueuses bouffées de fumée de sa cheminée. (1)

Mais aussitôt que nous avons tourné le coude de la montagne à laquelle la forge est adossée, le Quirbajou, que ce spectacle imprévu nous a fait oublier, reparaît sur nos têtes d'autant plus rapproché que nous touchons presque à l'extrémité de la courbure de son arc.

Plus bas, sur un mamelon à un demi-mille devant nous, le village de Belvianes se groupe humblement autour de son manoir seigneurial, qui se mire dans l'Aude (2): là s'arrête la ligne étincelante des eaux. Or, comme une vaste montagne se dresse à ce point, et que le Quirbajou paraît se réunir à elle sans solution de continuité, la mystérieuse entrée du fleuve, loin de s'éclaircir, devient plus que jamais problématique.

Notre curiosité se pique au jeu; nous doublons le pas. A peine avons-nous tourné la base du mamelon qu'un vent frais nous frappe au vi-

(1) Cette forge appartient à M. le Maréchal CLAUSEL.

(2) Il a croulé depuis sous le marteau révolutionnaire et n'offre plus que des ruines.

sage et nous restons cloués sur place dans une muette extase.

Le Quirbajou que le village nous a un moment dérobé, reparaît cette fois en face de nous, mais fendu du sommet à sa base par une brèche noire et profonde, hérissée confusément de rochers aigus et gigantesques, qui semblent encore braver la commotion immémoriale du globe ou la sape des eaux qui les a violemment disjoints de leur rempart. On dirait, à entendre les mille échos de cette sombre crevasse répéter le rauque et sauvage murmure des eaux, dont la mystérieuse issue nous est enfin dévoilée, rongeant leurs pieds immobiles et superbes, que la lutte continue encore.

Cette brèche s'appelle la *Pierre-Lis*. Là, plus de sentier possible : il faut, si nous voulons pénétrer dans le défilé, ou franchir la montagne à plusieurs centaines de toises au-dessus de ces Titans de granit, ou se résoudre à suivre notre jeune prêtre dans l'espace étroit et périlleux, laissé à nu par les eaux basses de l'été.

Un magnifique soleil d'août embrase l'atmosphère. Le vent qui nous a déjà frappés, fraîchit plus vif à mesure que nous approchons. Le pas est scabreux sans doute ; mais, le fût-il plus encore, le spectacle qui nous attend mérite bien qu'on le brave. Avançons : seulement, ayez soin d'assujétir un pied avant de donner le branle à l'autre, car l'ombre est profonde sous ces rochers et le gouffre perfide.

Enfin, nous voilà dégagés de ce pas périlleux : l'espace s'élargit, les pentes sur nos têtes sont moins verticales, un sentier en zig-zag grimpe même le long de leurs flancs. Le soleil reparaît un moment à travers les interstices des rochers; mais après ce court éclairci, les pentes se redressent, l'ombre recommence, le froid est plus intense ; c'est à peine si quelques chèvres isolées s'aventurent en tremblant sur les formidables ressauts qui, penchés sur le gouffre, semblent prêts à se réunir à la l'immense muraille de granit de la rive opposée qu'on dirait bâtie par la main des Géans, tant ses fortes assises sont admirablement soudées entre elles. L'yeuse robuste, qui perce isolée dans les crevasses de son couronnement, et l'aigle planant dans l'étroit espace du ciel qui s'ouvre sur nos têtes, nous apparaissent des profondeurs de l'abîme, l'une comme une humble fougère, l'autre comme une hirondelle. La sombre et sauvage majesté de ces lieux n'est troublée que par le murmure des eaux qui luttent contre les rochers que le dégel a roulés dans leur lit, dominé par intervalle par le cri aigu et prolongé du martin-pêcheur, qui passe comme un trait à nos côtés, effrayé sans doute de la nuit subite qui l'environne.

Cependant notre prison s'élargit; l'ombre s'éclaire des reflets du soleil qui colore les rocs lointains : la voie devient plus spacieuse. Enfin, nous sortons des entrailles du Quirbajou.

Le sentier que nous parcourons se replie à droite en longeant quelques pans isolés d'une chapelle, dans lesquels s'ouvrent des arceaux brisés. Ces ruines sont celles du monastère de Saint-Martin-du-Lis ou du Léez, selon les anciennes Chartes, qui font remonter sa fondation aux époques les plus reculées de la monarchie. Doté successivement par les puissans Comtes de Barcelonne et de Roussillon, déjà, dès le neuvième siècle, le clocher de son église devenu *Basilique* d'humble chapelle qu'elle était auparavant, égalait en hauteur les monts environnans, et protégeait sous son ombre une population de travailleurs accourus de tous les points de la contrée; mais vers la fin du seizième siècle les Iconoclastes de la *Réforme* surprirent le couvent et le ruinèrent de fond en comble après avoir égorgé ses habitans. Il ne s'est plus relevé depuis.

Non loin de là, sur le versant de la rive droite, à quelques centaines de pieds au-dessus du fleuve, deux rocs gigantesques, surmontés de croix et inclinées l'une vers l'autre comme deux cornes menaçantes, abritent sous leurs voûtes tout un village avec son modeste clocher. Les champs qui se pressent alentour, laborieusement étagés par des murs sans ciment, en pierres plates dont le sol est couvert, se hérissent de maigres et rares moissons, d'arbres rabougris et de frêles ceps de vigne dont les racines dénudées de la couche de terre végétale que ces murs sont chargés de contenir, pendent le long des ravines et des brèches dont les orages les ont criblés de toutes parts.

Le village lui-même, qui n'est qu'une misérable aggrégation de masures, dans lesquelles hommes et bêtes vivent pêle-mêle, est partagé dans toute son étendue par un ravin profond qui, dans la saison des pluies, déborde souvent à l'improviste, emportant dans la rivière, devenue elle-même un indomptable torrent, masures et habitans : ou bien, un bloc de rocher se détache comme la foudre et les écrase dans leur sommeil.(1)

Quelques poutres jetées au travers de la rivière servent de pont aux habitans.

Ce village, bâti dans l'origine par les travailleurs dispersés du couvent, porte le nom de Saint-Martin-Pierre-Lis, sans doute en mémoire des anciens Bienfaiteurs dont la contrée a gardé le pieux souvenir, et

(1) Il y a environ trente ans que deux maisons furent ainsi écrasées.

du défilé périlleux que nous venons de traverser; comme si toujours une larme fatale devait briller au bout de toutes nos joies.

Ce pieux sentiment, joint peut-être à l'invincible amour du Samoïède pour sa hutte de glace, peut seul expliquer la constance héroïque de ces malheureux, au milieu des périls et des privations sans nombre que leur inflige ce sol ingrat.

Mais ce n'est là qu'un côté de leur misère. Or, il faut la montrer dans toute sa nudité, pour mieux apprécier la grande pensée qui poussait notre jeune Prêtre.

Emprisonnés d'un côté par le Quirbajou et par la vaste forêt royale des Fanges qui couronne les plateaux de l'autre part de sa brisure; de l'autre, par un pays plus escarpé et aussi misérable que le leur, les habitans de Saint-Martin sont obligés, dans la morte saison, quand la coupe de cette forêt, à laquelle ils sont ordinairement employés, n'occupe plus leurs bras, d'aller vendre, pour ne pas mourir de faim, quelques fagots dans la petite ville de Quillan, dont ils ne sont séparés que d'une lieue et demie, employant néanmoins dans ce trajet toute une journée, aller et retour, au risque mille fois d'être engloutis eux et leurs bêtes dans les précipices et les fondrières de neige (1), dont le Quirbajou est parsemé. Que si, pour abréger, ils se hasardent à couper l'étroit sentier que nous avons entrevu au-dessus de nos têtes, le danger redouble, car le moindre faux pas les fait rouler dans le gouffre, ou bien un rocher brusquement détaché par le dégel, les écrase sur place, pendant que leur famille les attend dans la double angoisse de la faim et du désespoir.

En été, leur existence, pour être moins précaire, n'est ni moins rude ni moins périlleuse. C'est ainsi qu'après avoir abattu les sapins destinés au commerce ou à la marine, ils sont obligés de les traîner, souvent à force de bras, de la forêt des Fanges jusqu'au couronnement de la brisure et de les précipiter, du point où l'instant d'avant planait l'aigle, dans la rivière qui, de là, les transporte sur les chantiers de Quillan. Que si, par un de ces accidens qui ne sont pas rares, un de ces mâts gigantesques s'implante dans sa chute aux anfractuosités de cette muraille cyclopéenne et y reste suspendu, ils se font descendre par une corde jusqu'à lui sur l'abîme béant, et achèvent de l'y faire rouler.

(1) Deux femmes, d'Axat, *Françoise Chaîne d'Artigues* et sa jeune sœur furent renversées, par un tourbillon, dans un précipice de plus de deux cents pieds de profondeur, mais la violence du vent les soutint dans leur chute : elles tombèrent sur les bords de l'Aude sans nul autre mal que la peur.

Mais là ne finit point le danger : leurs compagnons, armés de longs harpons, attendent au bas de la muraille que le madrier soit tombé pour le dégager à leur tour et le diriger jusqu'à sa sortie de la Pierre-Lis. Or, il arrive presque toujours qu'au lieu de suivre immédiatement le fil de l'eau, il se place en travers. Il faut alors le dégager au plus vite de peur que d'autres madriers qui tombent incessamment en amont, emportés par le courant, ne viennent le heurter et former par leur réunion une digue puissante dont le moindre inconvénient serait de prolonger la besogne pendant plusieurs jours. Aussi, à peine l'arbre est-il dégagé que l'un des harponneurs se lance sur son dos et le dirige dans la nuit du torrent à travers les rocs dont il est hérissé, modérant ou hâtant sa course avec son harpon qui lui sert d'éperon et de frein, tantôt plongeant avec lui en le tenant enlacé à plat-ventre dans les goulets rapides sous la voûte surbaissée des rochers, tantôt, quand sa fougueuse monture va se précipiter dans un gouffre, la quittant d'un bond et sautant de roc en roc pour aller l'attendre plus loin et la frapper de nouveau de son harpon, quand elle émerge tout écumante des tourbillons du gouffre ; sans oublier un seul instant, au milieu de ces évolutions, que d'autres compagnons pareillement montés chevauchent derrière lui, et qu'il doit redoubler d'adresse et d'efforts pour éviter leur choc imminent.

Quel homme ne serait saisi de pitié à la vue de ces infortunés luttant sans cesse contre la faim et les élémens ; mais si cet homme est jeune, chrétien surtout, à la foi ardente et pure, cette pitié se changera en amour profond, et comme son divin maître, il voudra étendre son manteau fraternel sur tant de misères. Voilà pourquoi le jeune vicaire de Quillan vient s'asseoir solitairement, de longues heures, en face de ces rochers, comme une mère devant la prison où gémit son enfant. Mais sa compassion, en exaltant son génie, lui a inspiré un plan que nul homme n'eût jamais osé aborder avant lui.

Une route formant la corde de l'arc immense de cette brisure peut seule supprimer et les longueurs et les périls de la traversée... Mais comment forcer ces masses de granit, qui ont résisté aux bouleversemens du globe et à l'action des siècles, à se ranger pour faire place à l'homme? Quelles sont ses ressources à lui, pauvre Prêtre, dont le mince revenu, ajouté à tout son patrimoine, suffirait à peine pour percer le moindre de ces rochers? Qu'à cela ne tienne : l'esprit de Dieu l'anime. En s'unissant à son action providentielle, il s'associe à la force devant laquelle s'abaissent les montagnes et croulent les empires.

C'était, sans doute, la même pensée d'amour qui, plus d'un siècle auparavant, inspirait l'illustre Pavillon (1), dont la mémoire est encore bénie dans les chaumières du diocèse, quand il érigea en cure le village de Saint-Martin. Il avait compris, le charitable Prélat, qu'il fallait là un guide intelligent et dévoué pour ce pauvre troupeau englouti sous le Quirbajou; mais depuis, l'église de Saint-Martin, jugée trop peu considérable pour avoir un pasteur particulier, avait été réunie à celle de Belvianes dont le titulaire était chargé de la desservir.

De ce côté encore, nouvel obstacle, car avant tout, pour la réalisation de son plan, toujours en le supposant réalisable, il faut qu'il soit curé de Saint-Martin, et puis en admettant que son ordinaire qui, d'ailleurs, paraît avoir hérité des vertus de son saint prédécesseur, consente à rétablir cette cure, s'ensuit-il que lui Armand l'obtienne de préférence à tout autre?

Cependant un ordre de son Evêque l'envoie desservir une de ces pauvres paroisses que nous avons entrevues sous les neiges des Pyrénées (2). Cette circonstance qui semble plus que jamais lui fermer tout espoir, le ranime au contraire, par la perspective nouvelle et inattendue que la misère de ses nouveaux paroissiens communique à son plan : eux aussi sont emprisonnés par le Quirbajou, et cette voie qu'il médite, en se ramifiant un jour, fera peut-être refluer jusqu'à eux la vie qui leur manque.

Grâce à ses instances auprès de son Evêque, il obtint, après trois ans de séjour dans ce village, la cure de Belvianes devenue vacante. Là, chaque jour, en ouvrant la croisée de son presbytère, il se retrouve face à face avec la brèche du Quirbajou. Chaque jour aussi en allant visiter et consoler ses pauvres de Saint-Martin, soit qu'il gravisse la montagne, soit qu'il se hasarde sur les pentes rapides du défilé, il peut continuer les études de la route. Enfin, comme si la Providence elle-même eût voulu aplanir les obstacles, la cure de Saint-Martin, privée de pasteur depuis plus d'un siècle, est rétablie. Elle n'excite l'envie

(1) Nicolas de PAVILLON fut l'ami et le collaborateur de Saint Vincent de Paul. Il occupa le siège d'Alet de 1639 à 1677. On se souvient que, pendant les nuits glaciales d'hiver, ce vénérable Prélat, courbé par les ans, allait à pied dans les montagnes porter lui-même le Saint Viatique aux moribonds, et qu'il se dépouilla de tout pendant une épidémie qui désolait la contrée.

(2) Galinagues, dans le Pays de Sault; les habitans gardent encore le souvenir reconnaissant de son saint ministère.

d'aucun prêtre du diocèse, mais lui, le dernier peut-être auquel son Evêque l'eût offerte, tant il a une haute opinion de ses talens et de sa piété, la brigue avec tant d'ardeur qu'enfin elle lui est accordée en 1774. Il avait alors trente-deux ans.

Le voilà désormais sans partage au milieu de ses enfans de Saint-Martin : son presbytère délabré, qui tremble à tous les vents, lui semble un Vatican; les pauvres masures qui l'entourent, un Paraguay : car l'intelligence des habitans abrutis par la misère est presque au-dessous de celle des sauvages. Mais déjà il leur a communiqué la parole qui échauffe, éclaire et vivifie; celle qui ressuscita Lazare et transforma en Apôtres quelques obscurs pêcheurs de Galilée; la parole enfin qui, stimulant toutes les fibres généreuses du cœur, rend le devoir facile et le sacrifice léger.

Ces pauvres gens puisent bientôt dans leur amour pour leur jeune Prêtre une nouvelle vie. Sa pensée est devenue leur pensée; son espoir, leur espoir : bras, tête et cœur, tout est à lui. Il prend avec lui les plus nécessiteux, tous ceux que le manque de travail condamne à l'inaction, les enrégimente et les conduit lui-même sur les pentes du versant de la rive gauche où commence le sentier que nous connaissons. Il le leur fait déblayer, épauler, travaillant lui-même sous la pluie ou le soleil ardent; payant à chacun sa journée sur son modeste revenu et sur ses collectes; achetant à l'un des provisions, à l'autre des instrumens, ou les bêtes de somme qu'il a perdues, sans toucher néanmoins à la part exclusivement réservée aux malades, aux infirmes et aux vieillards, faisant face ainsi à toutes les misères, et quand enfin ces ressources sont épuisées, ce qui arrive souvent, leur donnant à tous ce que tant de riches ne peuvent acheter au poids de l'or : les consolations d'un cœur ami, à toutes les heures de leur amère existence, comme à l'heure suprême de l'agonie.

C'est surtout pendant ces longues interruptions de travaux que l'hiver si funeste à ses paroissiens prolonge encore, qu'il déploie une activité qui ne peut être comparée qu'à la prévoyante sollicitude du castor, dont un accident à rompu la digue, ou à l'intelligent effroi de la poule qui ramasse ses petits à la vue du milan.

Le premier de tous dans la contrée, malgré le préjugé qui repousse la *Pomme de terre*, récemment propagée en France par Parmentier (1), il en introduit la culture à Saint-Martin, et sa récolte, soigneu-

(1) Voir le Recueil des HOMMES UTILES, an 1833.

sement emmagasinée dans son presbytère devient un auxiliaire puissant contre la disette de l'hiver.

Chaque jour, il fait sa ronde dans les chaumières du village où son apparition épanouit tous les fronts, depuis l'enfant à la mamelle qui le connaît déjà et lui tend ses petits bras, jusqu'à l'aïeule courbée au foyer. Il a pour tous de bonnes et douces paroles, pour les enfans surtout, car il aime à mêler sa joie à leur joie naïve : aussi les voit-on accourir à sa rencontre quand il traverse le village, se presser en joyeux essaim autour de lui, et lutter à qui approchera sa petite tête blonde de sa main caressante.

Non content d'être le médecin de l'âme, il est encore celui du corps ; jamais il ne quitte le chevet du malade, sans laisser avec ses prescriptions hygiéniques, un petit secours qu'il accompagne toujours de ces paroles évangéliques : « Heureux les Pauvres et les Affligés.» Car sous cette loi divine, l'expiation elle-même se change en amour. (1)

Enfin, après s'être assuré qu'il peut sans danger quitter son troupeau, il s'élance dans la montagne, un bâton à la main, parcourant en un jour des distances que n'oserait affronter le plus rude marcheur, provoquant de toutes parts les sympathies pour son œuvre ébauchée. Tantôt c'est au seigneur d'Axat, dont la forge est située en amont de Saint-Martin, qu'il démontre, avec une netteté qu'envierait le plus habile négociateur, les avantages futurs de la route pour le transport de son minerai et de ses fers; même insinuation au propriétaire de la forge en aval, dont la brusque et tonnante apparition nous a frappés en passant; sans oublier, en traversant Belvianes, de faire entrevoir au seigneur du lieu les populations se précipitant dans cette nouvelle voie et communiquant au village un mouvement qui triplera la valeur de ses terres. Enfin, il représente aux marchands de bois de Quillan la célérité que cette même voie, devenue chemin de halage, doit imprimer à leurs trains engagés souvent des mois entiers dans la Pierre-Lis.

Mais de toutes ces sympathies, il en est une qu'il n'implore jamais en vain, c'est celle de son Evêque à qui le Prêtre dévoué de Saint-Martin a fait oublier l'éloquent prédicateur de Quillan. Or, tel est l'esprit de Dieu qui préside, en ces sortes de rencontres, entre le vénérable Prélat

(1) Nous devons tous ces détails et ceux qui suivent à l'obligeance du digne successeur de Félix Armand, M. l'abbé UTÉZA qui a vécu long-temps dans son intimité, et qui continue, à Saint-Martin, le legs de charité qu'il lui a transmis en le choisissant lui-même pour son successeur.

et son jeune curé, qu'on ne saurait dire quel est l'obligé, ou de celui qui donne, ou de celui qui reçoit, tant l'un met de noble confiance dans la demande, l'autre de généreux empressement à la satisfaire.

Aussi, jamais Armand ne quitte le palais de Monseigneur d'Alet sans emporter quelques nouvelles pièces d'or qui, réunies à ses autres collectes, vont répandre un peu d'aisance à Saint-Martin et ranimer les bras de ses travailleurs.

Le lendemain, l'aube le retrouve à leur tête sur les pentes de la Pierre-Lis, aussi joyeux, aussi dispos que s'il n'eût pas exécuté la veille dix grandes lieues à pied.

Ainsi marchent les travaux, au milieu de tous les obstacles, sans que la persévérance du digne curé en soit ébranlée, sans que les malheureux qu'il a animés de son esprit cessent de le seconder, n'ayant souvent pour tout salaire que son regard compatissant ou sa parole amie. Enfin, après trois ans d'efforts, ils touchent aux masses de granit qui ferment l'entrée du défilé du côté de Belvianes : à cette vue tous les bras tombent découragés. Là, le sentier, pareil à un serpent irrité, se dresse brusquement, et va se perdre à plusieurs centaines de toises au-dessus de cette barrière formidable, d'où il replonge vers Belvianes par une pente aussi rapide que celle qu'il vient de gravir.

Maintenant, il s'agit de se prendre corps à corps avec ces colossales sentinelles; l'une d'elles, surtout, penchée sur le fleuve comme une tour, a fixé l'attention de M. Armand et ce n'est pas sans raison qu'il a fait pousser les travaux jusqu'à sa base. Prenant alors trois de ses plus vigoureux paroissiens, il grimpe avec eux sur le faîte, et après s'être passé une corde autour du corps, leur ordonne avec sa vivacité et son assurance ordinaires, de le suspendre sur le gouffre jusqu'au point où le rocher abandonnant le sentier nouvellement tracé continue à plonger perpendiculairement dans les eaux. De ce point seulement son œil, embrassant à-la-fois la direction du sentier et la masse du rocher, pourra déterminer le percement de celui-ci par l'issue probable qui doit lui correspondre. Ses hommes hésitent effrayés ; il a besoin de leur répéter son injonction : enfin ils obéissent. Après plusieurs tâtonnemens nécessités par cette étude, le problème est résolu, et ces malheureux qui, les bras raidis et gonflés, refoulent leur souffle; car c'est la vie de leurs familles qu'ils tiennent ainsi suspendue sur le gouffre, ne respirent librement qu'en revoyant au milieu d'eux leur bienfaiteur, aussi reposé, aussi serein qu'ils sont eux-mêmes pâles et agités.

C'est désormais contre ce roc que doivent converger tous les efforts.

lui vaincu, la route véritable sera commencée, car les travaux exécutés jusqu'ici ne sont dans la pensée d'Armand qu'une simple préparation à des développemens ultérieurs bien autrement considérables. Les bras ne manqueront pas sans donte, car il a des paroles magiques qui relèvent les courages; mais l'or pour les faire mouvoir, où le trouver? Le revenu de six de ces pauvres villages y suffirait à peine.... Où sont les puissans Comtes de Barcelonne et de Roussillon dont les pieuses dotations changeaient ces rochers en jardins fertiles? Quel ministre de la Cour de l'infortuné Louis XVI, luttant alors contre la crise financière, fera droit à l'humble supplique des pauvres de Saint-Martin qui ne demandent qu'un peu d'or pour ne pas mourir de faim dans les flancs de leurs rochers.

Soyez sans crainte : Dieu n'abandonnera pas son serviteur.

A quelques jours de là, toute la population de Saint-Martin, jeunes et vieux, femmes, enfans, le suivent processionnellement, la croix en tête, vers le *Roc maudit* (1). Là, après leur avoir rappelé, dans une courte et énergique allocution, que leur avenir et celui de leurs familles dépendent de ce suprême effort, il implore l'assistance du Ciel, et frappe ensuite le premier coup. Tous les assistans l'imitent à l'envi et la tranchée est ouverte : il a lancé toute la population comme un bélier contre le colosse de granit.

A dater de ce jour, et tant que dura le siège, quelquefois interrompu, jamais abandonné, la prodigieuse activité du chef ne se démentit pas un seul instant. Courses à Axat, à Quillan, à Alet, à Limoux : il est partout, frappant à toutes les portes des châteaux, des monastères, des riches maisons. Collectes, revenu, une partie de son patrimoine, tout passe à ravitailler sa petite armée, au milieu de laquelle il revient toujours, l'excitant, l'encourageant, sans omettre toutefois les autres devoirs commandés par son saint ministère.

Enfin après six ans, le roc est vaincu et le soleil de mai 1781 pénètre dans ses flancs restés clos depuis la création.

Par une conjoncture tout heureuse, son évêque vint à cette même époque faire sa visite diocésaine à Saint-Martin. Dès qu'il eut contemplé à travers cet étrange portique, au bas duquel grondait le fleuve, la sombre et sauvage majesté de ces lieux se révélant tout-à-coup comme les ruines fantastiques d'un palais de géans, il s'arrêta saisi d'admiration,

(1) C'est le nom qu'il portait dans le pays avant qu'il ne fût percé, et qu'il a changé depuis pour celui de TROU DU CURÉ.

et, prenant vivement la main du digne curé qui était venu à sa rencontre avec ses paroissiens : « Mon fils, lui dit-il en se rappelant le peu d'or qu'il avait fourni, comme notre divin Maître vous avez multiplié les pains. »

Désormais un homme assis sur son mulet en passant sous cette voûte, peut franchir en deux heures la même distance qu'il mettait auparavant une demi-journée à parcourir. Cependant, malgré cet immense résultat bien des années s'écouleront encore avant que la route soit parfaitement praticable. On a laissé derrière soi de profonds ravins à combler, d'autres rochers à creuser ou à abattre; du côté de Saint-Martin surtout où leur entassement est tel qu'il oblige à de longs détours pour entrer dans la Pierre-Lis.

Cependant de vagues et sinistres rumeurs couraient dans les villes et les campagnes. L'élément révolutionnaire que nous avons entrevu au début de ce récit, se condensant rapidement dans son passage des hautes régions sociales dans les moyennes, avait acquis en pénétrant dans les plus basses son dernier période de compression. L'orage de la justice divine éclata brusquement et tomba comme cela devait être, sur ses premiers violateurs : l'émigration commença.

Surpris par la tourmente au milieu de ses ouvriers, et placé entre son serment devant Dieu et une abjuration solennelle, Armand n'hésita pas à suivre son évêque en Espagne; non qu'il craignît la mort: bientôt il saura nous prouver que le chrétien ne pâlit jamais devant elle, mais parce qu'en la subissant, il aurait moins glorifié Dieu qu'en vivant pour continuer son œuvre de dévoûment.

Lui parti, la population de Saint-Martin fut frappée au cœur. Etrangers à la fièvre de sang qui faisait rugir la populace des grandes villes, la profonde conception de la Guillotine, des Noyades, du Maximum, pour fonder le *Règne de la Fraternité et de la Vertu,* dépassait de beaucoup l'entendement de ces pauvres gens : aussi ne cessèrent-ils de conspirer pour le retour de leur curé; c'était là leur seule infraction aux lois de la Convention. Quant à donner à ses terribles proconsuls l'obole de leur misère et le sang de leurs fils, ils n'hésitèrent pas, semblables en cela aux chrétiens primitifs dont la parole et l'exemple de leur pasteur leur avait communiqué les mœurs(1). Or, son absence, en leur rappelant

(1) « Au plus fort de la disette, » disait M. Armand, au digne abbé UTÉZA, d'après lequel nous citons toujours, « un étranger, en traversant le village, aurait éparpillé, d'un bout à l'autre, un sac d'écus, que le même jour toutes les pièces trouvées m'auraient été rapportées jusqu'à la dernière. »

plus vivement ses bienfaits, donnait une nouvelle énergie à leurs regrets. Au risque des proscriptions sanglantes qui duraient encore, une lettre contenant l'expression naïve de leurs regrets avec prière de revenir, circula dans Saint-Martin et les villages environnans. Elle fut rapidement couverte de quelques signatures noyées dans des milliers de croix ; car c'est à peine si, sur cent, un seul savait écrire. Un des meilleurs ouvriers de la route, celui que le curé avait toujours distingué, fut chargé de traverser les Pyrénées et d'aller à Sabadel en Catalogne, lui porter ce touchant message.

De son côté, le proscrit ne souffrait pas moins d'être séparé de ses paroissiens et surtout de sa route inachevée : aussi n'hésita-t-il pas à suivre le messager, malgré la Terreur qui durait encore.

Ce fut dans cette période, heureusement très courte, qu'il put apprécier combien était grand le dévoûment que sa charité avait fait éclore autour de lui. Tous les sbires de la République seraient venus à Saint-Martin que pas un n'eût pu découvrir sa retraite. Les rochers d'alentour avaient acquis une sonorité si intelligente que le moindre bruit de pas apporté par le vent dans la Pierre-Lis était fidèlement répété à Saint-Martin. Les autorités révolutionnaires du district le prévenaient souvent elles-mêmes des visites inquisitoriales qu'elles étaient chargées de diriger contre sa personne. (1)

Quand ces visites prenaient un caractère trop alarmant, le proscrit, suivi d'un paroissien chargé de quelques provisions et familiarisé comme lui avec les inextricables rochers qui planent sur la rive droite en face des ruines du monastère, allait se réfugier dans une grotte tellement cachée dans leurs sommets aériens que le hasard seul avait dû la faire découvrir à quelque chevrier, en quête de quelque pétulant réfractaire de son troupeau. Son entrée qui s'ouvre au midi sur un entablement, dont la saillie en forme de balcon, domine la rivière à plus de soixante pieds, est abrité de ce côté par quelques touffes de buis et de romarin, et par un figuier sauvage dont les jets vigoureux ont démoli un des coins de sa paroi extérieure; tandis qu'une ouverture naturelle, en forme de fenêtre regardant le couchant, éclaire sa voûte haute et spacieuse.

(1) C'est ainsi que M. Cussol, Juge-de-Paix d'Axat, ayant reçu l'ordre de diriger un détachement sur Saint-Martin, fit passer immédiatement une lettre au curé Armand, par laquelle il l'invitait à venir le trouver au plus vite, et ne laissa partir la troupe qu'après avoir recueilli le proscrit sous son toit. Ce trait honore d'autant plus ce digne citoyen qu'il pouvait le payer de sa tête.

Quelques débris de vases en terre cuite, deux grosses pierres rapprochées et noircies par le feu, témoignaient que d'autres proscrits, peut-être quelque moine échappé au glaive de la *Réforme*, étaient venus là méditer, comme lui, sur le grand drame expiatoire des révolutions.

Cependant, à travers ces périls, il fallait pourvoir encore à la nourriture spirituelle dont son troupeau avait été si long-temps sevré. Chaque dimanche, car les *Sans culotides* de la République n'avaient pas plus cours à Saint-Martin que sa *Fraternité*, on voyait ces pauvres gens accourir, tant de ce village que des environs, par petits groupes mystérieux, vers la chapelle ruinée de Saint-Michel, située dans les rochers au-dessus du monastère; et là, sur un autel improvisé, au milieu des décombres dont on avait déblayé le sol, le Prêtre proscrit célébrait l'office divin.

On touchait enfin à cette crise inespérée d'où sortit un pouvoir fortement organisateur qui, voulant relever l'édifice social ébranlé dans ses fondemens, commença par la clef de voûte. Les églises furent rendues au culte, et l'humanité qui avait douté d'elle-même, dans ces temps désastreux, respira enfin en voyant l'encens remonter vers le ciel.

Le proscrit n'avait pas attendu jusque-là pour reprendre son œuvre interrompue. Dès les premières lueurs du calme, il s'était réinstallé dans la Pierre-Lis avec ses ouvriers. Cependant, quelle que fût leur ardeur commune, les travaux avançaient plus lentement que jamais; car il fallait vivre avant tout, et vivre pour les habitans de Saint-Martin, c'était lutter sans trop de désavantage contre la faim. Or, plus de châteaux, plus de riche palais épiscopal à visiter; tout avait été pillé, saccagé, ruiné; leurs propriétaires égorgés ou en exil; le siège d'Alet lui-même illustré durant cinq siècles, par les vertus de ses Evêques, allait être à jamais effacé, par le nouveau Concordat, de la carte de France. Le digne prêtre désespérait presque de voir son œuvre terminée avant sa mort, et de toutes ses pensées, c'était la plus amère, quand un évènement, aussi terrible qu'imprévu, fit jaillir tout-à-coup une source inespérée de secours.

Dans les derniers jours d'août 1800, un incendie éclate vers minuit dans la forêt des Fanges : le garde forestier du gouvernement accourt tout d'abord en répandre la nouvelle à Saint-Martin, qui est le village le plus proche. Le curé est des premiers sur pied. Déjà de rougeâtres lueurs teignent les crêtes des rochers voisins, et projettent leurs sinistres reflets sur les toits du village. Courir au clocher, sonner le tocsin, réunir tous les hommes valides armés de haches, sans oublier d'envoyer des émissaires dans les villages voisins pour propager l'alarme, s'élan-

cer ensuite à la tête des siens vers la forêt : tout cela est exécuté avec une promptitude qui tient du prodige.

A mesure que les populations d'Axat, de Belvianes et de Quillan arrivent sur le théâtre de l'incendie, il les discipline, les encourage, assigne à chacun son poste avec ce ferme sang-froid qui en impose aux plus braves dans le péril. Ces nouveaux renforts lui permettent d'étendre sa ligne. Bientôt le bruit sourd des haches qui abattent sans relâche les sapins pour isoler la forêt, se confond avec le rugissement des flammes, ravivées par la chute des colosses qui craquent en ébranlant le sol. Le curé se multiplie, il est partout : ce n'est plus la parole calme et pacifique du prêtre ; c'est la voix tonnante et brève du général qui domine les clameurs de la mêlée. Mais l'incendie, comme s'il eût compris l'importance de cette nouvelle attaque, se ranime soudain sous un vent impétueux d'Espagne, s'élance en spirales plus rapides autour des troncs résineux, dévore en crépitant leur chevelure aérienne, puis replonge en ondes furieuses sur les travailleurs. C'est alors que leur chef s'élance au premier rang, les rallie, les ramène sous la pluie de feu, à travers les fondrières perfides que la flamme envahissante creuse sous le sol ; leur assigne un nouveau point d'attaque et court plus loin répéter la même manœuvre.

Ainsi continua la lutte pendant trois jours et trois nuits. Mille fois les travailleurs brisés de fatigue et découragés furent sur le point de quitter la partie, mais lui les releva toujours en leur soufflant sa force et sa constance. Enfin l'incendie fut complètement isolé et vaincu sans qu'un seul homme eût péri. (1)

Une telle action fit du bruit : le seul qui ne parut pas s'en douter était son principal auteur qui le lendemain avait repris son poste accoutumé dans la Pierre-Lis, ne s'inquiétant pas plus du bien qu'il venait d'accomplir, que le laboureur du grain qu'il a jeté derrière lui. Aussi, quand une lettre du Préfet de l'Aude vint le surprendre quelques jours après, au milieu de ses ouvriers de la Pierre-Lis, ce fut avec une sorte de curiosité mêlée d'inquiétude qu'il l'ouvrit.

« J'aurais grand plaisir, respectable Citoyen, lui disait ce magistrat, à faire connaissance avec vous, et à vous adresser, pour tous les citoyens de votre Commune, les remercîmens du Ministre de l'Intérieur sur le compte que je lui ai rendu du zèle avec lequel les habitans de Saint-

(1) Trente-cinq hectares furent complètement brûlées.

Martin ont contribué, sous votre conduite, à arrêter les progrès de l'incendie des Fanges. Il me charge de leur exprimer toute sa satisfaction. J'ai pensé qu'un tel acte de reconnaissance du gouvernement ne devait pas être entièrement stérile et qu'il convenait de l'accompagner d'une gratification que je sollicite auprès du Ministre. J'espère pouvoir bientôt vous annoncer que je l'ai obtenue.

« Recevez, Citoyen, pour vous et pour les habitans de Saint-Martin, l'assurance d'une véritable estime et de ma disposition constante à vous en donner des marques. »

« Le Préfet de l'Aude

BARANTE. » (1)

L'effet ne tarda pas à suivre la promesse. A la faveur de cette gratification, sa petite armée se renforça de nouveaux auxiliaires : les travaux furent poussés avec plus de vigueur avant et après le point de percement. Les moyens d'attaque, simplifiés par l'expérience, produisirent des résultats plus immédiats. On s'était avancé en rétrocédant vers Saint-Martin jusqu'à moitié du défilé, quand un nouveau trait moins brillant que le premier, parce qu'il eut lieu sur un moindre théâtre, mais à coup sûr plus éclatant de virile abnégation, en portant à son comble l'admiration générale inspirée par cet homme de Dieu, fit éclore de nouvelles ressources.

A ce point du défilé, le sentier, coupé par un bloc de granit, s'incline en longeant sa base qu'il contourne brusquement. La sape étant impuissante, on pratiqua la mine. Un des ouvriers s'approche pour mettre le feu, les autres gagnent rapidement le large et lui-même ne tarde pas à les imiter. Or, pendant que tous les yeux suivent avec une curieuse anxiété les progrès de la mèche enflammée, un muletier saillit tout-à-coup de l'angle du rocher : ce sont de toutes parts des cris et des gestes énergiques pour l'engager à fuir, mais lui surpris, épouvanté, hésite... une demi-seconde encore, et il est broyé avec sa bête ; quand plus prompt que l'éclair, un homme s'élance et chasse la mèche du pied! Cet homme.... on l'a deviné...., c'est le curé Armand !

(1) Malheureusement pour nous, M. l'abbé UTÉZA a perdu la minute de la lettre que M. Armand fit en réponse à celle que nous venons de transcrire. Il ne s'est souvenu que des paroles qui la terminaient, et qui nous font plus vivement regretter de ne pouvoir citer la pièce entière : « heureux le peuple gouverné par des personnes qui ne veulent que le bien qui le connaissent et qui savent l'apprécier.

Tant de vertu, malgré son éloignement et son obscurité, ne pouvait échapper à l'attention vigilante du jeune conquérant, à qui Dieu, dont il était l'envoyé terrible, semblait avoir communiqué, pour régir son nouvel empire, cette puissance d'audition qui distingue à travers l'harmonie des mondes le bruissement de l'insecte. En apprenant l'œuvre colossale presque accomplie malgré le dénûment de tous moyens, par cette volonté unique et surtout les épisodes qui l'avaient signalée, Napoléon comprit que l'âme d'un tel homme était divinement signée, comme la sienne, de persévérance et de force. Cette belle conduite de la part d'un prêtre catholique fut sans doute à ses yeux une haute confirmation de la mesure politique qui lui avait fait inaugurer son règne par le rétablissement de ce culte, car il écrivit de sa propre main, au curé de Saint-Martin, honneur qu'il faisait rarement aux têtes couronnées, une lettre, accompagnée d'un bon sur sa cassette et terminée par ces mots : « L'Etat deviendra désormais votre trésorier puisque entre vos mains le billon se change en or massif. » (1)

Grâce à ce secours, le plus puissant de tous, car il partait de la main qui allait distribuer des royaumes, une aisance nouvelle circula dans Saint-Martin et les travaux de la Pierre-Lis s'étendirent sur une plus vaste échelle. Les innombrables courbes du sentier se fondirent insensiblement dans la ligne droite, des ponts furent jetés sur les ravins perpendiculaires au fleuve : de nombreux contreforts fixèrent les parties les plus exposées à l'éboulement et des parapets les couronnèrent dans tous les points où l'abîme s'ouvrait sous les pas du voyageur.

Les seuls rochers qui fermaient la Pierre-Lis du côté de Saint-Martin résistaient encore, car l'or de Napoléon s'était épuisé dans cette nouvelle attaque.

Alors, malgré ses soixante ans passés, on vit Armand s'acheminer à pied avec la même ardeur que par le passé vers le chef-lieu du Département pour y solliciter des secours que les autorités osaient rarement lui refuser depuis que le chef de l'Empire avait donné l'exemple : mais si son modeste budget s'enflait d'un côté, les bras diminuaient de l'autre, car la conscription, ce fatal pourvoyeur, entraînait toutes les forces viriles du pays dans la formidable arène où le grand empereur seul avec sa vaillante race gauloise faisait face à toute l'Europe.

(1) Cette lettre autographe de NAPOLÉON n'a plus été retrouvée dans les papiers de Félix Armand. M. l'Abbé UTÉZA, qui l'a lue plusieurs fois, a retenu les paroles qui la terminaient et que nous venons de citer.

Tant que dura cette lutte fabuleuse, le prêtre vénérable fut souvent obligé d'interrompre ses travaux pour porter dans les familles dont la guerre avait moissonné les jeunes soutiens, les consolations de la religion, les seules efficaces dans ces déchiremens violens où l'âme épouvantée du vide affreux que la mort creuse autour d'elle, s'élance éperdue dans le sein de l'éternelle miséricorde.

Enfin, après avoir refoulé jusque sous les glaces du pôle la puissante race slave, l'étoile du nouveau César pâlit: la main de Dieu s'était retirée de lui.

Des jours plus calmes suivirent ces désastres glorieux. Comme Napoléon, Louis XVIII adressa au curé de Saint-Martin une lettre de félicitations, avec un bon sur sa cassette: exemple qui fut imité par plusieurs membres de sa royale famille.

Alors seulement, la barrière du côté de Saint-Martin fut vaincue. Une galerie creusée dans le roc vif perpendiculaire au fleuve et munie de garde-fous en fer, continua la route en ligne droite et réduisit les deux grandes heures de trajet à une demi-heure; de nombreux conduits d'écoulement sillonnèrent les travaux en tous sens et les protégèrent contre les torrens d'hiver.

Enfin, en novembre 1814, cette route que, quarante ans auparavant, le jeune vicaire de Quillan traçait par la pensée comme la corde de l'arc immense de cette brisure, se déploya dans sa forte et hardie réalité, et le terrible Quirbajou, lié par elle, fut forcé de contempler les générations nouvelles cheminant tranquillement le long de ses gouffres et de ses précipices impuissans.

Mais l'avenir de cette œuvre de prédilection est loin d'être assuré aux yeux du vénérable curé. Qui la défendra, après lui, de l'injure des élémens et de l'incurie encore plus funeste de ses paroissiens? Cette préoccupation est d'autant plus vive que ses forces déclinent chaque jour et qu'il sent que bientôt il ne pourra plus suffire aux soins de son troupeau.

En vain son nouvel Evêque (1) qui l'honore de sa haute estime, comme autrefois l'Evêque d'Alet, le presse-t-il, maintenant que son œuvre est finie à Saint-Martin, d'accepter un poste honorable dans son chapitre. Pour toute faveur, il le prie de le laisser mourir au milieu de ses enfans

(1) Arnaud-Ferdinand DE LAPORTE, évêque de Carcassonne. C'est dans une de ses tournées diocésaines à Saint-Martin, qu'il fit cette offre au digne curé, qui lui répondit avec une sorte d'orgueil paternel : « Monseigneur, je n'ai que quelques jours à vivre, et je veux les passer au milieu de mes enfans. Je ne changerais pas ma cure contre votre évêché.»

d'adoption, mais de lui permettre de se choisir, parmi les jeunes prêtres de son diocèse, un suppléant qui, dépositaire fidèle de sa pensée, puisse, en s'initiant de bonne heure à leurs mœurs et à leurs besoins, le remplacer efficacement. (1)

Après s'être ainsi assuré d'un successeur vigilant, il obtint, grâces à ses instances auprès de deux de ses nobles visiteurs, MM. le vicomte de La Rochefoucauld, propriétaire de vastes forêts non loin de Saint-Martin, et De Beaumont, Préfet de l'Aude, de faire classer sa route parmi les voies départementales. Elle le fut en effet en 1821, à la suite du rapport d'un des plus habiles ingénieurs du Département; lequel déclare qu'après mûre inspection des lieux, il s'est convaincu que l'homme le plus profondément versé dans l'art n'aurait pas mieux pris ses mesures. (2)

A partir de cette époque un service de cantonniers fut établi dans la Pierre-Lis, et leur direction confiée au digne curé. Bien mieux, l'administration qui se pique rarement de sentimens chevaleresques, fit plier en sa faveur l'inflexible rigueur de ses réglemens et s'honora elle-même, en lui confiant les fonds destinés à ce service.

De son côté, le Marquis d'Axat qui, depuis son retour de l'émigration, était rentré en possession de sa forge, enhardi par l'achèvement de la route, l'avait reprise à sa sortie du défilé et faisait exécuter à ses frais les travaux destinés à son prolongement jusqu'à Axat.

Enfin, l'impulsion était donnée, et le vénérable vieillard, tranquille désormais sur son œuvre, put louer Dieu en voyant en espoir cette voie, creusée par quarante ans de persévérance, remonter les bords de l'Aude à travers les rochers inaccessibles qui vont s'amoncelant jusqu'à sa source, près de Mont-Louis, et de là, s'étendre en se ramifiant, sous les neiges des Pyrénées jusqu'à ses malheureux paroissiens d'autrefois dont le souvenir revit dans son cœur avec toute l'énergie sympathique des vieillards pour leur passé.

Cette nouvelle préoccupation était si vive, qu'on le voyait tous les jours, malgré ses quatre-vingts ans, sous la pluie ou le soleil, au milieu des nouveaux ouvriers, comme pour hâter par sa présence le développement de la voie libératrice.

Indulgent pour tous, sévère à lui-même, jamais il ne se départit, même à cette époque de sa vie, de ses habitudes de tempérance; son

(1) Ce jeune suppléant fut M. l'Abbé UTÉZA, curé actuel de Saint-Martin, dont la piété éclairée et le zèle charitable justifient chaque jour cette honorable préférence.

(2) M. DESTREM, passé depuis dans l'Aveyron en qualité d'Ingénieur en chef.

corps fut toujours le serviteur obligé de son âme. Les prémices des jardins de ses paroissiens et de leur chasse étaient exclusivement réservés aux malades et aux hôtes que la curiosité ou le hasard attiraient à Saint-Martin. Quel que fût le rang de ces derniers, et il en vint souvent du plus haut rang (1), nul ne le quitta sans emporter un heureux souvenir de son hospitalité simple et franche, de sa causerie naïvement spirituelle, de son tact exquis des convenances qu'enseigne seul l'usage du grand monde, mais qu'il puisait, lui, dans cette délicatesse d'instinct que donne infailliblement l'habitude de bien faire.

C'est pendant une visite du Préfet du Département que, faisant à ce magistrat ainsi qu'aux personnes de sa suite les honneurs de sa route, il se sentit atteint d'une faiblesse telle qu'on fut obligé de le transporter à son presbytère. Pressentant sa fin, il s'y disposa avec le calme vigilant du voyageur prêt à quitter la station de la route qui doit le ramener dans sa lointaine patrie.

Après avoir répété à son jeune vicaire ses instructions pastorales, dicté ses dernières volontés par lesquelles il léguait le restant de son patrimoine aux pauvres de Saint-Martin; libre désormais et les yeux tournés vers le ciel, il attendit au bout de son sillon, qu'il plût au Maître de la Vigne de disposer de lui.

Cependant une lettre de la Chancellerie de France vint lui apprendre que, sur le rapport du Conseil-général des Ponts-et-Chaussées, Sa Majesté, frappée de la haute moralité de son œuvre, l'avait immédiatement créé Chevalier de la Légion-d'Honneur.

Quand son vicaire, sur lequel il s'était déchargé désormais de tout soin terrestre, après avoir pris connaissance de la lettre, lui eut annoncé cette nouvelle :« La croix d'honneur, mon cher abbé, répondit-il, en secouant lentement la tête..... j'en attends une plus glorieuse! »

En effet, il allait bientôt l'obtenir, mais, auparavant, Dieu lui réservait comme à son Christ miséricordieux, une lente et cruelle agonie. Tant qu'elle dura, les tressaillemens du corps trahirent seuls la violence du mal, tant était calme et sereine sa résignation. A chaque nouvel assaut, on l'entendait murmurer ces paroles du Roi-Prophète si souvent répé-

(1) M. Armand racontait souvent que, durant la guerre d'Espagne, un personnage qui ne se nomma point, mais dont les manières et le costume témoignaient d'un haut rang, vint lui demander l'hospitalité, et qu'après plusieurs questions sur sa route et sur ses paroissiens, il prit congé de lui, en l'assurant qu'il ne l'oublirait pas. M. Armand a toujours pensé que c'était un membre de la famille impériale, peut-être JOSEPH!

tées par les martyrs de la primitive Eglise au milieu des tortures : «Vous êtes mon Dieu et je confesserai votre nom parce que vous m'avez exaucé et que vous êtes devenu mon salut. » (1)

Enfin, quelques minutes avant l'instant fatal, le soleil perça soudainement la sombre et glaciale atmosphère qui enveloppait le vallon depuis plusieurs jours et illumina les crêtes neigeuses du Quirbajou. Le moribond parut alors se ranimer : un éclair de joie ineffable brilla dans ses yeux; il pressa la main de son vieil ami le curé d'Axat et celle de son jeune vicaire, leur dit : ADIEU !... et s'endormit dans la paix du Seigneur, le 17 décembre 1823.

A travers les larmes silencieuses des deux prêtres survivans, on lisait que l'un et l'autre avaient compris autrement que le monde cet ADIEU que les fourbes, les ambitieux et les mauvais riches se jettent mutuellement à toute heure du jour, sans se douter que ce mot, qui est pour le sage un rendez-vous au sein du père commun, n'est pour eux qu'un ajournement prophétique à la barre du juge incorruptible qui pèse la larme tarie et l'obole donnée en son nom.

L. AMIEL,

de Quillan (Aude).

(1) Psaume CXVII. — Félix Armand possédait par excellence les trois vertus théologales, *la Foi*, *l'Espérance et la Charité*. Il disait, à l'exemple de l'Apôtre des Nations, *Quotidiè morior*. En effet, il ne vécut jamais pour lui, mais pour les autres.

(*Lettre de M. l'Abbé* UTÉZA.)

J. FOURIER.

LE BARON J. FOURIER.

M. VICT. COUSIN, Pair de France, Membre des Académies française et des Sciences morales, nous a permis de reproduire la Notice suivante, consacrée à la mémoire d'un savant illustre et en même temps, d'un *Homme utile*, modèle de bonté....!

J. FOURIER JUSQU'A SON DÉPART POUR L'EGYPTE (1).

Joseph FOURIER, et non pas FOURRIER, naquit à Auxerre en 1768. Sa famille était originaire de Lorraine, et elle avait produit, aux XVI-XVIIe siècles, un saint personnage, le Révérend Pierre FOURIER (1565-1640), chef et réformateur des chanoines réguliers de la congrégation de Notre-Sauveur, et instituteur des religieuses de la congrégation de Notre-Dame, congrégation dont le but était l'instruction des enfans pauvres. Il existe une vie de Pierre Fourier écrite par le Révérend Père Jean Bedel, Paris, 1666. Une branche de cette famille passa à Auxerre; elle y resta pauvre. Le père de Joseph Fourier était un simple tailleur. Il le perdit ainsi que sa mère de fort bonne heure, à-peu-près à l'age de 7 à 8 ans. Orphelin et sans aucune fortune, une bonne dame qui avait remarqué en lui d'heureuses dispositions le recommanda à l'évêque d'Auxerre, M. de Cicé, frère du fameux archevêque de Bordeaux, lequel s'intéressa au pauvre orphelin et le plaça à l'école mili-

(1) Je dois en grande partie ces renseignemens à M. Roux, un des plus anciens amis de J. Fourier, qui était avec lui professeur à l'Ecole militaire d'Auxerre, qui l'a accompagné à l'Ecole normale, ne l'a quitté qu'à son départ pour l'Egypte, et n'a cessé depuis son retour en France d'entretenir avec lui les relations les plus intimes. M. Roux, ancien professeur de mathématiques, est un homme de sens et d'honneur, en qui on peut placer toute confiance.

taire d'Auxerre, alors dirigée par les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. Joseph Fourier s'y distingua par l'heureuse facilité et la vivacité de son esprit. Il était toujours à la tête de sa classe, et cela presque sans effort et sans que les jeux et la légèreté de son âge perdissent rien à ses succès; mais quand il arriva aux mathématiques, il se fit en lui un subit changement : il devint appliqué, et se livra à l'étude avec un zèle et une constance remarquables. On dit que pendant la journée il faisait une ample provision de bouts de chandelle, à l'insu de ses maîtres et de ses camarades, et que, la nuit, quand tout le monde dormait, il se réveillait et descendait sans bruit dans la salle d'étude, allumait ses bouts de chandelle, et là passait de longues heures sur des problèmes de mathématiques. A la fin de ses études, il desirait entrer dans l'artillerie ou le génie, et les inspecteurs de l'école d'Auxerre, M. le Chevalier de Raynaud et M. Legendre, le grand géomètre, appuyèrent sa demande auprès du Ministre. La réponse fut que Fourier n'étant pas noble ne pouvait entrer dans l'artillerie ni dans le génie, quand il serait un second Newton (1). Le prieur de l'école d'Auxerre profita de cette circonstance pour engager Fourier à entrer dans l'ordre de Saint-Benoît. Les Bénédictins étaient alors l'ordre religieux le plus éclairé. Sur douze écoles militaires que possédait la France, ils en dirigeaient six, et ils avaient à Paris une maison où, après avoir enseigné quelque temps, ceux qui se distinguaient parmi eux se retiraient pour se livrer à leurs études favorites. Fourier se laissa séduire à cette perspective, et on l'envoya comme novice à l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loir. Il sortait à peine de cette abbaye, quand la révolution française vint ébranler tous les ordres monastiques. Fourier n'avait jamais été plus que novice : il n'avait point fait de vœux, et il déposa sans regret l'habit de bénédictin qu'il avait porté quelque temps. Mais sa réputation était déjà si bien établie, que, malgré sa résolution de rester laïque ou de le redevenir, il ne fut pas moins appelé, comme professeur de mathématiques, à cette même école d'Auxerre, où il avait été élevé. Il avait alors vingt-et-un ans. Nous voilà en 1789. Depuis cette époque jusqu'à celle où il fut nommé élève de l'Ecole normale, il ne cessa d'être professeur

(1) De nombreux exemples prouvent qu'avant la révolution on entrait dans l'artillerie et dans le génie sans être noble. Malgré ma remarque, M. Roux a persisté à m'attester l'exactitude de ce fait, et des termes mêmes dans lesquels le refus était exprimé. Peut-être fallait-il appartenir au moins à une famille aisée, et Fourier n'avait absolument rien.

à l'école militaire d'Auxerre, qui devint à la révolution collège national, et ne souffrit aucune interruption, même pendant les plus mauvais jours.

Fourier eut les plus grands succès comme professeur de mathématiques. Il se chargea même pendant quelque temps de la rhétorique; et le professeur de philosophie étant venu à manquer, il le suppléa pendant une année au grand contentement des élèves. Il m'a été impossible de retrouver aucune trace de l'enseignement philosophique de Fourier; mais je me souviens très distinctement qu'un jour il me dit à moi-même que, même avant la révolution, la philosophie de Condillac était loin de le satisfaire, et qu'il connaissait déjà la philosophie écossaise par les *Instituts de Philosophie morale* de Ferguson, petit ouvrage dont il faisait grand cas. Il donna aussi pendant quelque temps, tous les jeudis, une leçon d'histoire générale à laquelle assistaient les élèves de toutes les classes et les professeurs eux-mêmes. On voit que Fourier embrassait alors dans ses études toutes les connaissances humaines : il étendait son esprit et ses vues, et s'accoutumait à considérer les choses d'ensemble et de haut. Mais son étude favorite était toujours les mathématiques. C'est vers cette époque, en 1789, qu'il adressa à l'Académie des Sciences un Mémoire sur les Equations algébriques où il avait déposé le germe du grand ouvrage auquel il travailla toute sa vie, et qu'il imprimait avant sa mort. Les troubles qui survinrent interrompirent les travaux de l'Académie et empêchèrent qu'il ne fût rendu compte du Mémoire de Fourier, qui ne s'est plus retrouvé dans les papiers de l'Académie. Fourier attachait le plus grand prix à ce Mémoire, qui fixait la date précise de la découverte de sa méthode. Il s'en était procuré une ancienne copie faite autrefois par une personne d'Auxerre, bien connue de M. Roux, lequel a légalement attesté avoir tenu entre ses mains cette copie en 1795. Elle est aujourd'hui entre les mains de M. Navier, membre de l'Académie des Sciences, ami intime de Fourier et dépositaire de tous ses papiers scientifiques.

Voilà ce que j'ai pu retrouver sur la vie et les travaux de Fourier avant la révolution. Il est temps de dire le rôle peu connu qu'il joua dans les évènemens de cette grande époque.

Quand la révolution commença, Fourier avait à Auxerre une assez grande réputation comme mathématicien et comme professeur, et c'était sans contredit l'homme le plus distingué de cette ville. Il y devint aisément une puissance politique. Il fit partie de la société populaire d'Auxerre, laquelle, comme toutes les sociétés populaires de pro-

vince, était affiliée à la société des Jacobins de Paris. Il fut aussi membre du comité de surveillance, qui était, au comité de salut public, dans le système d'administration collective d'alors, ce qu'un préfet est aujourd'hui au ministre de l'intérieur. Fourier participait donc et à l'action légale du gouvernement, et à celle de la propagande. On voit par là qu'il était entré fort avant dans les voies de la révolution.

Ceux qui, comme moi, n'ont connu Fourier que dans les dernières années de sa vie, prudent, réservé, parlant même avec peine à cause de l'oppression qui l'étouffait, se le représentent difficilement comme un orateur ardent et entraînant. Cependant tous les témoignages déposent qu'à cette époque, comme plus tard à l'École normale et à l'Ecole polytechnique, il avait une élocution pleine de vie et de charme et d'une abondance inépuisable. Un jour, à l'occasion de la levée des trois cent mille hommes, il parla si bien à la société populaire d'Auxerre sur la nécessité de marcher à la défense de la patrie, qu'il y eut sur-le-champ assez d'enrôlemens volontaires pour satisfaire à la loi sans qu'il fût besoin de tirer au sort.

En général, la révolution ne fut pas violente à Auxerre, et Fourier y montra et y soutint constamment la modération et la bonté qui ne l'ont jamais abandonné, avec un courage poussé quelquefois jusqu'à l'imprudence. Voici un trait de bonté ingénieuse qui peut donner une idée de son âme (1) :

Fourier avait été chargé comme membre du comité de surveillance du département de l'Yonne, de je ne sais quelle mission pour Tonnerre. En s'y rendant, il rencontra dans la voiture publique un homme avec lequel il lia conversation ; et celui-ci, séduit par l'amabilité de son interlocuteur, lui apprit qu'il était aussi chargé pour Tonnerre d'une mission politique de la nature la plus grave. Il s'agissait de faire arrêter et traduire au tribunal, c'est dire à-peu-près d'envoyer à l'échafaud, une personne de Tonnerre que Fourier ne connaissait presque pas, mais qu'il avait toutes raisons de juger innocente. En descendant de voiture, le député devait requérir l'arrestation de cette personne. Fourier s'attacha à cet homme, s'insinua de plus en plus dans sa confiance, et, arrivés à Tonnerre, l'invita à déjeuner avec lui à son auberge; là, il mit en usage toute son habilité et toutes ses grâces pour le garder et lui faire oublier sa mission. Impossible de faire prévenir la

(1) Je tiens cette anecdote de M. Pouillet, professeur de physique à la Faculté des Sciences, qui la tenait de Fourier lui-même; la seconde me vient de M. Roux, et M. Navier m'a assuré l'avoir aussi entendu raconter à Fourier.

personne en question, car c'était mettre dans sa confidence un domestique qui aurait pu le trahir; et d'un autre côté, si Fourier quittait un moment son homme, celui-ci s'en allait tout droit à la municipalité requérir la force armée. Dans cet embarras, après avoir épuisé toutes ses ressources d'amabilité pour retenir volontairement son convive, il sortit sous quelque prétexte de la chambre où ils déjeunaient, et en s'en allant, il ferma doucement la porte à double tour, et courut prévenir celui que menaçait un si imminent danger. Cependant notre député, ne voyant pas revenir Fourier, s'impatiente, veut sortir, et, se trouvant enfermé, se met dans une colère extrême.

Bientôt Fourier arrive, s'excuse comme il peut de la mauvaise plaisanterie qu'il vient de lui faire, et ne voulant pas le perdre de vue, lui propose par politesse de l'accompagner à la municipalité. Chemin faisant, ils rencontrent l'homme menacé et averti, qui gagnait la porte de la ville. Que le député l'eût aperçu, et c'en était fait du pauvre diable. Pour détourner l'attention de son compagnon, Fourier s'arrête devant une enseigne de boutique qu'on venait de peindre, et se met à en commenter les beautés avec une éloquence qui tient les yeux et l'esprit de notre homme fixés de ce côté de la rue, pendant que l'autre homme suspect s'écoule inaperçu.

Je citerai maintenant un trait de courage qui réussit moins bien à Fourier. Un nommé Ichon, membre de la Convention était alors à Auxerre avec les pleins pouvoirs d'un représentant du peuple, et spécialement chargé de la remonte des chevaux. Il envoya Fourier à cet effet dans le département du Loiret. Celui-ci, arrivé à Orléans, y trouve le conventionnel Laplanche, qui, pour se rendre populaire, faisait faire au peuple des distributions de vin et de viande, et en même temps s'entourait d'un appareil de luxe qui contrastait avec la misère générale et la rudesse des habitudes du temps. Notre jeune patriote s'indigne, et attaque à la société populaire d'Orléans la conduite du redoutable représentant. Laplanche, irrité, écrit à Paris au Comité de salut public, qui écrit à son tour à Ichon à Auxerre, pour se plaindre qu'il eût confié une mission à un homme qui osait entraver les opérations d'un représentant du peuple; et il y eut un décret de la Convention qui déclara Fourier indigne de la confiance du gouvernement, et incapable de toute mission pareille à l'avenir. A la réception de ce décret, Ichon perd la tête, et, de peur qu'on ne l'accuse de complicité avec Fourier, lance contre lui un arrêté pour qu'il soit appréhendé partout où il se trouvera et guillotiné sur-le-champ.

Fourier, après avoir achevé sa mission dans le Loiret, s'en revint à Auxerre, où il aurait couru le plus grand danger si la société populaire et le comité de surveillance ne se fussent mis entre Ichon et lui. Moré, député du département de l'Yonne à la Convention, qui était alors à Auxerre, s'employa efficacement pour son jeune et savant compatriote. C'était la première injustice qu'éprouvait Fourier : elle le révolta, et il voulut avoir raison du décret du Comité de salut public. Il vint donc à Paris plaider lui-même sa cause. Il fut présenté à la société des Jacobins et introduit auprès de Robespierre ; mais il paraît qu'il réussit fort médiocrement auprès de ce dernier ; car peu de temps après son retour à Auxerre, il fut incarcéré par ordre du Comité de salut public. Tout ce qu'il y avait d'honnêtes gens à Auxerre réclamèrent en sa faveur, et il fut mis en liberté. Huit jours après, nouvel ordre d'arrestation. L'estime dont il jouissait à Auxerre était si grande, qu'une députation officielle de la ville fut chargée d'aller à Paris demander sa mise en liberté. Saint Just reçut la députation avec beaucoup de hauteur. Il convint des talens de Fourier, et n'accusa pas même ses sentimens ; mais il lui reprocha de la tiédeur. « Oui, dit-il, il parle bien ; mais nous n'avons plus besoin de patriotes en musique. » En effet il se préparait à agir quand le 9 thermidor l'arrêta et délivra la France. Telle fut la première leçon que reçut Fourier : ce ne fut pas la dernière.

Plus tard, quand la réaction thermidorienne égala presque les excès qu'elle voulait punir, ce même Fourier, que le Comité de salut public avait si fort maltraité, fut arrêté comme Jacobin et fauteur de Robespierre. On vint le prendre un matin chez lui, rue de Savoie, et sans presque lui donner le temps de s'habiller, on le conduisit en prison avec des propos qui ne sont jamais sortis de sa mémoire. Quand la garde qui l'emmenait passa au bas de l'escalier, près de la portière de la maison : « J'espère, leur dit celle-ci, que vous allez bientôt nous le renvoyer. — Tu pourras toi-même, lui répondit le chef des sbires, venir le prendre en deux. » Et cette fois c'en était fait de Fourier si ses collègues de l'Ecole polytechnique ne fussent intervenus en sa faveur. Mais il faut expliquer comment il se trouvait alors à Paris.

Sorti des prisons d'Auxerre le 9 thermidor, Fourier reprit ses occupations à l'École militaire, alors Collège national. Mais la Convention venait de créer une institution à laquelle il ne pouvait demeurer étranger, je veux parler de l'École normale. Le but de cette grande institution était de former des professeurs pour toute l'étendue de la République. Dans les autres écoles, on enseignait seulement les diverses branches

des connaissances humaines ; là on enseignait l'art de les enseigner ; de là le titre d'Ecole normale (1). Les élèves devaient être des citoyens de toutes les parties de la France, au nombre de quinze cents, choisis et présentés par leurs districts, comme se destinant à l'enseignement de telle ou telle branche des sciences. Ces quinze cents élèves étaient entretenus aux frais de leurs districts, et ils devaient y être renvoyés après le cours normal pour y répandre la haute instruction qu'ils avaient puisée à Paris. Les professeurs étaient les premiers hommes de la France en tout genre, bien connus pour avoir créé ou perfectionné les méthodes qui ont fait faire des progrès aux sciences ou qui en ont rendu l'acquisition plus facile (2). Chaque cours devait se composer de leçons où le professeur parlerait seul et de conférences où les élèves l'interrogeraient et seraient interrogés par lui. Un sténographe recueillait, et, un journal spécial publiait tout ce qui se disait dans les leçons et dans les conférences (3). Fondée par un décret de la Convention, du 9 brumaire an VIII (30 octobre 1794), organisée par un arrêté des représentans du peuple délégués pour veiller à l'exécution du décret, l'Ecole normale devait bientôt s'ouvrir. Le district d'Auxerre avait déjà fait choix d'un élève; mais celui de Saint-Florentin vint s'adresser à Fourier pour le représenter. Fourier accepta cette proposition, et c'est ainsi qu'il vint habiter Paris. L'hiver de 1795 était fort rude ; il gelait à pierre fendre, et le verglas était tel qu'on pouvait à peine faire un pas dans les rues. Cependant il fallait aller tous les jours au bout de Paris, au Jardin-des-Plantes,

(1) On appelait cette école tantôt les Ecoles normales, tantôt l'Ecole normale. Le pluriel se rapporte à la diversité des cours normaux; le singulier exprime la réunion de ces cours dans un même établissement.

(2) Voici la liste des cours et des professeurs :

1° Mathématiques,	Lagrange et Laplace.
2° Physique,	Haüy.
3° Géométrie descriptive,	Monge.
4° Histoire naturelle,	Daubenton.
5° Chimie,	Berthollet.
6° Agriculture,	Thouin.
7° Géographie,	Buache et Mentelle.
8° Histoire,	Volney.
9° Morale,	Bernardin de Saint-Pierre.
10° Grammaire,	Sicard.
11° Analyse de l'entendement,	Garat.
12° Littérature,	La Harpe.

(3) C'est le livre intitulé : *Séances des Ecoles normales.*

dans l'amphithéâtre du Muséum d'histoire naturelle, chercher des leçons dans une salle sans feu et pour ainsi dire en plein air. On recevait alors 100 fr. par mois ; mais bientôt cette somme devint insuffisante, la disette survenant, et les élèves qui n'avaient pas d'autres ressources vivaient dans une gêne extrême. Mais l'enthousiasme surmontait tout ; et, en vérité, ces leçons devaient avoir un vif intérêt pour ceux des auditeurs qui étaient capables de les suivre.

En quelques leçons, le professeur déroulait l'ensemble de la science avec une méthode supérieure, et l'agrandissait par ses propres recherches ; la réunion des diverses leçons formait une encyclopédie des connaissances humaines. Animée d'un même esprit, qui était l'esprit du temps, l'Ecole normale d'alors avait tout ce qu'il faut pour imprimer une direction une et forte ; mais elle supposait des connaissances préalables qui, malheureusement, manquaient à presque tous les élèves. Aussi ces leçons admirables portèrent peu de fruits, et l'Ecole, ouverte en pluviose, fut fermée en prairial, sur le rapport de M. Daunou. Il aurait fallu : 1° que les cours de l'Ecole normale durassent plusieurs années ; 2° que les élèves, en arrivant, apportassent les connaissances préliminaires indispensables ; 3° qu'un réglement intérieur, à-la-fois libéral et sévère, donnât le moyen de s'assurer du travail et des progrès des élèves. Ce sont là les bases sur lesquelles a été fondée l'Ecole normale de l'Empire, Ecole moins gigantesque mais plus pratique, qui a duré parce qu'elle était nécessaire et appropriée à son but ; qui, de 1810 à 1820, a changé la face de trois grands enseignemens, celui de la langue grecque, celui de l'histoire et celui de la philosophie, ou qui, pour mieux dire, les a créés tous les trois ; Ecole qui a eu l'insigne honneur d'être frappée la première par les ennemis des lumières en 1822, et dont le rétablissement et le perfectionnement, en 1830, sont un des premiers bienfaits du nouvel ordre des choses. En 1795, le plus grand mal était l'ignorance de la plupart des élèves. Les conférences, qui étaient la vie même de l'Ecole, cessèrent bientôt, faute d'élèves qui voulussent et qui pussent y prendre part. Fourier s'attacha particulièrement au cours de géométrie descriptive de Monge. Il prit plus d'une fois la parole dans les conférences, et s'y fit remarquer par une extrême clarté et des connaissances historiques en géométrie (1). Monge, c'est-à-dire, le professeur par excellence, distingua Fourier, et lui conseilla d'ouvrir un cours

(1) *Débats de l'Ecole normale*, tome 1, page 29. Quelques mots sur la définition de la ligne droite d'Archimède.

élémentaire de mathématiques à l'usage des élèves de l'Ecole normale. Fourier suivit ce conseil ; et ce cours, qu'il faisait avec un soin extrême, était suivi par un nombreux auditoire. C'est dans cette situation que le trouva la clôture de l'Ecole normale, au milieu de l'année 1795. Il avait alors vingt-quatre ans. Il s'était fait connaître avantageusement de Lagrange, de Laplace, et surtout de Monge ; il entra sous leurs auspices à l'Ecole polytechnique.

L'Ecole polytechnique avait été fondée et organisée dans l'an III sur un rapport de Fourcroy. Son nom primitif était *École centrale des Travaux publics* : elle devait contenir quatre cents élèves. Son but était de former des ingénieurs en tout genre et des hommes habiles dans les sciences et les arts d'application, et l'on y enseignait les parties des mathématiques et de la physique qui s'y rapportent. De là deux branches d'enseignement : 1° analyse mathématique, avec ses applications à la géométrie et à la mécanique ; 2° géométrie descriptive divisée en trois parties, stéréotomie, architecture, fortification ; à cette seconde branche se rattachaient la physique, la chimie, etc. Le cours complet était de trois ans. Les professeurs étaient ceux de l'Ecole normale : Laplace, Monge, Berthollet, et, comme le Bureau des Longitudes, cette autre grande création de cette époque, publiait un annuaire, et l'Ecole normale un journal, l'Ecole polytechnique avait son journal aussi qui rendait compte des travaux intéressans et originaux qui se faisaient dans l'Ecole, soit par des professeurs, soit par quelques-uns des élèves. Fourier ne fut pas d'abord professeur en titre à l'Ecole polytechnique, mais seulement un des substituts de ce qu'on appelait alors l'administrateur de police.

Il y en avait trois, et chacun d'eux coopérait à plusieurs parties de l'enseignement. Fourier était chargé de la surveillance des études de fortification. Là, ayant affaire à des auditeurs tout autrement instruits que ceux de l'Ecole normale, il eut occasion de faire connaître la méthode d'analyse algébrique qu'il avait découverte à Auxerre et consignée dans le Mémoire envoyé à l'Académie des Sciences, sur la résolution des équations. Il est certain qu'à l'Ecole polytechnique il professait cette méthode; car on a encore des programmes de son cours où elle est indiquée, programmes de la propre main de M. Dinet, un des élèves de l'Ecole à cette époque, lequel a depuis reconnu authentiquement son écriture et la date du manuscrit. Ce fait incontestable, joint à la copie légalisée du Mémoire antérieurement envoyé à l'Académie des Sciences, ne peut laisser aucun doute sur la parfaite originalité de la

méthode que Fourier a portée dans une des parties les plus difficiles de l'analyse algébrique. Je trouve aussi un autre monument de ses travaux d'alors dans le journal de l'Ecole, cinquième cahier : c'est un Mémoire de statistique contenant une démonstration nouvelle du principe des vitesses virtuelles. Plus tard il parlait lui-même avec satisfaction de cet écrit. Ce qu'il y a de plus remarquable peut-être, est ce qui frappe déjà dans le peu de paroles qu'il prononça à l'Ecole normale, je veux dire le besoin d'éclaircir et de simplifier les principes des sciences et une connaissance approfondie de leur histoire. Ici, pour la mécanique, il remonte jusqu'aux Grecs et jusqu'à Aristote. Il y a un passage curieux qui jette de la lumière sur plusieurs endroits très obscurs des *Questions mécaniques* (1). Le style de ce Mémoire, clair et précis, a de plus toute l'élégance que comporte le genre : on sent que l'auteur a passé par l'étude des bonnes lettres. Ses leçons étaient célèbres à l'Ecole par l'agrément qu'il savait répandre sur l'enseignement sévère des mathématiques, agrément qui naissait sans effort d'une clarté parfaite, d'heureux et fréquens retours sur l'histoire des sciences, et du vif intérêt qu'il prenait lui-même aux choses et qu'il inspirait à ses auditeurs. Son amabilité personnelle ajoutait encore aux charmes de ses leçons. Il a laissé dans l'Ecole une mémoire vénérée et chérie. Le seul évènement politique de cette époque de sa vie est son arrestation comme Jacobin. Entré à l'Ecole polytechnique dès sa première formation, il y resta jusqu'à l'expédition d'Egypte, c'est-à-dire jusqu'au mois de mai 1798 : il avait alors vingt-huit ans. Tout le monde sait que ce fut à Monge et à Berthollet que le général Bonaparte confia le soin de recruter les savans qu'il pouvait emmener utilement en Egypte ; et Monge n'eut pas de peine à décider Fourier à le suivre. L'ardeur de la jeunesse n'était pas éteinte dans son âme, et il ne résista pas à l'idée de visiter la patrie de la géométrie et de l'astronomie, et à l'espérance de lui être utile.

J. FOURIER EN EGYPTE.

Il faut considérer la conduite de Fourier en Egypte sous deux rapports, celui de la science et celui de l'administration.

Ici, à défaut de renseignemens particuliers, nous avons les journaux mêmes publiés au Kaire pendant l'expédition ; ces journaux sont :

1° *L'Annuaire de la République française*, composé à l'instar de

(1) *Journal de l'Ecole Polytechnique*, cinquième cahier, page 20.

celui de Paris, par une commission de l'Institut d'Egypte, formée dans la première décade de fructidor an VI. Cette commission avait composé un *Annuaire* pour l'an VII, qui n'a pu être imprimé, toute l'imprimerie étant encore à Alexandrie à cette époque. Il n'a été publié que l'*Annuaire* de l'an VIII et celui de l'an IX.

2° *La Décade égyptienne*, journal littéraire et d'économie politique, in-8°. C'était un journal purement littéraire, qui renfermait le compte rendu des séances de l'Institut d'Egypte, des extraits des Mémoires qui s'y lisaient ou des communications qui y étaient faites. Il paraissait, comme le titre l'indique, tous les dix jours. Il était divisé en volumes. La collection se compose de trois volumes, qui comprennent tous les travaux de l'Institut, depuis sa formation, le 3 fructidor an VI (20 août 1798), jusqu'au 21 fructidor an VIII; époque depuis laquelle on ne trouve plus rien dans *La Décade* qui se rapporte à l'Institut.

3° *Le Courrier de l'Egypte*, destiné aux nouvelles en général et à la publication des actes des autorités civiles et militaires. Chaque numéro a quatre pages in-8°, sur deux colonnes. Il paraissait tous les quatre jours. Le premier numéro est du 12 fructidor an VII; le dernier, au moins dans l'exemplaire de la Bibliothèque de l'Institut de France, est le numéro 105, du 12 ventose an IX.

Je vais d'abord extraire de ces journaux tout ce qui se rapporte aux travaux littéraires de Fourier dans l'Institut d'Egypte.

Le caractère philosophique de l'expédition d'Egypte serait unique dans les annales du monde, si l'on ne se rappelait Alexandre parcourant cette même Egypte et l'Orient avec Callisthène, Pyrrhon, Anaxarque, faisant faire partout des recherches d'histoire naturelle et des descriptions de lieux pour Athènes et pour Aristote. Le nouvel Alexandre, dans sa course civilisatrice, avait aussi les yeux sur Paris et sur l'Institut. La création de l'Institut d'Egypte et son organisation sur le modèle de celui de Paris, est une idée simple, grande et féconde. L'Institut était placé dans un des palais des Beys. La grande salle du harem servait pour les séances, et le reste de l'édifice pour le logement des savans. De ce palais, dépendait un vaste jardin qui s'étendait dans la campagne. Dans les salles étaient toutes les machines de physique, de chimie et d'astronomie apportées de France, et l'on fit successivement un musée d'histoire naturelle, où toutes les curiosités du pays, soit du règne animal, soit du règne végétal ou minéral, étaient réunies. Le jardin devint jardin de botanique; un laboratoire de chimie fut établi au quartier général. Comme l'esprit martial, le mépris du danger et l'habitude des

souffrances régnaient parmi les savans, de même l'esprit de la science avait pénétré dans l'armée. Les officiers du génie, de l'artillerie et l'état-major, qui avaient cultivé les sciences et les arts, concoururent avec les savans de profession pour enrichir l'Institut d'Egypte de curieux Mémoires.

L'Institut devait avoir deux séances par décade : dès le milieu de l'an VII, il n'y en eut plus qu'une. Il était divisé en quatre sections : 1° mathématiques; 2° physique; 3° littérature; 4° économie politique. Chaque section pouvait être composée de douze membres. L'Institut devait principalement s'occuper : 1° du progrès et de la propagation des lumières en Egypte; 2° de la recherche, de l'étude et de la publication des faits naturels, industriels et historiques de l'Egypte. Bonaparte était l'âme de l'Institut. C'est lui qui a posé la plupart des questions les plus importantes, surtout sous le point de vue pratique; c'est lui qui fit la proposition de l'observatoire pour l'astronomie et la météorologie. Le premier trimestre, Monge fut nommé président; Bonaparte, vice-président, destiné par là à la présidence pour le trimestre suivant. Bonaparte est alors président et Berthollet vice-président. Dès la première séance, Fourier est désigné comme secrétaire perpétuel. Il était donc le centre de tous les travaux. C'est pour la section des mathématiques, dont il faisait partie, qu'il travaillait le plus; mais il prenait part aussi aux recherches des autres classes; et, quand même il ne se serait pas mêlé un seul moment d'administration, l'activité littéraire et scientifique qu'il déploya serait vraiment étonnante. Voici la simple liste de ses travaux d'Institut.

Décade. Séance du 21 fructidor an VII. Fourier lit un Mémoire sur la résolution générale des équations algébriques. On voit que, sur les bords du Nil, il s'occupait toujours du problème qui l'avait tant exercé à Auxerre et à l'Ecole polytechnique, et ceci me rappelle ce que m'a dit M. Navier, que plusieurs de ses manuscrits sur les équations algébriques sont écrits avec de l'encre et sur du papier évidemment fabriqués en Egypte.

Séance du premier jour complémentaire.... Il lit une note sur un projet d'une machine mue par la force du vent, et qu'on pourrait employer pour arroser les terres.

Séance du . . . . an VII. Il fait un rapport au nom d'une commission sur un Mémoire de Ripault intitulé : *Recherches sur les Oasis*. Ce rapport est imprimé page 150 de *La Décade*.

Même année, séance du 26 brumaire. Il lit un rapport sur l'aqueduc

qui porte les eaux du Nil au château du Kaire ; il assigne l'époque de la construction de ce monument, et en fait la description, ainsi que des machines qui y sont employées.

Séance du 6 frimaire. Il lit la première partie d'un écrit intitulé : *Recherches sur la Mécanique générale.*

Séance du 26 frimaire. Il lit la seconde partie de ces *Recherches.*

Séance du 16 pluviose. Mémoire de mathématiques, intitulé : *Recherches sur la Méthode d'Élimination.*

Séance du 11 messidor. Mémoire de mathématiques, qui contient la *Démonstration d'un nouveau théorème d'Algèbre.*

Maintenant je vais compléter cette liste à l'aide de renseignemens que je trouve dans le *Courrier d'Egypte,* et qui manquent dans *La Décade.*

Le n° 27, an VII, porte que le général Andréossy et les citoyens Berthollet et Fourier, membres de l'Institut d'Egypte, sont de retour du voyage qu'ils ont fait aux lacs de Natron ; d'où il suivrait que Fourier, ainsi que Berthollet, pourraient bien être pour quelque chose dans le célèbre travail d'Andréossy sur ces lacs.

N° 37. 29 fructidor an VII. Nomination de deux commissions scientifiques pour la Haute-Egypte. Bonaparte lui-même, avant son départ pour la France, avait organisé avec un soin extrême et une parfaite intelligence toutes les parties de cette expédition. Déjà plusieurs savans étaient partis avec Desaix pour la Haute-Egypte, entre autres Denon, Girard, etc. ; mais les deux Commissions officiellement désignées ne partirent que quand l'administration française fut établie dans la Haute-Egypte. La première Commission était composée de Costaz, Nouet, Méchain, Coquebert, Coutelle, Savigny, Ripault, Balzac, Corabœuf, Lenoir, Labatte, Lepeyre (l'architecte), Saint-Genis, Viard ; la seconde, de Fourier, Parseval, Villoteau, Delille, Geoffroy-Saint-Hilaire, Lepère (l'ingénieur), Redouté, Lacypière, Chabrol, Arnollet et Vincent. C'est dans ce même numéro que se trouve la proclamation de Bonaparte annonçant son départ à l'armée, et celle de Kléber qui en prend le commandement.

N° 44. Retour des deux Commissions scientifiques de la Haute-Égypte.

N° 47. Lettre de Kléber où il exprime sa satisfaction aux deux Commissions de la Haute-Egypte, et approuve l'*idée vraiment libérale et patriotique* de confondre les belles choses rapportées de cette expédition dans un seul ouvrage. Il invite ceux des Français qui, avant la formation

des deux Commissions et pendant leurs recherches, ont visité la Haute-Egypte, à se réunir aux deux Commissions et à concourir *à élever un monument littéraire digne du nom français.* « Je désire en conséquence, dit-il, que l'on prenne des mesures promptes pour assurer la rédaction des différens travaux, pour distribuer la matière, et désigner celui qui sera chargé d'ordonner l'ensemble de ce beau tableau et d'en lier toutes les parties. L'Institut sentira la nécessité d'une introduction générale..... Signé Kléber, au quartier-général du Kaire, 1er frimaire an VIII. »

N° 48. Réponse de l'Institut à Kléber, pour lui déclarer qu'il adopte avec reconnaissance l'idée d'un monument unique et d'une introduction générale, et qu'il désigne Fourier pour réunir et publier l'ensemble des travaux.

Voilà donc Fourier à la tête de tous les travaux sur l'Egypte, et chargé du monument qui devait les recueillir; et comme cette idée ne pouvait guère être venue spontanément à Kléber, que Fourier était dans son intimité et secrétaire perpétuel de l'Institut d'Egypte depuis sa fondation, il est très probable et tout le monde m'a assuré que c'est à lui qu'il faut rapporter ce projet.

Le voici maintenant à la tête d'une institution moitié scientifique et moitié administrative. Le n° 47 annonce la création d'un bureau chargé de recueillir tous les renseignemens propres à faire connaître l'état moderne de l'Egypte sous le rapport du gouvernement, des lois, des usages civils, religieux et domestiques, de l'enseignement public et du commerce. Ce bureau devait rassembler les chartes, les inscriptions des monumens; son travail devait s'étendre aux relations actuelles de l'Egypte avec les peuples d'Afrique. Il était autorisé à correspondre avec les fonctionnaires publics français et musulmans. Ce bureau était composé de Desgenettes, Gloutier, Fourier, Livron, Tallien, Rossetti, Baudot, Dubois et Protain. Il avait à ses ordres un écrivain arabe et deux interprètes. Cet arrêté de Kléber est du 28 brumaire an VII.

N° 51. Division et répartition du travail de la Commission des renseignemens sur l'état moderne de l'Egypte, créée par l'arrêté du 28 brumaire an VII. Fourier est ici désigné comme président de la Commission tout entière et comme membre de la section relative à la législation et aux usages civils et religieux, et même comme membre d'une autre section chargée des documens relatifs au gouvernement et à l'histoire.

N° 54. 3 pluviose an VIII. Lettre de Kléber au Directoire, datée du 18 nivose an VIII, sur le travail de la Commission scientifique d'Egypte. Klé-

ber donne avis au Directoire que la Commission s'occupe d'un *travail un et national*, et que Fourier a été choisi à l'*unanimité* par ses collègues pour publier leurs travaux. Il annonce en même temps le retour en France de plusieurs membres de la Commission, avec quelques objets d'art et d'antiquité. C'est dans ce même numéro que se trouve, entre autres nouvelles, celle de l'arrestation de Dolomieu, membre de la Commission scientifique de l'Egypte, pendant la traversée pour revenir en France. Le gouvernement de Naples le jeta dans un cachot en Sicile, et les chevaliers de Malte siciliens demandèrent qu'il fût traduit devant une commission militaire comme coupable de haute trahison envers leur ordre. Réclamation de l'Institut de France.

N° 55. 9 pluviose. Lettre de l'Institut d'Egypte au général Kléber en faveur de Dolomieu. Cette lettre, pleine de noblesse et écrite avec élégance, trahit à toutes les lignes la main de Fourier, qui dut la faire et qui l'a signée comme secrétaire perpétuel de l'Institut, ainsi que Leroy, président, et Conté, vice-président.

N° 55. 13 pluviose. Tableaux pour servir à la section de géographie et d'hydraulique de la Commission des renseignemens sur l'état de l'Egypte moderne. Ce sont des cadres de statistique à remplir probablement de la même main qui a tracé le plan et écrit l'introduction de la *Statistique du Département de la Seine*.

N° 84. 24 vendémiaire an IX. Dans la séance publique de l'Institut du 2 courant, Fourier lit la première partie d'un écrit intitulé : *Tableau des Révolutions et des Mœurs de l'Egypte*. Cette première partie comprend le précis des révolutions de l'Egypte jusqu'après la conquête de Sélim.

N° 94. Séance du 6 nivose an IX. Il présente à l'Institut un Mémoire de mathématiques sur l'*Analyse indéterminée*.

N° 104. 6 nivose. Rapport à l'Institut sur les recherches à faire dans l'emplacement de l'ancienne Memphis et dans toute l'étendue de ses sépultures. Une commission avait été nommée à cet effet, et Fourier en était membre. Ce rapport très bien fait se trouve dans les numéros 104 et 105. La suite en est remise au numéro suivant, qui manque dans l'exemplaire de la Bibliothèque de l'Institut. Là finit le *Courrier de l'Egypte*.

On voit que Fourier embrassait tous les genres de travaux dont pouvaient s'occuper les diverses sections de l'Institut d'Egypte : les mathématiques, la physique, l'histoire et l'économie politique. C'est à lui qu'on attribue l'heureuse idée d'élever un monument unique aux travaux

des Français sur l'Egypte, et le choix que ses collègues firent de lui à l'unanimité pour présider à l'ordonnance des diverses parties de ce monument et pour en élever le frontispice, est un hommage éclatant rendu à ses lumières. Au retour de l'expédition, cette grande idée fût peut-être demeurée stérile, si Fourier ne l'eût souvent rappelée au premier consul, qui était bien digne de l'apprécier, mais auquel il répugnait un peu de se faire l'exécuteur d'un décret de Kléber. Il arrangea tout en prenant l'idée pour son compte et en faisant du monument de l'Egypte un monument à sa propre gloire.

Passons au rôle de Fourier en Egypte comme administrateur.

Bonaparte dit dans ses Mémoires sur l'expédition d'Egypte qu'il nomma Monge et Berthollet commissaires auprès du grand Divan qu'il avait assemblé pour s'occuper des affaires générales de l'Egypte et Fourier auprès du Divan spécial du Kaire. Mais je ne trouve ni dans le *Courrier de l'Egypte,* ni dans *La Décade,* aucune trace de la nomination de Monge et de Berthollet auprès du grand Divan, ni même de l'existence de ce grand Divan au temps de Bonaparte. Je ne vois pas non plus qu'il y soit fait mention d'un Divan spécial du Kaire et d'aucune commission de Fourier. Comme l'*Annuaire* manque pour l'an VII, je n'ai pu vérifier le fait; je ne rencontre les deux institutions du Divan du Kaire et du Divan de l'Egypte qu'en l'an VIII et sous Kléber, et c'est Gloutier, et non pas Fourier, qui est commissaire auprès du Divan du Kaire. Fourier est commissaire français auprès du Divan de l'Egypte.

Aussitôt que Kléber est en possession du commandement, le rôle politique de Fourier s'étend et s'agrandit avec son influence scientifique; et son crédit ne diminua pas sous Menou. Nous le trouvons dès l'an VIII commissaire auprès du Divan suprême de l'Egypte. On m'assure que la relation de la bataille d'Héliopolis, envoyée par Kléber au Directoire, est de la main de Fourier. Il y a dans le *Courrier de l'Egypte,* n° 75, un extrait d'un ordre du jour de Kléber, du 27 thermidor an VIII, où sont déterminées les formes pour l'admission dans les différens corps de l'artillerie, du génie civil et militaire, des ingénieurs-constructeurs de vaisseaux et des ingénieurs-géographes. Fourier est désigné comme examinateur pour les connaissances de théorie exigées par les lois.

N° 79. 15 fructidor an VIII. Formation d'une Commission chargée de rédiger un plan général d'administration de la justice en Egypte. Cette commission est composée de Fourier, de Regnier, commissaire des guerres, et du général Baudot. Dans l'*Annuaire* de l'an VIII, il est fait mention d'une administration générale de la justice dont le chef est Fou-

rier. Dans le tome 3 de *La Décade*, il est plusieurs fois appelé chef de l'administration de la justice, et, en cette qualité, on le voit chargé de remettre à Desgenettes un lettre du Divan du Kaire, où cette assemblée remercie Desgenettes de son ouvrage sur le traitement de la petite-vérole.

N. 80. 24 fructidor an VIII. Formation d'un conseil général d'administration pour toute l'Egypte, sous le nom de conseil privé d'Egypte. Le conseil se composait de deux ordres de conseillers : les uns que désignaient leurs fonctions, et qui étaient inamovibles; les autres à la nomination du général en chef. Fourier est à la tête de ces derniers conseillers avec Lepère, Conté, Champy, Costaz, Jacotin, Thévenin, Reynier, Regnier, Chanaleilles et Girard. Le conseil s'occupait de tout ce qui a rapport au commerce, à l'agriculture, aux finances, à la législation civile et criminelle, aux sciences et aux arts, des rapports à établir entre la Métropole et l'Egypte, entre les habitans du pays et les Français y résidant, enfin de tous les objets possibles, hormis la guerre et la politique extérieure. Le conseil était divisé en sections et pouvait prendre l'initiative sur tous les objets dont il croyait utile de s'occuper. Le travail préliminaire était fait par les différentes sections, qui présentaient leur rapport au conseil assemblé. L'avis du conseil était envoyé au général en chef, qui adoptait, rejetait, modifiait, selon qu'il le jugeait convenable. Ce conseil est aussi mentionné dans l'*Annuaire*.

N° 91. 15 frimaire. Institution d'un journal arabe destiné à répandre dans toute l'Egypte les actes du gouvernement français, à prémunir les habitans contre toutes les inquiétudes qu'on pourrait leur inspirer, enfin à entretenir la confiance et l'union entre la population et les Français. Ce journal portera le nom de *Tambyeh* (Avertissement). Plusieurs exemplaires de ce journal seront remis aux chefs de caravanes qui arrivent en Egypte, et on prendra tous les moyens pour le répandre dans l'Yemen, la Syrie, l'Asie-Mineure. Les Ulémas formant le Divan d'Egypte prendront connaissance de tout ce qui sera contenu dans ce journal, et la surveillance du côté du gouvernement français devait être entre les mains de Fourier, chef de l'administration de la justice en Egypte. La rédaction en était confiée au cheikh Elkachab.

N° 96. 18 nivose an IX. Lettre du grand Divan égyptien au général Abdallah-Menou, dans laquelle le Divan lui fait savoir que, sur la demande du citoyen Fourier, commissaire auprès du Divan et chef de l'administration de la justice, il a été décidé d'interdire aux soi-disant *Saints* le droit de paraître nus dans les rues et de se livrer à aucune indécence. En conséquence, arrêté de Menou contre les désordres de cette espèce.

N° 99. Fourier fit prendre aussi au Divan la résolution d'établir des listes de décès et de naissances, de les rassembler et de les conserver dans un registre authentique. On trouve ici une lettre du Divan à Menou, où il lui déclare que cette pratique, qui apprend aux Etats ce qu'ils perdent de citoyens et ce qu'ils en acquièrent, n'est nullement contraire à la religion, et peut très bien être observée dans toute l'Egypte. Cette lettre est d'une certaine étendue, et, sous des formes musulmanes, contient, sur les rapports de la science et de la foi, des déclarations qui font le plus grand honneur au bon sens du Divan et à Fourier qui l'inspirait. C'est encore une institution de statistique tout-à-fait semblable à celle que Fourier établit depuis pour le Département de la Seine.

Tout ceci nous donne quelque idée de la conduite du préfet du Kaïre, du ministre de l'intérieur et du ministre de la justice en Egypte. J'arrive au diplomate.

Fourier fut chargé de négociations importantes avec les Beys et les chefs de l'armée ottomane. Sa principale négociation fut son traité avec Mourad-Bey, par l'entremise de la belle et célèbre Sitty-Nefiçah. Cette femme, qui joignait, à ce qu'il paraît, un caractère et des talens supérieurs à une rare beauté, avait joui d'une grande influence sous Ali-Bey, et ensuite sous Ibrahim. Elle avait inspiré une grande passion à Mourad-Bey, qui l'avait enlevée à leur commun maître.

On lit dans les *Mémoires de Napoléon :*

« Napoléon envoya Eugène, son beau-fils, complimenter la femme « de Mourad-Bey, qui avait sous ses ordres une cinquantaine d'esclaves « appartenant à ce chef mameluck et à des katchefs. C'était une espèce « de couvent de religieuses dont elle était l'abbesse. Elle reçut Eugène « sur son grand divan, dans le harem, où il entra par exception et « comme envoyé du sultan Kébir. Toutes les femmes voulurent voir le « jeune et joli Français, et les esclaves eurent beaucoup de peine à « contenir leur curiosité et leur impatience. L'épouse de Mourad-Bey « était une femme de cinquante ans, et avait la beauté et les grâces que « comporte cet âge. Elle fit, suivant l'usage, apporter du café et des « sorbets dans de très riches services et avec un appareil somptueux. « Elle ôta de son doigt un bague de mille louis, qu'elle donna au jeune « officier. Souvent elle adressa des réclamations au général en chef, qui « lui conserva ses villages et la protégea constamment. Elle passait pour « une femme d'un esprit distingué. »

La femme dont parle ici Napoléon est évidemment Sitty-Nefiçah. En effet Nefiçah ne devait plus être jeune, puisque Mourad l'avait enlevée à

Ibrahim-Bey, et qu'elle avait eu du crédit sur Ali, le prédécesseur d'Ibrahim. Elle avait dû être très belle pour gouverner ainsi ces maîtres farouches. Bonaparte relève sa réputation de mérite, et il la peint comme à la tête de la maison de Mourad et investie de sa confiance. Déjà elle traite avec les Français au Kaire, tandis que son mari se bat contre eux dans la Haute-Egypte. Il est naturel que plus tard elle ait servi d'intermédiaire entre le gouvernement nouveau et Mourad. Celui-ci fit tout pour ressaisir par la force ce qu'il avait laissé au Kaire, et il ne traita qu'à la dernière extrémité sous Kléber. Napoléon rapporte qu'une fois, après l'expédition de Syrie, Mourad descendit dans le Fayoum, se porta par le désert sur les lacs de Natron, puis, retournant sur ses pas, erra quelque temps sur la lisière du désert et arriva aux Pyramides, monta sur la plus haute, et y resta une partie de la journée à considérer avec sa lunette toutes les maisons du Kaire et sa belle campagne de Gizéh. De toute la puissance du Mameluck, il ne lui restait plus que quelques centaines d'hommes fugitifs et découragés; mais ce qu'il regrettait pardessous tout, c'était sa femme, cette Sitty-Nefiçah, pour laquelle il avait bravé autrefois les hasards de la révolte et des combats. Il paraît que Fourier le devina, et ce fut par Sitty qu'il arriva jusqu'à son cœur. Le fier Mameluck consentit à recevoir le titre de gouverneur de la Haute-Egypte, au nom des Français. Avant la bataille d'Héliopolis, il fut assez sage pour répondre à ceux qui voulaient l'attirer dans la révolte : « Je suis actuellement un sultan français; les Français et moi ne sommes qu'un. » Aussi le trouve-t-on dans l'*Annuaire* de l'an IX, comme gouverneur du Saïd pour la République française. Après avoir été notre ennemi le plus obstiné, il fut notre allié le plus constant : il ne nous abandonna qu'avec la fortune. Avoir désarmé un si rude adversaire qui nous inquiétait sans cesse, et nous forçait d'entretenir de nombreuses garnisons à Syène et à Eléphantine, était un service de la plus haute importance. On le dut principalement à la sagacité de Fourier, et à l'amabilité de ses manières.

Il ne reste plus qu'à dire un mot de la dernière et triste mission qu'il eut à remplir aux funérailles de Kléber et à celles de Desaix. Il avait été l'ami et le ministre de l'un, et il avait eu l'occasion d'apprécier l'autre dans l'expédition de la Haute-Egypte, dont il avait fait partie. Il était donc naturel qu'il fût chargé de leur éloge funèbre. L'éloquence de Fourier y consiste dans la noblesse et l'élévation des sentimens et dans l'expression simple d'une douleur vraie. Le style en est d'une élégance achevée, qui nuit peut-être à la rapidité et à l'énergie. Ce sont deux mor-

ceaux extrêmement distingués, et qui méritent d'être conservés ; j'ai cru qu'on ne me saurait pas mauvais gré de les rapporter ici.

Extrait du Moniteur, *du* 19 *fructidor an* VIII.

Ce fut le 28 prairial au matin qu'eurent lieu les obsèques du général Kléber. Le convoi arriva à onze heures sur l'esplanade du fort de l'Institut, et s'avança ensuite dans l'enceinte. On déposa le corps du général sur un socle entouré de candélabres de forme antique. L'état-major général mit pied à terre pour saluer les restes du général. Des militaires de toutes les armes et de tous les grades s'avancèrent spontanément en foule, et jetèrent sur le tombeau des couronnes de cyprès et de laurier, en accompagnant ce dernier hommage des accens vrais et flatteurs de leurs regrets.

Alors le citoyen Fourier, commissaire français près du Divan, chargé par le général en chef d'exprimer dans ce jour la douleur commune, alla se placer, environné de l'état-major et de grands officiers civils et militaires du Kaire, sur un bastion qui dominait l'armée rangée en bataille, et, d'une voix émue par la sensibilité, il prononça le discours suivant :

« Français,

« Au milieu de ces apprêts funéraires, témoignages fugitifs, mais sincères de la douleur publique, je viens rappeler un nom qui vous est cher, et que l'histoire a déjà placé dans ses fastes. Trois jours ne se sont point encore écoulés depuis que vous avez perdu Kléber, général en chef de l'armée française en Orient. Cet homme, que la mort a tant de fois respecté dans les combats, dont les faits militaires ont retenti sur les rives du Rhin, du Jourdain et du Nil, vient de périr sans défense sous les coups d'un assassin.

« Lorsque vous jetterez désormais les yeux sur cette place dont les flammes ont presque entièrement dévoré l'enceinte, et qu'au milieu de ces décombres qui attesteront long-temps les ravages d'une guerre terrible et nécessaire, vous apercevrez cette maison isolée où cent Français ont soutenu, pendant deux jours entiers, tous les efforts d'une capitale révoltée, ceux des Mamelucks et des Ottomans, vos regards s'arrêteront, malgré vous, sur le lieu fatal où le poignard a tranché les jours du vainqueur de Maëstricht et d'Héliopolis. Vous direz : « C'est là qu'a succombé notre chef et notre ami. Sa voix tout-à-coup anéantie n'a pu nous appeler à son secours. » Oh ! combien de bras, en effet, se seraient levés pour sa défense ! Combien de vous eussent aspiré à l'honneur de se je-

ter entre lui et son assassin ! Je vous prends à témoin, intrépide cavalerie qui accourûtes pour le sauver sur les hauteurs de Koraïm, et dissipâtes en un instant la multitude d'ennemis qui l'avaient enveloppé. Cette vie qu'il devait à votre courage, il vient de la perdre par une confiance excessive qui le portait à éloigner ses gardes et à déposer ses armes.

« Après qu'il eut expulsé de l'Égypte les troupes de Youseph-Pacha, grand-visir de la Porte, il vit fuir ou tomber à ses pieds les séditieux, les traîtres ou les ingrats. C'est alors que, détestant les cruautés qui signalent les victoires de l'Orient, il jura d'honorer par la clémence le nom français qu'il venait d'illustrer par les armes; il observa religieusement cette promesse, et ne connut point de coupables. Aucun d'eux n'a péri : le vainqueur seul expire au milieu de ses trophées. Ni la fidélité de ses gardes, ni cette contenance noble et martiale, ni le zèle sincère de tant de soldats qui le chérissaient, n'ont pu le garantir de cette mort déplorable : voilà donc le terme d'une si belle et si honorable carrière ! C'est là qu'aboutissent tant de travaux, de dangers et de services éclatans.

« Un homme agité par la sombre fureur du fanatisme est désigné dans la Syrie par les chefs de l'armée vaincue pour commettre l'assassinat du général français; il traverse rapidement le désert; il suit sa victime pendant un mois; l'occasion fatale se présente, et le crime est consommé !

« Négociateurs sans foi, généraux sans courage, ce crime vous appartient : il sera aussi connu que votre défaite. Les Français vous ont livré leurs places sur la foi des traités; vous touchiez aux portes de la capitale, lorsque les Anglais ont refusé d'ouvrir la mer. Alors vous avez exigé des Français qu'ils exécutassent un traité que vos alliés avaient rompu, vous leur avez offert le désert pour asile.

« L'honneur, le péril, l'indignation ont enflammé tous les courages; en trois jours vos armées ont été dissipées et détruites; vous avez perdu trois camps et plus de soixante pièces de canon; vous avez été forcés d'abandonner toutes les villes et les forts depuis Damiette jusqu'au Saïd : la seule modération du général français a prolongé le siège du Kaire, ville malheureuse où vous avez laissé répandre le sang des hommes désarmés. Vous avez vu se disperser ou expirer dans les déserts cette multitude de soldats rassemblés du fond de l'Asie; alors vous avez confié votre vengeance à un assassin.

« Mais quels secours, citoyens, nos ennemis attendent-ils de ce forfait? En frappant ce général victorieux, ont-ils cru dissiper les soldats qui lui obéissent? Et si une main abjecte suffit pour faire verser tant de

pleurs, pourra-t-elle empêcher que l'armée française ne soit commandée par un chef digne d'elle? Non sans doute; et s'il faut dans ces circonstances plus que des vertus ordinaires; si, pour recevoir le fardeau de cette mémorable entreprise, il faut un esprit élevé qu'aucun préjugé ne peut atteindre, un dévoûment sans réserve à la gloire de sa nation; citoyens, vous trouverez ces qualités réunies dans son successeur. Il possédait l'estime de Bonaparte et de Kléber : il leur succède aujourd'hui. Ainsi, il n'y aura aucune interruption ni dans les honorables espérances des Français ni dans le désespoir de leurs ennemis.

« Armée, qui réunissez les noms de l'Italie, du Rhin et de l'Egypte, le sort vous a placée dans des circonstances extraordinaires; il vous donne en spectacle au monde entier, et ce qui est plus encore, la patrie admire votre sublime courage : elle consacrera vos triomphes par sa reconnaissance. N'oubliez pas que vous êtes ici même sous les yeux de ce grand homme que la fortune de la France a choisi pour fixer la destinée de l'État ébranlé par les malheurs publics : son génie n'est point borné par les mers qui nous séparent de notre patrie; il subsiste encore au milieu de vous; il vous anime, il vous excite à la valeur, à la confiance en vos chefs sans laquelle la valeur est inutile, à toutes les vertus guerrières dont il vous a laissé tant et de si glorieux exemples. Puissent les douceurs d'un gouvernement prospère couronner les efforts des Français! C'est alors, guerriers estimables, que vous jouirez des honneurs dus aux vrais citoyens; vous vous entretiendrez de cette contrée lointaine que vous avez deux fois conquise, et des armées innombrables que vous avez détruites, soit que la prévoyante audace de Bonaparte aille les chercher jusque dans la Syrie, soit que l'invincible courage de Kléber les dissipe dans le cœur même de l'Egypte. Que de glorieux et touchans souvenirs vous aurez à reporter dans le sein de vos familles! Puissent-elles jouir d'un bonheur qui adoucisse l'amertume de vos regrets! Vous mêlerez souvent à vos récits le nom chéri de Kléber; vous ne le prononcerez jamais sans être attendris, et vous direz : il était l'ami et le compagnon des soldats; il ménageait leur sang; il diminuait leurs souffrances.

« Il est vrai qu'il s'entretenait chaque jour des peines de l'armée, et ne songeait qu'aux moyens de les faire cesser. Combien n'a-t-il pas été tourmenté par les retards alors inévitables de la solde militaire! Indépendamment des contributions extraordinaires, objets des seuls ordres sévères qu'il ait jamais donné, il s'est appliqué à régler les finances, et vous connaissez les succès de ses soins. Il en a confié la gestion à des mains pures et désignées par l'estime publique. Il méditait une organi-

sation générale qui embrassât toutes les parties du gouvernement. La mort l'a interrompu brusquement au milieu de cet utile projet. Il laisse une mémoire chère à tous les gens de bien : personne ne desirait plus et ne méritait mieux d'être aimé. Il s'attachait de plus en plus à ses anciens amis, parce qu'ils lui offraient des qualités semblables aux siennes. Leur juste douleur trouvera du moins quelque consolation dans l'estime de l'armée et l'unanimité de nos regrets.

« Réunissez donc tous vos hommages, car vous ne composez qu'une seule famille, guerriers que votre pays a appelés à sa défense ; vous tous, Français, qu'un sort commun rassemble sur cette terre étrangère, vos hommages s'adressent aussi, dans cette journée, aux braves, qui, dans les champs de la Syrie, d'Aboukir et d'Héliopolis, ont tourné vers la France leurs derniers regards et leurs dernières pensées.

« Soyez honoré dans ces obsèques, vous qu'une amitié particulière unissait à Kléber, ô Caffarelli, modèle de désintéressement et de vertus, si compatissant pour les autres, si stoïque pour vous-même.

« Et vous, Kléber, objet illustre et dirai-je infortuné de cette cérémonie qui n'est suivie d'aucune autre ; reposez en paix, ombre magnanime et chérie, au milieu des monumens de la gloire et des arts ! Habitez une terre si long-temps célèbre ; que votre nom s'unisse à ceux de Germanicus, de Titus, de Pompée et de tant de grands capitaines et de sages qui ont laissé ainsi que vous, dans cette contrée, d'immortels souvenirs. »

Un recueil religieux succéda un instant aux émotions vives et profondes qu'avait produites l'orateur.

Extrait du Courrier de l'Egypte.

Le 11 brumaire an IX eut lieu la cérémonie funèbre en l'honneur du général Desaix. Les troupes prirent les armes et se rendirent dans la plaine de la Qaubbéh, où elles furent placées par les officiers de l'état-major sur le terrain qu'elles devaient occuper.

Les officiers supérieurs se rendirent ensuite avec le général en chef vers le cénotaphe qu'on avait élevé à l'est du dôme de la Qaubbéh, et ce fut au pied de ce cénotaphe que fut prononcé l'éloge funèbre suivant, par le citoyen Fourier, secrétaire perpétuel de l'Institut.

« Français !

« La voix de la patrie éplorée vient encore une fois se faire entendre ; elle prononce, au milieu de ce deuil triomphal, le nom de Desaix, gé-

néral de division dans les armées de la République. Il parut tout-à-coup en Italie, dans l'un des plus grands évènemens de la guerre, où il semblait qu'il vînt représenter l'armée d'Egypte; il eut l'honneur de commencer la victoire, et aussitôt après il expirait sur le champ de bataille.

« La vertu n'eut jamais de titres plus évidens à l'admiration et aux regrets. Desaix fut grand dans un temps fertile en actions extraordinaires, où l'intrépidité est une qualité nationale qui ne distingue personne. Il servit souvent de modèle, et eut plutôt des imitateurs que des rivaux Comme sa modestie lui réconciliait sur-le-champ ceux que sa supériorité pouvait offenser, il n'excita jamais l'envie; bonheur rare, dont peu de grands hommes ont joui, et que la fortune accorde à quelques-uns comme une prérogative naturelle.

« On est porté à croire que, puisqu'il était homme, il ne fut point exempt de défauts, mais s'il en eut, ils échapperont à l'impartialité de l'histoire. On n'a connu de lui que des qualités estimables et de nobles sentimens. La simplicité et la bonté étaient ses habitudes naturelles. Il ne se montrait extraordinaire que dans les grandes circonstances; on le voyait intrépide à la tête des avant-gardes, infatigable et opiniâtre dans les marches, terrible dans la déroute de l'ennemi. Le reste de sa vie coulait uniformément, et il ne conservait de sa grandeur que l'élévation des vues et du caractère.

« Il s'appliquait, dans les loisirs que lui laissait la guerre, à devenir utile pendant la paix : c'est dans ces temps plus calmes qu'il s'exerçait aux vertus civiles, s'efforçant pour ainsi dire de se confondre dans la foule des gens de bien.

« La science du gouvernement était l'objet ordinaire de ses études; mais une pente naturelle le ramenait au récit des faits militaires. Qui fut plus sensible que lui à l'honneur du nom français? Quel tribut d'admiration ne paierait-il point aujourd'hui à l'armée d'Egypte dont l'héroïque constance répond à l'attente de la patrie, sous les yeux du monde entier? Il fut heureux du moins en ce qu'il n'a connu que les triomphes de cette armée; il n'a point eu la douleur d'apprendre le crime qui lui a enlevé un chef illustre et chéri.

« Desaix connaissait les moindres détails de toutes les actions d'éclat; et lorsque la fortune lui avait refusé de participer à une victoire, il fallait du moins qu'il vît le champ de bataille; il semblait qu'il devait concourir à tout ce qui se faisait de grand et d'utile. Il eût envié de pouvoir, dans le même temps, porter nos armes au-delà du Rhin, disperser les Otto-

mans à Héliopolis et vaincre à Marengo ; il aurait voulu être le contemporain de tous les héros.

« L'admiration, l'amitié et le desir d'obtenir, en l'imitant, une gloire immortelle, l'unissaient au premier général de l'armée d'Orient, qui lui accorda l'honneur de conquérir le Saïd. Desaix fit jouir de la paix la plus profonde le pays où il porta nos armes. Homme sensible et guerrier philosophe, il regardait le bonheur de civiliser comme le seul prix digne de la victoire ; il pensait que l'on doit des respects à tous les peuples, de quelque manière qu'on arrive sur leur territoire. Il avait repoussé les Mameloucks au-delà des déserts et des rochers de Syène. Dès ce moment, il n'y eut plus de conquérant dans la Haute-Egypte, et il eût été difficile de reconnaître s'il était le vainqueur, ou s'il n'était point un ancien ami à qui les habitans donnaient une honorable hospitalité.

« Les lettres, qui ne perdent jamais le souvenir de ce qu'on a fait pour elles, ne laisseront point effacer sa mémoire : il les aimait, il les a servies ; elles lui doivent cette sécurité inaccoutumée avec laquelle on a observé les monumens de l'ancienne Egypte, dans les lieux où jusques avant lui l'âme était partagée entre l'admiration et le sentiment du péril de la vie.

« Je ne rapporterai pas les traitemens injustes qu'il éprouva de la part des ennemis, lors de son passage en Europe ; il n'est pas toujours donné aux âmes communes de pouvoir offenser un grand homme, et leurs injures ne l'ont pas atteint.

« Les triomphes des armées françaises étaient tous présens à sa mémoire ; et, l'âme remplie de tant de souvenirs, il pensait que l'on distinguerait difficilement ses propres actions parmi cette multitude de faits éclatans qui se trouvent accumulés et pressés dans le court intervalle de quelques années ; il craignait de n'avoir point assez fait pour vivre dans la postérité : ses regrets sont un hommage rendu à la gloire militaire de son siècle, et surtout au héros qu'il avait choisi pour modèle. Desaix pensa que toutes les places de l'immortalité étaient occupées par ses contemporains, et n'osa reconnaître la sienne. Mais l'histoire ne manquera point à ses vertus. Son nom a retenti sur les rives du Rhin ; il a été porté jusqu'aux rochers de la Nubie, qui marquent les anciennes limites de l'empire romain ; il est écrit en lettres immortelles sur la terre de Marengo ; il est consacré par la douleur de la patrie et la reconnaissance empressée de tous les bons citoyens.

« Si Desaix venait à paraître au milieu de vous avec cet extérieur simple et modeste qui convenait si bien à cette âme extraordinaire, il

vous dirait : « O mes amis et mes compagnons d'armes, j'ai contemplé « votre gloire, et j'ai craint d'être oublié. Reprenez tous ces lauriers « que vous venez déposer sur ma tombe ; ils vous appartiennent, et c'est « vous que ces inscriptions honorent. Je vous reconnais, guerriers qui « illustrâtes la retraite de la Bavière, et vous qui concourûtes à la dé- « fense de Kehl ; vainqueurs d'Italie, j'ai vu sans regret couler mon « sang dans une contrée remplie de vos souvenirs ; et vous qui marchâ- « tes avec moi dans le Saïd, tous les succès que vous m'attribuez, sont « le prix de vos travaux et de votre courage. »

« Tels furent, citoyens, les vrais sentimens de ce grand homme de guerre ; il pensait avec raison que les monumens qui perpétuent la mémoire des généraux sont des titres de gloire pour les soldats. C'est ainsi que la patrie élève des autels à beaucoup de vertus ignorées. Elle n'honore point un seul homme lorsqu'elle assemble les trophées d'un guerrier illustre ; elle célèbre moins son nom que ses grandes actions, et les mêmes hommages s'adressent à tous ceux qui ont concouru aux services éclatans qu'il a rendus. »

J. FOURIER PRÉFET DE L'ISÈRE, 1802 A 1815.

Au retour d'Egypte, Fourier voulait rester à Paris pour se livrer à ses travaux, et il demandait à être employé dans l'instruction publique qu'on organisait alors. Le premier consul lui fit offrir par Berthollet la préfecture de l'Isère. Cette offre était un ordre, et, le 2 janvier an XI, il fut nommé à cette place qu'il occupa jusqu'en 1815. En 1808, l'empereur le nomma baron avec dotation.

Le grand travail auquel Fourier a attaché son nom pendant sa préfecture de l'Isère est le dessèchement des marais de Bourgoin. Imaginez d'immenses marécages qui s'étendent jusque dans trente-sept communes et forment des terrains vagues, dangereux par l'air infect qu'ils exhalent, et à-peu-près inutiles à tous les riverains. Depuis Louis XIV, le gouvernement avait plusieurs fois entrepris d'assainir ces terrains et de les rendre à l'agriculture. A diverses époques, cette opération avait été reprise sans pouvoir être terminée, à cause des prétentions contraires de toutes les communes riveraines, et du conflit des intérêts opposés. Il ne s'agissait pas moins que d'amener toutes ces communes à des sacrifices communs dont elles ne voyaient pas l'avantage immédiat, et qu'elles se rejetaient les unes sur les autres. Fourier fut obligé de né-

gocier avec chaque commune et presque avec chaque famille, et ce ne fut qu'à force de raison, de tact, de bonté, surtout au moyen d'une patience à toute épreuve et que le seul amour du bien public pouvait donner, qu'il parvint à obtenir le concert nécessaire pour une pareille opération. M. Aug. Périer, qui était sur les lieux, et qui connaît particulièrement cette affaire, m'a paru, en 1831, encore tout pénétré d'admiration pour le talent déployé par Fourier dans cette négociation.

Il fallut faire régler à-la-fois la quotité du terrain qui serait remise aux communes après le dessèchement en compensation de leurs droits, et toutes les conditions accessoires que réclamait cette opération. Ce traité eut lieu le 7 août 1807.

Trente-sept conseils municipaux, reconnaissant en même temps le bienfait de l'intervention paternelle de l'administration, adoptant les mêmes bases pour le réglement de leurs intérêts; trente-sept maires comparaissant à-la-fois et parfaitement d'accord pour souscrire une transaction en 28 articles, qui touche aux intérêts les plus importans, attestent la sage influence de l'administrateur, exercée dans l'utilité réelle de cette nombreuse population.

Cette sage influence se montra dans toute la suite de cette opération: mais elle fut surtout remarquable dans les longs débats qui s'élevèrent devant le Conseil d'Etat entre les particuliers qui possédaient dans les marais des propriétés privées, et la compagnie chargée du dessèchement. Cette dernière réclamait les six dixièmes de ces terrains, en assimilant ces propriétaires aux communes qui avaient des droits d'usage et qui étaient intervenues dans la transaction de 1807. Ces propriétaires soutenaient au contraire qu'ils ne devaient que les quatre cinquièmes de la plus-value que leurs propriétés auraient acquise par l'effet du dessèchement. Fourier coopéra puissamment au succès de la cause des propriétaires qui fut consacrée par un arrêt du Conseil d'Etat, de décembre 1812.

Le dessèchement des marais de Bourgoin, terminé en 1812, a livré des terrains immenses à l'agriculture, créé de riches pâturages, et mis de riches moissons à la place de semences de mort. Franklin eût envié un pareil résultat, et pour l'obtenir il ne fallait pas moins qu'une grande réputation de lumières et de justice, une patience, une adresse et, pour ainsi dire, une séduction de bienveillance dignes du sage Américain!

Un travail moins important, mais encore fort utile, est la route nouvelle que traça Fourier pour aller directement de Grenoble à Turin, par le Lantaret et le Mont-Genèvre, et qui devait, en formant une com-

munication facile entre Lyon et Turin, rapprocher la France et l'Italie. L'ancienne route était beaucoup plus longue, mais enrichissait des pays que l'entreprise de la route nouvelle alarmait, et qui avaient auprès du gouvernement un zélé défenseur dans la personne du Ministre de l'intérieur, M. Crétet, qui était lui-même de ces pays. Après s'être inutilement adressé au Ministre, Fourier prit le parti de faire présenter un Mémoire à l'Empereur par une députation de l'Isère ; mais il se garda bien de rédiger un long Mémoire ; il savait qu'il ne fallait pas demander beaucoup d'instans à celui qui avait l'Europe à gouverner, et il savait aussi qu'on pouvait se fier à sa pénétration merveilleuse. La note, présentée par quelques notables de l'Isère, n'avait pas plus d'une page ; elle contenait, nettement indiqués, les avantages de la route nouvelle et les moyens de l'exécuter : une petite carte y était jointe. Deux jours après la présentation de cette requête, elle était accordée. L'Empereur avait vu, il avait compris ; à l'instant même toutes les résistances du Ministre de l'Intérieur avaient été vaincues, et l'ordre de procéder à l'exécution de la nouvelle route envoyé au préfet de l'Isère.

Le Département de l'Isère avait consacré près de deux millions à cette belle entreprise que les évènemens de 1814 sont venus interrompre. Le Piémont se refusa naturellement à ouvrir ses frontières de ce côté ; mais du moins l'Isère espère que le gouvernement français n'oubliera pas ses sacrifices, et rendra la route complètement praticable aux voitures jusqu'à Briançon. Cette route, suspendue pendant l'espace d'une lieue sur le flanc d'une montagne où la main du mineur pouvait seule la tracer, s'enfonce dans le sein des rochers, sous deux immenses galeries qu'éclairent de distance en distance des ouvertures latérales pratiquées dans l'épaisseur du roc. Le pays voit avec douleur ce superbe travail s'altérer chaque jour faute de réparations nécessaires.

Indépendamment du dessèchement des marais de Bourgoin et de l'ouverture de la route du Mont-Genèvre, qui suffiraient pour recommander son administration, Fourier sut faire exécuter des travaux très utiles et très considérables pour les chemins vicinaux, travaux qui, dans l'absence d'une législation précise, étaient presque entièrement dus à l'action personnelle de l'administrateur en chef.

Tels sont les services effectifs et matériels qui marqueront long-temps le passage de Fourier dans l'Isère. Mais il est un travail d'une toute autre nature qui exigeait au plus haut degré et qui signala toutes les res-

sources de son esprit, les nobles et aimables qualités de son cœur. Napoléon avait le principe opposé à celui de Coblentz et des Jacobins. Au lieu de se faire un parti en France et encore de l'épurer toujours et de le réduire, il voulait fondre tous les partis dans le commun attachement à son gouvernement, et peu-à-peu à sa personne. Fourier était fait tout exprès pour être l'instrument d'un pareil plan. La tâche était digne de lui, mais elle n'était pas facile dans l'Isère. Le Dauphiné, pays de Parlement, avait des habitudes de liberté qui lui firent embrasser avec ardeur la Révolution française: on se rappelle et l'assemblée de Vizille, et la conduite d'une partie considérable de la noblesse dauphinoise, et Mounier, et Duport, et Barnave. Mais en même temps l'habitude de la liberté sauva le Dauphiné de l'enivrement révolutionnaire, et on a remarqué que cette province si libérale avait été très modérée. On avait résisté aux folies gigantesques de la République, et on résistait à celles de l'Empire. En général, il n'y a pas d'enthousiasme dans le Dauphiné, et c'est surtout la liberté pratique et de détail que l'on aime. Chacun y tient à ses opinions et veut qu'on les respecte. Fourier trouva là bien des républicains qui voyaient l'Empire de mauvais œil, et bien des nobles qui, retirés dans leurs châteaux, entravaient sourdement la marche du gouvernement. L'art de Fourier fut de les rattacher tous, peu-à-peu, par des liens différens mais également sûrs, à la cause de l'Empereur, qui était alors celle de la France. Ce n'était point du tout un administrateur dans le sens ordinaire, bureaucrate et paperassier: il écrivait très peu, mais il voyait beaucoup de monde, parlait à chacun le langage de sa position et de son intérêt. Homme nouveau, il lui était aisé de s'attacher le parti populaire; homme aimable, il séduisait le parti aristocratique; et, sans descendre à des feintes indignes de lui, il trouva, dans une tolérance sincère et d'habiles ménagemens, le secret de gagner le clergé. Bientôt les partis, qui jusqu'alors avaient vécu dans cet éloignement fâcheux les uns des autres où les préjugés et les inimitiés se nourrissent de l'ignorance, attirés à la préfecture, apprirent à se connaître, et finirent par déposer leurs ressentimens sous la main d'une autorité éclairée. Fourier, en obligeant tout le monde, attacha tout le monde au gouvernement nouveau. L'Empereur étonné, lui demandant un jour comment il s'y prenait pour conduire ainsi des esprits si difficiles. « Rien de plus simple, répondit Fourier; je prends l'épi dans son sens, « au lieu de le prendre à rebours. » (1)

(1) Je tiens ce mot de M. Béranger, alors avocat-général à la Cour royale de Grenoble aujourd'hui membre de la Cour de cassation et Député de la Drôme.

Il vivait beaucoup avec la noblesse. C'était son devoir, car il fallait clore la révolution et unir tous les membres de la grande famille française. Il rendit souvent à des émigrés d'importans services qu'il était quelquefois forcé de déguiser pour ne pas trop effaroucher le parti contraire. Un jour, on allait vendre, sur la mise à prix de 40,000 fr., un bien d'émigré qui en valait le triple. L'émigré, nouvellement rentré, alla voir le préfet et lui confia qu'à la rigueur il pourrait bien se procurer les 40,000 fr., mais que l'enchère irait beaucoup plus haut, et qu'il allait perdre la seule occasion de recouvrer à bon marché son ancienne propriété. La vente sur enchère devait se faire le lendemain à huit heures ; il y avait toujours une heure ou deux de grâce pour laisser arriver le monde et s'accroître le nombre des acheteurs. Fourier s'y transporta à huit heures précises, et là, au bout d'un quart d'heure, sous prétexte de faire exécuter la loi, et en feignant beaucoup de mauvaise humeur contre les acheteurs en retard, il ordonna à l'huissier de commencer la vente, quand il n'y avait à-peu-près personne dans la salle. L'émigré eut donc aisément son bien pour 40 mille francs. D'ailleurs Fourier s'était assuré que cela ne serait pas mal vu du public, cet émigré jouissant de l'estime et de l'affection générale. (1)

Souvent, malgré le plan conciliateur du maître, il arrivait du bureau du Ministre des ordres sévères ; Fourier les recevait et ne les exécutait pas. Il laissait le Ministre écrire lettre sur lettre, et sans rien contester, il ne faisait que ce qui lui paraissait convenable. Ainsi, à l'époque où la levée des gardes d'honneur menaçait toutes les anciennes familles nobles d'être violemment privées de tous les jeunes gens qu'elles n'avaient pas destinés à la carrière militaire, il sut éluder avec adresse l'exécution des ordres rigoureux qu'il avait reçus, et satisfaire au contingent demandé en y faisant concourir, par des sacrifices pécuniaires, ceux que leur situation sociale et leurs opinions politiques faisaient trop répugner au service personnel. Il eut le talent de composer le contingent du Département de l'Isère de volontaires pris dans des conditions convenables, et qui furent équipés par des subventions spontanément confiées à l'administration ; en définitive, il y eut des gardes d'honneur qui satisfirent au besoin de l'État, sans épuiser les familles.

Quand il voulait une chose, il savait y intéresser tout le monde et prendre chacun par où il était prenable. Il s'adressait à l'amour-propre

(1) Ceci me vient de M. Millon et de sa fille, proches parens de Fourier.

de celui-ci, à la bonté de celui-là, aux défauts et aux bonnes qualités de tous ceux dont il avait besoin, et, sans violences comme sans écritures, il vous conduisait si bien qu'on avait l'air d'agir ou plutôt qu'on agissait avec la sincérité et la vivacité de zèle qu'on aurait mise à ses propres affaires. M. Augustin Périer m'en a cité plusieurs exemples, entre autres celui d'un bal que la ville de Grenoble donna à Monsieur, depuis Charles X. Personne, d'abord, dans le parti libéral, ne voulait aller à ce bal, et toute la ville finit par s'y rendre et même par s'y amuser.

Non-seulement Fourier avait la confiance absolue de l'Isère pour tout ce qui regardait les affaires publiques, mais chacun s'empressait de le consulter sur ses affaires privées. Le bon Fourier admettait toutes les confidences et prodiguait à tout le monde, avec une bonté inépuisable, les trésors de sa longue expérience des hommes et des choses. En un mot, avec des lumières, de l'esprit et de la bonté, il résolut le problème de l'administration : beaucoup faire, sans se donner un grand mouvement.

Cependant les occupations du préfet n'empêchaient pas les méditations du savant ; et après avoir terminé rapidement toutes les affaires, retiré dans son cabinet solitaire, Fourier mettait en ordre ses papiers sur l'Egypte, poursuivait le développement de ses Méthodes analytiques, et jetait les fondemens de la Théorie de la Chaleur. Il trouva à Grenoble les deux frères Champollion auxquels il donna le goût des études égyptiennes. C'est peut-être à Fourier que nous devons Champollion qui précisément était destiné à porter le coup mortel à l'antiquité du Zodiaque de Denderach. Mais ces travaux d'archéologie et de mathématiques ne peuvent pas même être effleurés ici. Il suffit de rappeler que c'est dans une campagne, près de Grenoble, qu'il écrivit son introduction au grand ouvrage sur l'Egypte, au sujet de laquelle M. de Fontanes lui écrivit qu'il *avait su réunir les grâces d'Athènes à la sagesse de l'Egypte*. Je termine cette note, exclusivement consacrée à la conduite de Fourier dans l'Isère, en assurant qu'en traversant ce Département en 1820, j'y trouvai sa mémoire vénérée. Il avait su, pendant la longue durée de son administration, se concilier l'estime et l'affection des hommes de toutes les classes et de toutes les opinions, dans un pays qui ne se montre pas facile à accorder ces sentimens, mais qui sait y rester fidèle quand on y a des justes droits. Ainsi, depuis quinze ans qu'il était éloigné de l'Isère, Fourier n'avait pas cessé de recevoir, dans toutes les situations où il s'était trouvé, les témoignages empressés

de la reconnaissance et du profond intérêt que lui conservaient ses anciens administrés, et sa mort prématurée a excité parmi eux des regrets universels. La famille Périer est toute pleine de sa mémoire, et M. Aug. Périer ne m'a jamais parlé de son illustre et excellent ami sans une véritable émotion. M. Bérenger, ancien avocat-général à la cour de Grenoble, a consacré à l'éloge de Fourier, comme préfet de l'Isère, une page remarquable dans son ouvrage sur l'*Administration de la Justice criminelle.*

Les Cent jours. Bureau de Statistique de la Préfecture de la Seine. L'Académie des Sciences. L'Académie Française. Intérieur de J. Fourier. — 1815-1825.

En 1814, à la première restauration, Fourier se trouva en quelque sorte sous la protection du bien qu'il avait fait : les nobles et les émigrés qu'il avait ou ménagés ou servis sous l'Empire, le soutinrent auprès de la nouvelle dynastie. Mais il fut bien embarrassé lorsqu'il apprit que l'on dirigeait Napoléon sur l'île d'Elbe par Grenoble. Que serait-il devenu en face du général de l'armée d'Egypte, du Premier Consul de la République française, de l'Empereur auquel il devait tout? Il éluda habilement le danger, en écrivant au préfet de Lyon qu'il ne pouvait répondre de son département, et particulièrement de Grenoble, si l'Empereur passait de ce côté. Son embarras fut bieu plus grand encore, quand l'échappé de l'île d'Elbe s'avança sur Grenoble. Fourier regardait cet évènement comme un très grand malheur; il voyait une guerre universelle inévitable, l'impossibilité de résister, le peu de fruits que la France et la civilisation pouvaient gagner à tout cela, et, sans aimer les Bourbons, il leur fut fidèle. Sa conduite fut de tout point celle du général Marchand. Il fit une proclamation modérée mais loyale, et quitta Grenoble par une porte quand Napoléon y entrait par l'autre. Celui-ci se mit dans une colère extrême, en apprenant la conduite de Fourier. Il le fit chercher et voulut l'entendre. L'entrevue eut lieu sur la route de Lyon, dans une mauvaise auberge. Fourier n'était pas sans inquiétude, quand le général Bertrand l'introduisit dans une chambre où Napoléon était étendu par terre sur des cartes, un compas à la main. « Eh bien! Fourier, lui dit l'Empereur « en se relevant, vous vouliez donc aussi me faire la guerre? Comment « avez-vous pu hésiter entre les Bourbons et moi? Qui vous a fait ce

« que vous êtes? Qui vous a donné vos titres? Comment avez-vous pu « croire que jamais les Bourbons pourraient adopter un homme de la « Révolution? » Ce début n'annonçait rien de favorable, mais Napoléon connaissait trop et sa position et la nature humaine pour ne pas être indulgent, et il ajouta : « Allons, après ce qui s'est passé, vous « ne pouvez plus retourner à Grenoble; je vous nomme préfet du « Rhône. » C'était une singulière manière de traiter ses ennemis. Cependant jamais conduite ne fut plus raisonnable et plus politique, car Fourier fut aussi bon préfet dans le Rhône qu'il l'avait été dans l'Isère. Mais le génie de Napoléon ne pouvait rien contre une situation fausse. La coalition européenne s'avançait, tandis qu'à l'intérieur l'ancien parti républicain, qui n'avait rien appris et beaucoup oublié, ne consentait à servir le gouvernement qu'en l'entraînant dans ses voies; et l'Empereur, qui avait trouvé toute la France mécontente des Bourbons, ne retrouvant pas non plus sa France impériale, était forcé, contre tous ses instincts et toutes ses habitudes, de donner la main à un parti qu'il détestait et qu'il méprisait. On essayait donc un peu de Jacobinisme. Fourier avait marché avec son siècle : il ne se prêta point à ce récrépissement du Terrorisme, et refusa d'appliquer à 1815 le régime de violence qui avait pu être nécessaire à la Révolution pour faire son œuvre, mais qu'elle avait décrié et usé. Le Ministre mécontent envoya à Lyon un Commissaire extraordinaire, qui se plaignit vivement à Fourier de sa tiédeur à exécuter les ordres de Paris. « Monsieur le « Commissaire extraordinaire, lui répondit Fourier, c'est à vous à « vous charger des mesures extraordinaires. Je suis tout prêt à met- « tre à votre disposition la force armée nécessaire; quant à moi, il ne « m'appartient pas de sortir du cercle de mes attributions. » Le Commissaire extraordinaire ne manquait pas de lui représenter le danger des réunions royalistes : « Hé mon Dieu! je connais toutes ces réu- « nions, disait Fourier : tout s'y passe en bavardages ridicules. Si « vous voulez frapper des vieillards, des femmes ou quelque étourdi « sans expérience, vous aurez l'air d'avoir peur, vous augmenterez « les mécontens, et vous ferez ce que l'Empereur ne doit pas vouloir « faire, un gouvernement irrégulier, un état révolutionnaire. » Fourier était bien sûr d'être en cela d'accord avec l'Empereur; mais il ne l'était point avec son gouvernement, et Monsieur le Commissaire extraordinaire lui fit entendre assez clairement que sa conduite ne convenait point au Ministre : « Je le sais, répondit Fourier, et ma démission « est prête. » Aussi fut-il bientôt remplacé par un homme à la hauteur

des circonstances (1). La révocation de Fourier est du 1er mai. Il vint alors habiter Paris. Sur ces entrefaites arriva la bataille de Waterloo, la dernière chute de Napoléon et la seconde Restauration. (2)

On peut se faire une idée de la situation de l'ancien préfet de l'Isère, devenu tout récemment préfet du Rhône de la main de Napoléon, au milieu des violences de la réaction de 1815 et de 1816. Il songea un moment, dit-on, à quitter la France et à accepter l'asile que lui offrait l'Angleterre. Il n'avait pas devant lui plus de vingt mille francs. Le traitement considérable qu'il avait eu pendant long-temps avait été dépensé en expériences de physique et en bonnes œuvres envers sa famille. Le baron de l'Empire se trouva donc fort mal à son aise. Heureusement il rencontra dans M. de Chabrol, préfet du Département de la Seine, son ancien élève à l'Ecole polytechnique et son compagnon en Egypte, un ami puissant qui vint à son secours. M. de Chabrol lui donna la direction supérieure d'un bureau de Statistique, à la Préfecture de la Seine, ce qui, sans l'occuper beaucoup, lui rapportait quatre ou cinq mille francs, et le mit à l'abri de la misère. C'est de ce bureau que sont sortis les beaux travaux de Statistique qui ont tant honoré l'administration de M. de Chabrol. Fourier ne s'occupa plus que de travaux scientifiques. Il lut plusieurs Mémoires à l'Académie des Sciences, et s'y présenta le 27 mai 1816. L'Académie le nomma, mais le roi Louis XVIII refusa de ratifier cette élection : on ne pouvait à la Cour lui pardonner la préfecture du Rhône. Il est juste de rendre hommage à la conduite de M. Dubouchage, gentilhomme du Département de l'Isère, alors Ministre de la marine, qui autrefois avait eu à se louer de Fourier, et qui ne l'abandonna pas dans cette circonstance. Il fit sentir au Roi, en conseil des ministres, tout ce qu'une pareille mesure avait d'injuste et même d'odieux envers le plus modéré des hommes ; et, le 5 septembre étant survenu, le nouveau Ministre de l'Intérieur, M. Lainé, secondé par M. Dubouchage, finit par désarmer le roi Louis XVIII. L'Académie des Sciences ayant choisi Fourier à l'unanimité, le 12 mai 1817, en remplacement de M. Rochon, la nouvelle nomination fut confirmée. C'est encore par M. Lainé, et grâce à ses bons offices, que plus tard, à la mort de Delambre, M. de Richelieu fit confirmer par le Roi la no-

(1) M. Pons de l'Hérault, le même qui fut quelque temps préfet du Jura dans les premiers mois de la révolution de 1830.

(2) Je dois ces détails peu connus à Fourier lui-même ainsi qu'à M. Champollion-Figeac, qui était alors à Grenoble dans l'intimité de Fourier, et prit une part active aux événemens des Cent-Jours.

mination de Fourier à la place de secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, pour la partie des Sciences mathématiques. Depuis, nulle contrariété ne troubla sa vie. La place de secrétaire perpétuel, jointe à celle qu'il conserva à la Préfecture de la Seine, lui permit de vivre honorablement. La Société royale de Londres et d'autres sociétés étrangères l'inscrivirent sur leurs listes. L'Académie française, en 1826, l'appela dans son sein pour succéder à M. Lemontey ; et, après la mort de Laplace, il fut nommé à la présidence du Conseil de perfectionnement de l'Ecole polytechnique.

Il a publié, de 1815 à sa mort, 1° son grand ouvrage de la *Théorie analytique de la Chaleur*, in-4°, 1820; 2° deux Mémoires où il exprime, sans calcul, les principaux résultats de cette théorie (*Annales de Physique et de Chimie*); 3° *Principes mathématiques de la Population*, et d'autres travaux analogues dans les *Recherches statistiques sur la Ville de Paris et le Département de la Seine*, dont trois volumes ont paru en 1821, 1826 et 1829 ; 4° *Rapport sur les Tontines et les Caisses d'Assurance*; 5° comme secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, outre l'analyse annuelle des travaux mathématiques de cette Académie, il a donné cinq Eloges, savoir : ceux de Delambre, de Breguet, de Charles, de Laplace et d'Herschel. En succédant à M. Lemontey à l'Académie française, il en a fait l'Eloge.

Fourier avait beaucoup aimé le monde, et il y était très aimable. On se demandait comment il avait pu acquérir ce ton, ces manières, cette aisance supérieure, lui qui sortait d'une congrégation de moines et de l'armée. Sa conversation était remplie d'intérêt. Il avait dû être très bien dans sa jeunesse. Il était petit, mais très bien fait; il avait les traits les plus fins, une belle tête et de beaux yeux. Il avait toujours aimé et recherché la société des femmes. Mais depuis 1815, il se renferma peu-à-peu dans la retraite. Il aimait à y recevoir des jeunes gens dont il encourageait les travaux, et qui sont devenus des hommes du plus grand mérite. Il suffit de citer M. Navier, de l'Académie des Sciences; M. Libri de Florence, un des premiers géomètres de l'Italie; M. Dirichlet, aujourd'hui professeur de mathématiques à l'Université de Berlin; M. Pouillet, élève de l'Ecole normale, professeur de physique à la Faculté des Sciences et à l'Ecole polytechnique; M. Duhamel, répétiteur à cette même école, et beaucoup d'autres.

Aussitôt qu'il l'avait pu, il avait fait du bien à toute sa famille. Il avait à Paris un frère de père qui faisait un petit commerce et y réussissait très médiocrement. Plus d'une fois Fourier releva la modeste boutique,

et même, à la fin, il fit une rente à ce frère pour qu'il pût vivre sans travailler. Il avait un autre frère, auquel il fit aussi du bien. Il prit soin de ses neveux et de ses nièces, et les établit convenablement selon leur condition. Un de ses neveux est aujourd'hui curé auprès d'Auxerre; une de ses nièces a épousé un employé du ministère des finances. Il était dans sa propre maison à-peu-près comme chez les Bénédictins d'Auxerre. Son domestique de confiance, Joseph, touchait pour lui ses appointemens, et faisait aller le ménage sans que son maître s'en mêlât. Il n'a rien laissé. A ce désintéressement d'argent, il joignait une bonté inépuisable; mais il faut convenir que, sur la fin de sa vie, cette bonté allait jusqu'à la faiblesse. Naturellement sage et modéré, l'expérience et le malheur l'avaient rendu réservé jusqu'à la timidité : ses sentimens seuls et son âme n'avaient pas vieilli.

Mes relations avec Fourier, pendant ses dernières années.

Je rencontrai Fourier chez M. Lainé en 1825, à mon retour de Berlin, et l'y retrouvai plusieurs fois sans qu'il s'établît aucune relation particulière entre nous. Il ne cachait pas la libéralité de ses sentimens; mais, après tant d'épreuves, il était très réservé en général, et encore plus avec un homme qui revenait des prisons de l'étranger, et qui était officiellement en disgrâce. Nous nous liâmes un peu plus, à l'occasion de la nomination de M. Royer-Collard à l'Académie Française; et lorsqu'il vint demeurer rue d'Enfer, à quelques pas de moi, je le vis assez souvent. Je trouvais un plaisir extrême à l'entendre parler d'histoire et de sciences, et des évènemens de la grande époque qu'il avait si honorablement traversée. Je crus m'apercevoir qu'il n'aimait guère Laplace. Il paraît qu'il avait eu à s'en plaindre, et il me dit plusieurs fois ce que d'autres m'ont aussi répété, que Laplace avait beaucoup fait sans doute, mais qu'il voulait avoir tout fait ou tout inspiré.

« Il n'y a pas de plus grands barbares, me disait-il souvent, que certains mathématiciens; ils n'estiment que les mathématiques, et voudraient qu'on y appliquât d'abord les enfans. C'est l'idée la plus fausse, la plus contraire à l'esprit philosophique, à la société et à l'humanité. Loin de là, il faut que pendant la première jeunesse on ne s'occupe que des lettres. Il faut maintenir soigneusement dans les collèges l'étude des langues anciennes, du grec et du latin. Car en apprenant le latin, ce n'est pas seulement une belle langue qu'on étudie, c'est un commerce

intime qu'on institue avec des hommes sages et d'un génie excellent, un Cicéron, un Virgile, un Horace, nn Tite-Live, un Sénèque. Que de belles et bonnes choses on y apprend! Cela passe insensiblement dans l'âme et nous fait une seconde nature qui est l'humanité proprement dite. Par exemple, les Vies de Cornelius Nepos que l'on explique en sixième et en cinquième sont merveilleusement adaptées au besoin du jeune âge qu'il faut nourrir de grands modèles. Cette vie d'Épaminondas, comme elle est touchante! comme elle est propre à saisir l'âme d'un enfant! » Et là-dessus le bon Fourier ne tarissait pas; il entrait dans les détails les plus minutieux. Il me citait des phrases de Cornelius; il en essayait des traductions, hésitant, tatônnant, s'arrêtant une demi-heure sur une seule expression, pour m'en bien faire sentir la justesse et la délicatesse, et quand il en venait à Horace, bien plus difficile que Cornelius, ses explications, toujours instructives et fines, étaient quelquefois un peu longues.

« Les humanités terminées, il ne faut pas encore passer immédiatement à l'étude des mathématiques; il faut résumer et développer les études du grec et du latin par un cours de Philosophie dans lequel on insistera particulièrement sur la morale. Vous vous plaignez de ce qu'il y a si peu de livres élémentaires de Philosophie à mettre entre les mains de la jeunesse; mais il semble, au contraire, qu'il y a une foule d'excellens livres à son usage. N'avez-vous pas le traité de Cicéron *De Officiis*, et même les traités de Sénèque? » Parmi les modernes, il me recommandait beaucoup les *Instituts de Philosophie morale* de Ferguson, et c'est en effet un excellent cahier de Philosophie morale.

« Quand l'homme est ainsi formé, alors appliquez-le aux mathématiques. Il y marchera d'autant plus vite, et il s'en servira comme il faut s'en servir, dans un esprit philosophique et pour la plus grande utilité des hommes. »

Fourier revenait sans cesse avec moi sur l'amour de l'humanité; et, avec des réserves infinies, en protestant de son respect pour toutes les croyances, il me disait avec force : « Mon cher Monsieur, c'est là notre religion. »

C'est encore cet amour de l'humanité, considéré comme le but de toute espèce d'études et comme leur imprimant à toutes un caractère élevé, qu'il appelait esprit philosophique. J'éludais soigneusement avec lui toute discussion philosophique proprement dite. Tout homme est de son temps; et je pensais que Fourier, dont les études philosophiques étaient achevées avant la révolution, devait avoir la philosophie de

cette époque, et qu'ayant été élevé par des prêtres, il avait fort bien pu tomber dans les extrémités de la réaction qui emportait alors les meilleurs esprits. Il n'en était rien, et j'atteste qu'une fois, chez M. Royer-Collard, et en présence de M. Damiron, il me dit très sérieusement : « On ne peut pas s'arrêter à la Philosophie de Condillac, et il y a long-temps que je suis convaincu comme vous que cette Philosophie omet bien des choses importantes, et je place bien au-dessus votre Philosophie écossaise. Je suis charmé qu'on l'enseigne dans nos écoles, car elle a rétabli des faits certains. Sa méthode est la bonne ; sa direction morale est excellente, mais il y a long-temps aussi que je suis convaincu que, philosophiquement, on peut aller beaucoup plus loin. C'est un excellent commencement. » Il pouvait y avoir de la politesse dans ces paroles, mais tout n'était pas politesse ; et je me souviens qu'il s'expliqua cette fois-là même sur la Philosophie de M. de Tracy avec une sévérité qui devait être bien sincère, puisqu'en parlant ainsi, il ne pouvait être poli envers moi, sans cesser de l'être envers un autre.

A cette occasion, je me souviens encore que M. Augustin Périer, un de ses amis les plus intimes, m'a dit et répété plusieurs fois que Fourier ne partageait nullement les préjugés des savans, et que, sans être dévot le moins du monde, il était loin d'être dépourvu de sentimens religieux. M. Augustin Périer m'a rapporté que souvent, dans l'intimité, Fourier lui avait dit avec force, en faisant allusion au système d'athéisme alors si répandu : « Si l'existence de Dieu et l'état futur de l'homme ont leurs difficultés et leurs nuages, il ne faut pas oublier que le contraire n'en a pas moins, et que la vraisemblance est encore du côté de la foi en la Providence. Dans les incertitudes inévitables en pareille matière, il faut s'attacher au sentiment du juste et de l'injuste, et y conformer sa conduite, afin de se mettre en harmonie avec l'ordre universel, dont le premier principe et les dernières conséquences échappent quelquefois à notre faible vue. »

Je ne pus m'empêcher de faire remarquer à M. Augustin Périer que c'est là précisément le caractère de la Philosophie de Socrate.

Il me questionnait souvent sur le but de mes travaux philosophiques, et quand je lui disais que je n'avais pas le moins du monde le dessein de ressusciter la Philosophie de Platon et de lui sacrifier toute autre Philosophie ; qu'au contraire je m'efforçais de prouver qu'il y a place dans l'esprit humain pour toutes les Philosophies, pour celle d'Aristote comme pour celle de Platon, pour celle d'Epicure comme pour celle de Zénon, et même pour un peu de scepticisme avec un peu de mysticisme, il pa-

raissait content de cette direction et ne manquait pas de me rappeler sa maxime favorite : « Ainsi, vous aimez tous les hommes ; » et comme on pense bien que j'abondais dans ce sens, nous étions assez bien ensemble.

Pendant l'été de 1829, nous avons fait dans notre jardin du Luxembourg plus d'une promenade intéressante. De jour en jour, je m'attachais à lui davantage. Il avait été mêlé aux grands évènemens des trente dernières années ; il avait vu la Révolution ; il avait connu Caffarelli, Kléber, Désaix, Bonaparte ; je comptais donc lui arracher bien des choses curieuses. C'était un vieillard que l'expérience avait rendu réservé et même timide dans la vie, mais sans altérer son intérêt et sa sympathie pour tout ce qui était grand et beau. Je le respectais profondément. J'espérais aussi qu'il voudrait bien mettre à ma portée et traduire pour moi, en langue vulgaire, les résultats de ses études mathématiques sur la nature, et me parler surtout de l'Histoire des Sciences, qui se lie si étroitement à celle de la Philosophie. Je le soignais et j'avais pour lui ces attentions que les jeunes gens devraient avoir pour les vieillards. Il en était touché et commençait à prendre confiance en moi. J'ai perdu en lui un conseiller expérimenté et bienveillant et une source précieuse d'instruction de toute espèce. Je voulais lui demander, sur Bonaparte, bien des choses que lui seul savait et pouvait me dire. Je veux du moins consigner ici une anecdote que je lui ai entendu raconter deux ou trois mois avant sa mort.

« Bonaparte, me dit-il un jour, comme tous les grands esprits, aimait passionnément les lettres. Il avait emporté en Egypte une collection d'ouvrages de littérature entièrement étrangers au but de l'expédition, et il les lisait dans le peu de loisir que lui laissaient les travaux et les soucis du commandement. Un jour, au Kaire, nous promenant sur les bords du Nil, il tira de sa poche un Lucain et se mit à m'en lire quelques morceaux, entre autres le fameux passage sur César et Pompée. Il admirait beaucoup, mais il ne comprenait pas toujours bien et faisait de temps en temps des contre-sens que je lui corrigeais. » Il paraît que Fourier tâtonnait et hésitait dans sa jeunesse, au pied des Pyramides, en traduisant du Lucain à Bonaparte, tout comme il faisait trente ans plus tard en me traduisant, au Luxembourg, du Cornelius Nepos et de l'Horace ; mais Bonaparte, moins philosophe que moi, s'impatientait de ne pas avancer plus vite, et, au bout d'une demi-heure, il jeta avec colère le livre sur le sable en se plaignant qu'on ne lui eût pas mieux appris le latin dans sa jeunesse. Il enviait Garat, A....., etc., de pouvoir

lire facilement Lucain, et il fut tout confondu d'entendre de la bouche de Fourier que ces messieurs seraient presque aussi embarrassés que lui-même. — « Mais on ne sait donc plus le Latin en France? Ah! un jour, j'y mettrai bon ordre. » — Et déjà il rêvait la restauration des études classiques.

Fourier insistait beaucoup sur l'amabilité de l'Empereur: il m'en a cité plusieurs traits qui malheureusement me sont échappés.

Il avait rapporté d'Egypte une vraie maladie, l'habitude et le besoin d'une chaleur extrême. Même en été, il ne sortait jamais sans être très couvert, une redingote par dessus son habit, et son domestique lui portant un grand manteau. Il était malheureux pendant tout l'hiver. Il avait employé son talent de physicien à se bien chauffer, et quoiqu'on pût à peine tenir à la chaleur de son cabinet, lui, regrettait toujours le soleil de l'Egypte. En revenant de l'Orient en Europe, il avait pris des rhumatismes que renouvelait le moindre froid. Il ne sortait presque pas de tout l'hiver, et ses précautions ne faisaient qu'augmenter le mal. Il avait toujours eu quelque gêne dans la respiration; sur la fin de sa vie, cette gêne était devenue telle, qu'il était forcé de dormir presque debout, et que pour écrire et pour parler, de peur de s'incliner et par là de provoquer des suffocations, il se mettait dans une espèce de boîte qui lui tenait le corps droit et ne laissait passer que la tête et les bras. Il courait le risque d'être étouffé au moindre effort qu'il faisait : il l'a été presque subitement, le 16 mai 1830, vers quatre heures de l'après-midi. M. Larrey, qui lui a donné des soins pendant sa maladie, la qualifie d'angine nerveuse chronique compliquée d'une névrose du péricarde et des principaux organes de la poitrine.

V. Cousin,

Pair de France, Membre de l'Académie française et de l'Académie des Sciences morales et politiques, etc.

G. DE PAGAVE.

DE PAGAVE.

Gaudenzio DE PAGAVE naquit à Milan, le 17 juin 1776. Sa mère, nommée Antonia Solari, appartenait à une famille noble de Novare. Ses ancêtres paternels étaient venus de Biscaye, avec l'armée que Charles Quint mena à la conquête de l'héritage des Sforce, et son père Venanzio était membre du Conseil aulique de la Lombardie. Le jeune Pagave reçut une éducation solide et brillante aux collèges de Parabiago et de Monza, et se livra ensuite avec ardeur et succès à l'étude de la jurisprudence. Il n'embrassa pas toutefois la carrière du barreau; il se voua à celle de l'administration, où ses connaissances étendues et variées lui procurèrent un avancement rapide. Secrétaire du Conseil législatif de la République italienne, vers la fin de 1802, il reçut la tâche délicate de concilier et de coordonner les intérêts si divers des populations et des localités appelées à faire partie du Royaume d'Italie. Pagave sut pourvoir à tout, à la législation, au culte, aux affaires intérieures, aux finances, à la guerre, à la marine : en un mot, l'organisation du nouvel état fut en grande partie son ouvrage. Appelé, en 1805, à la charge de Secrétaire général, il se lia d'une étroite amitié avec son collègue Compagnoni, dont le nom n'est pas moins honorable dans les lettres que dans les sciences morales et politiques.

Il y avait déjà neuf ans que De Pagave remplissait ces fonctions, quand l'Europe coalisée renversa l'empire de Napoléon. La Lombardie redevint alors Autrichienne. Les fonctionnaires, qui représentaient les Préfets et Sous-Préfets de France furent à-peu-près les seuls qui perdirent leurs emplois par suite de la division du territoire en Délégations et Vice-Délégations. Le nouveau gouvernement ne crut point pouvoir se passer des services de Pagave, et il mit bientôt à l'épreuve son dé-

voûment au bien public, dans des circonstances aussi difficiles que périlleuses. La fièvre pourprée qui désolait l'Italie, en 1817, faisait surtout d'affreux ravages dans la Vice-Délégation de Lodi, dont l'administration venait d'être confiée à Pagave. Les mesures énergiques et salutaires qu'il adopta, et les connaissances, le courage, le zèle infatigable qu'il déploya, au fort de l'épidémie, le firent juger digne d'un poste plus élevée : il fut nommé Délégué de la Valteline.

Cette province s'était soustraite, en 1796, à la domination des Grisons, et avait été réunie, par le traité de Campo-Formio, à la Lombardie, dont elle a depuis suivi toutes les destinées. Pagave pensa que de nouvelles routes introduiraient dans ce pays montagneux et pauvre la vie et l'aisance que donne le commerce, et le doteraient des avantages que la nature lui avait refusés. Il savait que la richesse d'une nation ne doit point se calculer d'après la fertilité de son territoire, et qu'il n'est contrée si disgraciée et si stérile que l'industrie ne puisse rendre prospère. Aussi seconda-t-il avec ardeur le projet de réunir, par le Splugen, la route qui existait déjà entre Colico et Bormio, à celle qui va de Coire à Rheinwald et au Petit-Saint-Bernard, et de continuer la première par le mont Stelvio, de Bormio à Inspruck, capitale du Tirol. Pour exécuter ces deux routes, il fallut percer plusieurs montagnes, ouvrir des passages sur des points très élevés et vaincre toutes sortes de difficultés. Pagave eut aussi à triompher de l'opposition des Grisons, justement alarmés pour leurs intérêts, parce que la route du Splugen allait offrir, à leur préjudice, un passage, par la Valteline, à tout le commerce qui se fait entre le Rhin, la mer Adriatique et la Ligurie.

Pagave ne se crut pas quitte envers ses administrés, pour leur avoir frayé des voies nouvelles de communication ; il voulut aussi favoriser le développement de leurs facultés physiques et intellectuelles, et pour cela il fonda à Sondrio un Collège impérial et des Écoles gymnastiques et élémentaires pour les enfans des deux sexes. Une cruelle expérience lui ayant appris qu'une foule de pauvres malades périssaient faute de soins dans leurs misérables réduits, il y établit un hôpital qui s'éleva sous ses auspices, par souscription particulière. Sondrio lui dut aussi un beau théâtre, bâti sur les dessins du chevalier Canonica.

L'Empereur François récompensa les services du Bienfaiteur de la Valteline, en lui conférant l'ordre équestre de Léopold.

Dans mainte occasion, Pagave risqua sa vie pour sauver celle de ses semblables. Le fils du Grand-Duc de Toscane Ferdinand III étant venu visiter la Valteline, Pagave l'accompagna dans son voyage. Arrivé

à un pont en poutres, jeté sur un ravin profond, le cheval du prince effrayé du bruit de ses pas, se cabre, et va précipiter son cavalier dans l'abîme, quand Pagave, au péril de ses jours, s'élance à la tête du cheval et arrache le jeune prince à une mort certaine. Le Grand-Duc accorda à Pagave la décoration du Mérite civil, en gage de sa reconnaissance.

En 1826, le Gouvernement autrichien voulut utiliser les talens de Pagave sur un plus vaste théâtre, et le nomma à la Délégation de Brescia. Il ne s'agissait ici que de seconder l'essor de la civilisation, au sein d'une population amie du progrès. Pagave se montra à la hauteur de sa mission. Par ses ordres, les sommets sourcilleux du Caino s'aplanissent, et une route, plus courte de seize milles, réunit Brescia à la Valsabbia. Les sentiers étroits et escarpés de Vobarno deviennent en peu de temps praticables pour les plus lourdes voitures; la route de Gardone reçoit d'importantes améliorations, ainsi que celle qui coupe la Valsabbia et va aboutir à la Valtrompia. Sous son patronage, deux Hospices sont fondés, par la générosité des citoyens, à Leno et à Montechiaro, et le magnifique Hôpital de Chiari reçoit de nouveaux embellissemens. La culture des bois, une des principales richesses de la province, est dégagée des nombreuses entraves qui s'opposent à son développement. Dans Brescia, il n'est œuvre utile à laquelle le nom de Pagave ne se trouve associé. Président du Conseil communal, il encourage les travaux publics; il contribue à l'ornement du cimetière ou *Campo-Santo,* dont les Brescianais sont fiers à si juste titre; il achève le Musée, construit sur les ruines d'un Temple d'Hercule; il décore de statues et de fontaines de marbre la grande place, qui voit disparaître les mâsures qui la déparaient; il embellit la rue du Théâtre, et perce la rue de Saint-Jean, vis-à-vis de celle qui traverse le faubourg de Torrelonga, laquelle fut aussi son ouvrage. Pagave avait tant à cœur le maintien des routes en bon état, qu'il publia des instructions sur la manière de les entretenir, et proposa divers moyens nouveaux et faciles de les débarrasser de la neige.

Mais, c'est surtout dans l'administration des Communes et des Institutions de charité que se manifestèrent la haute intelligence et l'excellent cœur de Pagave. Il corrigea les abus et simplifia les rouages de l'administration; il introduisit l'ordre dans les finances, et parvint à éteindre, en grande partie, une dette de 1,442,172 livres, dont les 235 Communes de la province étaient grevées en 1826. La Maison d'Industrie et de Refuge de Brescia, dont les ressources étaient si faibles dans l'origine, devint l'objet de sa sollicitude toute particulière. On le

vit souvent solliciter la bienfaisance de ses concitoyens pour venir en aide à l'établissement naissant, et prendre lui-même sur son patrimoine, pour lui donner une base solide et durable. C'est ainsi qu'il parvint à délivrer Brescia de la mendicité, à mettre fin au hideux spectacle de ces maux simulés pour exciter la pitié des passans, à extirper l'oisiveté et les vices qui en découlent, à réduire le nombre des victimes de l'intempérance et du vagabondage, et à diminuer d'une manière notable le chiffre des délits et des crimes.

Il ne faut donc point s'étonner si Brescia regarda comme une calamité publique la perte de ce grand citoyen, que la mort frappa inopinément, le 16 mars 1833, au milieu de ses utiles travaux, et dans un âge qui lui promettait encore de longues années.

Pagave sentant sa fin approcher, et n'ayant ni parens, ni postérité pour transmettre son nom aux générations futures, résolut d'employer sa fortune à fonder à Novare une Maison d'Industrie et de Refuge, semblable à celle dont il avait reconnu l'immense utilité à Brescia; par son testament, daté du 22 février, il légua tous ses biens pour cette pieuse fondation.

Novare avait plus d'un titre à la prédilection de Pagave. C'était la patrie de sa mère; il y avait passé les années de son enfance, et c'était évidemment là qu'il avait puisé cet esprit de philantropie, qui distingue à un si haut degré les habitans de cette ville. Novare, où l'on compte à peine 15,000 âmes, possède deux Hospices, deux Maisons d'Orphelins, un Mont-de-Piété, un Asile pour les Filles pauvres, et plus de trente autres Institutions de Bienfaisance. Cependant, il lui manquait une Maison de Refuge et d'Industrie, dont la nécessité se faisait tous les jours sentir davantage, pour la répression de la mendicité, qui y était devenue une véritable plaie. Les autorités avisèrent, plusieurs fois sans succès, au moyen de neutraliser le mal, et, en 1831, il avait été enfin décidé qu'on établirait un Dépôt de Mendicité.

En attendant toutefois qu'il fût possible de réaliser ce projet, il se forma une Association qui, à l'aide d'une cotisation mensuelle et de contributions volontaires, se chargea de fournir à tous les mendians, nés ou domiciliés depuis long-temps à Novare, une distribution de pain, de soupe et d'argent, et de pourvoir en même temps aux besoins des pauvres honteux. Les souscriptions abondèrent, et l'Association put subvenir à l'entretien des nécessiteux jusqu'au mois de juin 1832; mais le Conseil municipal n'ayant pu faire construire une Maison d'Asile, dans l'intervalle, la mendicité recommença.

Bien que ce système fût reconnu défectueux et précaire, il eut cependant cela de bon que le public, délivré pendant quelque temps de la mendicité, résolut de s'en affranchir entièrement.

Au retour de l'hiver, le Conseil municipal n'avait point encore pris de mesure définitive; mais il avait entre les mains des fonds suffisans pour fournir à la subsistance des pauvres jusqu'à la mi-mai 1833. Il restait encore deux mois pour atteindre ce terme, quand le Chevalier De Pagave, venant à mourir, légua tous ses biens à la Ville aux conditions que nous avons déjà fait connaître. Le Testateur chargeait la représentation civique de rédiger les réglemens et de nommer les administrateurs de la Maison d'Asile, qu'il instituait sa légataire universelle.

Les citoyens reconnaissans, voulant perpétuer à jamais le souvenir de ce bienfait, décidèrent qu'il serait construit à leurs frais un mausolée, en l'honneur de Pagave, dans le Campo-Santo de Brescia. Un artiste Novarais, M. Antonio Bisetti, jeune homme d'une grande espérance, exécuta le modèle de son buste, qui fut ensuite coulé en bronze par M. Bartolomeo Conterio, autre artiste Novarais d'un talent distingué.

Le Conseil municipal se mit en même temps en devoir de remplir au plus tôt les volontés du généreux Testateur. Le 20 avril 1833, il obtint des Lettres-Patentes royales, qui l'autorisaient à accepter l'héritage, et, immédiatement après, il chargea le syndic de la classe noble, le Chevalier Angelo Caccia, et le Conseiller Chevalier Giovanni Prina, de traiter de l'acquisition du bâtiment de l'ancien Canonicat de *Lateranesi alle Grazie*, et de pourvoir à sa distribution en Maison de Travail pour les pauvres valides, et en Maison de Refuge pour les malheureux infirmes.

Le Comité royal des *Œuvres Pies* décida que les fonds accordés, comme secours aux pauvres, par les Etablissemens de Charité et les Hospices, seraient affectés à leur entretien dans cette maison; l'Archevêque de Novare lui alloua une somme annuelle de 2,200 francs sur sa manse épiscopale, et une autre de 800 francs sur le revenu de l'Œuvre Pie de Tornielli et Boromée; l'administration de Grand Hospice s'engagea à lui faire une rente de 5,000 francs; la Société de Saint-Joseph une de 2,200 francs; le Ministère des Pauvres, de 400 francs, l'Œuvre Pie de Barbavara, de 300 francs; l'Œuvre Pie de Baldini et Sansati, de 250 francs, et le Mont sacré de Piété se chargea de la fourniture gratuite des médicamens, etc.

Sur ces entrefaites, l'Archevêque Giovanni CACCIAPIATTI étant mort, légua par son Testament une rente de 4,000 francs aux pauvres de la

ville de Novare, que leur âge ou leurs infirmités rendaient incapables de travailler pour gagner leur vie. Le cousin et héritier du Prélat, le marquis Giuseppe Luigi CACCIAPIATTI, à qui il laissa la faculté de disposer de cette rente, n'hésita point à en doter l'établissement naissant.

En 1834, le Couvent delle Grazie, qui avait jusqu'alors servi d'habitation à des gens de la dernière classe du peuple, fut restauré et approprié à sa destination de bienfaisance par les soins de l'Ingénieur Antonio Agnelli. Le Conseil s'occupa aussi cette année de la rédaction des réglemens organiques, lesquels embrassaient trois objets principaux : le travail, le refuge et la distribution des secours à domicile. Le gouvernement autrichien mit à cette époque l'établissement en possession des biens appartenant à Pagave dans le royaume Lombard-Vénitien. Le Roi Charles-Albert ayant à son tour donné sanction royale aux Statuts organiques, le Conseil municipal s'assembla le 12 octobre 1835, pour nommer les administrateurs de l'Institution, et en confia la direction supérieure au Conseiller civique Pietro Brielli qui, pendant sa gestion de la charge de Syndic civique (1831-33), avait le premier proposé de faire contribuer les Etablissemens publics de Charité et les Œuvres Pies à l'entretien d'une Maison de Refuge pour les pauvres.

Le 4 novembre suivant, anniversaire de la fête du Roi, on procéda à l'inauguration de l'Etablissement. Le matin, il fut célébré, dans l'église paroissiale de Saint-Martin, une grand'messe, à laquelle assistèrent le Gouverneur de la division, l'Archevêque, accompagné de tout son clergé, et les autorités civiles et militaires. Une centaine de pauvres des deux sexes, habillés à neuf et d'une manière uniforme, figuraient aussi parmi les assistans. Le Cardinal Archevêque prononça une allocution, appropriée à la circonstance, et, après l'office, le Chevalier Giacomo GIOVANETTI paya un éloquent tribut à la mémoire de Pagave, dont le portrait fut ensuite solennellement inauguré, avec celui du Cardinal, dans le réfectoire de l'Hospice.

A. Barker.

ANTOINE, BERNARD ET JOSEPH DE JUSSIEU.

FAMILLE DE JUSSIEU

AUX XVIIIe ET XIXe SIÈCLES.

Les Annales des Sciences et de l'Administration, chez les Français, n'offrent point, que je sache, un nom plus respectable que celui de la FAMILLE DE JUSSIEU !

Il y a un siècle et demi que la Ville de Paris a reçu de la Ville de Lyon cette famille, qui a donné depuis ce temps à la France trois générations d'hommes éminens, entre lesquels on compte *Cinq Membres* de notre Académie des Sciences, qui tous ont pris rang parmi les illustrations scientifiques de leur temps !

Mais cette hérédité de talens qui d'abord ne s'était manifestée que de frère à frère, avant de s'établir de père en fils, n'est pas le seul fait à la louange de ces trois générations.

Un caractère loyal et honorable de tout point, a toujours été, sans interruption comme sans exception, le trait distinctif de cette famille. On aura l'occasion de remarquer que, dès le siècle dernier comme dans celui-ci, il n'y a point eu, à proprement parler, de jeunesse pour ces hommes sérieux, laborieux, d'une maturité précoce, signe de l'union des talens et des vertus !

De plus, il y a cinquante ans, car ce fut en 1789, que le vénérable Doyen de nos De Jussieu du dix-neuvième siècle, ANTOINE-LAURENT, le plus illustre entre tous les savans de ce nom, le collègue de BUFFON et celui de CUVIER ; enfin l'immortel auteur du *Genera Plantarum*, etc., donna l'exemple de ne point se tenir éloigné des fonctions

administratives, quand les intérêts du pays réclament le concours de citoyens éclairés et courageux.

Cette considération, à part nos sentimens de reconnaissance pour l'honorable Président de notre Société en 1835 (1), nous imposait le devoir de réunir dans ce recueil les HOMMES UTILES du beau nom de DE JUSSIEU, qui appartiennent aux deux catégories de la *Science* proprement dite et de l'*Administration*. Sous ce double rapport, l'héritage des souvenirs et des exemples de l'illustre vieillard, ANTOINE-LAURENT, semble de nos jours se partager entre les deux branches représentées, l'une par son fils ADRIEN et l'autre par ses deux neveux LAURENT et ALEXIS.

Ne serait-il pas à souhaiter que beaucoup de ceux qui aspirent à se faire proclamer dignes de la confiance du Pays, eussent à présenter de pareils titres héréditaires et personnels?

« *Noblesse oblige* », disait-on jadis, — et quoi de plus noble que ce nom, dont l'illustration, depuis un siècle et demi, peut se résumer en cette devise : « SCIENCE ET PATRIE » !

(1) M. DE JUSSIEU (Laurent-Pierre), Secrétaire-général du Département de la Seine, a présidé la réunion des Fondateurs de la SOCIÉTÉ MONTYON ET FRANKLIN, à l'Hôtel-de-Ville de Paris, le 1er février 1835.

TROIS FRÈRES,

ANTOINE, BERNARD ET JOSEPH DE JUSSIEU,

MEMBRES DE L'ANCIENNE ACADÉMIE DES SCIENCES.

Il n'existe pas d'autre exemple de TROIS FRÈRES, Membres en même temps et Membres illustres de la première Académie du Monde savant. L'artiste a réuni et groupé les images d'ANTOINE, BERNARD et JOSEPH DE JUSSIEU dans l'ordre chronologique : c'est celui que nous avons dû suivre pour les Notices biographiques, extraites en partie des Éloges historiques publiés au nom de l'Académie. Nous ne pouvions pas espérer mieux dire que l'illustre et infortuné CONDORCET. (1)

ANTOINE DE JUSSIEU.

Antoine DE JUSSIEU, né à Lyon, le 8 juillet 1686, de Laurent De Jussieu, Docteur en Médecine, puis Pharmacien en la même ville, et de Lucie Cousin, fut le second de seize enfans, dont l'aîné, Christophe, fut le père et l'aïeul des De Jussieu de notre temps.

L'amour d'Antoine De Jussieu pour les plantes et sa vocation pour la

(1) CONDORCET avait lui-même emprunté littéralement un assez grand nombre de passages à la Notice inédite sur BERNARD DE JUSSIEU, que nous avons sous les yeux, entièrement écrite de la main d'ANTOINE-LAURENT et rédigée par lui pour CONDORCET, suivant une note placée en tête du manuscrit.

Botanique s'étaient manifestés presque dès sa naissance, si même ils ne l'avaient pas précédée, suivant l'opinion vulgaire. Sa mère avait eu, pendant sa grossesse, une forte envie de connaître les Plantes, et travailla même avec ardeur à se composer un *Herbier*. S'il était sérieusement question d'accorder quelque réalité à ce présage, il faudrait attribuer à ce désir une bien puissante vertu! Déjà elle aurait influé sur trois générations consécutives, y compris la postérité du frère aîné d'Antoine, bien que la naissance de Christophe fût antérieure à l'Herbier de sa mère!

Antoine fit ses premières études au Collège des Jésuites de Lyon. Les principes religieux dont il se montra toujours pénétré et la pureté de ses mœurs le portèrent d'abord à se croire appelé à la vie ecclésiastique. Il reçut la tonsure à quatorze ans, mais il s'était trompé: l'amour de la Botanique, né avec lui, fut le seul sacrifice qu'il ne put faire à l'état qu'il s'était choisi. Sa plus vive impression de joie était de rencontrer une plante nouvelle pour lui : il passait à herboriser tout le temps qu'il pouvait dérober à ses autres devoirs. Ces herborisations, on pourrait dire passionnées, produisirent deux effets remarquables : l'un prévu, en faisant promptement du jeune tonsuré un Botaniste fort expert; l'autre, difficile à prévoir, fut de raffermir la santé du jeune homme, par les fatigues de ses courses à travers champs et par un violent exercice qui le délivra de quelques infirmités auxquelles il était sujet. Jamais les plantes prises comme remède, intérieurement, ne furent plus utiles qu'au premier De Jussieu, qui n'en faisait qu'un objet d'études.

Ce succès d'un genre inespéré rendit sa famille indulgente pour cette passion utile, même physiquement: car c'était une passion. Bientôt les environs de Lyon ne suffirent plus à la curiosité du jeune Botaniste : il fallut y joindre les provinces voisines. La Bresse, le Bugey, le Valromey, Le Forez, le Beaujolais, et même une partie du Dauphiné furent parcourus avec autant d'avidité que l'avait été le Lyonnais. La récolte de Plantes fut immense : tant de richesses firent sentir le besoin d'une méthode pour les classer. Un médecin de Lyon, Goiffon, initia aux principes de Tournefort le jeune De Jussieu qui devint son collaborateur pour une Description des Plantes croissant aux environs de Lyon. Il était en même temps écolier de Philosophie, mais quand ce cours fut terminé, ses parens lui permirent enfin de renoncer au Séminaire pour devenir Médecin : ils l'envoyèrent à Montpellier, vers la fin de l'année 1704.

Il voulut faire ce voyage à pied : c'était pour herboriser en chemin. La place que l'on avait payée pour lui à la voiture publique ne lui servit

qu'à faire transporter la collection de plantes qu'il recueillit. Les Professeurs de Montpellier, Magnol le Botaniste, Chirac, Chicoyneau, La Peyronie, accueillirent avec faveur un élève d'un tel mérite. Chirac lui permit de dédier sa thèse à Goiffon, témoignage de reconnaissance honorable pour l'étudiant qui reçut le bonnet de Docteur (15 déc. 1707). Le jeune Docteur, en Médecin zélé et consciencieux, ne sacrifia point la pratique et l'observation à la théorie et à la science proprement dite. Assidu aux Hôpitaux, il se donna pour guide un Médecin expérimenté dont la clientelle était nombreuse dans les campagnes des environs de Montpellier. La Botanique n'eut-elle aucune part dans ce choix? Il serait téméraire de l'affirmer. Pour devenir Agrégé au Collège des Médecins de Lyon, il fallait avoir pratiqué la Médecine dans quelques-unes des villes voisines. De Jussieu choisit Trévoux, mais sa résidence ne fut pas longue en cette ville. Un vif désir de connaître Tournefort, son maître en botanique et l'objet de son admiration, le conduisit à Paris (1708). A son arrivée dans cette ville, il trouva Tournefort mourant; il le trouva mort, peu de temps après, en revenant d'une herborisation en Normandie et en Bretagne. Alors Fagon, Premier Médecin du Roi, donne la chaire de Tournefort à De Jussieu qui est admis dans la Faculté de Médecine de Paris (1710) : il avait à peine vingt-quatre ans. La même année, le jeune successeur de Tournefort ouvrit son Cours de Botanique au Jardin-du-Roi, avec un grand succès. Sa mère était présente : émue et attendrie jusqu'aux larmes, elle jouissait doublement de son triomphe ! Le génie de la Botanique, par cette heureuse mère, était entré dans la famille et ne devait plus en sortir. Depuis cette journée, et dans ce même établissement, qui n'a pas de rival dans les deux mondes, le sceptre de la Botanique a toujours été conservé dans la famille De Jussieu?

L'admission d'Antoine De Jussieu à l'Académie des Sciences suivit de près l'ouverture de ses cours (1712). Le desir de se procurer, pour l'enseignement qui lui était confié, un grand nombre de Plantes qui lui manquaient, firent entreprendre au nouveau professeur un voyage dans le Languedoc et la Provence. Il visita le mont Ventoux, la Sainte-Beaume, la vallée de Nice et les Iles d'Hyères, et rapporta une nombreuse collection de Plantes dont il enrichit le Jardin-du-Roi. La description qu'il publia des Plantes recueillies par le P. Barellier, Religieux Dominicain, lui fournit l'occasion de témoigner sa reconnaissance à Fagon, en lui dédiant cet ouvrage. Ce fut encore ce travail qui lui fit concevoir le projet d'un voyage en Espagne et en Portugal, projet qui fut agréé du Ré-

gent, Philippe d'Orléans. Antoine De Jussieu fut accompagné dans ce voyage par son frère Bernard. Ils prirent leur route par Lyon, le Languedoc, la Catalogne, et parcoururent, en herborisant, l'Espagne et le Portugal; ils furent pendant plusieurs jours fêtés et retenus à Madrid et à l'Escurial par le prince des Asturies. Ce voyage qui ne dura pas un an, mais dont les deux frères avaient rapporté une immense quantité de Plantes précieuses, et une excursion à Lyon, pendant laquelle les deux frères franchirent en herborisant les passages presque impraticables de la Grande-Chartreuse et de l'Os-du-Pont : telles furent les dernières fatigues qu'Antoine De Jussieu s'imposa par amour pour la Botanique. Plusieurs écrits dont il enrichit les Mémoires de l'Académie des Sciences; son *Histoire du Café;* celle du *Kali* d'Alicante, du *Cachou*, du *Simarouba* de Cayenne, etc., ses travaux sur l'*Anatomie comparée* et ses recherches sur les *Végétaux fossiles*, ont fait regretter que ses occupations ne lui eussent pas permis de rédiger la relation de son Voyage en Espagne.

Outre ses travaux d'Académicien et de Professeur, Antoine De Jussieu était Médecin habile et renommé : sa clientelle, quoique fort nombreuse, était choisie. Ce Docteur traitant de préférence les indigens, il y avait toujours chez lui affluence de malades de cette sorte : il les aidait de ses soins et de sa bourse. Un assez grand nombre de riches cliens établissait la compensation. Antoine légua à Bernard, son frère, une belle fortune. Il mourut paisiblement, le 22 avril 1758, âgé de soixante-douze ans.

On verra dans les articles suivans qu'il avait généreusement pourvu à l'éducation de ses frères.

Il avait perdu son père de bonne heure, mais il conserva long-temps sa mère et l'aimait tendrement. Telle était, de la part de ce bon fils, sa vive sollicitude pour sa mère, qu'au moindre bruit d'une maladie dont elle pouvait être non pas atteinte, mais menacée seulement, aussitôt ce Professeur, ce Médecin si occupé, que tant de liens devaient retenir dans Paris, s'élançait impatient de tout retard pour courir à sa mère, et courir était bien le mot, car ce savant qui n'avait pas reçu la moindre leçon d'équitation et qui n'avait nulle habitude de l'exercice du cheval, presque toujours aimait mieux s'exposer aux fatigues et même aux dangers d'un voyage de cent lieues à franc-étrier sur les chevaux de poste, que d'arriver quelques heures plus tard près de sa mère.

BERNARD DE JUSSIEU.

Né à Lyon, le 17 août 1699, Bernard DE JUSSIEU, le treizième des seize enfans de Laurent De Jussieu, avait achevé sa Rhétorique au grand Collège des Jésuites de Lyon en 1716, quand son frère déjà professeur l'appela à Paris, où il lui fit faire son cours de Philosophie, sous sa direction. Ses études terminées, il accompagna Antoine en Espagne et en Portugal (1716). Jusqu'alors, il n'avait montré pour la Botanique aucune préférence décidée, et c'était la première fois qu'il observait des Plantes. Or, jamais il n'oublia ni aucune de celles qu'il vit alors, ni le nom et la position des lieux où il les avait trouvées. Ce n'était pas seulement pour être Botaniste qu'était né Bernard De Jussieu : c'était pour observer la nature, et peu d'hommes ont réuni au même degré les qualités d'un excellent observateur.

A son retour d'Espagne, Bernard de Jussieu observa avec son frère les Plantes du Lyonnais et d'une partie des Alpes ; puis il le quitta pour aller à Montpellier suivre des cours de Médecine. Les professeurs, amis de son frère, l'accueillirent avec faveur. Il reçut le bonnet de Docteur en 1720, et désirant se faire agréger au Collège des Médecins de Lyon, il établit d'abord sa résidence dans la petite ville de Saint-Chamon, comme son frère avait été forcé de s'établir à Trévoux.

Heureusement pour la Botanique, à peine Bernard eut-il essayé la pratique de la Médecine, qu'il éprouva une impossibilité absolue de continuer l'exercice de cette profession : il était trop sensible aux souffrances de ses malades et éprouvait alors de violentes palpitations de cœur. Il lui fallait trouver cependant un genre de travaux qui lui tînt lieu de fortune : il l'obtint de ses talens, de la réputation de son frère et de la justice de Vaillant, démonstrateur de Botanique du Jardin du Roi qui pardonna généreusement à Antoine De Jussieu la préférence accordée à ce dernier comme successeur de Tournefort. Vaillant n'hésita point à offrir au jeune frère de son rival la survivance de ses fonctions que son âge ne lui permettait plus de remplir et que sa mort rendit bientôt vacante.

Absolument livré à la direction du Premier Médecin, le Jardin du Roi, dont les revenus étaient détournés par Chirac de l'objet de sa fondation, aurait subi une dégradation complète, si Antoine De Jussieu n'eût fait pour son entretien, pendant plusieurs années, l'abandon de

ses appointemens. A l'arrivée de Bernard De Jussieu, tout changea de face. Avec non moins de zèle que son frère, il avait tout son temps à donner. Le Cabinet d'Histoire naturelle fut commencé et fournit les premiers matériaux de ces Collections immenses que Buffon, Daubenton et leurs successeurs, ont rendues si célèbres.

Bernard veillait lui-même à la culture des Plantes, à leur distribution dans les serres. Il instruisait les jardiniers, et parvint à en faire des Botanistes : c'est ainsi que le célèbre Thouin fut son élève.

Chaque année, il conduisait ses Elèves dans les campagnes des environs de Paris, leur enseignant à reconnaître les plantes, malgré les changemens que leur fait éprouver la nature du terrain, malgré les accidens qui les défigurent. Souvent ses Elèves se permettaient avec lui des supercheries qu'ils n'eussent osé risquer sous un maître moins habile et surtout moins bon. Ils lui présentaient des plantes qu'ils avaient mutilées exprès et dont ils déguisaient les caractères en y ajoutant des parties tirées d'autres plantes ; quelquefois même, ils lui présentaient des plantes étrangères. Bernard De Jussieu nommait la plante, le lieu où elle croissait naturellement, les caractères qu'on avait ou effacés ou déguisés. On répétait vingt fois cette manière d'éprouver son étonnante sagacité : il s'y prêtait toujours avec la même simplicité, ne trouvant dans cette manière de répondre qu'un moyen d'épargner du temps et des paroles. Linné, dans son voyage en France, ayant voulu prendre part à une de ces savantes courses, les jeunes Elèves voulurent tenter avec lui l'épreuve acceptée par leur maître : la réponse de Linné est restée célèbre : « *Aut Deus, aut Dominus De Jussieu.* — Il n'y a que Dieu ou M. De Jussieu qui puisse résoudre ces problèmes ! »

Bernard De Jussieu, dont les connaissances embrassaient toute l'histoire naturelle, avaient composé deux ouvrages pour l'instruction de ses Elèves. Le premier, resté manuscrit, sur les *Vertus des Plantes*, était dicté par lui chaque année et particulièrement utile aux étudians qui se destinaient à la Médecine. Le second est une édition du livre de Tournefort sur les *Plantes des Environs de Paris*, augmenté et enrichi de notes.

L'Académie des Sciences s'empressa d'adopter alors Bernard De Jussieu (1725) : mais telle était sa modestie qu'il resta quatorze ans sans oser risquer aucun ouvrage. Son Mémoire sur la *Pillulaire* est de 1739. Dans ce travail où l'on trouve ces mots remarquables : « *Méthode naturelle*, » l'auteur donnait la préférence à Linné sur Tournefort pour la Méthode, non de classer les Plantes, mais de fixer les caractères botaniques. Il ne lui en avait rien coûté pour se déclarer en faveur d'un

étranger et d'un rival : tous ceux qui contribuaient aux progrès des sciences étaient pour lui des compatriotes et des amis. Un deuxième Mémoire de Bernard De Jussieu sur le *Lemma*, plante connue des anciens, et un troisième, sur une espèce de *Plantain* (1741), précédèrent l'importante découverte qu'il fit dans un voyage aux côtes de l'Océan, sur l'origine des Coraux et des Madrépores qu'il démontra, selon la conjecture de Peissonel, être l'ouvrage de Polypes, etc. Ce fut dans une de ses herborisations, en 1747, qu'il constata l'efficacité de sa découverte de l'Alcali volatil à employer contre le venin de la vipère.

Bernard De Jussieu « a peu écrit, mais il a parlé, et d'autres ont écrit d'après lui ». Il n'avait pas composé un livre, et l'Europe était pleine de ses disciples ; son nom était cher à ses compatriotes et respecté des étrangers. Jamais aucune voix ne troubla ce concert unanime du Monde savant : dans le cours d'une si longue vie, il ne trouva qu'un seul rival, Linné, dont il obtint l'estime ; il n'eut pas un seul ennemi.

Quelques savans ont dû leur réputation à leur commerce de lettres encore plus qu'à leurs Ouvrages. Bernard De Jussieu écrivait très peu de lettres : ses leçons, ses conversations étaient le seul titre de sa gloire. On peut croire cependant que ses talens ne lui auraient pas mérité tant d'hommages, et que l'on aurait abusé, plus souvent encore qu'on ne l'a fait, de sa facilité, en s'appropriant ses découvertes que jamais il n'aurait revendiquées, si le respect pour sa personne ne lui avait fait autant d'amis zélés de tous ceux qui le regardaient comme leur maître.

Il vaquait à Padoue une chaire de Botanique. Marsigli alors à Paris, prétendait à cette place : il n'opposa à ses concurrens qu'une Lettre de Bernard De Jussieu, et la place lui fut accordée : éclatant hommage rendu à un étranger par une nation si riche en savans dans tous les genres ; anecdote enfin d'autant plus glorieuse qu'elle ne fut révélée que par Marsigli et ses amis.

L'espèce d'obscurité, où Bernard De Jussieu semblait ensevelir son génie, n'était l'effet ni de la paresse, ni de l'indifférence pour la vérité, ni de cette fausse modestie, habile à cacher sous le voile de la philosophie et de la paresse, la crainte de perdre une réputation qui ne peut soutenir le grand jour. Sa réserve tenait à une défiance sincère de lui-même, défiance bien naturelle à un philosophe qui n'avait jamais songé à comparer sa science à celle des autres Botanistes, mais le petit nombre de ses connaissances à l'immensité de la nature. Un contraste piquant de zèle pour le progrès des sciences et d'indifférence pour l'honneur d'y avoir contribué faisait le fond de son caractère. La

passion de la gloire n'est jamais que la seconde dans une âme vraiment vertueuse, et cette passion qui, comme toutes les autres, a le malheur de ne dédommager que faiblement des tourmens qu'elle cause, n'a point agité la vie de Bernard De Jussieu, plus heureux en cela que tant d'autres hommes célèbres!

Lorsqu'il se présentait à lui des idées nouvelles, des découvertes particulières, il les annonçait à ses disciples, à ses amis, aux étrangers qui le visitaient : il s'assurait par ce moyen qu'elles seraient connues, qu'elles seraient utiles, et son but était atteint. Il communiquait avec la même facilité ses grandes vues sur la Botanique; il sacrifiait (et même sans croire faire un sacrifice) l'honneur d'être Législateur dans cette science au desir d'en accélérer les progrès : mais des vues si étendues et si profondes ne pouvaient être développées que par celui dans la tête de qui elles étaient nées, et quoi qu'ait pu faire Bernard De Jussieu, il lui fut impossible d'échapper à la renommée.

La manière dont les Plantes se développent, croissent, se reproduisent, et la nature de leur substance, au jugement de Bernard De Jussieu, devaient servir de base à la méthode de les classer. Ces caractères embrassaient les trois grandes époques de la vie de chaque Plante et les lois que la nature avait suivies dans leur formation : germination, développement, reproduction et nature des produits donnés par l'analyse chimique des plantes. Une Méthode de Botanique fondée sur ces lois et qui en donnerait en même temps la démonstration, n'était donc plus une simple nomenclature plus commode, une espèce de mémoire artificielle : elle devenait le fondement d'une science. Cet ordre de Plantes établi d'après les lois générales de la Nature, paraissait à Bernard De Jussieu la seule véritable méthode pour les étudier, et il lui donnait le nom de MÉTHODE NATURELLE.

Ces lois de la Botanique, qu'il cherchait, ne pouvaient être saisies que par une longue et profonde méditation sur le nombre immense de faits que ces observations lui avaient fait connaître : aussi le voyait-on passer des journées entières dans son cabinet, sans plantes, sans livres, sans autres secours que quelques papiers où il avait jeté ses idées; il méditait dans les rues, dans ses promenades, sur les problèmes qu'il s'était proposés. Il avait porté dans une science d'observation ces méditations profondes qu'on croit uniquement réservées aux sciences abstraites, et il était parvenu à éprouver dans l'étude de la Botanique, les plaisirs qu'elles donnent à l'aspect de la vérité. Privé dans ses dernières années de l'usage des yeux, ne pouvant plus lire, ni presque

même observer, il fut toujours également occupé. C'était un spectacle nouveau que de voir un Botaniste n'avoir besoin pour travailler longtemps que de ses propres idées, comme un Géomètre, un Métaphysicien, un Poète !

Bernard De Jussieu croyait fermement à l'existence de ces lois qu'il cherchait; il se flattait d'en avoir découvert quelques-unes, et son autorité était d'autant plus grande, qu'en général ce qui n'était pour lui qu'une opinion, aurait été pour tout autre une chose prouvée. Cependant il ne publia point ses opinions, quelque bien fondées qu'elles fussent à ses propres yeux, et il laissa l'Europe entière adopter une Méthode artificielle, quoique cette Méthode fût l'ouvrage du seul homme qu'il pût regarder comme un rival (Méthode de Linné).

Les travaux de Bernard De Jussieu au Jardin de Trianon sur la demande de Louis XV, et ses conférences particulières avec ce prince, grand amateur de Botanique, firent éclater le désintéressement du savant et la disposition habituelle des Rois à ne point tenir compte du zèle qu'on leur témoigne. Bernard ne reçut rien parce qu'il ne demanda rien : il ne fut pas même indemnisé de ses frais de voyage. Le catalogue des *Ordres* qu'il établit dans le classement des Plantes à Trianon est un ouvrage tout-à-fait original et le fondement le plus solide de la gloire de son autenr. Et cependant, lorsque Jean-Jacques Rousseau, voulant chercher des consolations dans la Botanique, fit demander à Bernard De Jussieu quelle méthode il devait suivre :« Aucune, répondit l'illustre Botaniste ; qu'il étudie les Plantes dans l'ordre où la Nature les lui offrira; qu'il les classe d'après les rapports que ses observations lui feront découvrir entre elles. Il est impossible, ajoutait-il avec bonhomie, qu'un homme d'autant d'esprit s'occupe de Botanique sans nous apprendre quelque chose. »

La sensibilité de Bernard De Jussieu sauva ce que sa modestie aurait fait perdre. A la mort de son frère Antoine qu'il aimait et respectait comme un père, sa douleur fut si vive et si profonde qu'il ne voulut point occuper au Jardin la première place de Botanique, comme successeur de son frère! Il voulait quitter Paris, s'ensevelir dans la retraite. Les enfans de son frère aîné qu'il appela auprès de lui et qu'il adopta, devinrent sa consolation. Il eut le bonheur d'inspirer l'amour de la Botanique à son neveu Antoine-Laurent : dès-lors tous les trésors de science et de génie de l'illustre vieillard, furent ouverts au jeune homme et conservés pour la postérité.

Bernard De Jussieu qui connaissait toute la nature, n'avait pas

négligé d'étudier les hommes : le fruit de cette étude avait été l'amour de la retraite et une mélancolie douce et tranquille. Il haïssait le vice, mais sa haine se bornait à le fuir : un petit nombre d'amis formaient sa société ; il les avait cherchés parmi les hommes instruits, occupés des mêmes objets que lui et qui pouvaient l'entendre. Il s'était dispensé de ces inutilités que l'on est convenu d'appeler devoirs de société, mais il les avait remplacées par une Bienfaisance réelle. Il croyait que des avis utiles, des réponses promptes, qui souvent étaient des traités complets sur l'objet en question, enfin la communication entière et sans réserve de toutes ses lumières, valaient mieux que des visites et des lettres de politesse. Il consentait à employer son temps pour les autres, mais non pas à le perdre pour eux. Ceux qui, par des motifs de personnalité ou de paresse, seraient tentés de l'imiter dans cette espèce de négligence, doivent songer qu'ils ne pourront se la faire pardonner qu'aux mêmes conditions.

Il connaissait d'autant mieux la vanité des autres hommes, qu'étant absolument exempt lui-même de cette faiblesse, elle le frappait davantage, et qu'il la voyait de sang-froid ; mais il ne se servait de cette connaissance que pour se mettre à l'abri des querelles que la vanité des autres lui eût suscitées et pour leur être utiles sans les blesser. Quand un auteur lui lisait un manuscrit et lui demandait ses observations, il les proposait d'abord avec simplicité mais avec franchise. S'il s'apercevait aux réponses de l'auteur que c'était son approbation et non ses avis qu'on lui avait demandés, il écoutait en silence le reste de l'ouvrage, et des formules de politesse (car la simplicité et la franchise sont souvent réduites à en employer) étaient alors toute sa réponse. Si on lui demandait son avis sur un savant, il disait volontiers le bien qu'il en pensait, mais si le mal surpassait le bien, il se taisait.

Souvent il répondait aux questions qu'on lui proposait : « *Je ne sais pas* », et cette réponse embarrassait quelquefois les consultans, honteux alors de s'être crus plus savans que lui. Il haïssait le charlatanisme et pardonnait aux charlatans : une gaîté douce et des plaisanteries sans fiel que sa bonhomie rendait piquantes, assaisonnaient les conversations qu'il avait sur ce sujet avec ses amis.

Pendant plus de cinquante années qu'il prit part aux travaux de l'Académie des Sciences, il fut toujours assidu aux assemblées ; occupant toujours la place que les réglemens lui assignaient ; ne parlant jamais que lorsqu'on lui demandait son avis et le disant avec précision, en peu de paroles ; toujours sage, juste et modéré lorsqu'on le consultait sur

les affaires de la Compagnie; toujours clair, lumineux, profond, s'il prononçait sur un point de science; quelque longue, quelque vive que pût être une discussion sur un point d'Histoire naturelle, il gardait le silence. Mais si, au milieu de la dispute, une voix s'élevait pour proposer de demander l'avis de Bernard De Jussieu, alors tous se taisaient : il disait un mot, et la dispute était terminée.

Bernard De Jussieu avait fait deux voyages en Angleterre, espérant y trouver des richesses en Histoire naturelle. Au retour d'un de ces voyages, il rapporta le Cèdre du Liban qui manquait au Jardin-du-Roi, et il eut la satisfaction de voir les deux pieds de cet arbre, qu'il avait un moment portés dans son chapeau, croître sous ses yeux et élever leurs cimes au-dessus des plus grands arbres.

Malgré son grand âge, Bernard de Jussieu avait conservé une santé forte, qu'il devait à la parfaite régularité de sa vie. L'état de souffrance de son frère Joseph, quand ce dernier put revenir d'Amérique (1771), renouvela les douleurs que Bernard avait ressenties de la perte d'Antoine.

Lorsque ayant totalement perdu la vue, Bernard De Jussieu eut confié à son neveu Antoine-Laurent le soin des Plantes du Jardin-du-Roi, la cessation brusque de tout exercice l'appesantit peu-à-peu : son embonpoint augmenta. Le 20 septembre, il fut frappé d'apoplexie : des secours prompts le rappelèrent à la vie. Il retrouva sa tête et sa mémoire, mais il ne put retrouver ses forces. Il languit pendant six semaines dans les bras de ses neveux, au milieu de ses amis qu'il consolait par cette gaîté douce et touchante qui accompagne encore dans ses derniers instans le Philosophe qui a su apprécier la vie, et l'homme juste qui meurt sans remords. Il ne paraissait point avoir changé, si ce n'est que, dans sa dernière maladie, il était plus doux encore, plus calme, plus sensible que dans le reste de la vie. Sa famille, ses amis, qui n'avaient presque jamais connu sa sensibilité que par ses soins, ses bienfaits, ses services, le virent avec attendrissement et avec crainte, parler alors le langage d'une amitié expansive dont ils ne lui avaient connue que les procédés. Il leur dit, pour la première fois, combien il les aimait, lorsqu'il sentit qu'il fallait renoncer pour toujours au plaisir de leur en donner des preuves. Toute sa vie, il avait rempli ses devoirs de religion comme ses devoirs de morale, avec la même exactitude, la même simplicité et le même silence. Il expira le 6 novembre 1777, dans sa soixante-dix-neuvième année.

JOSEPH DE JUSSIEU.

Le dernier des seize enfans de Laurent De Jussieu et de Lucie Cousin, Joseph DE JUSSIEU, né à Lyon, le 3 septembre 1704, était bien jeune encore quand ses deux frères Antoine et Bernard, étaient déjà illustres. Son premier penchant le portait à suivre la même carrière : mais il était doué d'une de ces imaginations vives qui, lorsqu'elles sont jointes à un esprit juste et à un cœur droit, peuvent rendre inconstant dans la jeunesse, mais ne laissent dans l'âge mûr qu'une activité utile. Abandonnant bientôt son premier projet, il quitta l'étude de la Botanique pour celle des Mathématiques et le noviciat de Médecin pour les travaux de l'Ingénieur. Il acquit alors dans les sciences mathématiques des connaissances que souvent, dans la suite, il eut occasion d'employer, et que peut-être on devrait regarder comme un préliminaire essentiel dans toutes les sciences naturelles, comme propres à donner à ceux qui les cultivent l'habitude d'être plus difficiles sur les définitions et sur les preuves. Après cette diversion, qui fut très courte, Joseph De Jussieu revint à des occupations vers lesquelles il se sentait rappelé, parce qu'elles lui étaient communes avec des frères qu'il chérissait.

En 1735, choisi comme Botaniste, pour accompagner au Pérou, les Astronomes de l'Académie, il les suivit dans ce voyage célèbre, profitant des moindres relâches pour envoyer à ses frères les plantes et les graines qu'il recueillait. Plus d'une fois arrêté par des maladies courtes et violentes, il s'en relevait pour se livrer avec une ardeur plus vive encore aux fatigues qui les lui avaient causées. Il n'avait qu'une seule crainte et ne voyait qu'un danger, celui de quitter un pays sans l'avoir observé! A la vérité, l'amour des sciences n'était pas la seule passion qui l'animait : l'idée du plaisir que chacun de ses envois ferait à ses frères, eût suffi pour lui faire tout supporter, tout risquer.

Les Astronomes virent avec quelque surprise que le Botaniste leur adjoint, était en même temps un Mathématicien habile, capable de concourir avec eux aux opérations astronomiques. Bouguer, à son retour, déclara qu'aucun de ses coopérateurs ne lui avait été plus utile que Joseph De Jussieu.

Pendant le temps employé aux travaux astronomiques, De Jussieu observa les différentes espèces d'arbres qui donnent le *Quinquina*, les

caractères botaniques qui distinguent chaque espèce, le degré de vertu de chacune, les arbres dont on mêle frauduleusement l'écorce au Quinquina. Il apprit aux habitans même du pays à employer cette écorce avec méthode, à reconnaître les différentes espèces, à en tirer la matière utile; lui-même prépara une assez forte quantité d'extrait de Quinquina pour l'envoyer à ses frères, et cet extrait se trouva plus efficace que celui qu'on préparait en France.

Cependant les Astronomes avaient rempli l'objet de leur voyage, et se préparaient à retourner en Europe. Sept années de travaux pénibles eussent pu suffire au zèle de Joseph De Jussieu : il eût revu une famille chérie ; il eût joui de la gloire de ses recherches. Mais il n'avait encore vu que des contrées habitées par des Européens, défigurées par la culture ou du moins parcourues avant lui par d'autres voyageurs, et il laissait derrière lui des pays immenses, où une foule d'objets nouveaux devaient frapper les yeux du premier observateur qui oserait y pénétrer; où la nature seule avait réglé la disposition des végétaux, et donnés à la terre les plantes qu'elle devait produire. Il savait que le voyage y serait plus pénible, mais qu'il pouvait espérer d'y faire presque à chaque pas, des observations utiles : il ne put se résoudre à quitter le Pérou sans avoir parcouru ces contrées inconnues.

La difficulté de tirer des secours de l'Europe n'était pas un obstacle pour lui. Il était Médecin, et un Médecin français était regardé dans ces pays, à-peu-près comme, dans l'ancienne Grèce, cette famille des princes de la Carie, long-temps dépositaire presque unique des secrets de la Médecine, et à laquelle un peuple enthousiaste dans sa reconnaissance avait supposé une origine céleste. L'admiration pour Joseph De Jussieu eut une manière de s'exprimer bien différente de celle des anciens Grecs. Il reçut défense absolue de partir jusqu'à la fin d'une maladie épidémique dans laquelle on avait eu besoin de son secours. On décerna des peines contre quiconque favoriserait son évasion: on promit une récompense à quiconque l'arrêterait s'il passait la frontière. Ces précautions honorables et tyranniques étaient bien inutiles : on eût pu s'en reposer sur son zèle pour l'humanité. Cette partie du Voyage de Joseph De Jussieu n'a pas été perdue pour l'Histoire de la Médecine. On a trouvé dans ses papiers des détails intéressans sur la marche de la petite-vérole au Pérou, sur les maladies épidémiques de ce pays, sur une maladie singulière qui suivit une éruption du Cotopaxi et à laquelle on donna le nom de ce volcan.

Retenu, et par ses fonctions de Médecin volontaire ou forcé, et par

plusieurs maladies dont il ne put se préserver, Joseph De Jussieu ne commença ses nouveaux voyages qu'en 1747 : ce fut alors qu'il parcourut plusieurs pays sauvages et inhabités. Il fallait traverser des lacs immenses sur de petits bateaux de joncs, passer des torrens sur des ponts de cordes de cent pieds de long. Ailleurs, de longues pièces de bois appuyées sur les bords de la rivière et sur des rochers placés au milieu et beaucoup plus bas que les rives, composaient un pont formé de deux plans inclinés très rapides; d'autres fois, le pont était fait de bateaux de joncs, recouverts par des fascines, et supportés par des câbles du même jonc étendus d'un bord du torrent à l'autre.

Joseph De Jussieu a laissé des dessins de ces ponts, monumens hardis de l'industrie d'un peuple ingénieux et sauvage.

Il fut obligé de gravir sur des rochers qui servaient de retraite aux restes des anciens habitans du pays, à qui l'on donnait le nom de *Rebelles,* parce qu'ils défendaient leur indépendance naturelle et qu'ils traitaient comme des ennemis les Européens et leurs esclaves. Mais ils respectèrent Joseph de Jussieu, comme s'ils eussent senti que, ministre de paix et de lumière, occupé de chercher des remèdes à des maux communs à tous les hommes, il était le compatriote et l'ami de tous les peuples, surtout des peuples malheureux.

Notre aventureux voyageur parcourut des déserts où la rigueur du froid a détruit toute végétation ; il était réduit à y vivre de biscuit et de fromage sec. Abandonné ou dépouillé par ses domestiques, peut-être ne dut-il la vie qu'à l'indulgence excessive avec laquelle on traitait les voleurs au Pérou. Ils auraient eu peu à gagner en se débarrassant par un homicide d'un dénonciateur ou d'un témoin de plus.

Enfin, seul au milieu de ces déserts, il perd subitement la vue : cet état horrible ne dura qu'un jour, il est vrai, mais qui peut apprécier la longue et terrible durée d'un tel jour?

C'est à travers tant de fatigues et de dangers que Joseph De Jussieu parvint dans un pays fertile, riche en plantes jusqu'alors ignorées de l'Europe. Il marchait au milieu d'un pays inhabité où il découvrit les restes immenses des forteresses que les Incas opposaient aux incursions des sauvages : ces vastes contrées étaient devenues désertes. Placées près du Paraguay, toute communication leur était interdite avec ce pays, où l'on croyait que les Jésuites avaient fondé un empire et où ils n'avaient réellement établi que des couvens et des comptoirs. De là, il passa à la Province de Los Maxos, traversant des pays marécageux et brûlans; dévoré par le soleil et plongé dans la fange jusqu'aux genoux,

vivant de millet et de maïs, forcé de passer la nuit sur les arbres et d'abandonner la terre aux reptiles. Enfin, après avoir vu tout ce que les provinces éloignées des côtes pouvaient lui offrir d'objets nouveaux, il se retrouva, en 1750, au Potosi.

Malheureusement la plus grande partie des découvertes faites dans ces voyages est perdue : quelques fragmens qui ont été conservés font vivement regretter le reste.

Joseph De Jussieu découvrit l'espèce de *Canelle* qui croît sur les montagnes du pays de Los Canelos : il ramassa dans une des vallées des Cordilières, l'*Héliotrope* et la *Pervenche* qui ont été naturalisés parmi nous. Il visita plusieurs mines d'argent, observa et décrivit les procédés employés dans la mine de mercure de Guanca-vebra. Il examina la montagne de Pumacanche qu'il jugea entièrement formée d'aimant ainsi que les montagnes voisines ; il observa des sources d'eaux chaudes qui s'élancent des montagnes glacées de Tunguraga et de Vilcanose. Il trouva dans les montagnes du Pérou ces ossemens immenses, étrangers au sol où ils sont déposés et que la nature a semés dans les entrailles de la terre comme des monumens de ces temps où la mémoire des hommes ne peut atteindre(1). Il se procura sur les bords du lac de Chicuito une collection nombreuse de différentes espèces d'oiseaux aquatiques nouvelles pour l'Europe. Dans la province de Las Yungas, il observa la *Coca*, cette plante si nécessaire aux Péruviens enchaînés dans les mines, ressource que la nature avait mise en dépôt dans ces contrées comme une consolation et un soutien contre les maux infligés à leurs habitans par l'avidité et la dureté de la race européenne. Ces victimes condamnées aux plus rudes travaux mâchent sans cesse les feuilles de cette plante, séchées et saupoudrées de cendres de Quinoa : ces sucs réparateurs soutiennent leurs forces, relèvent leur âme abattue par l'oppression et leur donnent le courage de supporter le travail et la servitude.

Joseph De Jussieu ne se borna point à l'histoire naturelle, ou plutôt il chercha à compléter son travail en y ajoutant la carte des pays qu'il avait vus. On peut juger, d'après ce qui reste de ses journaux, que si aucune partie de ses travaux n'eût été perdue, il eût fait connaître le

(1) On trouve des traces de la mer au sommet des plus hautes montagnes, comme on y trouve des restes d'animaux qui n'y existent plus ; mais cela ne prouve pas qu'ils y aient existé, ni que la mer soit montée jusque-là. Ce sont les montagnes qui se sont élevées, emportant, avec les couches qui se sont redressées, les traces de la mer et des animaux qui les ont couvertes lorsqu'elles étaient plaines et non montagnes.

Pérou mieux que l'on ne connaît encore plusieurs parties de l'Europe.

Arrivé dans le Potosi, Joseph De Jussieu, qui déjà éprouvait les premières atteintes des infirmités auxquelles il devait succomber, non-seulement pratiqua en ce lieu la Médecine, mais il l'enseigna aux Médecins Espagnols et Péruviens. En même temps qu'il leur apprenait à connaître les vertus des Plantes, il levait les cartes géographiques de cette région, visitait les mines, réformait les travaux publics. Enfin, on ne lui permit point de partir qu'il n'eût rétabli un pont nécessaire aux communications du pays et ruiné depuis vingt ans. C'était pour la seconde fois que notre voyageur éprouvait la même violence. De Botaniste, redevenu Ingénieur malgré lui, il reconstruisit le pont, éleva des digues pour contenir le fleuve grossi par des torrens, rétablit des chemins, et donna, comme dans les premiers âges des nations, l'exemple de toutes les sciences, de tous les arts, unis dans un seul homme. Au moins, une pyramide, élevée aux frais de la province, attesta sa reconnaissance envers Joseph De Jussieu, en même temps qu'elle rappelait la violence qu'on lui avait faite : c'était une manière honorable de la réparer en partie !

Quatre ans s'étaient passés dans ces travaux. Le gouverneur, Xauregui, qui logeait chez lui Joseph De Jussieu, lui avait des obligations personnelles pour le soin qu'il avait pris de sa famille. Il s'en montra reconnaissant à la façon de ce pays : il le retint encore une année entière en le flattant toujours de l'espérance de le ramener bientôt en Europe. Cette année écoulée, De Jussieu revint avec Xauregui à Lima, par une autre route que celle qu'il avait prise la première fois en venant de cette ville où il arriva vers la fin de décembre 1755.

Il n'aspirait d'abord qu'à retourner dans sa patrie : sa santé était affaiblie et son courage commençait à l'abandonner. Xauregui cependant partit sans lui, soit qu'il ne voulût pas l'exposer aux fatigues du voyage par le cap Horn, soit qu'il désirât laisser à sa femme un Médecin habile et digne de toute leur confiance. Joseph De Jussieu resté à Lima, privé de ses appointemens comme si pour s'obstiner à rendre son travail plus complet, il eût mérité d'en perdre la récompense, fut obligé de se livrer de nouveau à la pratique de la Médecine. La Géométrie, seule étude qui le satisfît par l'évidence de ses démonstrations (ce sont ses termes), occupait le reste de son temps. Il ne voyait plus dans la Botanique qu'une science à laquelle il avait sacrifié sa fortune et sa santé, et qui ne l'avait pas même récompensé par la gloire de ce qu'elle lui avait coûté. Le plaisir de servir la passion plus constante et

plus heureuse de ses frères avait soutenu son courage, mais on lui mandait souvent que ses envois de plantes et de graines avaient été perdus. Enfin, il apprit la mort de son frère aîné : cette nouvelle le consterna : « Je ne puis penser à lui, écrivait-il, sans que mon sang ne se gèle et que mon cœur ne se couvre d'un voile noir : ce n'est point un frère, c'est mon père que j'ai perdu ! »

Vers 1761, le départ de madame Xauregui que la santé de Joseph De Jussieu ne lui permit pas de suivre, mit le comble à ses maux. Il devint sujet à de fréquens vertiges : sa mémoire s'affaiblit. Il continuait cependant de voir des malades, fuyant les grands, dont la clientelle inquiète, exigeante, lui paraissait un esclavage ; préférant les pauvres et donnant l'exemple du désintéressement dans des pays où l'amour de l'or seul attire les Européens. Consumé du regret de vivre loin de sa patrie et manquant de courage pour vaincre les obstacles qui le retenaient ; ne pouvant supporter l'idée de rester au Pérou et ne voyant qu'avec effroi la fatigue et les dangers du retour ; conservant sa générosité et ses vertus, mais trop faible pour se défendre contre ceux qui ne craignaient point d'en abuser : il était encore utile aux autres, mais inutile à lui-même. Enfin ses véritables amis sentirent combien son départ devenait nécessaire : ils l'y déterminèrent. Il quitta Lima et son départ fut regardé par les habitans comme un malheur public. Cet homme qui avait été pendant vingt ans le Bienfaiteur d'un des pays les plus riches de l'univers, fut obligé d'emprunter pour subvenir aux frais de son retour.

Sa tête avait perdu son activité et ses forces : son âme était épuisée, mais sa raison était saine encore. Le voyage rétablit sa santé, mais sa tête s'affaiblit de plus en plus. Il revint à Paris, en 1771, après trente-six ans d'absence, retrouver son frère Bernard, le reconnaître et pleurer dans ses bras. Il savait encore qu'il avait un frère et qu'il l'aimait, mais ce fut la seule chose dont il eût conservé le souvenir ou plutôt le sentiment. Ses découvertes, ses vues, ses travaux, le fruit de quarante années consacrées aux sciences, ses chagrins, ses malheurs : tout était effacé de sa mémoire !...

Un frère malheureux reçu dans une famille vertueuse, un *Martyr de la Botanique* recueilli dans une maison qu'on pouvait appeler le sanctuaire de cette science, fut traité avec le respect qu'on devait à son malheur et à la cause de son malheur. On lui prodigua les soins : ils furent inutiles. Il vit (1777) mourir Bernard son frère qu'il avait tant aimé, mais il était devenu incapable de sentir sa perte et par une es-

pèce de compensation dont il fallait rendre grâce à la nature, son état lui épargna du moins le sentiment de cette dernière infortune. Ses neveux auxquels il restait seul, lui donnèrent toutes les marques de tendresse qu'il pouvait recevoir : ils cherchaient à prolonger, à adoucir sa vie, à conserver long-temps les restes respectables d'un vieillard qui, assez malheureux pour avoir perdu jusqu'au souvenir de ce qu'il avait été, méritait que les autres en gardassent la mémoire.

Il recevait ces soins avec une sensibilité et une douceur touchantes. Privé de la mémoire, incapable de sentir combien il avait de droits à tout ce qu'on faisait pour lui, les soins de chaque jour lui paraissaient un nouveau bienfait auquel il répondait chaque jour par une reconnaissance nouvelle : l'état où il était tombé lui avait laissé son caractère naturellement doux et sensible. Bientôt sa vie ne fut plus qu'un assoupissement continuel : ses membres se retirèrent et il mourut de la gangrène après huit jours de souffrance, le 11 avril 1779, dans sa soixante-quinzième année. Nommé membre de l'Académie des Sciences, en 1743, lorsqu'il était au Pérou, il avait été Académicien trente-six ans sans avoir jamais paru à l'Académie, même après son retour.

Telle fut, après quarante années de travaux et quinze de malheurs, la fin de cet homme de bien, de cet *Homme Utile*, oublié pendant sa vie, maltraité même et qui a fait aux Sciences et à l'Humanité le sacrifice le plus entier peut-être dont les Annales des Peuples aient offert l'exemple.

ANT. LAURENT ET ADRIEN DE JUSSIEU.

PÈRE ET FILS,

ANTOINE-LAURENT ET ADRIEN DE JUSSIEU,

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES (ANCIENNE ET NOUVELLE.)

BERNARD DE JUSSIEU était âgé de soixante-quatorze ans, quand son neveu et son élève, ANTOINE-LAURENT, âgé de vingt-cinq ans seulement, fut admis à l'Académie des Sciences où il devait siéger près de deux tiers de siècle (1773-1836). Le jeune Académicien, pour les tendres soins dont il entourait la vieillesse de ses deux oncles, Bernard et Joseph, était alors cité comme un modèle. Sa piété filiale mérita la récompense qu'elle obtint au sein de cette même Académie des Sciences devenue la première Classe de l'Institut national de France, quand les suffrages de cette Compagnie (1831) donnèrent à l'illustre vieillard, à quatre-vingt-et-un ans, la joie de voir ou plutôt de sentir à côté de lui siéger son fils ADRIEN, qui devait être son digne continuateur, comme il l'avait été lui-même de son oncle!

ANTOINE-LAURENT DE JUSSIEU.

Antoine-Laurent DE JUSSIEU, fils aîné de Christophe, naquit à Lyon, le 12 avril 1748, fit ses premières études dans cette ville et fut appelé à Paris, en juillet 1765, par son oncle Bernard. Il se trouva ainsi tout-à-coup auprès de l'homme qui n'avait en Europe, pour la

Botanique, de rival que Linné. Au moment où le jeune De Jussieu vint se réunir à son oncle, Antoine était mort depuis sept ans (1758), Joseph était toujours retenu au Pérou, et Bernard vivait à-peu-près seul. L'illustre vieillard logé dans une petite maison de la rue des Bernardins, n'en sortait que pour aller à la messe, à l'Académie ou au Jardin-des-Plantes; presque toujours plongé dans ses méditations profondes et ne les interrompant, si c'était même les interrompre, que pour quelques amis, choisis parmi les hommes les plus respectables de cette époque, les Poivre, les Lemonnier, les Duhamel, les Malesherbes. (1)

Telle était la vie retirée de Bernard. A cette simplicité de mœurs, à ce besoin d'une méditation continue, mais libre, et dans laquelle, par un tour particulier de son esprit, il semblait plutôt laisser venir les idées que les chercher, il joignait une régularité d'habitudes qui était extrême. Tout, dans sa maison, était soumis à l'ordre le plus exact et, si l'on peut s'exprimer ainsi, à l'*Esprit de Méthode* le plus sévère. Chaque chose s'y faisait, chaque jour, à la même heure et de la même manière. Chaque repas avait son heure fixe et invariable. On soupait à neuf heures, et lorsque le jeune Antoine-Laurent allait jusqu'à se permettre la distraction du théâtre, il n'oubliait jamais de calculer le nombre précis de minutes qu'il lui fallait pour rentrer dans la salle à manger, juste dans le moment même où son oncle y entrait par l'autre porte.

Voici encore un trait qui peint le caractère de Bernard. La partie de ses revenus qui n'était pas absorbée par ses dépenses courantes, il la déposait dans un coffre. Il lui fallut un jour faire une dépense extraordinaire : il ouvrit le coffre, et y trouva quarante mille francs. Puis de nouvelles économies furent accumulées, le coffre ne fut visité qu'après la mort de Bernard, et l'on y trouva une somme à-peu-près égale à la première.

On pourrait dire qu'il traita ses idées comme sa fortune. Il les laissa s'accumuler de même avec régularité, avec suite, mais avec une sorte d'insouciance. Enfin il y puisa un jour et traça le tableau de ses *Ordres naturels*, monument immortel de son génie; puis il les laissa s'accumuler encore, et, à sa mort, il en légua le dépôt à son neveu, comme la partie la plus précieuse de son héritage.

Bernard passait presque tout son temps à méditer : habituellement, il méditait assis. L'oncle et le neveu travaillaient tout le jour, dans la

(1) Voyez les Notices sur MALESHERBES et POIVRE, dans le Recueil des HOMMES UTILES, 1834 et 1835.

même chambre, sans se parler. Le soir, le neveu faisait la lecture à son oncle qui lui communiquait, à son tour, ses vues et ses réflexions.

On sent que les impressions reçues auprès d'un homme de cette trempe, ne devaient guère moins influer sur le caractère du jeune De Jussieu que sur son génie. Aussi, même simplicité dans les habitudes, même constance dans le travail, même persévérance dans le développement d'une grande idée et de la même idée. Jamais deux hommes ne semblèrent plus faits pour se continuer l'un l'autre, et n'être, pour ainsi dire, que les deux âges, les deux phases successives d'une même vie.

Au bout de cinq ans passés auprès de son oncle, dans des études si actives et dans un commerce si intime, Antoine-Laurent, à vingt-deux ans et demi (1770) était déjà Docteur en médecine (1) et suppléant de Lemonnier dans la chaire de Botanique du Jardin-des-Plantes.

Dès qu'il commença à professer, l'influence de Bernard sur ses idées dut prendre une nouvelle force. Il le consultait sur ses difficultés; il lui soumettait ses doutes, et toutefois on doit ajouter que, jusque dans les discussions qu'il soulevait alors, il y avait souvent moins de curiosité scientifique que de piété filiale. Car depuis la mort d'Antoine, Bernard était tombé dans une mélancolie profonde : bientôt il perdit la vue. Il ne fallait rien moins, pour rattacher ce vieillard à la vie, que les liens adroits dont l'entourait un jeune homme, ingénieux à réveiller sans cesse, par des questions piquantes et difficiles, cet esprit né pour la méditation. En 1771, Joseph revint d'Amérique.

Antoine-Laurent prodigua les soins les plus tendres à cet infortuné : il devint à-la-fois le soutien et le consolateur de ses deux oncles, l'un privé de la vue et l'autre privé de la raison.

Une place devint vacante à l'Académie des Sciences, en 1773, et Bernard engagea son neveu à s'y présenter; mais ce neveu n'avait rien publié encore. Il fallut donc songer à un Mémoire, et pour sujet de ce premier travail, Antoine-Laurent choisit l'*Examen de la Famille des Renoncules*. Au reste, le sujet importait peu : quel qu'il fût, il ne pouvait être pour le candidat qu'une occasion de faire sentir sa force et de développer de grandes idées. C'est alors en effet que, par une réaction énergique sur les idées de son oncle, il conçoit ses idées sous une nouvelle forme, qui lui est propre et qui leur imprime, à son tour, le cachet et la pensée de son génie. Il a souvent répété que c'était ce

(1) Sa *Thèse*, imprimée en 1770 est remarquable. Il avait choisi pour sujet les rapports d'Analogie entre le Règne animal et le Règne végétal.

Mémoire qui l'avait fait Botaniste, que « *le Voile s'était levé* », ce sont ses expressions, et que, pour la première fois, s'étaient découverts à ses yeux ces grands principes dont la démonstration devait être ensuite le but constant de ses efforts et de ses recherches.

Ce Mémoire frappa tous les esprits : c'était tout un ordre nouveau d'idées. Un élément nouveau, le principe constitutif de la *Méthode naturelle*, prenait enfin sa place dans la science, et bientôt il allait en changer la face. Jusqu'alors, et particulièrement depuis Linné, la Botanique s'était occupée surtout de nomenclature ; maintenant, et par un progrès qui la ramenait plus près de son véritable objet, la nature des êtres, elle allait faire succéder à l'étude de la nomenclature l'étude des caractères. Ce Mémoire où Antoine-Laurent jetait ainsi les premières bases de la science des caractères, est de 1773 : il lui ouvrit l'Académie.

L'année suivante, une grande occasion s'offrit au jeune Académicien non pas seulement d'exposer toutes ses grandes idées, mais d'en faire l'application. On a vu dans la Notice sur Bernard De Jussieu le goût de Louis XV pour la Botanique : un des derniers actes de ce prince qui mourut la même année, fut l'adoption du projet d'agrandissement proposé par Buffon pour le Jardin-des-Plantes qui fut doublé ; toute la partie consacrée à l'*Ecole* proprement dite, put dès-lors être replantée. La Méthode de Tournefort avait été toujours suivie. Antoine-Laurent alors publia son *Exposition d'un Nouvel Ordre de Plantes adopté dans les Démonstrations du Jardin-Royal* (1774) : c'était une combinaison des systèmes de Tournefort et de Bernard De Jussieu avec l'adoption des genres et de la nomenclature de Linné.

Ces deux derniers vivaient encore, mais bientôt ces deux grands naturalistes moururent, Bernard De Jussieu en 1777, et Linné l'année suivante (1778). Dès-lors, la première place fut libre et de l'aveu de tous les savans en tous pays, c'était Antoine-Laurent De Jussieu qui allait l'occuper.

Après quinze années de travaux sans relâche (1), parut enfin le livre qui devait couronner cette hérédité de travaux et de traditions de fa-

(1) Le *Rapport sur le Magnétisme animal*, par ANTOINE-LAURENT DE JUSSIEU, en 1784, n'est pas le meilleur de ses ouvrages, mais il donna lieu à une belle réponse de l'auteur. Le Ministre l'ayant invité à dîner, l'interpella ainsi, à haute voix : « Et comment se fait-il, Monsieur, que vous ayez publié un avis contraire à celui que le Gouvernement désirait ? — Et comment se fait-il, Monseigneur, que l'on m'ait demandé mon avis s'il ne m'était pas permis de dire ce que je pense ? » Il est à remarquer que De Jussieu n'était pas de ces hommes qui ne trouvent d'honneur qu'à lutter contre le pouvoir.

mille. La plus belle création de la Botanique moderne (*Genera Plantarum*, etc.), parut au mois de juillet 1789, et suivant le jugement de Cuvier, le livre d'Antoine-Laurent De Jussieu, marque dans les sciences d'observation (non pas en Botanique seulement), une époque non moins mémorable que la *Chimie* de Lavoisier dans les sciences d'expérience. C'était une Révolution dans l'Histoire naturelle, mais pouvait-elle être aperçue au milieu de l'autre Révolution qui éclatait la même année, le même mois, presque le même jour? (Prise de la Bastille, 14 juillet 1789).

A peine son grand ouvrage était-il publié qu'Antoine-Laurent dut accepter d'importantes fonctions dans la Mairie de Paris : ce fut le début de cette famille dans l'administration municipale. Les attributions de la Mairie de Paris se partageaient, suivant le langage de cette époque, en plusieurs Départemens. Il y avait pour les Hôpitaux un Département : il échut au Citoyen De Jussieu, et le *Rapport* qu'il publia *sur les Hôpitaux de Paris* mérita l'honneur d'être comparé au travail sur le même sujet rédigé par le vénérable et infortuné Bailly.

En 1793, le Jardin-des-Plantes dont l'organisation fut renouvelée, reçut le titre de *Museum d'Histoire naturelle*, et son premier Directeur Daubenton eut pour successeur De Jussieu. Dès la création de l'Institut, Antoine-Laurent fut un des membres de la classe des sciences. Il était Vice-Président de cette classe, l'année qui fut marquée par la présidence du général Bonaparte.

Professeur de *Matière médicale* à la Faculté de Médecine (1804), Conseiller de l'Université impériale (1808), Antoine-Laurent était constamment occupé du soin de préparer une seconde édition de son grand ouvrage. Ses *Mémoires sur le Museum* (depuis Louis XIII jusqu'à Buffon), ne furent pour lui qu'un délassement et une distraction qui avait encore pour objet l'Histoire naturelle (1802-1808).

Dépouillé de son titre de Conseiller de l'Université par la Restauration (1815), Antoine-Laurent subit en 1822, avec Vauquelin, Chaussier, Pinel, Deyeux, Desgenettes, etc., l'honneur d'être exclu de l'Ecole de Médecine. En 1830, lorsque l'injustice put être réparée, plusieurs de ces hommes célèbres, Vauquelin, Chaussier, Pinel, étaient morts ; Antoine-Laurent, alors âgé de quatre-vingt-trois ans, se trouva trop vieux pour reprendre sa place à la Faculté.

Déjà, dès 1826, il s'était démis pour son fils ADRIEN DE JUSSIEU, de sa chaire au Muséum et, cinq ans après, il eut le bonheur de l'obtenir aussi pour collègue à l'Académie des Sciences.

Le travail avait été, toute sa vie, un besoin pour lui : tout le temps que lui laissaient ses fonctions, il le passait dans son cabinet à étudier, à ranger ses Plantes. Il avait l'habitude de lire jusque dans les rues.

Sa vue avait toujours été fort basse : encore dans la force de l'âge, il perdit entièrement l'usage d'un œil, et, vers la fin de sa vie, l'autre œil s'affaiblit au point de ne plus lui permettre ni de lire, ni d'observer (1). Ne pouvant plus dès-lors travailler par lui-même, il se fit rendre compte des travaux des autres. Tous les soins délicats qu'il avait eus pour son oncle Bernard devenu aveugle, une main plus chère encore les eut alors pour lui. On cherchait des problèmes qui pussent exercer cet esprit né, comme celui de Bernard, pour méditer et pour combiner. On le tenait au courant des découvertes nouvelles, et, parmi ces découvertes, si quelque chose se rapportait à ses idées sur les caractères, et sur la méthode, le vieillard saisissait avidement ces nouveaux résultats et les rédigeait dans un latin d'une élégance remarquable.

Le caractère d'Antoine-Laurent s'était développé de bonne heure, et s'est constamment soutenu le même dans le cours d'une longue vie. Les habitudes sévères de Bernard avaient donné à ce caractère une maturité rare : fort jeune encore, Antoine-Laurent obtenait déjà de tous ceux qui l'entouraient et souvent de personne beaucoup plus âgées que lui, une estime mêlée de respect. Il avait, comme son oncle Bernard, une piété sincère.

Quoique savant d'une grande célébrité, il eut le secret de se ménager une carrière paisible; et ce secret il l'a trouvé surtout dans le calme philosophique de son esprit. Il s'est laissé attaquer à-peu-près dans toutes les langues, sans jamais répondre. Il disait que, s'il s'était trompé, il était tout simple qu'on l'attaquât; et que, s'il ne s'était pas trompé, toutes les attaques seraient bien vaines.

Antoine-Laurent De Jussieu s'était marié deux fois : la première en 1779, et la seconde en 1791. Il eut deux filles du premier mariage, et du second, une fille et un fils, ADRIEN.

Par un contraste remarquable, malgré tant de rapports de caractère

(1) A la campagne où il passait, sur la fin de sa vie, une partie de l'année, son plaisir presque unique était la promenade. Il cherchait encore des Plantes; et, quoiqu'il n'y vît presque plus, il approchait ces Plantes de ses yeux, jusqu'à ce qu'il les eût reconnues. Quand il ne les vit plus du tout, il chercha à les reconnaître au tact, et quand il y parvenait, c'était pour lui une sorte de triomphe.

qu'il avait avec son oncle Bernard, Antoine-Laurent aimait la société autant que Bernard avait aimé la solitude et la retraite. A la vérité, cette société dont il avait besoin se bornait presque à sa famille, mais cette famille était fort nombreuse. Outre ses enfans, il avait appelé auprès de lui, par une sorte d'adoption, deux neveux et une nièce, laquelle devint plus tard l'épouse de son fils. Le vénérable vieillard était adoré de toute cette famille. De son côté, il avait une affection inépuisable pour tous les siens; il se plaisait particulièrement à réunir autour de lui ses petits-enfans, à les voir jouer, à jouer avec eux. Il trouvait que sa bibliothèque avait cela de bon, que les figures de fleurs et d'animaux, dont elle était remplie, retenaient ses petits amis auprès de lui pendant des heures entières.

Il aimait les jeunes gens. Ayant eu le privilège de vivre long-temps, il avait eu le malheur attaché à la longévité : il avait perdu peu-à-peu tous ses premiers amis. Les générations nouvelles lui en avaient donné d'autres, et, à son lit de mort, il était entouré de jeunes botanistes dont l'affection ne le touchait pas moins sans doute que le respect.

Antoine-Laurent De Jussieu s'éteignit le 17 septembre 1836, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Pendant près d'un demi-siècle, qui s'était écoulé depuis la publication de son grand ouvrage, sa supériorité ne s'était trouvée contestée par personne. Le titre de *Premier Botaniste de l'Europe* ne lui était pas disputé, et tous les Botanistes célèbres qui se sont élevés pendant ce demi-siècle, l'ont proclamé leur maître; exemple mémorable d'une carrière qui se partage à-peu-près également entre les deux siècles et, par la contemporanéité, se lie aux deux grands évènemens décisifs de l'histoire des sciences naturelles, dans ces deux siècles: la *Chimie* de Lavoisier, qui parut en 1789, marquant la fin du dix-huitième, et les *Recherches sur les Ossemens fossiles* par Cuvier, ouvrant le dix-neuvième siècle.

ADRIEN DE JUSSIEU.

Il y a peu d'années, un ami d'ANTOINE-LAURENT, en sa présence, complimentait son fils de porter un nom si glorieux dans les Annales de

la Botanique. — Oui certainement, dit le vieillard, c'est un beau nom, — ajoutant avec modestie — et il m'a été bien utile !... Mais le fils d'Antoine-Laurent n'a pas hérité seulement du nom de son père et de ses trois grands-oncles. Dès sa jeunesse, il fit ses preuves !

Adrien DE JUSSIEU, Membre de l'Institut (Académie des Sciences), Professeur au Jardin-du-Roi, etc., seul fils d'Antoine-Laurent, est né à Paris, le 23 décembre 1797. Elève externe (1) du Lycée Napoléon qui devint le Collège royal Henri IV, Adrien De Jussieu, dans le cours de ses études classiques, renouvela en quelque sorte, le trait de son grand-oncle Bernard, accumulant, pendant longues années, de l'or dans ce dépôt qui se trouva réceler un trésor le jour où il lui plut d'y puiser enfin ! Adrien De Jussieu, élève distingué dans son Collège, mérita constamment d'être admis, avec l'élite de ses condisciples, à venir disputer, chaque année, les Grands Prix de l'Université ; or, jamais dans ces Grands Concours il n'avait obtenu ni couronne ni le moindre accessit. Certainement, il fallait qu'il eût accumulé un trésor en silence, car enfin un jour il en tira le seul Prix qu'il ait remporté au Concours général, et ce fut le PRIX D'HONNEUR de la classe de Rhétorique, décerné à l'Eloquence latine (1814). On ne fut point surpris que le fils de l'auteur du *Genera Plantarum* se fût nourri de la plus pure latinité.

A ce triomphe classique se rattache une circonstance que je ne crains pas de rapporter dans l'intérêt de la jeunesse studieuse. L'exemption de la Conscription militaire, par une disposition expresse de la Loi, n'est pas le seul avantage accordé à ces Grands Prix de l'Université ou *Prix d'Honneur* qui sont maintenant pour Paris au nombre de *Trois* (Philosophie, Sciences, Rhétorique). Ces Grands Prix confèrent aux jeunes Lauréats qui les ont remportés, franchise de tous frais et droits d'inscription, examens, diplômes, dans toutes les Facultés de l'Université de France. Or, à chaque inscription ou grade que prit Adrien dans les Facultés des Lettres, Sciences ou Médecine, son père déposait dans une bourse la somme que l'Université aurait pu exiger du candidat, et

(1) Adrien DE JUSSIEU était élève de l'Institution dirigée par M. Dabot, puis par M. Hallays-Dabot, Institution qui a produit un grand nombre d'hommes remarquables, et qui a plusieurs fois remporté le Prix d'Honneur : MM. Victor LECLERC (1806 et 1807), DE JUSSIEU (1814), GALERON (1826), PITARD (1835), DUCELLIER (1837). C'est M. GALERON, ancien Prix d'Honneur et ancien Professeur, qui dirige aujourd'hui ce bel établissement, comme successeur de M. Hallays-Dabot.

ce fut cette bourse qui fit les frais du premier voyage scientifique d'Adrien De Jussieu dans une partie de l'Europe. (1)

A l'exemple de son père et de ses grands-oncles, le Lauréat de l'Université se fit recevoir Docteur en Médecine de la Faculté de Paris (1824). Il sut concilier ces travaux avec l'étude approfondie de la Botanique, ce glorieux apanage de sa race. Le premier *Mémoire* que lut Adrien De Jussieu à l'Institut, est de 1823. La liste imprimée des *Mémoires* et autres publications ou collaborations scientifiques du jeune savant, depuis 1823, était déjà considérable en 1831, et ces travaux honorés des suffrages du Monde savant ont élevé et maintenu Adrien De Jussieu au rang des illustrations scientifiques de notre époque.

Avant d'avoir atteint sa trentième année (1826), il fut nommé Professeur de Botanique au Jardin-des-Plantes, sur la présentation unanime des Professeurs. Sa présentation par MM. de l'Académie des Sciences avait été presque unanime; les dissidens en très petit nombre avaient desiré peut-être qu'un Professeur du Museum fût membre de l'Institut. L'élection d'Adrien De Jussieu à l'Académie des Sciences ne se fit pas long-temps attendre, et il eut le bonheur d'y siéger à côté de son vénérable père.

Devait-on souhaiter, dans l'intérêt de la science, que le successeur d'Antoine-Laurent fût en même temps le continuateur de son travail immense et de ses traditions de famille, non interrompues d'un siècle à l'autre? Les gens du monde pourront eux-mêmes s'en faire juges, en pensant aux progrès et au rapide développement de la Botanique, depuis la renaissance des Lettres et des Sciences.

Le nombre des Plantes qui n'était encore, dans les premiers auteurs du XVIe siècle, que de Huit à Neuf Cents, est déjà, vers la fin de ce siècle même, de plus de Deux Mille; il est, au siècle suivant, de plus de Dix Mille dans Tournefort, en y comprenant les variétés, et réduit aux seules espèces proprement dites, ce nombre est de Sept Mille dans

(1) Dans une Pétition à la Chambre des Députés, j'ai demandé que ces mêmes avantages : exemption de la Conscription, franchise de Droits, etc., soient accordés aux Élèves qui ont remporté, cette année, les Prix d'Honneur du GRAND CONCOURS DE FRANCE, ouvert, pour la première fois, par M. DE SALVANDY, entre tous les Collèges royaux des Départemens. Il n'existait, jusqu'en 1838, de GRAND CONCOURS que pour Paris et Versailles! Cette Pétition, dans l'intérêt de l'Instruction publique dans tout le royaume et des bonnes Villes de France en particulier, a été déposée sur le Bureau de la Chambre des Députés par M. LAURENT DE JUSSIEU, Député de Paris.

Linné; il est de Vingt Mille dans Antoine-Laurent De Jussieu, et il s'est quadruplé depuis. Il sera de plus de Quatre-vingt Mille dans le grand ouvrage de De Candolle. Mais à la gloire du nom de De Jussieu, il faut constater qu'il n'est aucun grand principe de l'*Ordre naturel* qui n'ait été posé dans le livre d'Antoine-Laurent, et presque pas une seule des combinaisons récemment établies dont on ne puisse trouver le germe dans le *Genera Plantarum*. Fontenelle admirait, dans Tournefort, une classification où plus de Douze Cents Espèces nouvelles et, ajoute-t-il, qu'*on n'attendait pas*, avaient pu entrer sans en rompre les bases. Qu'aurait-il dit de cette Méthode d'Antoine-Laurent, où près de Cinquante Mille Espèces, inconnues il y a cinquante ans, en 1789, quand l'auteur publia son livre, ont pu trouver leur place et presque toujours une place indiquée d'avance, une place où « *on les attendait?* » — Enfin que des milliers d'espèces nouvelles se présentent : elles trouveront encore un De JUSSIEU pour les recevoir!

Les honneurs rendus à la mémoire du Père étant une belle part de l'héritage du Fils, nous ne terminerons pas cet article sans ajouter que la Nation française, par l'organe de ses Représentans, a voté en faveur de la Veuve d'Antoine-Laurent De Jussieu, une pension de 6,000 fr. comme à la Veuve d'un Maréchal de France. Après les Adieux qu'avaient fait entendre, sur la tombe, MM. Mirbel, Chevreul, Orfila, au nom de l'Académie des Sciences, des Professeurs du Muséum et de la Faculté de Médecine de Paris, M. Flourens, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences (Section des Sciences physiques), a prononcé, dans la séance publique du 13 août 1838, l'Eloge historique d'Antoine-Laurent, dont nous avons emprunté littéralement une grande partie de cette Notice. Enfin, le Gouvernement a commandé, pour le Muséum, une statue en marbre d'Antoine-Laurent : l'artiste, Légendre-Hérald est aussi un Lyonnais! Mais la capitale s'empressant toujours d'adopter les illustrations qui lui sont venues des provinces et dont l'éclat appartient au Pays tout entier, deux rues nouvelles de Paris, qui conduisent au Muséum, vont recevoir ces beaux noms : CUVIER et DE JUSSIEU!

LAURENT-P. ET ALEXIS DE JUSSIEU.

DEUX FRÈRES,

LAURENT ET ALEXIS DE JUSSIEU.

(OUVRAGES UTILES ET FONCTIONS HONORABLES.)

CHRISTOPHE, l'aîné des Seize enfans de Laurent De Jussieu et de Lucie Cousin, avait eu trois fils : Antoine-Laurent, Bernard-Pierre, et Christophe-Nicolas (1). Bernard-Pierre eut aussi trois fils : Laurent-Pierre, Bernard aujourd'hui négociant à Saint-Etienne, et Alexis. L'aîné Laurent-Pierre, ordinairement connu sous le nom de LAURENT DE JUSSIEU et son frère ALEXIS, méritent par leurs écrits, par leurs services et par leur caractère honorable, de figurer dans notre Recueil.

LAURENT DE JUSSIEU.

Né à Lyon le 7 février 1792, Laurent-Pierre DE JUSSIEU, Secrétaire-général du Département de la Seine (31 décembre 1830), Maître des Requêtes au Conseil d'Etat (1832), élu et réélu Député du Xe Arrondissement de Paris (1837 et 1839), s'était préparé à remplir digne-

(1) Ce dernier consacra sa vie entière à l'exercice de la médecine et y déploya le même désintéressement, la même bienfaisance que son oncle. Sa thèse fut un sujet botanique, l'examen de l'analogie qui existe entre une fonction dans les animaux et les végétaux : *Compar Animantium et Végétantium Perspiratio.* On soupçonne que le sujet avait été indiqué par

ment ces fonctions importantes, en se livrant soit à la direction de Recueils périodiques, soit à la composition et à la publication d'une série d'ouvrages, qui tous tendent au même but, à celui que doit se proposer tout administrateur consciencieux, au *Bien public*.

C'est ainsi qu'il devint, en 1815, à vingt-trois ans, principal rédacteur du *Journal d'Education*, publié par la Société pour l'Amélioration de l'Instruction élémentaire, société dont il fut un des premiers fondateurs. Ce recueil fut dirigé par lui pendant quatorze ans.

Le premier ouvrage de Laurent De Jussieu, fut *Simon de Nantua* (1), production tout-à-fait originale et digne de Franklin, petit livre excellent, qui obtint en 1818, le Prix fondé par la Société d'Amélioration de l'Instruction élémentaire, pour « le meilleur Livre à l'usage des Habitans des Villes et des Campagnes ». Cet ouvrage a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe.

En 1820, *Antoine et Maurice*, ouvrage destiné à l'Amélioration morale des Détenus, fut couronné par la Société royale pour l'Amélioration des Prisons, et a été également traduit en plusieurs langues.

Au nom de Montyon, l'Académie française a décerné des Prix ou des Médailles fondés en faveur des Ouvrages utiles aux mœurs, à l'*Histoire de Pierre Giberne*, livret destiné aux Soldats; au *Bon Génie*, journal destiné à la Jeunesse et qui a compté cinq années de publication; enfin aux *Œuvres posthumes de Simon de Nantua* (1829), productions ou fondations de Laurent De Jussieu, qui trouva encore le temps de composer un charmant Recueil de *Fables et Contes* en vers, spécialement destinés à la jeunesse; et de rédiger, en un petit volume, un *Expose analytique* de la Méthode du bon Abbé Gaultier (2), Exposé qui n'a pas peu contribué à la grande renommée de cette Méthode.

Attaché pendant plusieurs années au Ministère de l'Intérieur, puis à celui de l'Instruction publique, comme Secrétaire d'une Commission chargée de réviser les ouvrages destinés à l'Education, Laurent De Jus-

son frère qui n'avait pas nui à la rédaction. Ce fut en 1830 seulement et plus qu'octogénaire qu'il alla s'établir en Savoie. Là il devint veuf et resta seul avec sa fille qui, après avoir eu le malheur de perdre son père, a pris le voile dans l'Ordre de la Visitation. Toute la vie du père, de la mère et la fille, passée dans la retraite, a été employés à l'exercice constant de la piété la plus vive et de la bienfaisance la plus active.

(1) Cet ouvrage intitulé : SIMON DE NANTUA ou *Le Marchand forain*, un petit volume in-12, a été dédié par l'Auteur au Duc DE LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT, bon juge en fait de Livres utiles au Peuple.

(2) Voir le Recueil des HOMMES UTILES, an 1834.

sieu fit aussi, pendant quatre années, à la Société dite des Bonnes-Lettres, un *Cours de Morale* qui eut un brillant succès, et dans lequel il exprima des idées et des principes qui l'exposèrent, sous le Ministère Polignac, à perdre sa modeste place au Ministère de l'Instruction publique.

Il ne pourrait entrer dans notre plan de discuter les opinions et les actes de notre honorable ami, Laurent De Jussieu, homme politique. L'extrait suivant, contenant sous la forme simple et naïve de la Parabole, les derniers conseils de *Simon de Nantua* nous a paru propre à donner une juste idée des vues morales et du style de cet auteur, véritable Ami de l'Humanité !

PARABOLE DE SIMON DE NANTUA.

Un jour, un homme était monté sur la terrasse de sa maison qui était fort élevée, et de là il regardait en bas.

Et il vit un autre homme qui était debout sur le sol, arrêté auprès du puits d'une carrière.

Et tandis qu'il regardait, le vent soufflait autour de lui, et le bruit que faisait le vent à ses oreilles l'étourdissait et l'enivrait.

Et il se dit : moi qui suis ici, je suis plus grand que cette créature que je vois là-bas, et qui me semble si petite.

Et il disait cela, parce qu'il faisait comme font presque tous les hommes qui, en mesurant leur hauteur, oublient toujours de déduire celle du piédestal sur lequel ils sont placés.

Or, tandis qu'il avait l'œil abaissé avec dédain sur l'homme du sol, voilà qu'il sentit quelque chose tomber sur sa tête; et ayant levé les yeux, il vit à côté de sa maison une tour beaucoup plus haute; et il y avait un autre homme sur cette tour.

Et cet homme, voyant celui de la terrasse au-dessous de lui, avait cru pouvoir le mépriser, et avait craché dédaigneusement sur sa tête.

Mais l'homme de la terrasse fut indigné, et il dit : pourquoi ne puis-je pas atteindre là-haut? Et il menaça celui de la tour. Cependant ses menaces étaient impuissantes, et l'homme de la tour en riait, et se moquait.

Or, tandis qu'il riait, voilà qu'il sentit lui-même tomber quelque

chose sur sa tête ; et ayant levé les yeux ; il vit dans l'air un ballon qui se balançait majestueusement ; et il y avait un homme dans la nacelle de ce ballon.

Et cet homme, ayant vu celui qui était sur la tour au-dessous de lui, avait cru pouvoir le traiter avec dédain, et il se jouait en vidant sur sa tête des sacs de sable et de gravier. Mais l'homme de la tour fut aussi indigné, et il dit : pourquoi ne puis-je monter dans cette nacelle ? Et il menaça avec fureur l'homme du ballon ; et ses menaces étaient également impuissantes.

Pendant ce temps, l'homme du sol ayant aussi regardé en haut, aperçut celui de la terrasse, celui de la tour, et celui de la nacelle, et il dit : Que c'est beau d'être si haut ! Comme on doit voir au loin, et respirer librement ! Si j'étais au moins sur la terrasse, j'aurais de l'air, et la chaleur ne m'étoufferait pas, comme ici en bas.

Or, tandis qu'il disait cela, il entendit une voix qui sortait du puits de la carrière ; et cette voix était celle d'un carrier qui disait :

Quel triste sort de passer sa vie sous la terre, d'y répandre ses sueurs au milieu d'un air infect et humide, à la triste lueur d'une mauvaise lampe, tandis que les autres sont là-haut, marchant sur l'herbe et respirant au soleil !

Et ces paroles firent compassion à l'homme du sol, qui pensa : En voilà un qui est plus bas et plus à plaindre que moi.

Or, pendant que ces choses se passaient, des nuages s'étaient amoncelés dans le ciel, et un violent orage éclata. Le tonnerre roulait avec un bruit menaçant, et les éclairs sillonnaient la nue.

Et le ballon était violemment agité dans l'air, et l'homme de la nacelle ne jetait plus de sable, ne se jouait plus de personne, car il aurait alors voulu n'être pas si haut, et il aurait volontiers changé sa position contre une plus humble.

Mais, tandis qu'il poussait des gémissemens inutiles et de vains cris d'effroi, la foudre frappa le ballon, y mit le feu, et l'homme de la nacelle fut précipité, et tout son corps brisé.

Et bientôt après, le tonnerre tomba aussi sur la tour, et l'homme qui y était fut foudroyé.

Et la foudre ayant détaché des pierres de la tour, en lança une sur la terrasse ; et l'homme qui y était reçut cette pierre qui lui cassa un bras.

Et l'homme qui était sur le sol, en fut quitte pour être mouillé par les torrens de pluie que le nuage répandait.

Et l'homme qui était dans la carrière, ne s'était pas même aperçu

qu'un orage éclatait en haut; et le moment de son repos étant arrivé, il ne se plaignait plus, mais il chantait.

Alors l'homme du sol l'ayant entendu, se pencha sur l'ouverture du puits, et parla au carrier, en lui racontant ce qui venait d'arriver.

Et ayant raconté ces choses, il ajouta : Ne te plains plus d'être placé si bas ; car celui qui était le plus haut, était le plus voisin de l'orage; il a été frappé le premier et le plus fortement. Le coup a été mortel aussi sur la tour; il a été encore assez dur sur la terrasse. Moi-même, pour m'être trouvé un peu plus élevé que toi, j'en ai eu ma petite part. Tu te plaignais, tandis que les autres se glorifiaient; tu as raison de chanter maintenant, puisque l'orage qui les a abattus n'a interrompu ni ton travail ni ton repos. Je vais chanter aussi et je ne me plaindrai plus, moi qui n'ai reçu que la pluie, et qui peux me sécher au soleil.

Ces paroles firent réfléchir l'homme de la carrière, et il se dit : Consolons-nous d'être petit, car la grandeur de ce monde s'achète à tant la toise, et les soucis, les périls et les revers sont la monnaie dont on la paie. Encore, à ce prix, ne saurait-on parvenir assez haut pour ne pas rencontrer plus grand que soi ; car il n'y a que Dieu qui jouisse paisiblement de sa grandeur, qui ne voie personne au-dessus de sa tête, et qui ne puisse jamais tomber.

ALEXIS DE JUSSIEU.

Alexis DE JUSSIEU, né à Lyon, le 17 août 1802, troisième fils de Bernard-Pierre, fut appelé à Paris dès l'âge de huit ans, par son oncle Antoine-Laurent qui se chargea entièrement de son éducation et de son instruction, et qui lui fit partager tous les travaux de son fils Adrien. Le jeune Alexis se montra digne des tendres soins dont il fut l'objet, mais ce ne fut point en cultivant les heureuses dispositions dont il était doué pour les sciences.

Les désastres de 1814 et celui de 1815, Montmartre et Waterloo, une restauration imposée par deux invasions étrangères, enfin la lutte qui dès les premiers jours s'établit entre les sentimens nationaux et un gouvernement mal conseillé, révélèrent au jeune Alexis sa vocation d'homme politique. Ce fut la première fois que l'on vit un De Jussieu

se faire recevoir, non pas Docteur de la Faculté de Médecine, mais Avocat du Barreau de Paris, et la première cause dont il entreprit la défense avec autant de talent que d'ardeur et de dévoûment, fut celle de nos libertés nationales.

Dès le mois de mars 1823, à l'occasion de l'exclusion de Manuel, un article adressé par Alexis De Jussieu, au *Courrier Français*, fit admettre ce jeune écrivain au rang des rédacteurs les plus distingués de ce journal. Les Benjamin Constant, les Lamarque, les De Pradt, accueillirent avec estime pour collaborateur ce publiciste de vingt ans! On a déjà vu que la jeunesse n'excluait point, dans un De Jussieu, la maturité et la dignité. Douze ans plus tard, devenu sous une royauté nationale homme du pouvoir, Alexis De Jussieu, a pu réunir et publier de nouveau sans correction ni retranchemens, tous ses écrits d'opposition de sept ans, sans craindre que personne l'y trouvât jamais en contradiction avec ses actes administratifs.

Dans cette réimpression, l'auteur a compris sa brochure de 1827, où était prédits d'un « *ton ferme* », selon l'expression de M. de Châteaubriand, les grands évènemens qui trois ans après s'accomplirent. Cet opuscule intitulé : *Comment on fait des Révolutions*, enseigne aussi comment on les évite.

Signataire, au 26 juillet 1830, de la protestation de la presse indépendante, Alexis De Jussieu ne refusa point de concourir au rétablissement de l'ordre public violemment interrompu dans cette lutte de la liberté contre un despotisme impossible. Pour un esprit et un caractère aussi élevés, la tâche de reconstruire et de conserver commençait au jour de la victoire. Les fonctions importantes et difficiles de Sous-Préfet de l'Arrondissement de Sceaux, en octobre 1830, à l'époque des mouvemens contre Vincennes, Montrouge et les Barrières de Paris, fournirent au jeune magistrat l'occasion de mettre en pratique la fermeté, la vigueur et la modération que ses écrits politiques avaient promis.

Nommé Préfet de l'Ain, en 1831, Alexis De Jussieu, aux portes de Lyon, sa ville natale, que les fureurs de l'anarchie désolaient, concourut par sa fermeté et sa prudence à comprimer et à éteindre ce foyer de rébellion et de calamités publiques. Au mois de juin 1832, la guerre civile venait d'éclater dans l'ouest : la Mayenne était menacée. Ce fut un Préfet n'ayant pas encore trente ans, Alexis De Jussieu, dont l'administration active et prudente, bienveillante et énergique, rétablit bientôt et maintint dans ce Département la paix et la sécurité. Dans la Vendée, les heureux effets de cette sagesse et de cette maturité d'un jeune homme, ne

furent pas moins sensibles. Parmi les Préfets de Juillet on pourrait citer celui de la Vendée (1), et celui d'Eure-et-Loir (2), au nombre des fonctionnaires qui ont été le plus honorés par les regrets de leurs administrés.

Le Préfet de la Vendée pacifiée venait d'être promu à la Préfecture de la Vienne, quand il fit imprimer en 1835, le recueil dont nous avons déjà parlé, sous le titre de *Discussions politiques* (3), dont nous regrettons de ne pouvoir ici donner des extraits, et qui porte cette épigraphe : « s'il y avait une école parmi nous qui confondît dans un même sentiment l'Amour de la Patrie, et l'attachement à la Constitution, je me ferais son plus humble disciple ».

Au mois de mai 1837, le Ministère du 15 avril et en particulier MM. Molé et De Montalivet, avaient obtenu que le Préfet de la Vienne, après avoir administré, en cinq Départemens, un douzième au moins de la population totale de la France, acceptât le poste éminent et de confiance qu'il occupe encore au moment où nous écrivons.

Dans ce recueil non politique, il ne nous appartient pas même d'effleurer les grandes questions de gouvernement.

Constatons seulement que, dans un genre de service public, où l'habileté souvent avait été considérée comme le meilleur titre, on avait pris soin de réserver au moins la haute direction à des hommes dont le nom et le caractère commandent invinciblement le respect : pour la Police de Paris, un DELESSERT ; pour la Police du Royaume, un DE JUSSIEU !

A. Jarry de Mancy.

(1) Les Electeurs de Bourbon-Vendée portèrent à la Députation, en 1837, leur ancien Préfet M. ALEXIS DE JUSSIEU, mais cette nomination fut annulée pour un vice de forme.

(2) M. GABRIEL DELESSERT, en l'honneur de qui le Conseil municipal de la Ville de Chartres a fait frapper une médaille.

(3) Un volume in-octavo, à Paris, chez Pougin, Editeur, 1835.

BARBÉ-MARBOIS.

UN BIENFAITEUR

DE L'ARRONDISSEMENT DES ANDELYS,

(DÉPARTEMENT DE L'EURE.)

Nous avons obtenu la permission de reproduire la Notice suivante, lue à la séance publique de la *Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure* (Section des Andelys), par M. le Président de cette Société. Ce n'est point seulement dans l'Arrondissement des Andelys, c'est dans toute la France, c'est dans tous les pays où le Bien public est en honneur, que cet écrit mérite d'être lu et médité!

BARBE-MARBOIS.

BARBÉ-MARBOIS (François) était né sous le règne de Louis XV, trois ans avant la bataille de Fontenoy, le 31 janvier 1745; il est mort, le 14 janvier 1837, dans sa 93e année. Pendant cette longue existence, c'est-à-dire pendant trois quarts de siècle, M. de Marbois a été mêlé à presque toutes les grandes transactions diplomatiques ou financières qui ont pris rang dans notre histoire.

Il a servi la France avec la même probité, la même énergie, le même dévoûment, sous Louis XV et Louis XVI, la République et l'Empire, Louis XVIII et Charles X; enfin, il accueillit naguère avec les joies et les espérances du jeune homme, mais avec la sagesse du vieillard, l'aurore de la régénération de la France qui venait le surprendre à l'âge de quatre-vingt-six ans!

Ceci n'a été donné qu'à bien peu de ses contemporains, et c'est, dans tous les temps, un phénomène rare que cette persévérance dans la carrière politique, qui offre tant d'ennuis, de fatigues et de périls.

Il fallait une santé robuste, une âme vigoureuse et un vif amour du Bien public pour résister si constamment aux chocs des partis, aux flots des révolutions, aux chagrins du cœur; soutenir une lutte incessante contre les passions des hommes, les évènemens de famille et les rigueurs des climats.

La nature avait merveilleusement doté M. de Marbois. Il était grand et fort, et il sut entretenir sa santé par la tempérance du corps et de l'âme, l'exercice et la régularité de ses occupations.

Né à Metz, d'une famille bourgeoise, fils du Directeur des Monnaies de cette ville, M. de Marbois obtint fort jeune encore la confiance du maréchal de Castries, ministre de la marine.

Employé dans les affaires étrangères en 1768, il était l'année suivante secrétaire de légation à la Diète de Ratisbonne. Il fut envoyé, en 1774, dans les cours d'Allemagne pour y annoncer officiellement la mort de Louis XV.

Cette circonstance nous ramène à des temps déjà bien éloignés, car il y a soixante-trois ans qu'il accomplit cette mission. La mort de ce roi après un règne de cinquante-neuf années, était un évènement plus grand et plus fécond que ne le pensaient ses contemporains, qui n'accueillirent son successeur que par des espérances vives et générales....

A l'aurore du règne de Louis XVI, en 1776, un grand évènement vint révéler un nouvel avenir pour l'Amérique. Le monde vit éclater la résistance, puis la révolte des colonies anglaises.

Aujourd'hui, la question qui divisait la métropole de ses colonies est jugée. Les Américains firent d'abord entendre des plaintes respectueuses, qui furent dédaigneusement rejetées; aux menaces de la mère-patrie, ils répondirent par des refus constans, mais mesurés; enfin, un conflit entre les troupes anglaises et les citoyens fit jeter le premier cri de liberté. C'est ainsi que se font les belles et grandes Révolutions.

Les principes philosophiques, l'amour de la liberté, les progrès intellectuels de la société, toutes les idées qui agitaient l'Europe se résumèrent dans le grand acte d'indépendance des Etats-Unis.

Le gouvernement français, entraîné par l'opinion publique, se prononça pour la cause des Américains, et M. de Marbois fut l'agent diplomatique envoyé par la France aux insurgés.

Si M. de La Fayette eut la gloire d'être le premier représentant de la

sympathie nationale pour ce peuple émancipé, s'il fit jaillir du fourreau la première épée française tirée pour la cause de l'indépendance, M. de Marbois eut l'honneur d'être le premier représentant de la politique de la France de l'autre côté de l'Océan. Cette circonstance, il aimait à la rappeler : on le conçoit.

Lorsque les États-Unis sortirent vainqueurs de cette lutte, lorsque Washington dressa le drapeau aux 13 étoiles (1) devant la bannière anglaise humiliée, M. de Marbois fut installé, en 1780, comme consul général de France près du Congrès, et il eut le bonheur de jouir pendant sept années de l'amitié du libérateur de l'Amérique.

Une circonstance qu'il nous a racontée, donne un intérêt particulier à ses rapports avec ce grand homme. Après le 18 brumaire, Bonaparte, Premier Consul, venait d'ouvrir les prisons du Directoire : M. de Marbois revenait de son exil de Cayenne. Le vaisseau qui ramenait les déportés était près des Antilles. « On rencontra un vaisseau américain ; il fut « hêlé ainsi qu'il est d'usage à la mer. Il venait de New-York ; nous lui « fîmes les questions d'usage : — *Quoi de nouveau* ?... il répondit : Un « grand malheur !.... — *Quel malheur ?....* La trompe, à la voix rau- « que et funèbre, envoya cette triste réponse : *Washington n'est « plus !....* » (2)

Ainsi tombait à l'Occident ce héros fondateur d'une liberté qui s'appuya immédiatement sur la paix et les lois, et se levait à l'Orient le puissant héros de la guerre. Des deux hommes, dont le caractère aura le plus d'influence sur les destinées des races futures, l'un terminait sa carrière glorieuse et tranquille au sein de son pays qui l'adorait ; et l'autre commençait cette série de triomphes, qui devait finir par un exil sur un rocher jeté entre les deux mondes...!

On entendra avec plaisir l'éloge de Washington dans la bouche de M. de Marbois :

« Washington est, aux yeux de ses concitoyens, plus digne d'admi- « ration, plus grand que ne le furent jamais, pour les Grecs et les Ro- « mains, Alexandre ou César. Sa modération naturelle fut telle, qu'a- « près avoir vaincu les ennemis de son pays, il n'eut pas, comme tant « d'autres hommes illustres par les armes, à combattre sa propre am- « bition. Il lui sembla doux de quitter l'épée pour se livrer aux soins du « gouvernement de la République pacifiée. La désolation et les ruines

(1) Ce drapeau en compte aujourd'hui vingt-six !

(2) *Journal d'un Déporté*, tome II, page 226.

« sont les monumens de la vie des conquérans et marquent leur pas-
« sage sur la terre : le bonheur des hommes est le monument impéris-
« sable qui doit rappeler à l'avenir le nom de Washington ; et sa gloire,
« plus pure que la leur, surpasse en réalité celle de ces prétendus fils
« des Dieux. La guerre une fois terminée, c'est surtout à ses vertus ci-
« viles que les Américains se sont plu à rendre hommage. » (1)

Ces belles paroles font apprécier à-la-fois le caractère, les sentimens et le style de M. de Marbois. Aussi Chénier, que l'empereur Napoléon avait chargé du rapport sur les ouvrages les plus remarquables de la littérature française, nomma-t-il M. de Marbois parmi les écrivains les plus purs, parmi ceux qui avaient porté, par la force de la logique et la clarté de leur style, le plus de lumières sur les questions de l'économie politique, car M. de Marbois avait fait une étude spéciale de cette science; et par un de ces rapprochemens que l'on aime à montrer, M. de Marbois, qui poursuivait les mêmes études, succéda au célèbre Forbonnais, comme Conseiller au Parlement de Metz.

On nous propose souvent l'Amérique du Nord pour modèle, mais on n'a pas fait attention à une circonstance fort importante et qui domine toute la question. En définitive, la Révolution américaine n'a pas créé la liberté pour les citoyens des États-Unis, elle n'a fait que proclamer l'indépendance du pays. Ce grand évènement n'a été en réalité qu'une séparation de la métropole. Les États américains avaient tous, antérieurement à la lutte, sous la forme d'une charte royale, une constitution libre, une représentation propre, des conseils délibérans qui votaient des impôts, levaient des milices, et le roi d'Angleterre n'y était représenté que par un gouverneur, dont l'influence était presque nulle. (2)

Aussi, en Amérique, n'y eut-il pas de révolution sociale, point de subversion de castes et de classes, aucune atteinte à la propriété : il y eut seulement, de plus, un gouvernement central. Je citerai, à cet égard, un fait curieux : c'est qu'après la déclaration d'indépendance, plusieurs États ne jugèrent pas nécessaire de modifier leur constitution : ils conservèrent économiquement leurs chartes constitutives, telles qu'elles avaient été obtenues des Rois d'Angleterre.

Pendant la lutte qui tenait l'Europe attentive, au milieu de cet élan héroïque de tous les citoyens du nouveau monde, un des généraux des insurgés, abandonna leurs drapeaux, et un jeune officier anglais, qui

(1) *Histoire de la Louisiane*, page 17.

(2) *Mémoires de Franklin.*

servait d'intermédiaire au général Arnold, fut pris sans uniforme, en flagrant délit, dans les lignes américaines. Dans cette circonstance, Washington si doux, si humain, si généreux, se montra inflexible : il le devait. Ni la vie pure jusqu'alors, ni la jeunesse et la résignation de l'officier anglais, ni l'intérêt que la Reine de France prenait à son sort, ne purent sauver le coupable. La discipline d'une armée de milices commandait cette rigueur : le major André fut pendu.....

M. de Marbois nous a donné, en 1816, sous le nom de *Complot d'Arnold et de sir Henri Clinton*, un récit de cet épisode dramatique.

Aujourd'hui que les passions sont apaisées, qu'il est possible d'envisager de sang froid les évènemens devenus historiques de la guerre de l'indépendance, les Anglais comme les Américains déclarent que notre auteur a été le seul historien fidèle de cette triste affaire.

Le livre commence par un discours sur les prospérités des États-Unis d'Amérique : l'auteur le composa à Noyers, pendant les Cent-Jours, et le publia en 1816 au moment où il quittait les sceaux.

Nous arrivons à une autre époque.

Jadis, la France possédait une vaste et populeuse colonie, qui, dans la guerre d'Amérique, servait d'asile à nos flottes, de dépôt à l'armée de M. de Rochambeau. Saint-Domingue était arrivé au plus haut degré de splendeur : M. de Marbois fut nommé Intendant de cette colonie en 1785.

Il porta dans l'administration de cette île la probité sévère et l'inflexibilité de principes qui ont fait la gloire de sa vie. Il y avait des réformes à opérer, des abus à détruire, une résistance à opposer à la prépondérance de l'autorité militaire : le nouvel Intendant de Saint-Domingue entreprit cette tâche avec courage.

Ce n'est jamais impunément qu'on attaque des abus. On commença des hostilités, on dénonça l'Intendant : il eut à répondre de ses actes. Cette épreuve lui fut favorable, et M. de La Luzerne, ministre de la marine, approuva officiellement tout ce qu'il avait fait; à sa lettre était joint un billet du roi, ainsi conçu :

« C'est par mon ordre exprès que M. de La Luzerne vous écrit. Continuez à remplir vos fonctions et à m'être aussi utile que vous l'avez été jusqu'ici; vous pouvez être sûr de mon approbation, de mon estime et compter sur mes bontés. *Signé* Louis. »

En 1790, M. de Marbois revint en France et fut immédiatement attaché au département des affaires étrangères.

Au mois de décembre 1791, il fut envoyé à la Diète de Ratisbonne,

puis adjoint à M. de Noailles, ambassadeur à Vienne : c'était l'ambassade principale.

A son retour, il fut emprisonné comme émigré. On lui comptait le temps passé en Allemagne, dans sa mission.

Après le 9 thermidor, il fut élu maire de Metz, sa ville natale.

Les puissances étrangères avaient fait, avec les frères du Roi émigrés, un traité devenu célèbre sous le nom de *Traité de Pilnitz :* ce fut l'origine de la première coalition contre la France. En 1795, la constitution de l'an III étant en vigueur, M. de Marbois, élu par le Département de la Moselle, vint prendre séance au Conseil des Anciens. Dès son entrée dans ce Conseil, il fut accusé d'avoir pris part au Traité de Pilnitz ; il s'en défendit et fut défendu par ses collègues avec énergie et succès. Le Conseil fit justice de l'attaque en passant à l'ordre du jour. Depuis, quand l'accusation eût été un titre à la faveur, il s'en défendit encore.

Dans cette assemblée, nous le voyons s'occuper avec ardeur de tous les objets que son expérience lui rendait faciles à traiter. Il prononça un discours remarquable sur l'organisation de la marine ; il défendit les rentiers de l'Etat, attaqua la loi du 3 brumaire an IV, qui défendait les fonctions publiques aux parens des émigrés ; enfin, il fit l'éloge de cette armée d'Italie, si glorieuse, et de son jeune chef.

Bientôt une de ces révolutions de gouvernement, si fréquentes dans les pays nouvellement constitués, vint porter le trouble dans le sein des Conseils, du Directoire lui-même, et donner la plus grave atteinte à la constitution de l'an III.

M. de Marbois, dont l'attitude indépendante avait alarmé les Directeurs, fut *fructidorisé,* ainsi que l'on disait alors ; c'est-à-dire qu'il fut arraché à son mandat, enlevé du sein du Conseil des Anciens, emprisonné au Temple, condamné à la déportation et envoyé à Cayenne.

Une découverte de la police amena cette proscription. Un agent royaliste, La Villeheurnois, avait dressé des plans de gouvernement ; des hommes à qui tous les partis rendaient justice furent inscrits par lui sur une liste de ministres futurs : c'étaient Portalis, Siméon ; c'était M. de Marbois. Cela suffit pour le faire arrêter ; il pouvait aisément se soustraire à l'exil par la fuite : il refusa et demanda des juges.

Alors commença pour lui une de ces époques toujours glorieuses dans la vie d'un homme : c'est la lutte de l'innocence contre le malheur.

Le 18 fructidor était un coup d'état du gouvernement contre la majorité des Conseils. Deux des Directeurs de la République, Carnot et Barthélemy, des membres du Conseil des Anciens, du Conseil des Cinq-

Cents et des journalistes attachés soit au parti jacobin, soit au parti royaliste, furent attaqués à-la-fois et condamnés ensemble. Le vaisseau qui transporta à Cayenne les victimes de cette mesure, renfermait les hommes les plus opposés d'opinions, de la vie la plus diverse, des habitudes les plus différentes, enfin en contradiction ouverte, en hostilité permanente jusqu'alors. La même plage, sous l'équateur, a vu descendre successivement, à des époques rapprochées, Billaud-Varenne, Pichegru, Aymé, Tronçon-Ducoudray, Ramel, Barthélemy, Bourdon (de l'Oise), etc. Le malheur rapproche les hommes : camarades d'infortune, ils se prodiguèrent les soins les plus généreux.

Parmi ces déportés se trouvait un volontaire : l'histoire a conservé son nom; la poésie l'a célébré : il se nommait Letellier; c'était le domestique de M. Barthélemy. Il ne voulut pas abandonner son maître, tombé du pouvoir directorial dans un cachot. Il le suivit à Synamari, et prodigua au proscrit les soins les plus désintéressés et les plus touchans.....

M. de Marbois faisait à Letellier l'honneur de le compter parmi les déportés politiques. Voici ce qu'il en dit : « Ce digne et respectable camarade n'était point compris sur la liste des déportés. La loi du 18 fructidor ne pouvait l'atteindre en aucune manière; c'est de son propre mouvement qu'il accompagna Barthélemy. Il fut placé sur tous les procès-verbaux comme déporté, et partagea toutes les rigueurs exercées contre nous. »

M. de Marbois rencontra dans sa femme un dévoûment et un courage dont il était digne. Sur la nouvelle de son arrestation, elle, née en Amérique, presque étrangère à la France, la traversa pour courir sur les traces de l'infortuné; elle voulait le suivre de l'autre côté de l'Océan. M. de Marbois lui donna l'ordre de demeurer en France, afin de défendre sa cause et de veiller sur sa jeune fille et sa mère octogénaire.

Je puis rapporter ici un exemple des vicissitudes nombreuses qui affectent la vie des hommes politiques : M. de Marbois, Ministre du Trésor, en l'an IX, fit ordonnancer une dépense de 2,072 francs faite irrégulièrement par les commandans de l'escorte qui accompagnait jusqu'à Rochefort les prisonniers dont il faisait partie.

Enfin, ils arrivèrent à Cayenne; et de là, ils furent jetés dans des huttes à Synamari.

(1) *Journal d'un Déporté.*

Le déporté chercha dans le travail des ressources contre l'oppression. Il cultiva la terre, répara les chemins, fabriqua des instrumens, des meubles, une brouette, un violon : mais il paraît qu'il ne réussissait que médiocrement dans ces dernières entreprises. Je ne parlera pas du violon, car il paraît très fier de cette œuvre; mais quant à la brouette, il semble qu'elle était assez informe, puisque n'en retrouvan plus les pièces, il demanda à un nègre qui servait dans la maison ce qu'il en avait fait; celui répondit naïvement : « Je les ai pris pour des bûches et je les ai mises au feu pour chauffer votre tisanne. »

L'exilé ne borna pas son travail à des occupations manuelles : il s'occupa de sa défense, publiée en France par sa femme; il s'occupa des questions coloniales, des sauvages, des esclaves; enfin il accepta des fonctions publiques.

Le Consul-général aux Etats-Unis, l'Intendant de Saint-Domingue, le Membre du Conseil des Anciens, devint secrétaire de la mairie de Synamari et greffier du juge de paix.

Pour ma part, je suis touché de ce dévoûment à la chose publique, et je porte autant de respect au secrétaire de la commune de Synamari, qu'au Ministre du Trésor de l'Empereur Napoléon, qu'au Garde-des-sceaux de France.

Ses fonctions administratives lui prenaient peu de temps, une seule exceptée cependant, mais terrible et répétée : celle d'inscrire sur les registres de l'état civil l'acte du décès de ses compagnons d'infortune, d'expédier aux familles de ces malheureux la certitude que le supplice auquel ils étaient condamnés venait d'être accompli par le climat, inexorable bourreau que le Directoire avait choisi pour eux.

M. de Marbois nous a laissé une relation de son exil, sous le titre de *Journal d'un Déporté non jugé*, publié en 1834. C'est avec une sorte de gaîté philosophique qu'il nous retrace ses propres misères; mais c'est avec émotion et sensibilité qu'il parle des malheurs de ses compagnons d'infortune.

Il ne cesse d'élever cette plainte de l'innocent opprimé : « Je suis condamné, et je n'ai point été jugé ! » Ce livre écrit sous le ciel brûlant de Synamari, il le publiait il y a trois ans; l'impression d'une si grande injustice n'était pas effacée. Au souvenir de la mort désespérée, solitaire de ses camarades, il élève un cri de réprobation contre la peine de la déportation. « La déportation est plus affreuse que la mort, » disait-il dans nos assemblées publiques; il le redit un jour, et il empêcha l'introduction de la peine de mort dans une loi politique.

En 1799, peu de jours avant le commencement d'un siècle dont les premières années furent si éclatantes, le jeune général qui, après avoir conquis l'Italie, avait soumis l'Egypte, quittant cette armée, dont les braves deviennent chaque jour si rares et qui nous inspirent tant de respect, le jeune vainqueur du Nil apparut tout-à-coup sur le rivage de la Méditerranée; un long cri d'étonnement et d'espérance l'accueillit: il comprit que la nation attendait quelqu'un.

Il répondit au 18 fructidor du Directoire par un autre coup d'état. Après s'être muni près du Conseil des Anciens de pouvoirs à-peu-près constitutionnels, il fit le 18 brumaire, c'est-à-dire qu'il renversa la Constitution de l'an III.

Alors, les partis politiques ne cherchaient pas la liberté, ils ne demandaient que le pouvoir. Les Constitutions n'étaient que des manifestes de guerre d'une faction contre d'autres factions: c'était avec la massue des Constitutions qu'elles se renversaient tour-à-tour.

Bonaparte avait jugé que la France divisée, attaquée par l'Europe, à moitié vaincue, dépouillée de ses conquêtes, allait périr au milieu du discrédit des finances, de l'indiscipline et des révoltes. Sa vaste et forte pensée conçut l'espoir de rallier les élémens dispersés de la force, de la richesse et de l'union nationale. Il disciplina les hommes et les choses; il disciplina jusqu'à la pensée elle-même; répondant trop, peut-être, aux excès du désordre par les rigueurs du pouvoir. Mais le crédit se rétablit, les ressources du pays ne furent plus dilapidées, tous les Français vinrent sous le même drapeau défendre une seule patrie.

Avec une armée de conscrits, il passe les Alpes et bat l'ennemi; l'Italie reconnaît la voix de son vainqueur. La puissance de la France est affermie au dehors, et la confiance ranime les citoyens.

Ces évènemens amenèrent de grands changemens dans la position des hommes qui avaient pris part aux affaires publiques.

Les déportés de la Guyane saluèrent les plages de la France, et bientôt, le secrétaire de la mairie de Synamari entra au Conseil d'Etat En 1800, le Premier Consul le chargea de rétablir l'ordre dans les finances des Départemens de l'ancienne Bretagne. Il devint bientôt Directeur, puis Ministre du Trésor national.

Ce fut à cette époque que M. de Marbois se fixa dans l'Eure: il présida le collège électoral de 1803 et fut élu candidat au Sénat; il présida encore ce collège en 1812.

Le repos fut donné au monde par le traité d'Amiens avec l'Angleterre; mais il était évident que les défiances de ce gouvernement et l'impétuosité

du Premier Consul devaient abréger la durée d'une paix dont Shéridan avait dit : « Tout le monde peut en être content, mais personne n'a le droit d'en être fier. »

Pendant le moment de trève, le Premier Consul voulut reprendre Saint-Domingue. On sait le sort de cette colonie. Sa perte et les chances imminentes d'une rupture avec les Anglais amenèrent le Premier Consul à céder aux Etats-Unis d'Amérique la Louisiane, ancienne colonie française qu'il venait de recouvrer, et que la situation de Saint-Domingue ne permettait plus de défendre.

M. de Marbois fut chargé des négociations : elles furent avantageuses à la France. Le traité fut signé le 30 avril 1803, et fit rentrer au trésor 80 millions. La confiance des plénipotentiaires américains fut si grande, qu'ils commencèrent les versemens au trésor avant l'arrivée des ratifications. Le négociateur, depuis, a publié les détails de cette transaction : c'est une histoire complète de la Louisiane et des rapports de la France avec les Etats-Unis.

L'Empereur, après les malheurs de notre flotte à Trafalgar, partit subitement de Boulogne, traversa la France, prit Ulm et battit les Russes à Austerlitz..... Mais nos finances, récemment organisées, n'avaient pas alors acquis les solides fondemens sur lesquels elles sont désormais établies. Le crédit que la confiance publique peut seule maintenir était ébranlé; au milieu de ces incertitudes qui accompagnent même la guerre la plus glorieuse, une baisse des fonds publics eut lieu. M. de Marbois, responsable de ces évènemens, quitta son ministère, et l'Empereur accorda à son ministre une grande marque d'estime en *acceptant* une démission.

M. de Marbois vint habiter à Noyers : ce fut alors qu'il commença à s'intéresser, avec plus de loisirs, à notre agriculture, à favoriser ses développemens par de judicieux conseils et de bons exemples. Antérieurement, il avait publié deux ouvrages sur l'agronomie : le premier, en 1792, recommandait *la Culture du Trèfle, de la Luzerne et du Sainfoin,* qui était nouvelle et contestée ; en 1803, il traduisait de l'allemand un livre remarquable intitulé : *La Richesse du Cultivateur.*

L'Empereur, qui avait vu succomber son Ministre du Trésor sous le poids de circonstances graves, n'avait pas oublié les qualités éminentes, la sévère probité surtout qu'il avait montrées dans ses emplois divers. Il créait une grande administration, une cour souveraine chargée de juger les dépositaires des deniers de l'État : ce fut dans la retraite de

Noyers que l'Empereur alla chercher, en 1809, le Premier Président de la Cour des Comptes.

La comptabilité publique s'épura d'année en année: l'ordre et la clarté s'y introduisirent, et elle est arrivée à ce point de perfection, que chaque centime, reçu ou payé au nom de l'Etat, ne peut échapper à un contrôle répété et certain.

Cet ordre dans nos finances fait l'admiration et l'envie des gouvernemens étrangers, et nulle part on n'est arrivé à des résultats plus positifs. Chaque année, le résumé des arrêts rendus par la Cour, présenté aux Chambres, se trouve en harmonie avec les écritures de Trésor.

Le Premier Président de la Cour des Comptes fut récompensé des services qu'il rendait, par son entrée au Sénat, en 1813. Il fut nommé pair en 1814.

En 1815, il reçut l'ordre de se retirer à Noyers, parce qu'il pensa ne pouvoir prêter encore à l'Empereur un serment qu'il venait récemment d'aliéner.

Plus tard, à la fin de la même année, il alla présider le collège électoral du Bas-Rhin. Il racontait, à l'egard de cette mission, une anecdote qui peint fidèlement la situation affligeante du pays, occupé par les armées alliées: c'était que les électeurs, pour venir exercer leur pouvoir souverain, furent obligés de se munir de passes des généraux étrangers; il fallait alors exhiber sa carte électorale à un caporal autrichien.

Nous arrivons maintenant à l'époque où M. de Marbois fut chargé du ministère de la justice, en août 1815.

Le Garde-des-Sceaux résista à l'esprit de persécution qui animait alors les esprits. S'il commença la rénovation de l'ordre judiciaire en France, il mit du moins dans ce travail difficile, une grande modération et surtout une temporisation prudente et généreuse.

Je ne puis ni ne veux entrer ici dans aucune discussion sur l'opportunité de cette mesure; mais je dois citer deux faits qui montrent quels étaient les sentimens qui animaient le ministre de la justice.

Il conserva, parmi les juges du tribunal de première instance de la Seine, le père de M. Odilon-Barrot. Le refus opiniâtre du magistrat chargé de l'installation annula seul cette nomination.

Dans notre arrondissement, un sous-préfet (1), dont chacun de nous se rappelle avec reconnaissance le caractère modéré, les lumières et

(1) M. Lerat-Magnitot.

l'administration paternelle, fut enlevé, par la tourmente politique, à des fonctions qu'il remplissait dignement. M. de Marbois le vengea immédiatement de sa destitution en le faisant nommer à l'une des justices de paix de Paris. Notre pays tout entier l'en remercia.

On n'a pas oublié la fermeté qu'il déploya lorsque l'enceinte du tribunal de Tarascon fut envahie par une multitude furieuse, et le tribunal insulté et forcé de rendre un arrêt injuste dans une cause politique. Le préambule de l'ordonnance de répression rappelle le style des plus célèbres ordonnances; le voici :

« Les lois ont été violées à Tarascon : des séditieux ont commandé aux magistrats un jugement illégal; des prisonniers, régulièrement détenus, ont été arrachés des mains de la justice; la garde nationale, appelée à défendre l'ordre publique, est restée immobile; le sous-préfet lui-même a dû se soustraire aux violences dont il était menacé. De tels excès demandent une punition prompte et sévère. »

Enfin, je parlerai d'une grave circonstance de ces temps malheureux : l'évasion de M. de Lavalette. Qui n'a pas admiré l'héroïque et ingénieux dévoûment de madame de Lavalette?.. Le ministre de la police et le Garde-des-Sceaux, dont on connaissait les dispositions modérées, furent accusés d'avoir favorisé cette évasion.

A la Chambre des Députés, M. de Marbois se montra fier d'être soupçonné et dédaigna de répondre. Ses devoirs, au reste, ne lui laissaient qu'une part dans cette déplorable affaire : c'était d'appuyer un recours en grâce; il le fit, et conduisit madame de Lavalette aux Tuileries. L'évasion de M. de Lavalette a rendu sa grâce un des problèmes historiques restés insolubles.

M. de Marbois revint ensuite à la première présidence de la Cour des Comptes, et continua à se livrer avec assiduité à l'épuration de la comptabilité publique.

Le roi Louis XVIII lui envoya, en 1818, une ordonnance qui constituait une pension de 20,000 francs, fondée sur les services rendus par M. de Marbois, tant à sa personne qu'aux rois ses prédécesseurs. M. de Marbois la refusa. (1)

Dans la Chambre des Pairs, tant qu'une lueur de force l'anima, il ne refusa aucun travail, se montra assidu à toutes les discussions; il y

(1) Cette honorable circonstance était généralement ignorée; elle nous a été révélée par M. Masson, doyen honoraire des avoués de Paris, exécuteur testamentaire de M. de Marbois.

prenait un vif intérêt, et sa haute expérience faisait l'admiration de ses collègues. Ses opinions ont toujours été libérales et modérées; ses paroles austères et graves, mais pleines de sentiment des convenances, empreintes du respect pour la conscience de ses adversaires politiques. Il combattait, en 1819, la proposition de réviser la loi électorale faite par M. Barthélemy, le même qui avait été son compagnon d'infortune à Synamari, et il disait : « Nous combattons ses opinions et nous nous faisons gloire de le compter parmi les citoyens les plus recommandables par leurs vertus publiques et privées. »

En 1814, M. de Marbois proposa le rétablissement de la statue de Henri IV, sur le Pont-Neuf : cette proposition reçut la sanction de l'opinion publique qui, dans ses nuances diverses, adopta cette idée. Les souscriptions furent abondantes, et le 25 août 1818, la statue du chef de la race des Bourbons fut découverte. M. de Marbois, président de la commission des souscripteurs, prononça devant la famille royale le discours d'inauguration.

On a beaucoup loué et aussi beaucoup critiqué les discours que le Premier Président de la Cour des Comptes prononçait dans les occasions solennelles. Maintenant que ces discours restent comme documens historiques, on peut les relire; on reconnaîtra que tous contiennent des paroles patriotiques, qu'ils rappellent les devoirs des anciens magistrats, et tendent toujours à la défense de nos institutions.

Pendant la période de la Restauration, M. de Marbois fut successivement nommé membre du Conseil de l'Instruction publique, membre du Conseil général des Hôpitaux et des Hospices, membre du Conseil général des Prisons.

Lors de la révolution de juillet, M. de Marbois se hâta d'aller remercier le Duc d'Orléans d'être venu, comme un symbole de paix et d'union, au milieu des Parisiens victorieux. Le lendemain il accompagna la Duchesse d'Orléans et ses filles, qui visitèrent à l'Hôtel-Dieu les blessés des trois journées.

A cet âge avancé de quatre-vingt-six ans, il retrouvait ses forces et on énergie pour remplir tous les devoirs des nombreuses charges qu'il avait acceptées.

La vie de M. de Marbois a été consacrée à l'utilité publique; elle a été l'accomplissement de tous les devoirs que lui imposaient les diverses situations où il était appelé.

Il a toujours donné l'exemple de l'exactitude la plus sévère. Lorsqu'il faisait beau, il se rendait à pied à la Cour des Comptes, et la régula-

rité de son passage était telle que les marchandes du Pont-Neuf se disaient entre elles : *Neuf heures vont sonner : voilà le vieux qui passe.* Il y a tout un éloge dans ces paroles vulgaires ; celui qui en était l'objet savait que le chef d'une administration n'a le droit d'être exigeant pour ses subordonnés, qu'autant qu'il donne lui-même une salutaire impulsion.

Nous avons parcouru rapidement toute la vie politique de M. de Marbois. Les services qu'il a rendus à son pays sont incontestables; et si la reconnaissance et la justice lui ont manqué quelquefois, du moins, jamais une haute estime pour son caractère, et une sincère admiration pour ses vertus, n'ont fait défaut à ses laborieux efforts pour bien mériter de sa patrie.

Nous avons désormais à considérer sa vie publique sous un autre point de vue : non-seulement ce grand magistrat a mérité de prendre rang parmi ceux dont la France s'honore, mais il a encore une autre gloire,celle d'avoir toujours suivi, aidé et favorisé les progrès de l'ordre social, de s'être montré partisan de tout ce qui tournait au profit de l'humanité.

Les ouvrages publiés par M. de Marbois sont, avec ceux dont j'ai parlé dans le cours de cette Notice et qui ont rapport aux évènemens de sa vie, les suivans :

En 1769, *Sur les Moyens d'inspirer aux hommes le goût de la Vertu;* — 1772, *Essais de Morale;* — 1776, *Réflexions sur Saint-Domingue;* — 1778, *Mémoire historique sur les Négociations qui eurent lieu pour la Succession de Bavière,* par M. le comte de Gœrtz. Cette traduction contient une introduction et des notes de M. de Marbois; — 1789, *Essai sur les Finances de Saint-Domingue;* — 1797, *Mémoire sur les Finances;* — 1800, *Voyage d'un Français aux Salines de Bavière et de Salzbourg.*

On croit M. de Marbois auteur d'autres ouvrages qui, sous un titre moins grave, sont encore des ouvrages qui respirent la morale la plus pure; ce sont les suivans : *La Parisienne en Province*, ouvrage national, en 1769. — *Julienne,* conte physique et morale, traduit de l'anglais, dans la même année. — Enfin, la traduction d'un conte de Wieland, intitulé : *Socrate en délire,* ou *Dialogue de Diogène à Sinope,* imprimé en 1772.

Pourquoi nous étonnerions-nous que des ouvrages de littérature légère soient sortis de la plume de M. de Marbois? M. de Lacépède se reposait de son grand travail de la continuation de l'Histoire naturelle de Buffon en écrivant des romans; il en lisait beaucoup aussi quand il

était fatigué d'études, et il appelait cela mettre son esprit à la diète.

Et puis, n'est-il pas assez difficile aux jeunes gens qui rencontrent des vieillards, de se rendre compte des sentimens antérieurs, ou des passions qni les ont animés; il faut un effort de réflexion pour penser que sous une figure austère et grave, sous l'affaissement du corps, la lenteur de la démarche, les paroles pondérées et sérieuses, il y avait jadis des passions fortes, des goûts ardens, une énergie féconde qui vivifiaient l'âge mûr; que des grâces séduisantes, des désirs inconstans et légers, une imagination mobile et variée ornaient le jeune homme, tandis que l'étourderie et la gaîté naïve embellissaient l'enfance. Nous sommes assez disposés à prendre les choses telles qu'elles se présentent à nous, et la longue et vénérable vieillesse de M. de Marbois nous tient si éloignés de ses premières années, qu'il est difficile de remonter jusqu'aux jours de sa jeunesse, pour nous rendre compte des sentimens qui l'ont animée. Cependant, nous devons le considérer, en réalité, comme un de ces hommes que l'habitude du travail, le maniement précoce des affaires, une moralité inattaquable, rendent graves et sérieux de bonne heure.

L'*Utile* a été son but : il l'a cherché par tous les moyens; aussi une grande variété charmait dans son instruction et dans les confidences de ses pensées et de son expérience.

L'Institut l'avait admis dans son sein; il faisait partie de la classe des Inscriptions et Belles-Lettres. Administrateur des Hospices de Paris, la direction de l'Hôtel-Dieu lui était confiée; membre de la Société royale des Prisons, il a porté une attention extrême à cette partie de l'administration. Il a visité un grand nombre de prisons, et celles de notre Département avec un soin et un intérêt tout spécial. Ses observations ont été publiées, envoyées à tous les Conseils généraux : elles contiennent les vues les plus sages, la proposition des mesures les plus humaines et les plus morales, pour l'amélioration du sort des détenus.

Avant de parler des bienfaits que M. de Marbois a répandus sur l'Arrondissement des Andelys, et qui lui assureront une mémoire vénérée parmi nous, je veux le montrer comme ami de notre agriculture.

J'ai déjà dit qu'il s'était occupé de la science des champs, et qu'il avait publié d'utiles ouvrages sur des questions de cette nature; mais ce que je dois montrer aussi, c'est combien ses exemples ont été utiles.

Tandis que tant de propriétaires possèdent pour posséder, ses fermes à lui étaient des modèles; il apportait dans ses habitudes de propriétaire l'expérience de l'administrateur. Ses terres sont les mieux plantées; les

parties incultes ont été converties en bois; ses bâtimens sont judicieusement construits ou réparés. Dans chacune de ses vacances, il apportait des graines ou des racines utiles. Dans notre pays, une espèce de pommes de terre, *la Marboise*, a conservé son nom. Il introduisait des machines, et c'est lui qui nous a procuré la première machine à battre le grain. Lorsqu'on traverse ses propriétés, on est charmé des soins ingénieux qu'il en prenait. C'est encore rendre service à tous que d'être un bon propriétaire.

La commune de Noyers a ses chemins réparés, des fontaines et des lavoirs publics, des plantations bien ordonnées. Dès l'année 1825, M. de Marbois l'avait dotée d'une maison d'école et de terres pour entretenir l'instituteur. Il a fait don à cette commune d'une rente au capital de 4,500 fr. pour aider les pauvres à réparer en tuiles leurs habitations, et quand ses vœux seront accomplis, la rente tournera au profit de l'école.

Il choisissait parmi les enfans du village ceux qui annonçaient le plus d'intelligence et d'aptitude ; il se chargeait de leur éducation et de leur avenir.

C'est par de tels soins qu'il se consolait de l'absence de sa fille (1) et de sa petite-fille, que l'intérêt de leur santé retenait dans l'Orient. La mort qui l'a oublié si long-temps lui a été enfin secourable : il n'a pas eu la douleur d'apprendre que sa petite-fille est morte à Beyruth en Syrie, quelques semaines après lui. Quelques semaines de plus, et le vieillard de 93 ans aurait accusé la mort d'une terrible déception.

A l'âge où il était parvenu, il envisageait avec fermeté et philosophie le moment que tous redoutent. Il s'entretenait souvent de sa longue carrière et de sa fin imminente. Ses calculs heureusement ont été long-temps déçus. Membre de notre Société en 1832, il envoya, à-la-fois, le paiement de quatre années de cotisation, et il m'écrivait que c'était là le terme qu'il avait assigné à sa vie ; mais que, dans l'incertitude d'y parvenir, il voulait payer à l'avance.

Tandis que tant d'hommes arrivés à la vieillesse restreignent la part qu'ils prennent dans les affaires humaines, il étendait avec les années ses vues bienfaisantes ; et c'est ce qui nous le rendra cher éternellement. J'ai parlé dans notre Société d'une rente et d'une donation faite par M. de Marbois à la commune de Noyers, pour la maison d'école et les toitures en tuiles; c'est cet essai qu'il a agrandi en faveur de l'Arrondissement.

(1) Madame la duchesse de Plaisance.

En 1832, il me consulta sur les effets de la mesure qu'il proposait ; et un don de 8,000 francs me fut remis, sous la condition de l'anonyme, pour la substitution des couvertures incombustibles dans le canton de Gisors. Il me chargeait, avec M. Davenières, dont il appréciait la sage et habile administration, de la surveillance et de l'emploi de ces fonds.

En 1833, il voulut encourager la fondation des écoles dans le canton de Gisors, et il me remit 4,000 francs pour cet objet, et toujours sous la condition de l'anonyme.

En 1834, il étendit ses dispositions à tout l'Arrondissement, et 20,000 francs me furent confiés pour les toitures des pauvres.

En 1835, 20,000 francs furent donnés dans le même but, et 25,000 francs pour réparer les maisons d'écoles existantes.

Ainsi, sans y comprendre les donations particulières faites à la commune de Noyers, je me trouve, ainsi que M. Davenières, dépositaire de 77,000 francs pour le but philantropique que se proposait M. de Marbois.

J'ai le regret de dire que bien peu de cet argent est dépensé, et j'adresse à tous les membres de notre Société la prière de nous aider à suivre les intentions du donateur, en nous mettant à même de placer cet argent le plus rapidement possible.

Le conseil général, à qui je fis part, sans le nommer, de ce que faisait M. de Marbois, ne pouvant y inscrire son nom, inséra deux fois dans son procès-verbal, l'expression de sa haute approbation.

« En 1835, il se félicitait de pouvoir y consigner des actes d'une bienfaisance si magnifique et si éclairée, mais en regrettant vivement de ne pouvoir y insérer le nom du vénérable bienfaiteur. »

« En 1836, le conseil, regrettant de ne pouvoir percer le voile de l'anonyme sous lequel il se cachait, exprimait au moins le souhait qu'il pût jouir long-temps de la reconnaissance et de la vénération universelles. »

C'était avec respect et attendrissement que je recevais les confidences de M. de Marbois ; j'étais fier de participer à de tels secrets. Il couronnait une vie laborieuse par des largesses intelligentes dont les effets se prolongeront dans l'avenir, et qui assureront à son nom un honneur éternel. Ce nom sera inséparable de celui de M. de Montyon, son ami, qui couronna aussi une vie noble et pure en léguant des bienfaits aux générations à venir.

Un jour viendra que nos chaumières seront à l'abri de la cause la

plus ordinaire de l'incendie : c'est à M. de Marbois que nous le devrons

Dans nos écoles, son nom est impérissable : il devrait être écrit dans chacune d'elles, et offert à la vénération de nos enfans.

Ici, je dois ajouter un nouveau fait qui m'a été révélé récemment : c'est que, lors des malheurs qui affligèrent plusieurs Départemens, en mai 1836, M. de Marbois fit un don anonyme de 16,000 francs, pour venir au secours des victimes des inondations.

J'ai voulu étudier toute cette vie d'un homme de bien, d'un grand magistrat, et montrer comment le maniement des affaires, au lieu de distraire M. de Marbois de ses pensées philantropiques, l'avait au contraire conduit à devenir un des Bienfaiteurs de l'Humanité.

En terminant, c'est à lui-même que j'emprunterai ce que j'ai à dire pour le peindre,

« J'ai eu, dit-il, ma part des malheurs de notre temps ; les lettres et l'étude qui, dans des circonstances tranquilles, avaient fait mon bonheur, ont été ma principale consolation dans l'adversité ; elles m'avaient inspiré l'amour d'une liberté réglée par de sages lois. Elles m'aidèrent à supporter avec courage une captivité injuste et rigoureuse. M'est-il permis d'ajouter que dans toutes les situations orageuses ou paisibles de ma vie, j'ai toujours cru que j'étais obligé de rendre mon travail utile à mon pays? Puissent ceux qui liront le récit que je vais faire, reconnaître, dans le tableau même que j'ai tracé, des institutions des États-Unis, mon attachement pour celles de la France, et la ferme persuasion où je suis, que la félicité publique est attachée à la *fidèle observation de nos lois nouvelles !* »

L'histoire de la Louisiane, d'où ces paroles prophétiques sont tirées, a été publiée en 1829. Elle était dédiée au Dauphin de France, Président de la Société royale des Prisons.

A Passy,

Ancien Préfet de l'Eure, Membre de la Chambre des Députés, etc.

LE BRETON (J.F.)

L'AUTEUR

D'UNE MÉTHODE DE DESSIN D'APRÈS NATURE.

Entre les hommes qui par leur talent et leur caractère ont mérité que leur nom entouré d'estime ne périt point avec eux, les uns se sont formés par les livres, d'autres en plus petit nombre se sont faits eux-mêmes, et le grand livre de la Nature a été leur premier instituteur. Tel fut l'homme vénérable à qui nous consacrons cet article, comme une modeste chapelle dans le monument vaste et pieux qu'il a contribué à ériger aux *Hommes Utiles*.... Et il était bien digne de prendre part à cette fondation (1) celui qui, malgré son mérite, n'a jamais recherché ni les honneurs ni la célébrité, celui dont l'unique ambition fut de se rendre *Utile*, en répandant jusqu'au dernier jour de sa verte vieillesse des connaissances qu'il ne devait qu'à lui-même.

LE BRETON, J.-F.

LE BRETON (Jean-François) naquit le 22 août 1762, à Bonchamp près de Laval (Mayenne), d'une famille qui avait été riche, qui tenait à quelques maisons nobles de la province, mais que les malheurs des

(1) Le Recueil des HOMMES UTILES eut pour Editeur, en 1833, le Professeur J. F. LE BRETON, qui s'empressa d'accorder le concours de son expérience et de son zèle à son gendre, M. A. JARRY DE MANCY, Fondateur de la SOCIÉTÉ MONTYON ET FRANKLIN.

temps avaient ruinée, depuis plusieurs générations. Trois fondations pieuses et charitables, savoir : une bourse au Collège de Laval, une bourse au Séminaire de la même ville, enfin un lit à son Hôpital, attestaient l'antique importance de cette famille. Plusieurs de ses membres étaient alors réduits à chercher leur subsistance dans le métier de la tisseranderie, qui, de tout temps, a fait la richesse de Laval.

La première enfance de Le Breton fut employée à un travail mécanique. Au lieu de livre, on lui mit entre les mains un dévidoir à fil. Quand il eut atteint sa quatorzième année, comme il était l'aîné d'une nombreuse famille, on l'envoya au Collège de Laval où il avait droit à une bourse, mais sans livres. Il montrait assez peu d'aptitude pour les lettres; en revanche, il avait des dispositions merveilleuses pour le Dessin et pour les Sciences. Il observait la nature. Les astres, les plantes, les animaux domestiques, voilà quels étaient les objets constans de ses méditations, car ses maîtres eurent le bon esprit de ne pas le fatiguer inutilement à l'étude des Langues anciennes et le laissèrent suivre son penchant pour les sciences naturelles. Son esprit méditatif devina sans maître les élémens de la Géométrie et des essais de Mécanique furent ses jouets d'enfant. Il faisait des essais sur tout, sur l'air, sur l'eau qu'il s'était appris à décomposer à sa manière.

Une vieille tour qui se trouvait dans les dépendances du Collège lui servit d'atelier. C'est là que, nouveau Dibutade (1), il inventa pour lui-même l'art de reproduire par le crayon tous les objets qui frappaient ses regards. Quand il voulut commencer à peindre, toujours sans maître, il lui fallut chercher et découvrir enfin, à force d'expériences, l'espèce d'huile propre à la peinture.

Son caractère affectueux lui avait fait une foule d'amis parmi ses jeunes compagnons. On parlait dans le Collège, on s'entretenait même à la Ville de ce petit prodige de science. Il n'était pas moins aimé de ses maîtres, car guidé par son naturel réfléchi, il recherchait la société des gens instruits et des hommes graves. Cependant ses études furent souvent interrompues; plus d'une fois la nécessité de pourvoir aux besoins de leur famille, força ses parens de le retirer pour un temps du Collège afin de l'employer à tisser de la toile. Le Breton, sage et docile, apportait autant d'aptitude et de cœur à cette occupation manuelle, qu'aux applications élevées par lesquelles il s'était composé lui-même un répertoire de connaissances si variées.

A cette époque de sa première jeunesse, il sculpta un Christ, com-

(1) Artiste Grec qui inventa le Dessin.

posa quelques tableaux d'église, et dessina au pastel plusieurs portraits. Enfin, il amusait ses camarades et faisait l'étonnement de ses maîtres par ses expériences de physique. Quelquefois aussi, il se servit de sa science pour jouer à l'ignorance et à la superstition des tours que, dans sa vieillesse, il se plaisait à raconter.

Au moment où l'expérience des aérostats par Charles et Robert occupait tous les esprits en France, le jeune Le Breton donna à la Ville de Laval le spectacle d'un ballon dans le jardin de Bel-Air, et des salves d'artillerie célébrèrent ce spectacle si nouveau. De lui-même il avait trouvé le moyen de produire l'air inflammable par la décomposition de l'eau. Il ne faut pas perdre de vue que les premières notions de Physique aujourd'hui si répandues, étaient alors seulement à la portée de quelques savans; et tout ce que l'Ecolier de Laval put apprendre et pratiquer alors de cette science, il ne le devait qu'à lui-même.

Il allait atteindre sa vingt-et-unième année; sa réputation était si bien répandue dans Laval, qu'après l'heureuse expérience du ballon, le Corps de Ville lui accorda la somme de douze cents livres pour aller à Paris faire ses études de peintre. A cette somme sa famille ajouta une légitime venant de sa mère qu'il avait perdue dans son enfance.

Plein de courage et d'espérance, le jeune Le Breton fit le voyage à pied, pour ménager son capital. Il le plaça d'abord chez M. Jaume, banquier très connu, qui fut pour lui dans la suite un utile protecteur, et qui, pour l'intérêt de ses fonds, lui fit compter douze francs par semaine. Accoutumé à vivre de peu, instruit dans la maison paternelle à prévoir l'avenir, le jeune artiste allait pour la plus modique somme faire tremper sa soupe dans un de ces établissemens économiques qui sont consacrés à la nourriture des maçons, et que distingue la modeste enseigne d'un « *Cadran marquant neuf heures.* »

Que la molle et dédaigneuse délicatesse des générations actuelles, ne se blesse pas de pareils détails. Qu'elles interrogent les vieillards, vénérables débris de temps et de mœurs qui ne sont plus, et elles apprendront que c'est par cette vie austère de privations et d'épargnes qu'a commencé plus d'un artiste illustre!

Après avoir suivi, pendant quelque temps, l'Ecole gratuite de Dessin, récemment fondée par Bachelier, Le Breton fréquenta l'atelier de David et s'attacha ensuite à celui de Vincent, ce peintre sage qui, avec Vien, remit l'Ecole française dans la seule bonne voie pour les arts, l'imitation noble de la Nature. Sous un tel maître, le studieux disciple fit de rapides progrès.

Il semblait se multiplier, en quelque sorte, afin de diversifier ses études. Persuadé que, sans les connaissances anatomiques, l'artiste ne dessinera jamais qu'imparfaitement, il ne négligea pas l'étude de cette science, et grâce à son assiduité et à son aptitude, il devint préparateur d'Anatomie au cours du vénérable Sue.

Le Breton occupait alors une petite chambre avec un camarade d'études, qui avait une répugnance invincible pour la présence des cadavres, et cependant Le Breton voulait disséquer, même hors des heures où il pouvait fréquenter l'amphithéâtre. Afin que son ami, qui était grand dormeur, ne se doutât de rien, il cachait dans son lit les sujets, et c'est à côté de pareils compagnons de lit, que, quand le jour commençait à poindre, il se décidait enfin à céder au sommeil. Aussi, dans l'atelier de Vincent, comme dans l'amphithéâtre de Sue, on lui donnait indistinctement les surnoms de *Coloriste* ou de *Chirurgien*.

Ses efforts ne tardèrent pas à être récompensés : le moment vint où Le Breton cessa d'être Elève pour devenir Maître à son tour. Il se mit à donner des leçons de Dessin, mais avec le projet de l'enseigner à ses Elèves comme il l'avait appris lui-même, c'est-à-dire *d'après Nature*, au lieu de copier des copies. Il suivit donc une nouvelle méthode, et cela sans charlatanisme, sans chercher des prôneurs, sans même annoncer son enseignement comme une nouveauté. En effet, quoique non encore appliquée, J.-J. Rousseau avait proclamé la nécessité de cette Méthode que Le Breton mit en pratique vingt ans après.

Voici les bases sur lesquelles tout son enseignement repose :

Que le seul véritable Dessin est le *Dessin d'après Nature*, procédant d'après *la Perspective*, et s'appliquant à toutes sortes d'objets ;

Que, n'avoir appris à Dessiner que d'après des Dessins, c'est de toutes les applications du Dessin, la moins réelle, la moins utile ;

Que, laisser concevoir le Dessin autrement que *d'après Nature* et *appliqué à toutes sortes d'objets*, c'est risquer de faire prendre aux Commençans une idée du Dessin radicalement fausse ;

Que c'est donc *d'après Nature* qu'il faut commencer à faire Dessiner dès le premier jour, en prenant pour modèles des objets de formes les plus simples et non pas des Têtes seulement. (1)

(1) Pour faciliter à ses Elèves l'application de sa Méthode, le Professeur LE BRETON avait inventé aussi, il y a près de cinquante ans, un système de Modèles en ronde bosse, qui ne présentaient que les formes générales de la Tête. D'autres ont imité depuis ces Modèles. Les dates sont là pour établir la priorité en faveur du véritable Inventeur.

Cette méthode procura bientôt à Le Breton plus d'Elèves qu'il n'en voulut. Il eut un atelier où se formèrent, sous sa direction et surtout par ses exemples, des hommes de talens, qui ne se destinaient pas tous à la carrière de la peinture, mais qui se sont fait remarquer, dans tous les rangs de la société, par d'heureuses applications du Dessin à toutes sortes de travaux et aux doux loisirs de la vie de famille. Le Dessin tel que Le Breton, dès ce temps, l'enseignait, et tel qu'il l'a enseigné jusqu'à sa mort, se trouvait être, suivant le vœu de Jean-Jacques, « bon à quelque chose » pour l'homme du monde au moins autant que pour l'artiste de profession. Les leçons de Dessin, avant Le Breton, comment se donnaient-elles, et même, cinquante ans après sa tentative, malgré ses efforts et ses succès, comment se donnent-elles encore trop souvent aujourd'hui ? Combien d'Elèves, après de nombreuses leçons chèrement payées, ne savent que servilement copier des copies, et quand il est besoin de reproduire d'après nature l'image de l'objet le plus simple, on reconnaît enfin que tout ce temps, toutes ces dépenses, ont été réellement perdus, parce que l'Elève n'a point appris la seule façon de Dessiner qui puisse être « bonne à quelque chose ? »

La *Méthode Le Breton* était une grande hardiesse en 1789. Or, ce qui est vrai et bon semble toujours nouveau : de nos jours, les imitateurs de cet utile Maître, devraient au moins citer son nom !.... C'était une révolution dans cette partie de l'*Education de Famille :* elle date, pour Le Breton et par lui, d'une époque féconde en réformes qui toutes n'ont pas eu, comme celle-ci, la sanction de cinquante années de succès!

De nombreux Elèves des deux sexes, appartenant aux premières familles de la Noblesse et de la Bourgeoisie, se disputaient les soins du jeune Professeur. Ses leçons étaient d'autant plus recherchées que les agitations du temps faisaient concevoir, par la prévoyance la plus vulgaire, la nécessité d'un enseignement dégagé des lenteurs d'une routine impuissante. Dans les fortunes diverses de l'émigration, combien de fois les Elèves de Le Breton rendirent grâce à leur Maître de ces leçons fortes et vraies qui devinrent pour plusieurs d'entre eux une consolation et souvent une ressource! Des femmes jeunes et brillantes qui peut-être d'abord ne s'étaient donné que par ton ce Professeur de *Dessin Utile*, prirent goût à ses leçons et se trouvèrent heureuses de cultiver et d'utiliser leur talent en pays étranger.

Quand la Révolution éclata, Le Breton se tint sagement à l'écart de toute participation aux luttes politiques. Le malheur des temps ne l'empêcha pas de conserver encore de nombreux Elèves. Il est vrai

qu'il donna plus d'une preuve de dévoûment à quelques familles qui l'avaient accueilli et encouragé, durant les jours de leur prospérité, et qui étaient persécutées alors. Il continua gratuitement ses soins à plusieurs de ses Elèves, dont les parens, ruinés par les désastres publics, déploraient l'impossibilité où ils se trouvaient de faire donner des talens à leurs enfans. Le Breton qui eut souvent de ces occasions d'exercer la Bienfaisance la plus délicate, aimait à raconter les témoignages de reconnaissance qu'il avait reçus pour de tels soins, et souvent il répétait que, parmi les grandes familles, il avait trouvé peu d'ingrats!

Pendant la *Terreur*, Le Breton fut appelé pour donner des leçons à la célèbre Madame Helvetius, en prison. Quand elle eut dessiné, suivant la méthode, tous les objets divers qui étaient à sa portée, il fallut un modèle : ce fut le geôlier qui posa.

Avant la Révolution, sous la République, sous l'Empire et la Restauration, parmi les Elèves qui suivirent sa Méthode avec succès, Le Breton a pu compter jusqu'à trois générations des Montmorency, La Tremoille, Luxembourg, La Rochefoucauld-Liancourt et Doudeauville, Harcourt, Bassompierrre, Noailles, Narbonne, Duras, La Rochejacquelin, etc. Nous citons ces noms historiques dans l'ordre du temps où les relations s'étaient établies entre le Professeur et ces nobles familles qui ne voulaient plus d'autres Maîtres de Dessin que Le Breton ou sa fille! Des étrangers d'un rang non moins élevé ne se montrèrent pas moins empressés que les nationaux à rechercher pour leurs enfans un enseignement dont l'utilité était surtout appréciée dans les voyages. On a cité de jeunes personnes qui, après un petit nombre de leçons de Perspective, ont enrichi leurs albums de Dessins d'après Nature d'une frappante vérité! Sous Napoléon, Le Breton avait eu pour Elève la princesse Aldobrandini-Borghèse; il avait donné, sous les yeux de l'Empereur, quelques conseils à la Reine Hortense.

Les pensionnats les plus respectables se faisaient un titre de recommandation d'avoir à présenter aux familles un Maître si habile et si zélé. Pendant quarante ans, Le Breton fut attaché au couvent des *Dames Bénédictines Anglaises*, chez lesquelles il a formé plus d'une Elève distinguée. Il fut nommé, en 1821, Professeur à l'Institution royale des Sourds-Muets, place qu'il a occupée jusqu'à la fin de sa vie. Son habitude de considérer le Dessin comme une espèce de *Langage*, facilitait ses rapports avec ces infortunés qui, dès la première leçon, le comprenaient parfaitement. Suivant Le Breton, le Dessin, nécessaire pour les *Muets*, devrait être encore pour les *Parlans* une seconde sorte d'*Ecri-*

ture qui serait d'un grand secours dans beaucoup de circonstances. Pour cette Ecriture, selon le mot heureux de Madame J. DE MANCY, la science de la *Perspective* tiendrait lieu d'*Orthographe!*

Le Breton faisait l'admiration des Amateurs et des Artistes par l'inépuisable facilité avec laquelle il dessinait toutes sortes d'objets, grâce à ses connaissances en Anatomie et en Perspective. Ses démonstrations étaient d'une clarté parfaite; son enseignement oral était plein de chaleur et d'intérêt, mais le travail d'une rédaction littéraire était incompatible avec ce caractère ardent. La *Méthode Le Breton* n'aurait point survécu à son auteur, s'il n'eût trouvé son Elève la plus distinguée et un interprète digne de lui, dans sa fille, Madame A. JARRY DE MANCY, née ADÈLE LE BRETON qui, Professeur comme son père, a rédigé sa Méthode et était destinée à la faire revivre par son talent. Encouragée par le succès d'un premier ouvrage, *La Perspective simplifiée* (1828), elle a publié sa Méthode du *Dessin d'après Nature* (1830).

On pressent quelles convenances m'empêchent d'ajouter ici des éloges, qui blesseraient la modestie de celle à qui ils s'adresseraient. Il est des noms qu'il suffit de rappeler; il est des ouvrages dont il n'est besoin que de citer le titre pour constater un succès.

Le Breton ne consacra cependant aux *Arts du Dessin* qu'une part de sa vie. On a vu qu'un de ses premiers penchans le portait à l'étude de la Physique et aux expériences. Pendant plus de trente ans, il se forma un des plus beaux cabinets de Physique de cette époque : les instrumens sortaient tous des ateliers de MM. Dumotiez et Pixii, mais plusieurs appareils peuvent être regardés comme création de Le Breton et ont marqué dans la science! La machine pneumatique a reçu de Le Breton de notables perfectionnemens. Il possédait et était digne de posséder un monument qui est entre les mains de ses enfans : c'est l'*Harmonica* de la Reine Marie-Antoinette. Cet instrument avait été exécuté par FRANKLIN, qui en fit hommage à cette infortunée Princesse. De nombreux appareils de Fantasmagorie, d'une rare perfection, ornaient ce cabinet, dont le savant propriétaire, cédant à la prière de plusieurs familles, offrit au public un spectacle qui se composait d'expériences instructives, curieuses et toujours supérieurement exécutées. Venaient ensuite les apparitions de Fantasmagorie dont la beauté n'a jamais été surpassée ni même égalée depuis. C'était encore un moyen de propager dans le public l'amour des sciences par l'attrait d'une récréation de famille.

Ainsi Le Breton était à-la-fois, Peintre, Anatomiste, Physicien. Sans

cesse occupé de méditer sur les secrets de la Nature, il cherchait surtout à donner à la science l'utilité de l'application. Le Peintre, suivant Le Breton, doit, comme l'Orateur, tout étudier, tout connaître : c'était l'opinion de Léonard de Vinci.

Dans Le Breton, l'homme n'était pas moins digne d'estime que l'Artiste. Dès les premiers temps de son arrivée à Paris, il risque sa vie pour sauver un malheureux qui se noyait. Malgré les lois de sang de la *Terreur,* Le Breton accorde un refuge à un prêtre qu'il ne connaissait point. On inspecte son atelier : Le Breton improvise sur la toile noire l'esquisse d'une fête patriotique, en présence de ces terribles visiteurs; il fait le croquis très ressemblant de celui qui les commande, et les commissaires se retirent émerveillés de son talent et de son civisme. Par son improvisation pittoresque, il avait sauvé le proscrit.

La bienveillance et l'indulgence pour autrui faisaient le fond du caractère de Le Breton. Il aimait les jeunes gens; il était flatté de l'empressement respectueux avec lequel ils mettaient à contribution le vaste dépôt de ses connaissances. Quoique préférant, par goût, la solitude, il portait dans les réunions qu'il ne pouvait éviter, une gaîté douce et inaltérable. Sa physionomie expressive, son profil fortement dessiné, rappelaient la figure méditative de J.-J. Rousseau. Utile jusqu'en ses derniers jours, Le Breton prodiguait ses soins à ses nombreux Elèves (1) lorsqu'il fut atteint par la maladie aiguë qui l'enleva en deux jours, le 29 janvier 1838, à l'âge de soixante-quinze ans!

Ch. Du Rozoir.

(1) Les deux ouvrages de Madame A. JARRY DE MANCY, Peintre et Professeur, résument toute la Méthode du Professeur LE BRETON son père : 1° *La Perspective simplifiée*, pour les personnes qui n'ayant appris à Dessiner que d'après des Dessins veulent se mettre à Dessiner d'après Nature, ce qui ne peut se faire sans Perspective.— 2° *Le Dessin d'après Nature*, *même sans Maître*, pour des Commençans de tout âge qui veulent apprendre, non pas à Dessiner d'après des Dessins, mais à Dessiner d'après Nature. Il y a des exemples de personnes qui, habitant la province ou la campagne, sans aucun autre secours que ce livre, sont parvenues à Dessiner fidèlement, d'après Nature, la Figure et le Paysage.

PRIX MONTYON

DÉCERNÉS OU PROPOSÉS

PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

1838 — 1839.

FONDATION DE M. DE MONTYON.

PRIX MONTYON.

L'Académie française (séance du 9 août 1838) a décerné, savoir :

Un prix de quatre mille francs à Pierre GUILLOT, demeurant à Ancenis, département de la Loire-Inférieure ;

Un prix de trois mille francs à Jean-Marie GEORGES, demeurant à Paris, rue Contrescarpe, n° 36, 9e arrondissement ;

Un prix de trois mille francs à Louis BRUNE, demeurant à Rouen ;

Un prix de trois mille francs à Alexandre MARTIN, demeurant à Champrond en Gatine, canton de La Louppe, arrondissement de Nogent-le-Rotrou, département d'Eure-et-Loir ;

Un prix de trois mille francs aux frères CONTE (Pierre, Jacques-Urbain et Abraham-Siméon), demeurant à Cahors, département du Lot.

Quatre médailles de mille francs chacune aux personnes ci-après :

1° Théodore MOLLET, demeurant à Quimper, Finistère ;

2° Edmond CAPPE, demeurant à Paris, rue des Coutures-Saint-Gervais, n° 8, 8e arrondissement ;

3° Sophie VILLAIN, demeurant à Paris, rue Servandoni, n° 22, 11e arrondissement ;

4° Antoinette-Louise-Pétronille GROSSO, demeurant à Paris, rue du Faubourg-Saint-Denis, n° 175, 3e arrondissement.

Deux médailles de cinq cents francs chacune aux personnes ci-après :

1° Victor GARDY, demeurant à Paris, rue Neuve-Coquenard, impasse de l'École, n° 16, 3e arrondissement ;

2° Eulalie BRUMEAU, demeurant à Donges, arrondissement de Savenay, département de la Loire-Inférieure.

Dans sa séance publique *du Mois de Mai* 1839, l'Académie française décernera les prix et les médailles provenant des libéralités de feu M. DE MONTYON, et destinés par le fondateur à récompenser les actes

de vertu et les ouvrages les plus utiles aux mœurs qui auront paru dans les deux années précédentes.

M. DE MONTYON a fondé deux prix à l'Académie française : le premier sous la dénomination de PRIX DE VERTU, et le second, pour L'OUVRAGE LITTÉRAIRE LE PLUS UTILE AUX MOEURS.

PRIX DE VERTU.

Ce prix est distribué annuellement par l'Académie. Tous les départemens de la France sont admis à concourir ; il est partagé en un ou plusieurs prix, et en un certain nombre de médailles ou récompenses. L'Académie fixe, lors du jugement du concours, la somme qui sera allouée à chacune des actions qui ont mérité d'être distinguées par elle.

Ces sommes sont payables au secrétariat de l'Institut ; les personnes doivent se présenter elles-mêmes, ou se faire représenter par un fondé de pouvoirs muni d'un titre notarié.

Les demandes d'admissions au concours des prix de vertu sont faites notamment par les autorités du lieu où réside la personne présentée.

On adresse un mémoire très détaillé de l'action ou des actions vertueuses ; on a soin d'indiquer les nom, prénoms, lieu de naissance, l'âge de la personne présentée, l'époque et la durée de l'action, qui doit s'être prolongée jusque dans le cours des deux années précédentes, le nom et le domicile des personnes qui en ont été l'objet.

Ce mémoire, signé des voisins ou des notables du pays, est soumis au chef municipal qui en certifie les signatures, et même les faits qui y sont énoncés, et M. le maire adresse le tout à M. le sous-préfet, ou à M. le préfet. Si ces deux fonctionnaires ont personnellement quelque connaissance de ce qui est indiqué dans le mémoire, ils en attestent la vérité, soit dans les pièces mêmes, soit dans la lettre d'envoi que M. le préfet écrit au Secrétaire perpétuel de l'Académie française en lui adressant toutes les pièces.

Ces pièces doivent être parvenues au secrétariat de l'Institut *avant le* 15 *janvier* de chaque année.

PRIX DE L'OUVRAGE LE PLUS UTILE AUX MOEURS.

Ce prix est décerné chaque année au *Français* qui, *dans le cours des deux années précédentes*, a fait imprimer et a publié l'ouvrage de morale ou d'utilité publique, que l'Académie aura jugé le plus digne.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

DISCOURS

DE M. DE SALVANDY,

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

SUR LES PRIX DE VERTU,

FONDATION DE M. DE MONTYON.

MESSIEURS,

L'Académie française, dans cette solennité, parcourt le cercle entier de sa mission agrandie par les progrès du temps.

Elle a d'abord décerné le Prix séculaire à l'Eloquence, et qu'il me soit permis de dire que, grâce à son interprète (1), elle a donné à-la-fois la récompense et le modèle. A quel autre, plus qu'à l'éloquent Chancelier de l'Université nouvelle, appartenait-il de juger et de couronner l'éloge de son illustre devancier.

Aux écrits brillans ont succédé ces productions de l'esprit, à-la-fois morales et utiles, qui sont encore de bons ouvrages, qui sont déjà de bonnes actions.

Maintenant, Messieurs, viennent les bonnes actions mêmes. Après

(1) M. VILLEMAIN, Secrétaire perpétuel de l'Académie française etc. Voir son éloquent Rapport inséré dans le *Livre d'Honneur* des CENT VILLES DE FRANCE, année 1838.

les inspirations, qui font le moraliste ou l'orateur, nous avons à surprendre et à couronner, dépouillées de l'accessoire du talent et des formes de la pensée, ces autres inspirations quelquefois vives et soudaines, quelquefois réfléchies et patientes, que suscite l'aspect du malheur ou du péril, et qui éclatent, traduites, non en beaux livres, mais en sacrifices admirables et en dévoûmens sublimes. A côté du talent, prend place désormais, dans nos Concours académiques, la Vertu, qui est le génie de l'âme et de la conscience.

Messieurs, après tous les habiles et ingénieux confrères à qui votre bienveillance m'ordonne de succéder à ce fauteuil, je ne m'attacherai pas à établir de nouveau que M. de Montyon eut raison de choisir pour prononcer sur l'art de bien faire, les juges ordinaires de l'art de bien dire. Je m'applaudirai seulement que cette pensée lui soit venue, qu'il nous ait chargés d'écrire ces simples et belles pages des annales contemporaines, et nous ait fait les historiographes de la Vertu obscure et pauvre, comme nos devanciers l'étaient des Rois. Il est bon, en effet, que des hommes, versés pour la plupart comme nous dans les affaires et les ambitions du monde, soient tenus de rechercher dans la foule la plus ignorée, pour les désigner aux hommages publics, ces hommes, en apparence disgraciés du sort, en réalité privilégiés de la Providence, qui en savent plus que les plus habiles à écrire des chefs-d'œuvre; car ils pratiquent la première des sciences, celle d'être utiles à nos semblables, et, au lieu de bons préceptes, ils donnent les bons exemples.

Autrefois les gens de lettres menaient une vie humble et retirée; ils traversaient, presque inaperçus, cette société superbe dont leur nom allait être l'ornement dans la postérité.

Tout est changé : ils ont pris la haute main dans les intérêts du monde. Ils ont des courtisans; ils ne le sont plus. Grâce à M. de Montyon, nous serons tenus de reconnaître quelque chose de plus grand que les succès de l'esprit. Nous nous inclinerons devant une puissance plus haute que la nôtre. Il sera beau d'entendre chaque année cette enceinte retentir des graves paroles qui, au début de cette séance, rendaient gloire à la Morale; d'entendre chaque année les princes des lettres proclamer, dans leur sanctuaire, qu'elle doit dominer les lettres et les gouverner.

Me pardonnerez-vous, Messieurs, d'ajouter, à la louange de M. de Montyon et à la nôtre, que nous n'étions pas indignes de la mission qu'il nous a tracée. Toute difficile et laborieuse qu'elle soit en réalité, nous la remplissons avec amour. Les hommes de lettres sont fort calomniés de notre temps, et c'est tout simple; on ne devient pas impuné-

ment une puissance. Cependant, on ne saurait contester qu'ils se distinguent par un penchant naturel au bon et au beau. On leur reprochera de s'y attacher quelquefois jusqu'à l'utopie; ils s'y attachent même souvent jusqu'à l'opposition : mais comment méconnaître qu'après tout, les noms auxquels ils se rallient, ceux même qui les égarent, sont les plus grands qu'il y ait dans les langues humaines! Ce sera la Religion ou la Liberté, la Justice ou la Gloire : tout ce qui mérite, en effet, d'entraîner les nations. Leur voix s'anime involontairement au spectacle de tout ce qui fait battre les cœurs généreux. Qu'on leur présente de brillans exploits, ou simplement une bonne action, toujours vous les verrez d'intelligence avec leurs héros par le sentiment et la pensée. Il faut le dire : c'est par là qu'ils se font écouter de la foule. Ils n'ont que ce mérite de s'émouvoir plus que personne à ce qui touche tout le monde. Pourquoi le talent fait-il notre perpétuelle envie, sinon parce qu'il est un écho plus marqué de cette voix intérieure qui salue dans la justice et la vérité les plus anciennes connaissances de l'homme, et les appelle comme des amis absens vers lesquels notre âme s'élance tout entière?

Aussi, est-ce une étude attachante et curieuse que celle de relire nos archives annuelles des bonnes actions. C'est un livre auquel, depuis vingt-deux ans, bien des mains différentes ont travaillé. L'historien, le poète comique, le savant illustre, le magistrat, l'évêque, tous les partis et toutes les croyances, ont fourni leur contingent. C'est toujours même langage, toujours même zèle, même enthousiasme. Par là se réalise naturellement parmi nous un grand problème. Les gouvernemens habiles cherchent à discerner et à saisir, pour s'y appuyer, les sentimens et les intérêts communs que portent heureusement dans leur sein les sociétés les plus long-temps divisées. Quand la tourmente gronde encore, on les cherche dans les émotions de la victoire; plus tard dans la liberté, dans l'ordre, dans les prospérités de la paix. M. de Montyon les a trouvés dans la Vertu.

Quatre-vingt et une demandes ont été adressées à l'Académie française, demandes, hâtons-nous de le dire, des sociétés libres et des magistrats; car il est remarquable que les auteurs d'actions vertueuses n'imaginent pas qu'on puisse s'en prévaloir devant les hommes. Nous voudrions croire que l'adage qui donne la modestie pour compagne au mérite est vrai à l'égard du mérite dont l'esprit est la source. Nous savons du moins qu'il est vrai pour la Vertu.

La Compagnie a distingué deux ordres de faits et de dévoûmens : les uns où domine le courage, les autres que distingue la constance; ceux qui résistent aux longs sacrifices, qui attestent un perpétuel oubli de soi, un sentiment opiniâtre du devoir, et ceux dans lesquels l'homme, en une seule fois, donne et prodigue sa vie : deux héroïsmes différens, entre lesquels la conscience hésiterait, si elle n'avait, pour les réunir et les confondre, ce grand nom de la Vertu.

Nous parlerons d'abord des actes de dévoûment intrépide. Vous remarquerez, Messieurs, qu'ils nous sont presque tous fournis par la race religieuse et forte des mariniers. Le fait auquel s'adressera le premier prix s'est passé sur la Loire.

Le 15 septembre de l'année dernière, le bateau à vapeur *le Vulcain* descendait vers Nantes. Une catastrophe, qui fit nombre de victimes, brisa sa course. Le bruit public avait appris aux magistrats qu'au milieu de tous les malheurs s'était rencontré un rare dévoûment : on ne savait rien de plus. Il a fallu qu'une compagnie qui fait comme nous, qui recherche les bonnes actions pour les récompenser en les honorant, la Société industrielle de Nantes se livrât à une minutieuse enquête, fît subir de véritables interrogatoires, et employât, pour découvrir la Vertu, les ressorts jusqu'à présent mis en œuvre contre le crime. Voici ce qu'elle a trouvé :

Arrivé près d'Ingrande, *le Vulcain* s'était approché de terre pour embarquer des voyageurs. Dans ce mouvement, il touche, embarrasse ses roues, déchire sa chaudière, et la vapeur épanche de tous côtés son flot brûlant. Un marinier que ce flot redoutable atteint et blesse sur le pont, pense aussitôt à cinq enfans avec lesquels, une minute auparavant, il jouait dans la salle commune. Ce brave homme, qui s'appelle Pierre GUILLOT n'a pas d'enfans; mais il aime les enfans; il avait entendu ceux-là pleurer, et il était allé naturellement aider leur bonne et leur mère à les consoler. Il les tenait sur ses genoux, quand la secousse fatale l'avait rappelé précipitamment à son poste. Les infortunés vont périr. Il veut retourner à eux. L'escalier envahi avait disparu dans l'eau qui brûle, dans la vapeur qui asphyxie et qui dévore. Vainement il met ses mains sur sa figure. Avancer d'un pas est impossible. « *Et cependant*, comme il l'a répété dans son interrogatoire, *il y avait là*

une mère et cinq enfans qui allaient être brûlés tout vivans. Cette idée-là, dit-il, *me tue...* »

Il va aux sabords, se penche et aperçoit la mère. Vous l'auriez vu se suspendre de son pied brûlé à la rampe du bâtiment, et d'un bras robuste enlever cette infortunée, mais sans la sauver. Elle était frappée à mort! Il revient, voit la servante, veut la saisir. Elle le repousse... « Non, non, s'écrie-t-elle à moitié calcinée, sauvez, sauvez mes enfans! » — Messieurs, vous pensez que c'est là le trait sublime auquel nos palmes s'adressent. Hélas! non. Le sacrifice a été consommé. Comme nous l'a écrit la Société industrielle de Nantes : « C'est de Dieu « que cette admirable fille est allée recevoir sa couronne. »

Ah! du moins, Messieurs, laissez-nous un moment nous arrêter sur cette mort qui égale tous les martyres, sur cette tendresse maternelle d'une étrangère qu'aucune tendresse maternelle ne surpassera ! Nous tous qui appelons près de nos enfans d'autres soins à notre aide, ne sentons-nous pas qu'on respire, en apprenant qu'il y a là des affections égales aux nôtres, une sollicitude que ne paiera aucun salaire, des cœurs d'où pourrait s'échapper ce cri : Sauvez, sauvez mes enfans!

Qu'étaient-ils devenus, en effet, Messieurs? Faut-il vous dire qu'ils étaient aussi les enfans adoptifs de Guillot! Il s'est élancé par le sabord; il a plongé dans la fournaise ardente. Il y fait deux voyages. Les cinq enfans sont rendus à la lumière. Leur bonne l'est à son tour. Mais Dieu n'a pas fait de miracle. Trois enfans sont morts avec leur bonne et leur mère. Deux seulement vivront.

Maintenant, Messieurs, penserez-vous que l'homme qui porte cette tendresse à-la-fois et cet héroïsme dans le cœur, ne compte qu'un acte de dévoûment en sa vie? Sa vie est pleine de traits semblables. Une fois soumis à l'interrogatoire, Guillot eut à rendre bien des comptes. « A Ancenis, n'avez-vous pas, au prix des plus grands dangers, éteint « un incendie? » — « Oh! moins que rien. C'est à peine si je m'en sou- « viens. Il doit y avoir quatre ans de cela. » Et comme on lui demande s'il n'a pas d'autres bonnes actions à confesser : « Je ne me rappelle « rien de plus. » — « Mais à Nantes, le 7 septembre 1830, par une nuit « obscure et malgré mille obstacles, n'avez-vous pas sauvé une femme « qui se noyait dans la Loire? » — Et il fait ingénument son récit. — « Mais encore à Nantes, mais ensuite aux Ponts de Cé, n'avez-vous pas « sauvé trois hommes, en vous exposant à périr avec eux? » Et toujours les aveux, ainsi obtenus, venaient faire admirer tout ce qu'il y a de simplicité naïve dans cet héroïsme qui se multiplie et qui s'ignore.

L'Académie désigne pour un prix de quatre mille francs le généreux Pierre Guillot.

Ce ne sera point sa première récompense. La Société industrielle de Nantes fut chargée par S. A. R. monsieur le duc d'Orléans de lui remettre une médaille d'or, et elle nous a demandé de faire complète justice, d'associer, dit-elle, à nos hommages le prince qui s'honore en honorant la Vertu.

Vous n'apprendrez pas sans intérêt, Messieurs, que Guillot pourrait figurer à un double titre dans nos récompenses. Il possède tous les dévoûmens. Il est pauvre. Ayant à sa charge un père vieux et infirme, il a recueilli dans sa maison une sœur et ses trois enfans que sa femme et lui nourrissent de leur travail, qu'ils couvrent de leurs vêtemens. Il lui est arrivé, mettant le cap vers la haute Loire, de ne laisser derrière soi que vingt francs empruntés, pour soutenir, pendant son absence, cette nombreuse famille; et quand on conseille à ces braves gens de vendre la royale médaille d'or : « Plutôt mourir de faim ! » répondent-ils.

Ces détails n'étaient pas nécessaires pour vous faire approuver notre jugement. Ils sont pour Guillot le luxe de sa vertu. Mais ils plaisent à l'âme. On est bien aise de voir que ce courage qui se dévoue n'est point une inspiration isolée, point une fougue du sang ou du cœur. Il tient à un état sain et pur de l'âme. Il est vraiment de la Vertu.

Louis BRUNE, de Rouen, commissionnaire sur le port, est un homme de la même famille. Des procès-verbaux réguliers attestent, à l'égard de quarante-deux personnes, qu'elles lui ont dû la vie. Mais il ne se montre pas seulement doué d'un intrépide courage; il n'a pas seulement dans le cœur le sentiment de l'humanité prêt à éclater quand il y a un péril à combattre ou un malheur à prévenir. Cet homme porte en soi une inépuisable vocation de dévoûment. Il fait profession de sauver ses semblables : c'est son état. Il n'attend pas les occasions : il les cherche, il les épie avec passion. Quand la marée monte, quand le vent fraîchit, quand la brume s'élève, quand les bateaux à vapeur se croisent en grand nombre dans ce port étroit et opulent que vous connaissez, Messieurs, où vous êtes allés inaugurer l'image du grand Corneille, Brune est là, comme les Pères du mont Saint-Bernard à l'approche de l'avalanche, le cœur inquiet, l'oreille attentive, prêt à s'élancer.

Ainsi, par exemple, le 28 janvier dernier, la Seine, prise depuis plusieurs jours, était couverte de patineurs. Les hautes marées devaient rompre les glaces et engloutir cette foule imprudente qui restait sourde

à tous les avertissemens de l'autorité. Brune avait sa vieille mère et sa femme malades. On le rappelle en vain à la maison. A l'heure même de ses repas, rien ne peut l'entraîner. Il reste à son poste. Il ne désertera pas. Ces jeunes gens, ces femmes imprudentes oublient leurs dangers pour leurs plaisirs. Le plaisir et l'affaire de Brune est de penser à leurs dangers.

En effet, on entend le fleuve mugir; la foule épouvantée se précipite. Un abîme s'est ouvert; un couple jeune et riche a été englouti. Brune est là, il court sur la glace rompue, il arrive, plonge, ressaisit le mari et le sauve. La femme avait disparu sous les glaces: il va l'y chercher, il la retrouve; mais ses efforts ont été inexprimables; ses membres sont engourdis. Quand il veut s'enlever sur ces vastes glaçons qui le déchirent, qui l'ensanglantent, qui rompent sous sa main, ses forces épuisées échouent, et personne ne viendra à son aide: il n'y a pas un autre Brune sur le rivage. Cependant on s'agite; on se lamente; c'est Brune qui va périr. Que fera-t-on? Enfin, on imagine de lui jeter une corde qui arrive à lui, qu'il saisit; et, à son tour, il est sauvé.

Les personnes qui lui devaient tout lui proposent des récompenses: il refuse. Il a fait ainsi toujours. Les médailles sont tout ce qu'on a pu lui faire accepter. Et comme il a depuis long-temps épuisé les médailles, le Roi a fini par envoyer l'Étoile de l'Honneur à sa noble poitrine. Cependant la ville de Rouen n'était pas quitte envers lui. Elle a adopté sa femme et sa fille; et voulant lui faire un don qu'il ne refuserait pas, elle lui a bâti une maison sur le rivage, afin qu'il ait moins de chemin à faire pour donner sa vie. Il est là comme une sentinelle avancée en face de l'ennemi. L'Académie royale de Rouen nous a demandé pour Brune un des prix Montyon. Un prix de trois mille francs lui est donné.

Jean-Marie GEORGES, marchand de bois de bateau à la Rapée, a droit à un prix égal. Il a disputé à la Seine tout autant de victimes que Brune. On en comptait déjà trente-quatre, il y a long-temps, et il continue. Comme Brune, il a fatigué les magistrats qui lui décernaient les médailles. Il a fallu, comme Brune, le faire chevalier de cet Ordre du dix-neuvième siècle, qui confond le guerrier, le magistrat, l'écrivain, le marinier de la Rapée intrépide et utile, dans une égalité d'honneur. Comme Brune, enfin, il a repoussé toute sa vie le prix qui lui était offert de ses bonnes actions. Il est dans ces âmes généreuses une fierté qui n'admet pas qu'il y ait des salaires pour de tels dévoûmens. Dans un incendie, car la vertu de Georges est à l'épreuve de l'eau et du feu, il a

sauvé deux enfans d'une famille riche; dans le grand incendie de Bercy, il est allé chercher dans les flammes les livres d'une grande maison de commerce. Toujours il a tout refusé. Onze fois, sa vigueur et son adresse lui ont obtenu la victoire dans les joutes publiques : jamais il n'a accepté le prix. Pour Georges, il n'y a qu'une manière d'acquérir, le travail. Faut-il ajouter que le travail lui a failli? Il a été riche : son commerce a péri dans des revers, fruits de sa confiance et de sa bonté. Alors il s'est fait courageusement simple batelier; et, à deux reprises, les bateaux à vapeur qui sont sur nos rivières comme les grands d'autrefois foulant les petits à leurs passages, sans même s'en apercevoir, ont coulé bas le batelet, humble et dernière fortune de Georges. Au nom de M. de Montyon, l'Académie le lui rendra.

Les vivans n'ont pas toujours eu le privilège des soins de Georges. Il y a des morts pour lesquels on l'a vu religieusement veiller sur son batelet. Au mois de février 1814, l'armée française, illustrant par d'admirables victoires les revers publics, était arrivée presque en vue de cette capitale. Elle se reporta vivement sur Montereau, dans l'élan de deux combats, enleva ses collines escarpées, et, disputant à l'ennemi les rives de la Seine, se saisit du pont sous un feu terrible. Elle le joncha de ses morts. Georges, bien jeune alors, était tristement sur son bateau, recueillant avec respect les soldats français, disputant aux flots leur dépouille, et rendant à la terre les braves qui étaient morts en combattant l'étranger. Qui nous eût dit, dans le morne et douloureux abandon de nos revers, qu'un Français obscur prenait ce soin pieux de nos frères d'armes! Qui m'eût dit qu'un jour, à cette place, je viendrais l'en remercier au nom de l'armée, au nom de la France, et que je vous devrais, Messieurs, l'honneur de lui décerner une couronne?

Voici, Messieurs, un remarquable phénomène; ce sont trois frères animés au même degré de la passion du dévoûment. Leur nom est CONTÉ; le théâtre de leurs travaux, Cahors; le fleuve, ou plutôt le torrent contre lequel ils passent leur vie à lutter, le Lot. Depuis douze ans qu'ils habitent sur le port, ils avaient déjà retiré des flots, *isolément*, vingt-six personnes, dont vingt-quatre vivantes, lorsque, pendant l'enquête, une vingt-septième dut la vie à leur courage. Mais ce n'est pas tout. Le 28 janvier 1827, une barque montée par six hommes, dont aucun ne savait nager, va se briser contre une pile du pont; le courant les emporte sur quelques débris et les jette contre la chaussée où un accident les tient un moment suspendus au-dessus d'une chute pro-

fonde. Nul secours n'est possible. Tous les bateliers accourus renoncent à rien tenter. Mais voilà que deux des Conté arrivent; ils s'élancent dans leur bachot, franchissent audacieusement la chute, vont recevoir deux des mariniers que le flot emportait, reviennent disputer les quatre autres au torrent, et les sauvent avec un bonheur qui tient du miracle, comme leur courage.

Au mois d'août 1836, l'aîné, qui est teinturier, travaillait, couvert de sueur, parmi ses chaudières bouillantes. On crie que le jeune Lartigue se noie. Le jeune Lartigue est fils d'un ennemi du père des Conté. Vous pensez bien que Conté s'élance. Il se blesse le pied sur le rivage. Mais il peut marcher encore. Il arrive, poursuit dans le courant rapide le jeune Lartigue, le saisit, le perd, le retrouve; et fatigué du fardeau après cette longue lutte, il est entraîné à son tour. Par bonheur un autre des Conté est arrivé. A qui va-t-il d'abord? Au jeune Lartigue, et tous deux sont sauvés.

Une autre fois, le Lot s'enfle pendant la nuit, franchit toutes ses barrières, envahit un quartier populeux, et, grossissant toujours, laisse voir au lever du soleil la foule des malheureux qui se sont réfugiés d'étage en étage sur les toits de leur maison, et qui n'ont plus d'asile. L'aîné des Conté était à l'armée. Mais ils sont toujours deux pour se dévouer; car le troisième a treize ans maintenant : il peut imiter les deux autres. Il le fait. Le torrent était furieux; les deux intrépides bateliers lui disputent une à une toutes ces victimes. Plus de soixante lui sont arrachées par eux. Ils ne se retirent que quand la tâche est finie, épuisés de fatigue, saisis déjà par une fièvre brûlante qui, pendant deux mois entiers, fait craindre pour leur vie. Sur ces entrefaites, on crie qu'une vieille mendiante de soixante-dix ans est tombée dans le Lot. L'un des Conté l'a entendu; et déjà l'intrépide jeune homme, oubliant sa vie menacée, est allé redemander aux flots quelques jours que la pauvre vieille femme pouvait encore passer sur la terre. Nous consacrons aux héroïques frères un troisième prix de trois mille francs.

Edmond CAPPE est limonadier à Château-Thierry. Si l'on se noie, il accourt; il accourt, si le feu prend; il accourt, si on crie à l'assassin. Si un puits s'abîme sur les ouvriers qui le creusaient, il accourt, descend, va leur prêter sa force, leur rend le courage, et ils sont sauvés. Comme Georges, il a l'âme française. On raconte qu'à neuf ans il a vu sa ville envahie. L'ennemi avait ses armes en faisceaux le long des murailles. Cappe se glisse à travers les sentinelles, court aux armes, et, avant

qu'on arrive sur lui elles ont roulé dans la Marne. Cet enfant promettait l'homme que nous couronnons. Nous donnons une médaille de mille francs au compatriote de Jean la Fontaine.

Vous ne serez pas surpris que nous destinions le même honneur à un jeune pompier de Quimper, qui, intrépide au feu, l'a été sur l'eau d'une façon héroïque. Il y a dix ans, MOLLET avait déjà sauvé, quelquefois par des traits d'un admirable courage, quatorze victimes de l'Odet ou de l'Océan; il a du bonheur dans ses bonnes actions. On y voit tour-à-tour figurer des pères de six, de sept, de huit, de quatorze enfans. On devine ce qu'une bonne action met de contentement dans l'âme. Mais comment comprendre la satisfaction de ces cœurs généreux par qui des familles entières ont conservé ce qu'elles avaient de plus cher, par qui tant de personnes sont vivantes ! Aussi remarquons-nous que les rapports nous disent également de tous ces vaillans amis de l'humanité, qu'ils sont d'honnêtes gens, dans la sévère acception du mot; qu'il aiment à faire le bien, et comptent les peines d'autrui, mais ne comptent pas leurs sacrifices. Leur courage les empêche de mesurer ce que vaut leur dévoûment. Leur cœur les instruit de ce qu'il rapporte.

Les théâtres ont été malheureux cette année. L'incendie s'est attaché à ces rendez-vous de nos plaisirs. Un magistrat qui se connaît en courage et qui a vu de près les actes d'intrépidité qu'il signale, nous a recommandé Victor GORDY, qui, à douze ans, sauvait un enfant près de se noyer, comme s'étant distingué dans le désastre du Théâtre Italien par un rare dévoûment. Nous lui offrons une médaille de cinq cents francs.

Maintenant, Messieurs, un autre ordre de sacrifices s'offre à nous. Les vertus que nous allons révéler sont plus réfléchies, plus patientes. Elles consistent, non pas à risquer sa vie pour autrui, mais à la donner en réalité, à l'immoler tout entière. Nous avons vu les héros du devoir et de l'humanité, nous allons voir les martyrs.

Ainsi Eulalie BRUNEAU est une pauvre vieille fille de Donges, Département de la Loire-Inférieure, qui est parvenue à l'âge de soixante-quatre ans, sans avoir un seul jour vécu pour elle-même. Son existence s'est écoulée dans des privations et des travaux dont l'imagination s'épouvante, pour soigner et nourrir successivement, jeune, son père

aveugle, sa sœur folle, sa mère paralytique vingt-cinq ans; vieille, des neveux, des nièces, leurs six enfans tombés tour-à-tour à la charge de son indigence active, dévouée, infatigable. L'Académie française aime à lui envoyer une médaille de cinq cents francs.

Sophie VILLAIN, de Lille, vivait paisiblement du travail de ses mains, quand une dame qui l'avait remarquée, madame Pers, lui proposa d'entrer à son service pour tenir à Paris, avec elle, un hôtel garni. Les avantages qu'on promettait étaient brillans. Sophie Villain fut séduite : elle vint. L'entreprise manqua; ses gages ne furent point payés. Elle trouva tout simple d'être de moitié dans les pertes, quand elle l'avait été dans les espérances. Au bout de trois ans, la ruine était complète. Madame Pers tomba malade, et passa trois ans sur un lit de douleur, entourée de ses trois enfans sans pain. Le travail opiniâtre de Sophie pourvut à tout. Enfin, madame Pers mourut. Sophie hérita de ses sollicitudes et de ses sentimens de mère, et mesurant la grandeur du fardeau, elle l'accepta tout entier. Nous donnons à cette généreuse fille une médaille de mille francs.

Une autre médaille de mille francs est réservée à une pauvre et honnête famille, qui, depuis longues années, soutient de ses deniers et entoure de soins la vieillesse invalide et souffrante d'un colonel espagnol que diverses vicissitudes ont laissé sans fortune et sans asile. Cet officier avait eu à son service, vingt-cinq ans, le nommé Grosso qui avait fait la guerre sous ses ordres. Dans la vieillesse et l'adversité, son serviteur fidèle ne l'abandonna point. Mais Grosso mourut. Sa femme, son fils, crurent au devoir de continuer sa tâche : ils s'y dévouèrent avec courage. Le fils, chaque mois, apportait tout son gain à sa mère pour faire vivre l'ancien maître de son père. Cependant, voilà que, lui aussi, à trente-trois ans, la mort est venue le frapper, et la mère, atteinte de tant de coups, est désormais incapable de travail. Deux filles restaient pour porter tout cet héritage de dévoûment, et soutenir à-la-fois le vieillard et sa bienfaitrice. Elles sont brodeuses de leur état; elles travaillèrent la nuit et le jour. Elles travaillèrent si bien, que l'aînée, visitée par une maladie sans remède, cessa de pouvoir payer son tribut. Elle tombait ainsi, avec son hôte et sa mère, à la charge de sa plus jeune sœur. Pétronille GROSSO accepte tous les fardeaux que lui envoie la Providence. A force de travail, de privations et de courage, elle

suffit à tout. Son courage ne fléchira point. Mais déjà sa santé s'épuise; et, quand les voisins, effrayés pour elle, lui offrent les moyens d'acheter des alimens plus solides, elle achète au vieillard quelque surprise qui lui rappelle sa fortune et sa patrie. Quand on lui apporte, dans les rigueurs de l'hiver, des vêtemens plus chauds, elle les donne à sa sœur. Sa constance parmi tant d'infortunes semblerait surhumaine, si elle ne trouvait dans la religion le seul soutien qui puisse toujours égaler nos forces à nos devoirs et à nos misères. Mais n'admire-t-on pas cette famille que la mort frappe à coups redoublés, sans y tarir la source des sentimens généreux! La Vertu s'y transmet, comme une succession, au plus proche héritier. Rien n'atteste mieux l'heureuse puissance de l'éducation, et ne fait plus vivement sentir ce que peuvent les pères pour assurer à leurs enfans le trésor des bons sentimens avec celui des bons exemples

Le dernier tableau qu'il nous reste à vous présenter, Messieurs, fait voir que c'est la seule richesse qu'il soit au pouvoir des pères de transmettre à leur postérité. Celle-là maintient toutes les autres ou les supplée. Nulle autre, si considérable ou si éclatante qu'on la suppose, n'a la puissance de la suppléer.

Le grand Sully, en mourant, laissa une fortune égale à ses services et à sa renommée. Sa race s'éteignit au milieu du siècle passé. La fille du dernier duc de Sully, Maximilienne de Béthune, mariée au marquis de L'Aubespine, lui porta des biens immenses. Mais le désordre se mit dans cette maison de L'Aubespine; rien n'est demeuré du patrimoine de Sully, et nous avons à vous dire les miracles de dévoûment qui ont donné un abri et du pain à ses petits-enfans.

A Champrond-en-Gatinois, non loin de La Louppe, dans l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou, qui appartenait autrefois tout entier à Sully, habite un menuisier nommé Alexandre MARTIN, dont la famille avait été au service des L'Aubespine au temps de leur opulence. Lui-même avait dû son éducation et son état aux bontés du marquis de L'Aubespine, ancien colonel du régiment de la Reine, qui, pendant la révolution, l'attacha à son service, et il n'oubliait pas les premiers bienfaits de son maître. Pendant trente-cinq ans il ne le quitta point.

Il vit tomber et se perdre toute cette fortune amassée par Sully. Tout fut engagé, détruit, vendu. Enfin, il eut la douleur, il y a peu d'années, de voir passer en des mains étrangères le château de Villebon, cher à toute la contrée, et consacré dans le respect public par le souvenir du

grand homme. Le marquis de L'Aubespine ne réserva que trois rentes viagères; une de 6,000 fr. pour lui-même; une autre de 2,400 fr. pour son fils; une troisième de 400 fr. pour Martin. Peu après, il mourut. Martin venait de se retirer dans sa famille, comptant en vain sur la pension de 400 fr. que les créanciers avaient saisie. Privé de ce secours, il avait repris tranquillement la profession de ses jeunes années, quand le 16 juin 1830, sa porte s'ouvre; le fils de son maître, le Comte de L'Aubespine, paraît avec ses trois enfans, Angélique, âgée de cinq ans; Joséphine, de quatre; Louis, qui n'avait pas dix-huit mois. Le père de ces infortunés était obligé de fuir la France. Il allait s'expatrier. Il ne parle à Martin que d'une courte absence, et s'éloigne pour ne plus revenir, laissant au menuisier de Champrond-en-Gatinois le dépôt de tout ce qui restait du sang du grand Sully.

Martin avait lui-même trois enfans. Heureusement sa fille aînée sortait d'apprentissage; elle était capable de travailler. Sa mère et elle gagnaient 24 sous par jour. Martin en gagne 30. C'est avec ce revenu qu'ils entendaient élever la nouvelle famille que la Providence ajoutait à la leur. Quand le travail manque, ils empruntent; quand ils ne peuvent emprunter, ils vendent leur mobilier. Il ne connaissent pas de privations, pourvu que les petits-fils de leur maître ne les sentent pas. Ils vivent de pain noir : le pain blanc ne manque jamais aux jeunes L'Aubespine, et ne croyez pas que Martin s'assied à la même table qu'eux. Le vieux serviteur rend au sang de ses maîtres les mêmes respects qu'au temps de leur opulence; il les sert à table dans sa chaumière, comme il l'eût fait dans le château de Villebon, ne comprenant pas qu'il soit devenu leur égal parce que leur fortune est changée; ne sachant pas surtout que la supériorité s'est déplacée, qu'il l'a mise de son côté par sa vertu.

En effet, après six années, le comte de L'Aubespine ne vit plus : il faut aux pauvres enfans un tuteur. Quel autre le sera que Martin ? La tutelle des enfans de Sully est bien placée : elle est dévolue au plus noble cœur.

Cependant, le dévoûment de Martin s'était ébruité dans la contrée. Le pays Chartrain, que remplissait autrefois la puissance, que remplit encore la mémoire de Sully, s'en est ému. Les respectables dames de Saint-Paul, à Chartres, revendiquent les petites-filles du Marquis de L'Aubespine. Ces enfans ont grandi. Le curé de Champrond s'est occupé de leur esprit naissant. Mais leur éducation exige d'autres soins. Martin ne consent qu'avec douleur à une séparation devenue nécessaire, et il

remet ses pupilles aux pieuses mains qui compléteront son ouvrage.

L'éducation du jeune Louis, quoique moins âgé que ses sœurs, commençait aussi à mériter une pressante sollicitude. L'hospice de Nogent-le-Rotrou, que Sully dota et qui garde ses cendres, envoya dans ce but quelques secours. De tout l'héritage du ministre et de l'ami de Henri IV, la part qu'il a faite aux malheureux est la seule dont une parcelle sera arrivée à sa postérité !

C'étaient là cependant des ressources insuffisantes. Quelques cœurs généreux ont imaginé d'y suppléer par la voie des souscriptions, et un prélat bienveillant a offert un pieux asile. Mais il fallait les forces vives de l'éducation publique pour donner à l'esprit et à l'âme de cet enfant la trempe qu'exige sa destinée. Le Roi, Messieurs, vient de lui accorder une bourse au Collège de Henri IV. Il l'a fait pour la mémoire du Ministre qui eut la fortune de servir bien la France et de laisser un nom respecté. Il l'a fait pour le vertueux serviteur qui a mérité cette consolation de voir son élève mis en mesure de remonter, s'il veut et s'il sait, au rang dont il est déchu.

Martin, votre tâche est accomplie. Vous avez bien mérité de tous les gens de bien. Vous avez montré à notre siècle un spectacle toujours trop rare : la reconnaissance, la fidélité, le respect. L'Académie française décerne un prix de trois mille francs à votre Vertu.

Et vous, Louis de L'Aubespine, puisque vous assistez à cette solennité, puisse-t-elle faire sur votre jeune cœur une impression profonde et durable ! Vous entrez dans la vie comme on est quelquefois condamné à la parcourir plus tard, sur un théâtre, en face de tout le public qui a les yeux sur vous. Sachez que le premier bien de ce monde est l'estime de son pays, et priez Dieu, qui a veillé sur votre enfance, qu'il vous fasse conquérir cette richesse qui dépend de nous toujours, et que les évènemens ne nous ravissent pas. On vous dira un jour que vous avez de tous côtés, dans les veines, du sang illustre. N'oubliez jamais qu'il vous faut remonter jusqu'à SULLY pour trouver près de vous un nom que celui de MARTIN n'efface pas... et grandissez pour vous montrer digne du souvenir de votre aïeul, du dévoûment de votre bienfaiteur et de l'adoption du Roi

Après tout, Messieurs, pourquoi nous associer aux larmes que j'aime à voir cet enfant verser ? Il est dans une condition heureuse. Un nom historique est un appui encore. L'esprit qui poursuivait de sa haine envieuse tous les souvenirs, est, Dieu merci, loin de nous. Seulement, l'esprit qui place le mérite personnel au-dessus de tout, est, Dieu merci,

resté. L'illustration ne peut pas s'en passer, et les contrées, même aristocratiques par les mœurs et les lois, lui rendent hommage. Nous avons vu que si le Roi se fait représenter à l'étranger par un de ces soldats géans de nos quarante dernières années, toutes les autres grandeurs se perdent dans celle de son nom et de ses travaux. Un peuple puissant et libre s'incline devant ce cortège de nos conquêtes publiques et de nos cent batailles qu'il traîne avec lui; et la France jouit, pour ses capitaines, d'une ovation que les Romains n'ont pas connue, l'ovation décernée par la nation même que l'on combattit!

En terminant, Messieurs, combien de réflexions utiles se pressent dans nos âmes! A quoi sert un nom puissant et l'appui même d'une fortune héréditaire, si des principes solides ne rehaussent de bonne heure tous ces dons du sort et n'aident à les bien porter! D'un autre côté, que ne fait pas une éducation saine et pure pour classer les hommes à leur niveau? Enfin, que ne peut-on point espérer d'un peuple au sein de qui nous avons pu vous signaler tant et de si belles Vertus?

Pardonnez-moi une observation. — Si l'institution dont nous avons le dépôt, conçue par M. de Montyon dans le dix-huitième siècle, et qui se ressent de son origine, il faut le dire, par ce qu'elle a de spéculatif et de philosophique, n'était pas d'abord justifiée pleinement à vos yeux, ne le serait-elle point par cette séance même?

Dans un temps où le registre de tous les crimes est tenu avec une fidélité inexorable, où la société, contrainte de savoir et de compter toutes ses plaies, est près de supposer que Dieu lui en envoie d'inconnues aux siècles précédens, ne trouvez-vous pas que l'âme se repose au spectacle de toutes les bonnes actions qui seraient restées dans leur native obscurité ? Le crime éclate : grâce aux organes de la pensée, il retentit; il jette au loin l'épouvante. La Vertu, au contraire, fuit la lumière. M. de Montyon a voulu la produire aux yeux des hommes, non pour recevoir d'eux des récompenses, mais pour leur porter des consolations, pour leur inspirer un noble orgueil. Et par une juste réparation, ce seront les ministres mêmes de la pensée qui tiendront ces assises de l'humanité, du courage et du dévoûment.

Toutes les classes y sont représentées : les classes riches, par la fondation même qui nous rassemble; les autres, par les sacrifices touchans qu'elle consacre. On savait que la bienfaisance règne sur le trône; que les familles opulentes ennoblissent la fortune par la charité; qu'un zèle pieux multiplie les créations utiles; que, si l'incendie menace nos cités,

les magistrats, les princes, s'élancent pour lui disputer sa proie. On n'aurait pas su tout ce que les rangs obscurs renferment de Vertus difficiles, réfléchies, empreintes, en un mot, du sceau le plus marqué de la moralité humaine. Cette découverte nous est bonne à tous; elle nous donne foi dans l'avenir; elle nous inspire le sentiment sans lequel il n'y a en ce monde ni vocation généreuse, ni travaux désintéressés, ni noble ambition : le respect des hommes. Elle nous apprend que, dans la grande famille humaine, les mêmes sentimens se rencontrent partout; que la Providence a mis partout les germes heureux; que l'image divine est empreinte dans ses créatures les plus déshéritées. C'est à nous de la dégager par nos constans efforts. La Littérature, la Science, la Politique, ces grandes institutrices des Nations, n'ont pas à se proposer de plus noble tâche. Celle-là vaut le dévoûment de toute la vie, et elle est pour nous l'unique moyen de nous égaler aux hommes simples et vertueux que nous venons de couronner. Ils n'ont servi que quelques-uns de leurs semblables : par là, on a la chance de servir la Patrie et l'Humanité !

L. BRUNE (de Rouen)

UN BIENFAITEUR

DE LA VILLE DE ROUEN.

Après la récompense solennelle qui a été décernée, au nom de MONTYON, par l'Académie française, à LOUIS BRUNE de Rouen (séance du 9 août 1838, page 10 du Rapport), de nouveaux actes de dévoûment de cet homme intrépide lui ont acquis encore de nouveaux droits à la Reconnaissance publique : c'est presque avec un sentiment douloureux, non de regret mais de craintes pour l'avenir, que nous les proclamons. Il y a peu de jours que l'on répandait dans la Ville de Rouen et jusqu'à Paris cette nouvelle : « BRUNE vient encore de sauver un homme : c'est le cinquantième, peut-être ! Mais Brune a succombé !... » A l'instant où nous écrivons ces lignes, il est vrai que l'héroïque plongeur n'est pas encore entièrement rétabli d'une maladie grave causée par un refroidissement et par ses glorieuses fatigues !...

LOUIS BRUNE. (1)

Né à Rouen, en 1807, Louis BRUNE, compte plus de sauvetages que d'années. C'est à seize ans (1823) qu'il fit son début dans cette carrière glorieuse et pleine de périls. En 1824, il eut le bonheur de sauver de l'eau une seconde personne. L'année suivante, il devait être plus heureux. Ce fut le 9 novembre 1825 : une dame, dont Brune a oublié le nom (peut-être n'a-t-il jamais cherché à le connaître), aborde à Rouen sur le ba-

(1) Voir l'intéressante Notice publiée par M. J. A. DELÉRUE dans le *Bulletin de la Société libre d'Emulation de Rouen*. Nous devons aussi des renseignemens à l'obligeance de notre ami et ancien collègue M. CORNEILLE (Pierre-Alexis), Inspecteur de l'Académie de Rouen, descendant du grand Corneille.

teau de La Bouille (*Le Parfait*), accompagnée d'un habitant de Rouen. En passant ensemble sur la cale de débarquement, leurs pieds glissent et ils sont entraînés dans la Seine. Brune, sans calculer le danger, s'était élancé et avait plongé à leur suite. Tous les témoins de son action tremblaient qu'il ne pût parvenir, non pas à sauver les deux victimes, mais à se sauver lui-même. Chacun avec anxiété interrogeait le lieu de la scène, cet étroit espace ouvert entre le bateau et le talus; chacun faisait des vœux pour l'intrépide plongeur. Enfin une acclamation partie de mille bouches se fit entendre! C'était Brune qui venait de reparaître et ramenait successivement à terre les deux personnes dont le cœur battait encore, et qui reprirent bientôt connaissance! Sur leur instante prière, Brune ne refuse pas de les suivre au domicile de la dame qui demeurait rue Saint-Romain. Là, ne sachant comment témoigner à son Bienfaiteur toute sa gratitude, cette dame obtient, au moins, qu'il consente à partager un modeste repas, et tous les assistans, amis et parens, entourent Brune, lui pressent les mains, épuisent en son honneur les plus chaudes expressions de la reconnaissance et de l'admiration. Oh! que cette journée fut douce et poignante pour le cœur de ce jeune homme doué d'une sensibilité si vive et si profonde! Il s'étonne de ressentir une émotion jusqu'alors inconnue pour lui. Toutes ces paroles et ces regards l'ont payé, et bien au-delà, du péril qu'il avait bravé. C'est à dater de cet instant qu'une sorte de passion s'empare de lui : celle de recommencer de pareils actes, en toute occasion qui s'offrira, et de rechercher même ces occasions avec avidité! Dès ce moment, il a contracté envers lui-même l'engagement de sacrifier, s'il le faut, sa vie au service de l'humanité : cet engagement, il l'a religieusement rempli.

En moins de dix années, nous comptons vingt-et-une victimes qu'il arrache à la mort. Nous regrettons de ne pouvoir donner ici de détails que sur deux de ces heureux sauvetages. Un capitaine de navire, M. Lemariey, tombe à la Seine entre son bâtiment et le bateau de La Bouille : l'intervalle n'est pas de plus de trois pieds. Brune s'élance tout habillé et les épaules encore embarrassées de ses bricoles de commissionnaire. Après des efforts inouïs et non sans de nombreuses contusions, Brune ramène à bord le capitaine. On le félicite, on lui montre ses blessures : « Ça! ce n'est rien; je travaille mieux sous l'eau que sur la terre : » Telle fut sa réponse. Un jardinier, père de six enfans, Laurent Corbran, tombe la nuit du talus de la Morgue et, entraîné sous la quille du grand bateau *L'Industrie*, s'y tenait accroché en désespéré. L'obscurité et l'espace étroit entre le bateau et le rivage n'arrêtent

point l'élan de Brune; il ramène le malheureux vivant, mais lui-même est forcé d'avouer qu'il ne croyait point en revenir.

En 1835, le 6 septembre, un collecteur des places sur le bateau à vapeur *La Normandie,* Joseph Ferrand , est précipité dans la Seine par accident. Brune malade et grièvement blessé aux deux jambes, oublie sa faiblesse et le danger qu'il court de priver, pour long-temps, sa famille du fruit de son travail qui est son unique soutien. Il se précipite à la recherche de ce malheureux; trois fois il le ramène à la surface, disparaît trois fois; enfin, à la quatrième fois, le succès couronne ses efforts.

En 1836, Bernard Beaupré, de Condé-sur-Noireau, tombé à la Seine, à onze heures du soir, par un temps brumeux, venait de couler à fond entre le talus du quai et *La Normandie*. Il ne restait pas plus de trois pieds d'écartement; l'obscurité était profonde; des pieux étaient dressés sur le bord du fleuve. Brune pouvait se tuer en tombant sur ces pieux ou y rester accroché. Il ne prend conseil que de son dévoûment et ramène Beaupré au rivage. Trois enfans sont encore sauvés par lui cette année.

En 1837, quatre personnes lui doivent la vie, entre autres un habitant de Rouen, Dehatonne, tombé du paquebot *La Seine*. « Ne craignez rien : je suis là, » lui dit Brune au milieu de flots. Dehatonne est ramené au rivage : son Bienfaiteur disparaît dans la foule. Le 29 août, le curé d'Haudicourt, M. l'abbé Guillois, est précipité dans la Seine, à trois heures du matin. Il n'y a pas une heure de sommeil pour Brune : il retire des flots ce bon pasteur ! Le Préfet de la Seine-Inférieure n'avait pas attendu ce dernier trait pour appeler sur Brune les récompenses du Gouvernement. La décoration de la Légion d'Honneur a été conférée à Louis Brune, à la date du 6 mai 1836. Déjà de nombreuses Médailles lui avaient été décernées.

L'héroïque dévoûment de Brune, dans la journée du 28 janvier 1838, surpasse tout ce que nous avons rapporté ! C'était un dimanche : une foule imprudente se confiait à la glace dont le fleuve était couvert. La glace se rompt tout-à-coup, et deux victimes sont englouties. Brune qui pressentait quelque malheur, dans cette journée, et qui n'avait pas voulu s'éloigner du fleuve, malgré les instances de sa famille, brave, en se précipitant sous la glace, toutes sortes de périls. M. et Madame Bentabole lui doivent la vie : deux familles de plus renouvellent pour lui ces hommages de reconnaissance et d'admiration, seul tribut qu'il ambitionne. Un parent du couple qu'il a sauvé, lui a fait accepter cependant un de ces gages qui honorent celui qui offre et celui qui reçoit : c'est la croix que ce brave a portée vingt ans sur les champs de bataille

Toutes les récompenses semblaient épuisées en faveur de l'intrépide Brune! Honneur à la Commune de Rouen, dont les magistrats ont décidé qu'une pension municipale serait accordée à Louis Brune, pension réversible sur la tête de sa femme et de sa fille. La Ville adopte cet enfant, qui recevra aux frais de la Commune une éducation convenable. Enfin, il a été décidé le même jour que, pour élever un monument en l'honneur de Louis Brune, on lui donnerait une habitation appropriée à sa vocation; qu'une maison de secours serait bâtie aux abords du pont suspendu, et qu'au fronton de cet édifice, il serait placé une inscription rappelant les traits de courage et de dévoûment de Louis Brune! Un Bureau de débit de tabac, en sus du nombre déterminé pour la Ville de Rouen, a été aussitôt attaché à ce monument, par M. Boursy, Directeur-général.

Mais, hélas! c'était le 1er février 1838, que tous ces généreux projets étaient votés! Il y a long-temps que le 1er février 1839 est passé, et la première pierre de la Maison de Brune n'a pas encore été posée; et le Bureau, faute d'un local, ne peut être de long-temps ouvert!

Pourtant, Rouennais, vous le savez, quand il s'agit de sauver un de vous, jamais Brune ne s'est fait attendre! Depuis le vote municipal, Brune a cinq fois de plus risqué sa vie : il a sauvé encore cinq personnes; mais il a vu la mort de bien près. Aujourd'hui, demain il peut périr sous vos yeux !... Qu'il emporte au moins, s'il meurt à peine, la consolation de savoir sa femme et son enfant en possession de l'Asile qui leur a été promis et de ce Bureau qui serait si vite achalandé par l'admiration et la reconnaissance! Il ne s'agit point d'accuser les lenteurs de l'administration, ni celles des architectes. Mais n'existe-t-il pas un moyen de supprimer ces retards? Les amis de Brune l'espèrent. Que ne l'aide-t-on à se construire une cabane provisoire sur le bord du fleuve? Il n'est pas un homme de cœur qui ne se fît un devoir de visiter cette cabane, en attendant le monument!

A. Jarry de Mancy.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD, RUE GARANCIÈRE, 5.